

« Le Monde des livres »

Le Monde

BOURSE ★★

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14716 – 6 F

VENDREDI 22 MAI 1992

Le couvre-feu levé à Bangkok

Le roi Bhumibol a mis fin à la crise thaïlandaise

Le couvre-feu a été levé, jeudi 21 mai, à Bangkok au lendemain de l'intervention déterminante du roi Bhumibol dans la crise thaïlandaise. En dépit d'une manifestation dans l'après-midi, le calme semblait revenir dans la capitale. Le premier ministre, le général Suchinda Krapayoon, a reculé, acceptant d'amnistier les détenus et d'amender la Constitution. Le général Chamlong Srimuang, chef de l'opposition, a été libéré et le Parlement devrait se réunir lundi prochain.

BANGKOK

de notre correspondant

« Le pays ne vous appartient pas, il appartient à tout le monde. » Assis sur un sofa, le roi a sermonné pendant vingt minutes deux hommes agenouillés, à la thaïlandaise, à ses pieds. En costume et cravate, le premier ministre, le général Suchinda Krapayoon. En chemise de paysan, le général Chamlong Srimuang, ancien gouverneur de Bangkok et chef de l'opposition. Il leur a intimé l'ordre de s'entendre, de trouver une solution pacifique à la crise. Son royaume, a-t-il dit, avait déjà subi des *« dommages inestimables »*. Que la violence cesse.

La scène a été retransmise par toutes les chaînes de télévision, mercredi 20 mai à minuit. Dans la foulée de la longue réprimande royale, les deux ennemis sont apparus ensemble sur le petit écran. Le général Suchinda s'est engagé à amnistier et à libérer toutes les personnes détenues depuis la proclamation de l'état d'urgence. Il a annoncé que le Parlement se réunirait dès lundi pour amender la Constitution. De son côté, le général Chamlong a demandé que cessent les manifestations de rue.

Aussitôt, à l'université Ramkhambaeng, les étudiants qui continuaient de se réunir en dépit du couvre-feu ont commencé à se disperser.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 4

L'échec des généraux

LE sang a cessé de couler dans les rues de Bangkok, et les milliers de manifestants arrêtés par l'armée lors des trois journées d'émeute ont été relâchés. Le général Suchinda Krapayoon reste pour le moment premier ministre, après avoir promis au roi de modifier la Constitution. Mais la Thaïlande, qui sort de ce cauchemar, aura du mal à s'en remettre, l'Asie du Sud-Est aussi.

Nouveau petit « tigre », le royaume a connu depuis plus de dix ans de profonds bouleversements, économiques et sociaux. Une certaine prospérité a fait son apparition, provoquant la naissance d'une classe moyenne plus éduquée, ouverte et désireuse de reprendre le pouvoir aux généraux – aux affaires presque sans discontinuer depuis la guerre, – mais aussi exacerbant les disparités sociales. La Thaïlande était devenue un modèle de développement face au désastre des régimes indochinois et birman.

ENGONCÉS dans leur uniforme, leurs certitudes et leurs ambitions, gangrenés par la corruption, les militaires s'étaient de plus en plus coupés de la réalité nationale. Ne comprenant ni ne tolérant les aspirations à la démocratie des jeunes générations, ni celles des nouveaux hommes d'affaires à l'efficacité, ils n'ont pas vu venir la crise. C'est, paradoxalement, le représentant de la plus vénérable institution du pays, le roi Bhumibol – d'autant plus populaire qu'il n'a aucun pouvoir – qui aura mis fin au drame.

Tancé publiquement par le patriarche, le général Suchinda semble politiquement fini. Incapable de rétablir l'ordre, même dans le sang, il a cédé aux pressions du roi comme de ses pairs. L'image qu'il a donnée de son régime est plus proche de celle des généraux birmans que de celle des technocrates de l'ASEAN. Inacceptable pour les partenaires traditionnels du royaume – on ne voit guère quelle capitale prendrait le risque de l'inviter, – il a terni la réputation de respectabilité et de stabilité que les nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie avaient longuement et laborieusement forgée pour attirer les investissements étrangers.

AU terme d'un de ces compromis dont la Thaïlande a le secret, le général Suchinda devra sans doute s'effacer. Il pourrait, par exemple, être remplacé, du moins temporairement, par l'ex-général Prem Tinsulanonda, premier ministre de 1980 à 1988. Mais, s'ils veulent éviter de nouveaux troubles, les militaires devront tenir compte de la réalité : l'appétit de démocratie – dont s'est fait l'écho publiquement la fille du roi – est désormais partagé non plus seulement par les étudiants et les intellectuels, mais par une large fraction des milieux d'affaires et d'une bureaucratie longtemps discrète.

Il est significatif que les manifestants s'en soient pris exclusivement aux symboles du pouvoir et qu'ils ne se soient livrés à aucun pillage de magasin. Ce témoignage d'une maturité d'esprit de la population devra être pris en compte par les militaires s'ils veulent éviter une nouvelle explosion. Le temps est venu pour eux de regagner leurs casernes et de se cantonner dans leurs activités traditionnelles : assurer la sécurité du royaume, au profit des Thaïlandais et non contre leurs aspirations.

La création d'un embryon de défense européenne

Paris et Bonn protestent de leur fidélité à l'OTAN

M. Mitterrand, le chancelier Kohl et une vingtaine de ministres français et allemands participent à La Rochelle, les jeudi 21 et vendredi 22 mai, au traditionnel sommet entre les deux pays. Cette rencontre est dominée par la présentation du projet de création d'un corps d'armée franco-allemand de trente-cinq mille hommes dans lequel Paris et Bonn – qui protestent de leur fidélité à l'OTAN – voient l'embryon d'une véritable défense européenne.

par Henri de Bresson et Claire Tréan

On a déjà largement exploité la symbolique de la réconciliation franco-allemande, notamment lorsque les deux pays décidèrent, il y a quelques années, de créer une brigade mixte, et le projet qui doit être présenté au public, lors de la rencontre de La Rochelle, par MM. Kohl et Mitterrand, pâtira peut-être d'un sentiment de déjà vu. C'est pourtant ce projet de constitution d'un corps d'armée « européen » de trente-cinq mille hommes – s'il aboutit – que l'Histoire retiendra.

La petite brigade avait des airs bon enfant de fanfare bilingue dont nul n'a jamais pensé qu'elle pouvait potentiellement bouleverser les données de la sécurité en Europe. Avec le corps d'armée, qui devrait compter dix fois plus d'hommes et être opérationnel fin 1995, on passe à des choses plus sérieuses. Non seulement en quantité, mais par tout ce qu'implique sur le fond ce projet, qui se veut le noyau d'une véritable défense européenne.

Sur le plan pratique, on a tiré les leçons de la brigade en renonçant à l'idée d'intégration par la base sur laquelle elle reposait, intégration d'autant plus facile à réaliser que les régiments allemands n'étaient pas intégrés à l'OTAN. Cette intégration était tellement problématique qu'elle excluait en fait l'extension à d'autres unités ou à d'autres pays.

Lire la suite page 6

La deuxième mort de Rajiv Gandhi

Un an après son assassinat par des « Tigres » tamouls l'ancien premier ministre indien n'est guère regretté

NEW-DELHI

de notre correspondant

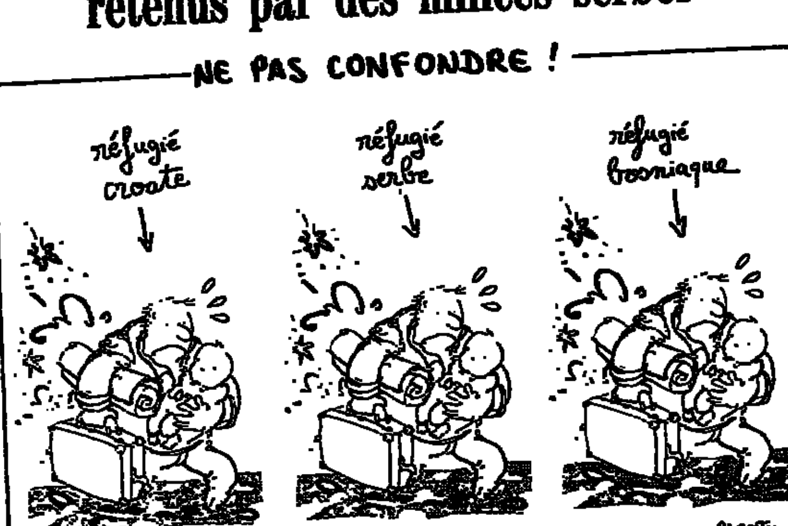
Mme Sonia Gandhi s'est inclinée devant la haute lampe à huile de terre cuite et a joint les mains dans le *namaste* (bonjour) traditionnel. Puis, entourée de ses enfants, Priyanka et Rahoul, elle a fait le tour de l'estrade de brique recouverte de guirlandes de jasmin où fut incinéré son mari. Lorsqu'elle s'est assise au premier rang de la foule, elle a discrètement essuyé une larme au coin de son sari blanc, la couleur du deuil. Il y a un an, le 21 mai 1991, Rajiv Gandhi périssait dans l'explosion d'une bombe que s'était attachée autour des reins une jeune femme membre d'un commando-suicide des « Tigres » tamouls sri-lankais. L'ancien premier ministre indien était alors en pleine campagne électorale dans l'État méridional du Tamil-Nadu. Il se livrait à de fréquents bains de foule, bien décidé à renouer avec le succès après deux ans de purgatoire. Mais à Sriperumbudur, un village qui n'était que l'une des multiples étapes d'une campagne harassante, les « Tigres » avaient choisi de se venger de Rajiv, cet ancien *« allié »* qui les avait aidés puis *« trahis »*.

Jeudi à l'aube, les dirigeants indiens et la famille du disparu sont venus se recueillir auprès du lieu de la crémation du dernier des Nehru, dans un parc de Delhi en bordure du fleuve Yamouna. Le premier ministre Narasimha Rao est arrivé peu de temps après la veuve de Gandhi, puis s'est envolé aussitôt pour Sriperumbudur où devait avoir lieu dans la journée une autre cérémonie marquant le premier anniversaire de la mort de Rajiv. Il n'aura cependant guère fallu longtemps à l'Inde pour se remettre du choc qui a ébranlé le pays le soir du 21 mai de l'an passé.

BRUNO PHILIP

Lire la suite page 4

Plusieurs milliers de réfugiés musulmans retenus par des milices serbes



Des négociations se poursuivaient, jeudi 21 mai, à Sarajevo pour obtenir la libération de plusieurs milliers de réfugiés musulmans retenus par des milices serbes. Des « casques bleus » qui tentaient de leur venir en aide ont été la cible de tirs de mortier.

Lire nos informations page 4

Raymond Lévy, l'X de passion

Le mandat du PDG de Renault est arrivé à son terme. Son successeur devrait être M. Louis Schweitzer, directeur général

par Annie Kahn

Les uns le disent centralisateur, autocrate, cassant, froid, prétentieux. Les autres aiment sa capacité à faire confiance, son caractère simple et entier, passionné, courageux. A entendre les uns et les autres, M. Raymond Lévy est un être complexe. Certainement pas.

La raison de ces appréciations contradictoires est au contraire la constitution binaire du personnage : il aime ou il n'aime pas. Tout ou rien. Avec pour conséquence qu'il est ou n'est pas aimé.

Pour être, avec lui, du bon côté de la barrière, il faut impérativement remplir deux conditions. Tout d'abord : il convient d'être intelligent, ou du moins jugé tel ; sinon, dit-on de lui, *« il vous regarde en vous considérant comme un sous-nul : il est effroyablement dur et caustique »*. Second impératif : on doit être d'une honnêteté irréprochable. Incapable de mensonge, Raymond Lévy exige la réciprocité. N'importe quelle gaffe vaut mieux qu'une contrevérité. Son parler vrai émaille sa vie professionnelle, entièrement consacrée aux entreprises ou au service publics.

Lire la suite et l'entretien avec M. Lévy page 17

M 0147 - 0522 0 - 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Société

« Les Etats-Unis sont dans le désarroi »

nous déclare M. Michel Crozier

Auteur du Mal américain *(Fayard, 1980) et d'autres travaux sur les Etats-Unis, Michel Crozier est président du Centre de sociologie des organisations (CNRS). Il a enseigné à Harvard et est aujourd'hui* visiting professor *à l'Ecole de sciences sociales de l'université de Californie (Irvine).*

« Il y a dix ans, dans le** Mal américain, **vous parliez déjà de « crise morale » à propos des Etats-Unis. Comment caractériseriez-vous cette crise aujourd'hui ?

– Je crois que ce qui est en jeu en Amérique actuellement, c'est la logique des rapports humains. Il leur vient du calvinisme, du puritanisme une perception du bien et du mal très tranchée, en termes de blanc/noir. Or cette logique-là n'est plus adaptée au monde moderne, dont les Etats-Unis ont pourtant été les champions. Nous, Français, nous apprivoisons le mal par petites touches. Chez eux, il y a une fascination du mal, inconnue ailleurs, dont l'actualité rappelle périodiquement la réalité.

» Il y a en Amérique une crise des valeurs, bien sûr, faite de laxisme, d'hypocrisie et de rejet de l'autre mais, plus profondément, une incapacité à sortir de cette logique blanc/noir alors qu'il leur faudrait s'adapter aux nuances du gris qui caractérisent le monde d'aujourd'hui.

Les limites du *welfare*

– Dans les années d'après-guerre, les Américains ont pu croire à un progrès perpétuel, à une sorte de « fin de l'histoire ». Mais, de la guerre du Vietnam aux émeutes de Los Angeles, c'est plutôt à un retour du tragique qu'ils assistent...

– L'Amérique est dans le désarroi. Il y a aujourd'hui une moindre capacité du système à répondre aux événements qui le troublent. Les Etats-Unis, comme un homme affaibli par la maladie, sont devenus vulnérables. Pourquoi ? Parce que le rapport ressources naturelles-homme sur lequel était fondée leur prospérité ne joue plus en leur faveur.

– L'avantage que leur donnait la « Frontière », sans cesse repoussée par la conquête de nouveaux espaces, n'existe plus ?

– Précisément. L'avantage différentiel dont ils ont longtemps disposé a disparu. Ils ont été rattrapés. Cet avantage a subsisté des années durant à cause des richesses accumulées, mais les ressources financières, économiques et même morales sur lesquelles il reposait ont été gaspillées à un moment tragique de leur histoire, la guerre du Vietnam.

– Les Français ont généralement des fondements de la société américaine une vision puisée dans Tocqueville. Or l'Amérique à laquelle celui-ci se réfère est sociologiquement et ethniquement homogène. Les vagues d'immigration en ont fait, depuis, une « nation de nations ». Voyez-vous dans la cohabitation de ces « nations » une chance ou un risque de désintégration ?

– Je crois que le modèle d'intégration fonctionne toujours, malgré l'émigration aux Etats-Unis de populations dont les valeurs culturelles ne sont pas celles des premiers immigrants européens, les hispanophones et les Asiatiques en particulier.

» Les valeurs américaines sont parfaitement adaptées aux Asiatiques, d'où leurs succès dans tous les secteurs de la société. Pour les hispanophones, c'est moins évident, mais leur intégration, qui a été plus difficile et qui a pris plus de temps, est en bonne voie. Ce sont de plus en plus souvent des battants à l'américaine. Leur intégration est en tout cas moins problématique que celle des Nord-Africains en France ou ailleurs en Europe.

– On ne peut pas en dire autant des Noirs...

– Le problème de la communauté noire est plus profond. Il touche à des réflexes identitaires. D'une certaine façon, les Noirs se pensent, on les pense comme inférieurs. D'où leur moindre capacité à jouer le jeu de la logique américaine. Bush n'a pas tort de dire qu'il ne faut pas en faire des assistés, sauf que dans les circonstances actuelles ce discours peut sembler tout à fait choquant. Néanmoins, avec les meilleures intentions du monde, on a pris à l'égard des Noirs certaines décisions qui se sont révélées malencontreuses.

» En particulier, le développement du *welfare* a eu pour conséquence d'encourager les mères à rester célibataires. Aux Etats-Unis, il est rationnel financièrement que l'homme s'éloigne de la femme. Résultat : la moitié des enfants noirs – et dans les ghettos plus encore – sont de couples illégitimes. Pour les filles, c'est moins dramatique, mais pour les garçons, le modèle familial le plus répandu repose sur l'absence de père.

– Avec les conséquences auxquelles on assiste...

– La délinquance est, du coup, devenue chez eux quelque chose de presque normal. Les émeutes de Los Angeles sont, bien sûr, le fait du chômage et d'une situation de détresse généralisée, mais elles sont aussi le résultat du développement de la délinquance et de la drogue. On est en présence d'un modèle de désagrégation interne dramatique devant lequel les Etats-Unis paraissent désarmés. Car un jeune Noir délinquant et drogué, qui veut, qui peut l'employer ?

» L'Amérique n'a pas su voir à temps ce problème. Elle ne sait pas comment le régler. Dans ce climat de malaise larvé, il n'est pas étonnant de voir des crises éclater périodiquement.

Une prise de conscience

– On a le sentiment qu'en France le système de protection sociale et les politiques menées en faveur des populations dites « à risques » ont, pour l'instant, évité le pire. Vous avez l'air de penser qu'aux Etats-Unis le welfare s'est révélé contre-productif.

– Contre-productif, c'est aller trop loin. En tout cas, les programmes sociaux ne répondent pas là-bas au problème posé, même si, dans les années 60 et 70, ce qui a été fait en faveur de la communauté noire est à l'origine d'avancées considérables, juridiques et économiques.

– Vous faites référence aux politiques d'**affirmative action* ***basées sur le droit ?

– Oui et en même temps il faut bien voir que ce n'est pas un Noir de dix-huit ans drogué qui peut profiter d'une politique d'*affirmative action*. On peut, avec ce genre de politique, aider un certain nombre de gens à s'en sortir – il s'est créé une assez large classe moyenne noire. Mais ce n'est pas cela qui règle le problème de fond. En France, d'ailleurs, il n'est pas réglé non plus. Il y a des ghettos, donc aussi une forte délinquance.

– Vous êtes persuadé, vous l'avez écrit, que malgré la crise qu'elle traverse l'Amérique « va repartir ». Sur quoi se fonde cet optimisme ?

– Vous le disiez tout à l'heure : Tocqueville se réfère à une Amérique très différente de celle d'aujourd'hui. Et pourtant, nombre de ses analyses paraissent toujours pertinentes. Il a mis au jour quelques points forts de la logique américaine qui valent encore aujourd'hui, la logique démocratique, la passion de l'égalité, malgré les inégalités patentes de la société américaine, le pragmatisme des Américains, même si ces logiques n'ont plus le même contenu actuellement...

» Je pense que l'Amérique repartira, peut être parce que je le souhaite. Nous avons besoin d'une Amérique active et efficace. Mais mon jugement varie. J'ai écrit en 1983 une postface à une nouvelle édition du *Mal américain* (1), postface plus optimiste que le livre lui-même, publié trois ans plus tôt. Aujourd'hui, je suis moins optimiste qu'à l'époque où j'ai rédigé cette postface...

» Malgré tout, les Américains commencent à comprendre qu'à l'origine de leurs difficultés il y avait une crise du système éducatif. C'est un point positif, même si cette prise de conscience a pour l'instant du mal à se traduire dans les faits. Mais ça commence ici ou là. En ce qui concerne le *business*, les Américains ont une conscience beaucoup plus aiguë qu'auparavant de l'absurdité qu'il y a de n'avoir pour horizon que le court terme.

– Au fond, après une phase de cécité collective, l'Amérique aurait pris la mesure de la crise qu'elle traverse. C'est là-dessus que se fonde votre optimisme. Sur une prise de conscience, absente jusqu'ici, annonciatrice d'un possible redressement.

– Tout à fait. Malgré tout, ce redressement suppose la conjonction d'un climat intellectuel, d'une prise de conscience des enjeux de la part d'une majorité d'Américains et d'une volonté de réforme dans le domaine juridique, financier, de l'éducation et de la recherche en particulier. Il n'est pas sûr qu'on en soit encore vraiment là. »

Propos recueillis par
BERTRAND LE GENDRE

(1) NDLR : Hachette, 1984, collection « Pluriel ».

COURRIER

Français juifs

Quand on évoque les victimes « raciales ou religieuses » que l'occupation nazie et Vichy, agissant ensemble ou en convergence, ont massacrées sur le sol français ou à partir de celui-ci, on dit le plus couramment : *« les juifs », « les tsiganes »*. Dans la plupart des cas, il manque à cet endroit un mot, un seul mot.

C'est là que, l'implicite ne suffisant pas, il serait plus éclairant de dire : *« les Français juifs », « les Français tsiganes »*. Car, dans cette « plupart des cas », il se trouve que les juifs victimes d'un milicien français étaient arrachés aux propres compatriotes du milicien, de même que les juifs ou les tsiganes victimes d'un gestapiste allemand étaient pris parmi les ressortissants civils d'un pays que la puissante armée allemande occupait sous convention d'armistice.

Loin d'être superfétatoires, ces circonstances contribuent à une mesure plus complète du crime tant milicien que gestapiste, même si le martyre parallèle de victimes juives ou tsiganes non françaises montre que leur qualité d'hôtes de la France ne leur valut pas davantage d'être respectées. Le plus souvent, le génocide juif et tsigane fut aussi – on a tendance à l'omettre – génocide français. Quand par tranche de mille Français dont quinze juifs on tue systématiquement un certain nombre de juifs, aussi proche que possible de quinze, on « génocide » à la fois, fût-ce dans des proportions différentes, les juifs et les Français.

WILLIAM ACHER
Paris

Pauvre Europe

La Serbie attaque impunément, violemment et brutalement Sarajevo, symbole d'une Bosnie jusqu'à présent tolérante et ouverte, lieu de cohabitation multiethnique et religieuse.

Le motif de la « défense des Serbes » (hors de danger en Bosnie) ne trompe personne et, d'ailleurs, la violence qu'il amène l'accuse. C'est l'agression claire d'une République reconnue indépendante, au motif de la loi du plus fort, car le plus armé. Le bombardement de la ville est total.

Pauvre Europe (des Douze) qui atermoie mollement et dont la faiblesse des réactions – même de principe – frappe, quand elle ne choque pas. Pour un peu, elle était prête à partager en trois une République reconnue il y a un mois, justifiant ainsi l'agresseur et ses méthodes, et ne préparant certainement pas à la paix ! L'Europe est un nain politique.

Pauvre Bosnie qui a pêché car elle n'a pas de pétrole. Et quelle crédibilité européenne perdue pour les possibles (hélas !) autres conflits futurs !

LOUIS DE LA RONCIÈRE
Paris

Les enjeux de la sécurité routière

par Georges Sarre

SIX CENT SOIXANTE-DOUZE vies sauvées et près de vingt mille blessés épargnés. C'est le bilan de la sécurité routière en 1991, par rapport à l'année 1990. Au total, neuf mille six cent dix-sept personnes ont été tuées l'an dernier dans des accidents de la circulation. Nous repassons enfin en dessous du seuil des dix mille tués. La France retrouve ainsi des résultats voisins de ceux de 1960, alors que la circulation a, depuis, été multipliée par quatre. Certes, et à partir de 1972, année noire de la sécurité routière avec près de dix-sept mille tués, la tendance générale est à la baisse. Mais l'année 1991 se caractérise vraiment en la matière par un saut quantitatif et qualitatif. L'instauration du 50 kilomètres/heure en ville marque en ce sens une rupture dans la conduite traditionnellement excessive d'une minorité de Français. Par son effet de sensibilisation, cette mesure a d'ailleurs eu des effets favorables pas seulement en ville, mais aussi sur l'ensemble du réseau routier.

1992 confirme cette tendance. Mais l'effet en rase campagne a disparu. Seule la ville a été, durant le premier trimestre, le lieu des progrès de sécurité routière. Le dernier bilan global connu, de mars 1992, est encore en baisse : 662 tués, au lieu de 683 en mars 1991. Les vingt et un tués de moins en ville sont à comparer avec la stagnation constatée sur route. Neuf mille six cents tués dans des accidents de la circulation reste cependant un nombre encore intolérable, surtout si on le compare aux sept mille cinq cents tués dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest ou aux cinq mille tués en Grande-Bretagne.

L'enjeu est bien sûr celui de la vie, comme l'a rappelé François Mitterrand, président de la République. Mais il est aussi économique. Au total, l'estimation du coût de l'insécurité routière atteignait les 100 milliards de francs. La diminution du nombre et de la gravité des accidents a des effets sur ces coûts indirects : réduction des dépenses de l'ordre de 1 milliard pour la seule Sécurité sociale, de près de 10 milliards pour l'ensemble de la nation.

Les progrès réalisés ne sont pas le fruit du hasard. Ils trouvent leurs origines, d'une part, dans l'action de l'Etat et, d'autre part, dans les mutations récentes de notre société.

L'Etat, en menant une politique de sécurité routière globale, a rempli ses obligations : à l'achèvement, fin 1992, du programme de résorption des points noirs routiers s'ajoutent les 250 kilomètres d'autoroutes nouvelles mises en service chaque année. Le contrôle technique des voitures de plus de cinq ans est désormais pleinement opérationnel. La formation à la conduite a été l'objet d'une véritable révolution silencieuse : l'acquisition progressive de l'expérience de la conduite est aujourd'hui privilégiée. L'éducation routière à l'école est redynamisée.

Inévitablement, le tandem dissuasion/sanction fait partie de cette politique. L'alcool au volant est maintenant l'objet d'une réprobation sociale unanime, et les moyens de lutte, tant réglementaires que techniques, ont été considérablement renforcés. La lutte contre les excès de vitesse a aussi été repensée. La distinction entre petits et grands excès de vitesse a été introduite, pour mieux adapter l'échelle des sanctions, et mieux faire respecter les limitations. De nouveaux matériels de contrôle, plus fiables, ont été mis au point. L'Etat, qui affirme sa volonté de lutter contre l'absurdité des drames de la route, doit en effet rechercher des sanctions plus rapides, plus adaptées, plus efficaces.

C'est dans cet esprit que sera mis en place, le 1er juillet prochain, le permis à points, afin de renforcer l'aspect pédagogique de notre politique. Le retrait de points sera en effet, pour le conducteur, un avertissement individuel pour une conduite plus apaisée. En ce sens, le permis à points est la clef de voûte de la politique de sécurité routière.

Celle-ci s'est appuyée sur les évolutions de l'opinion publique en matière de sécurité routière. La chute des ventes de voitures à caractère sportif, telles les GTI, reflète les nouvelles motivations des consommateurs. Si, aujourd'hui, la sécurité n'est plus un tabou mais un argument de vente, c'est en grande partie grâce au dialogue que nous avons noué avec les constructeurs.

Avec l'instauration du 50 kilomètres/heure en ville, nous avons également ouvert le débat sur la place de l'automobile dans la cité. Les maires, par la modulation de la vitesse à 30, 50 ou 70 kilomètres/heure, ont dorénavant la maîtrise de l'usage de la voiture dans leur agglomération, en fonction de l'aménagement urbain réalisé, c'est-à-dire en fonction des grandes orientations qu'ils auront choisies.

Une image qui change

C'est en fin de compte un nouvel enjeu économique qui se dessine. La politique de sécurité routière a maintenant un impact directement productif. Le 50 en ville devrait redynamiser le marché de l'aménagement urbain. Le contrôle technique a permis la création de deux mille emplois. La dimension économique de la politique de sécurité routière ira croissante. Des nouvelles technologies naîtront les progrès de demain : c'est la raison des 695 millions de francs engagés conjointement par l'Etat et les constructeurs sur un nouveau programme de recherche d'un « véhicule de sécurité routière ».

Ces améliorations appartiennent à un avenir très proche : la voiture de monsieur tout-le-monde sera dès demain équipée de détecteurs de surveillance technique ; dès après-demain de détecteurs de vigilance qui alerteront le conducteur trop fatigué pour poursuivre sa route. Les informations nécessaires à la conduite seront projetées sur le pare-brise, comme elles le sont aujourd'hui pour les avions de combat. Le brouillard ne posera plus aucun problème, grâce aux radars embarqués, etc.

Ces mutations concernent également la route : son exploitation, la gestion de la circulation, l'information des usagers sont dès à présent des métiers. Ils préparent une route véritablement au service des usagers ; une route qui ne crée pas de mauvaise surprise, qui guide le conducteur au lieu de, parfois, le piéger.

L'ensemble de ces évolutions accompagne et conditionne celle de la voiture dans notre vie. Ne nous y trompons pas : l'image de l'automobile change. Sa place dans notre société sera bientôt radicalement différente. Son usage sera tout autre. Ces nouveaux modèles sont déjà à l'étude. L'usage de la voiture s'intégrera ainsi, peu à peu, dans un schéma global de transports, en même temps que dans un cadre urbain plus humain et plus respectueux de l'environnement.

Il ne restera alors à l'insécurité routière qu'une marge incompressible d'accidents. Nous sommes sur cette voie. C'est le véritable sens des progrès actuels de la sécurité routière.

▶ **Georges Sarre est secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux.**

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
1991

ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS : condamné à mort au terme d'un procès bâclé

Roger Coleman a été exécuté en Virginie

Le cas de Roger Coleman a fait l'objet d'une intense campagne de presse parce que son procès initial, au cours duquel il a été condamné à mort, a été manifestement bâclé, et aussi parce que de nouveaux éléments de preuves, présentés par la défense, n'ont jamais été examinés par la justice. La Cour suprême, qui entend limiter les possibilités d'appel, a rejeté un dernier recours, et Roger Coleman a été exécuté, mercredi 20 mai, en Virginie.

WASHINGTON

de notre correspondant

Il était devenu une «cause célèbre». Depuis une semaine, Roger Keith Coleman, trente-trois ans, condamné à mort pour meurtre et viol, était chaque jour sur les écrans de toutes les télévisions américaines. Interrogé depuis sa cellule, il clamait son innocence et, la voix calme, le ton posé, replaidait son dossier à longueur d'émissions spéciales. Dans une de ses dernières interventions, il déclarait : *«Si je suis exécuté, on prouvera plus tard que j'étais innocent et mon cas témoignera de tout le mal que représente la peine de mort».*

Roger Coleman a été conduit, mercredi 20 mai, peu après 23 heures, sur la chaise électrique et exécuté dans la prison de Jarrat, en Virginie. Une juridiction d'appel fédérale et la Cour suprême lui avaient, dans la journée, refusé l'accès aux derniers recours possibles : les magistrats ont estimé qu'il n'y avait pas matière à juger de nouveau une affaire déjà traitée à tous les échelons de la justice de l'Etat de Virginie. Mardi, le gouverneur de l'Etat, M. Douglas Wilder, avait refusé sa grâce, *faute*, a-t-il dit, d'avoir été convaincu de l'*«innocence»* de l'inculpé. Mais, précisément, si Roger Coleman est devenu une «cause célèbre» aux Etats-Unis, c'est parce qu'une grande partie des médias sont persuadés qu'il y avait un sérieux *«doute»* sur sa *«culpabilité»*; nombre de commentateurs ont fait valoir qu'un condamné à *«la plus irrévocable des peines»*, comme dit la Cour suprême, aurait dû avoir le bénéfice de ce *«doute»*.

Mineur de fond dans une misérable bourgade de Virginie-Occidentale, Roger Coleman a été accusé, il y a onze ans, d'avoir violé et tué sa belle-sœur à coups de couteau ou de ciseaux. Il est jugé en quatre jours, défendu par un avocat débutant commis d'office parce que Coleman est trop pauvre, reconnu coupable et condamné à mort. Les preuves? Il y a une petite zone d'ombre dans l'emploi du temps qu'il ne peut justifier. La jeune femme était timide, habitait une maison *isolée et n'aurait pas* ouvert à un *inconnu*. Des traces de sperme et de sang *découvertes sur* la victime correspondaient au groupe de Roger Coleman, un groupe très rare. Et, surtout, Roger Coleman avait déjà purgé deux ans de prison, de 1977 à 1979, pour tentative de viol effectuée sous la menace d'une arme.

Victime de sa pauvreté?

Aucune «preuve directe» n'a pu être avancée : ni empreinte ni témoin. Au fil des procédures d'appel en Virginie, la défense présentera de nouveaux éléments de nature à ébranler sérieusement le premier verdict. Mais, parce que la défense avait dépassé le délai légal de vingt-quatre heures, l'action qu'elle intentera devant une cour d'appel fédérale sera rejetée, et aucun des nouveaux éléments ne sera jamais examiné.

Pour un des commentateurs du *Washington Post*, M. Richard Cohen, un tel dossier plaidé à temps par un avocat expérimenté n'aurait sans doute pas abouti à une condamnation à mort : Coleman, écrit-il, a été victime de sa *«pauvreté»*. L'hebdomadaire *Time*, qui, il y a deux semaines, consacrait sa «une» à cette affaire, commentait de son côté : *«Il est tout à fait possible qu'il* [Coleman] *mourra victime d'un système judiciaire tellement obnubilé par la forme et la procédure que la question de savoir s'il a effectivement tué (...) est devenue subsidiaire.»*

L'affaire Coleman illustre un changement de politique de la Cour suprême : sous la houlette de son président, l'ultra-conservateur William Rehnquist, la Cour entend limiter au maximum les possibilités d'appel au niveau fédéral. Si les condamnés peuvent durant près de dix ans multiplier les procédures à tous les échelons de la justice d'un Etat puis à ceux du gouvernement fédéral, alors, dit la Cour, on embouteille le système, et la peine de mort, appliquée si longtemps après les faits, perd son éventuelle exemplarité. Pour la Cour, la multiplication des possibilités de recours fédérales va aussi à l'encontre du fédéralisme, en diminuant la valeur des jugements rendus dans les Etats. Commentaire du *New York Times* : *«C'est indigne pour un gouvernement (...) de se cacher ainsi derrière le fédéralisme quand une vie est en jeu et qu'il y a autant de preuves d'une injustice commise au niveau d'un Etat.»*

La campagne menée dans cette affaire a peu de chance d'ébranler une écrasante majorité d'Américains que tous les sondages disent partisans de la peine de mort. Réintroduite dans l'arsenal pénal du pays en 1976, elle est appliquée dans trente-six Etats qui connaissent une aussi forte criminalité que les autres. Il y a aujourd'hui 2 588 personnes dans les cellules des condamnés à mort, et le rythme des exécutions augmente : déjà dix-sept cette année, pour quatorze en 1991.

ALAIN FRACHON

□ *Nouvelle exécution au Texas.* – Condamné à mort pour avoir participé au viol et au meurtre d'une adolescente, Jesus Romero, vingt-sept ans, originaire du Mexique, a été exécuté par injection d'une dose mortelle, mercredi 20 mai, au pénitencier de Huntsville (Texas), après qu'un recours en grâce eut été rejeté par la Cour suprême des Etats-Unis. Deux de ses coïnculpés ont été condamnés l'un à mort, l'autre à vingt ans de réclusion. – *(AFP.)*

La dernière gaffe de Dan Quayle

WASHINGTON

de notre correspondant

Le vice-président américain, M. Dan Quayle, a la réputation d'être un «gaffeur». Il vient de commettre une nouvelle bourde qui faisait, mercredi 20 mai, les délices de toute la presse, la «une» des journaux télévisés et suscitait l'embarras de la Maison Blanche. Menant campagne en Californie, le vice-président, fils d'une très riche famille, est allé dire aux pauvres des ghettos urbains qu'ils souffraient avant tout d'une *«pauvreté de valeurs»*.

Costume impeccable, visage poupin, habitué des terrains de golf, M. Quayle a expliqué que la pauvreté et les problèmes des ghettos étaient d'abord dus à *«l'effondrement de la structure familiale»*, à la disparition des *«valeurs»* traditionnelles telles que *«le sens de la responsabilité individuelle»* et *«l'assiduité au travail»*. Statistiques à l'appui, il a expliqué que la pauvreté touchait beaucoup plus les enfants nés de mère célibataire – la majorité dans la communauté noire – que ceux élevés par leurs deux parents.

S'il en était resté là, M. Quayle n'aurait fait que tenir le discours habituel de la droite républicaine et cultiver un électorat conservateur qui ne doit pas faire défaut à M. George Bush en novembre. Seulement, pour illustrer son propos, M. Quayle a cru bon de s'en prendre à l'un des plus populaires – et des plus talentueux – feuilletons télévisés du moment, «Murphy Brown».

Question piège

Incarnée par l'actrice Candice Bergen, Murphy est une célèbre journaliste de télévision qui, dans les derniers épisodes de la série, a divorcé puis décidé de garder l'enfant dont elle est enceinte de son ex-mari et de l'élever seule. Le vice-président y a vu une attaque contre la famille traditionnelle et une ode à la famille monoparentale. Mal lui en a pris. Il y eut d'abord une réplique cinglante de la productrice de la série, Diane English : *«S'il croit qu'une femme ne peut élever un enfant sans père*, a-t-elle déclaré, *il ferait mieux de s'assurer que l'avortement demeure sans risque et légal.»*

Il y eut, ensuite, un tollé de la part de nombreux téléspectateurs (et téléspectatrices) qui ont posé la question : *«Murphy aurait-elle dû choisir de ne pas garder l'enfant ?»* Question-piège pour le vice-président, qui est un des plus virulents opposants au droit à l'avortement et entend en faire un des thèmes de campagne des républicains dans la bataille pour l'élection présidentielle de novembre. M. Quayle est resté à court d'arguments. Interrogé, le président Bush a, prudemment, esquivé le débat. Harcelé de questions, son porte-parole, M. Marlin Fitzwater, était encore plus embarrassé : bien sûr, il est, lui aussi, pour la défense des valeurs familiales, seulement, a-t-il confié, il adore «Murphy Brown», et Candice Bergen est son actrice préférée...

A. Fr.

TCHAD : selon une commission officielle

Quarante mille personnes auraient été tuées sous le régime du président Hissène Habré

Selon le rapport d'une commission d'enquête officielle, remis au président Idriss Déby, mercredi 20 mai, à N'Djamena, quarante mille personnes auraient *été* exécutées ou seraient *mortes en détention* sous le régime de l'ancien président Hissène Habré.

Ces révélations surviennent alors que le nouveau pouvoir reste confronté à une grave crise économique et financière. Ces difficultés ont conduit le chef de l'Etat à mettre sur pied un «gouvernement de consensus», et à désigner, mercredi soir, un nouveau premier ministre, M. Joseph Yodoyman, en remplacement de M. Jean Bawoyeu Alingue. La veille, un projet d'ordonnance relatif à la révision de la Charte nationale (Constitution provisoire) avait été adopté, conférant au premier ministre la fonction de chef de gouvernement – jusque-là détenue par le président.

Quelques semaines après son arrivée au pouvoir, en décembre 1990, le président Idriss Déby avait nommé une commission, chargée d'enquêter sur les crimes et détournements commis sous l'ancien régime du président Hissène Habré, aujourd'hui réfugié au Sénégal. Après dix-sept mois de travaux, cette commission a rendu, mercredi 20 mai, son rapport au chef de l'Etat. Selon ce rapport – qui accuse l'ancien chef de l'Etat d'avoir *«commis un génocide contre le peuple tchadien»* – le nombre de personnes mortes en détention ou exécutées sous le régime Habré s'élèverait à 40 000, dont 4 000 ont pu être identifiées.

«Une machine d'oppression»

Tortures, empoisonnement, mort par asphyxie... *«Habré et ses tortionnaires n'ont épargné aucun moyen»*, souligne le rapport. Au *cours de ses enquêtes*, la commission a effectué trois exhumations dans les environs de N'Djamena. L'une d'entre elles a permis de découvrir *«un charnier de cent cinquante personnes massacrées à bout portant en 1983»*, à vingt-cinq kilomètres de la capitale. Dans ses recommandations, la commission, *qui est présidée par un magistrat*, M. Mahamat Hassan Abakar, laisse *entendre que certaines caractéristiques du système répressif en* vigueur à l'époque de Hissène Habré n'ont pas disparu. Ainsi, il est recommandé au président Déby de *«réexaminer les attributions et les structures du nouveau service spécial»*, le Centre de recherches et de coordination de renseignements (CRCR), qui a succédé à la meurtrière Direction de la documentation et la sécurité (DDS) qui officiait à l'époque de M. Habré.

Il faut que le CRCR *«redevienne un instrument au service du peuple et de son bien-être et non une machine d'oppression et de supplice»*, lit-on dans le rapport. La commission recommande au chef de l'Etat *«d'écarter de leurs fonctions, dès la publication de ce rapport, tous les anciens agents de la DDS réhabilités et engagés dans le CRCR»*. L'un des tortionnaires cités dans le rapport, M. Abou Moussa, agent du service pénitencier du temps de M. Habré, est en effet l'actuel directeur adjoint du CRCR.

En dénonçant à mots couverts la perpétuation du «système Habré», les membres de la commission d'enquête savent qu'ils prennent des risques. Il y a quelques mois, le vice-président de la Ligue tchadienne des droits de l'homme, Me Joseph Behidi, était assassiné à N'Djamena. La lumière n'a jamais été faite sur cette disparition.

M.-P. S.

ALGÉRIE

Quatre islamistes tués par la police

Quatre militants islamistes ont été tués mercredi 20 mai, lors d'une opération menée par les forces de l'ordre dans le quartier populaire de Belcourt, à Alger, a-t-on indiqué de sources policières. Ils appartenaient à un groupe extrémiste qui aurait été impliqué dans l'assassinat d'un officier de police, dans le même quartier, le 3 mai. Le groupe était réfugié dans la cave d'un petit immeuble, à proximité du téléphérique reliant Belcourt à Ryad al-Feth, le grand jardin public surplombant Alger. Pour donner l'assaut, la police avait fait évacuer discrètement les familles, prenant par surprise les membres du groupe dont on ignore le nombre exact. Deux militants ont été tués sur les lieux pendant l'attaque, les deux autres ayant succombé à leurs blessures, l'un lors de son transfert à l'hôpital militaire de Aïn Naadja, dans la périphérie d'Alger, et l'autre après son admission à l'hôpital. Un cinquième a été arrêté au cours de l'assaut.

La veille, un inspecteur de police avait été assassiné par balles, à Blida (50 km au sud d'Alger), par des inconnus qui avaient pris la fuite. Depuis le début de l'année, une soixantaine de policiers et gendarmes ont été tués lors d'attentats attribués aux Islamistes. – *(AFP.)*

□ **CENTRAFRIQUE : *un opposant condamné à six mois de prison.*** – *Un dirigeant de l'opposition*, M. Joseph Bendounga, *président du* Mouvement démocratique pour la renaissance et l'évolution en Centrafrique (CDREC) a été condamné à six mois de prison ferme pour avoir traité le chef de l'Etat, M. André Kolingba, de *«tirailleur»* et d' *«inconscient»*, a-t-on appris, mercredi 20 mai, de source judiciaire à Bangui. Le ministère public avait requis huit mois de prison pour *«non-respect des principes démocratiques qui exigent le respect de l'autorité»*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **NIGÉRIA : extension des affrontements religieux.** – Selon des témoins, les affrontements, confessionnels et ethniques, qui ont récemment fait près de 300 morts dans le nord du Nigéria ont gagné la banlieue de la nouvelle capitale du pays, Abuja. *«Des gens ont été tués»*, ont déclaré jeudi 21 mai des habitants. Selon la police, près de 250 personnes ont été arrêtées, dans l'Etat de Kadouna, au Nord, durant les quatre jours de violences. D'autre part à Lagos, le directeur de l'Autorité fédérale de l'aviation civile (FCAA), le capitaine Ado Dabiru, a annoncé, mercredi, que tous les contrôleurs aériens, en grève depuis lundi, avaient été licenciés, les *«meneurs»* du mouvement devant être traduits devant les tribunaux pour *«sabotage économique»*. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : la préparation du scrutin du 23 juin

Quand un système électoral permet des candidatures inattendues ou douteuses...

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un consortium de la saucisse obsédé par le fisc, une poignée de «femmes battues», et fatiguées de l'être, un couple de meurtriers présumés en quête d'immunité parlementaire, un rabbin plus fanatique de la détente que de la Torah, deux jeunes racistes purs et durs, un doux adepte de la méditation transcendantale et quelques autres illuminés plus ou moins dangereux... Place au folklore, vive les farfelus! A un mois des élections générales prévues pour le 23 juin en Israël, trente listes, dont une douzaine à caractère plus ou moins fantaisiste, ont été déposées mardi 19 mai auprès de la commission électorale.

Le phénomène des candidatures dites «spécifiques» est tellement lié au régime de proportionnelle intégrale qui sévit dans le pays depuis quarante ans qu'il ne fait même plus sourire. Il suffit, après tout, pour concourir, de déposer un chèque certifié de 23 000 shekels (environ 56 000 F), accompagné de 1 500 signatures de soutien, et le tour est joué. Bien sûr, ceux qui ne parviendront pas à récolter les quarante et quelques mille voix nécessaires à l'obtention d'un siège à la Knesset perdront irrémédiablement leur mise. Mais, au tarif de la publicité télévisée, ce n'est pas très cher payer.

Parfois utile aux sans-grade qui s'estiment porteurs d'un message particulier, le système est pain bénit pour les escrocs en tout genre. Ancien député et ex-millionnaire, M. Samuel Flatto-Sharon, de sombre réputation en France, n'est pas parvenu cette fois à réunir les signatures exigées. Ou, plutôt, il a affirmé qu'on les lui avait volées à la veille de la date fatidique, ce qui, pour la commission électorale, revenait strictement au même. Invité l'an dernier par la justice israélienne, à rendre une partie des millions de dollars dérobés jadis à une banque française, l'homme d'affaires, qui fut naguère condamné en Israël pour corruption d'électeurs, s'est vu refuser le délai de quarante-huit heures qu'il sollicitait pour soumettre sa candidature.

En revanche, une étrange liste, simplement intitulée «L'Etat juif», a pu passer mardi la première épreuve des élections. Elle a été créée par des amis de Robert et Rochelle Manning, un couple de fanatiques, accusés d'avoir provoqué par lettre piégée la mort d'une jeune femme en 1980 à New-York. Actuellement détenu en Israël, le couple, en se présentant, cherche à échapper à son extradition vers les Etats-Unis. Le tribunal de Jérusalem avait déjà accepté la demande américaine l'an dernier, et la Cour suprême d'Israël devait justement examiner le cas mercredi 20 mai.

Autre personnage controversé à faire une entrée en fanfare dans la course aux sinécures parlementaires, le rabbin Moshe Levinger, «grand prêtre» patenté de la colonisation à outrance des territoires de Cisjordanie conquis en 1967 par l'Etat hébreu. Condamné l'an dernier à dix semaines de prison pour avoir tué un passant palestinien, après avoir été attaqué à coups de pierres dans son bastion d'Hébron (en Cisjordanie), le bouillant rabbin, âgé de cinquante-six ans, est toujours armé. Politiquement très proche des courants les plus durs du Goush Emounim, le «Bloc de la foi», sa liste se nomme «Torah et Terre», programme «biblique» qui, dit-il, devrait lui permettre d'enlever *«au moins quatre sièges à la Knesset»*.

Injures et insultes

En fait, estime le professeur Claude Klein, constitutionnaliste, *«sauf improbable coup de théâtre, il serait très étonnant qu'une seule de ces listes plus ou moins folkloriques récolte un siège à la Knesset»*. Selon lui, même l'élection personnelle du rabbin Levinger, pourtant très populaire parmi les cent mille colons des territoires occupés, est loin d'être assurée. Même s'il parvient à prendre des voix aux partis d'extrême droite qui ont pignon sur rue (Tehiya, Tsomet, et Moledet, sept sièges à eux trois actuellement), il aura du mal à mordre sur l'électorat religieux. Après des semaines de tortueuses négociations, deux des autres partis religieux (les ultra-orthodoxes Agudat Israël et Degelhatora, six sièges à eux deux dans l'actuelle Knesset) sont en effet parvenus, *in extremis*, à se mettre d'accord pour présenter une liste commune.

La commission électorale doit vérifier que les programmes politiques des différentes listes ne sont pas en contradiction avec la Loi fondamentale du pays. Prôner la haine raciale ou remettre en cause le caractère juif et démocratique de l'Etat est formellement interdit. Pour le reste, chacun sera libre de dire et de médire tout son saoul. Bien que la campagne ne soit pas encore entrée dans sa période chaude – celle qui s'ouvrira avec les temps de parole réglementaires à la télévision nationale. – les insultes et les coups bas volent déjà de tous côtés. Des militants du Likoud, le parti nationaliste de M. Itzhak Shamir, actuellement au pouvoir, ont ainsi commencé dans les réunions électorales à distribuer divers gadgets et autocollants, présentant M. Itzhak Rabbin, leader des travaillistes et grand favori des sondages, comme un ivrogne invétéré. *«Le pays*, affirme un libelle signé d'un prétendu Comité national contre l'alcoolisme et imprimé à 50 000 exemplaires, *veut un premier ministre aux idées claires, pas un alcoolique.»*

PATRICE CLAUDE

□ **Vingt-quatre Palestiniens blessés par balles en Cisjordanie et à Gaza.** – Vingt-quatre Palestiniens ont été blessés mercredi 20 mai par des tirs de soldats et de membres des «unités spéciales» israéliennes, en Cisjordanie et à Gaza, selon des sources palestiniennes. Un porte-parole de l'armée a fait état de vingt et un Palestiniens blessés, dont un grièvement. Les Palestiniens avaient organisé des manifestations pour l'anniversaire de la tuerie de Rishon-le-Zion, près de Tel-Aviv, au cours de laquelle un Israélien avait ouvert le feu sur un groupe de Palestiniens, tuant sept d'entre eux et en blessant dix autres. – *(AFP.)*

ASIE

Thaïlande : l'intervention du roi Bhumibol

Suite de la première page

Des manifestants ont également quitté les barricades qu'ils avaient érigées, dans la matinée de mercredi, devant cette université de banlieue. L'intervention directe du roi a également encouragé la dispersion des groupes d'opposants encore présents aux abords du quartier des ministères, théâtre des affrontements les plus sanglants et sous occupation militaire.

Bref, quelle que soit la déception d'un bon nombre de gens, dont l'hostilité à l'égard du général Suchinda est profonde, le débat devrait quitter la rue pour reprendre dans l'enceinte du Parlement et dans les coulisses sous la surveillance des deux conseillers privés du roi, M. Sanya Thammasak et, surtout, le général Prem Tinsulanonda, premier ministre de 1980 à 1988, et dont le prestige demeure important.

Confusion et rumeurs

Après la sanglante répression de lundi et mardi, mercredi avait été la journée des plus folles rumeurs. On a dit que l'hôtel Royal, où l'armée avait tiré sur les manifestants mardi matin et brutalement arrêté plusieurs centaines de personnes, était en feu. Il n'en a rien été mais la confusion était compréhensible : des pneus brûlaient à proximité, dégageant d'impressionnantes colonnes de fumée noire.

Surtout, un peu partout en ville, les gens se persuadaient que des troupes hostiles au général Suchinda marchaient sur Bangkok, à telle enseigne qu'en fin d'après-midi certains conseillaient l'évacuation des rues. Rien ne confirmait, pourtant, sur le moment, ces spéculations. Mais il est vrai que la situation était particulièrement volatile. Devant des barrages de soldats l'arme au pied, des gens se sont regroupés toute la journée, parfois par centaines, pour brûler des pneus ou des voitures. Quelques coups de feu ont été tirés. Des actes de vandalisme ont eu lieu. Surtout, devant l'université Ramkhamhaeng, des barricades piégées s'étaient élevées sur une avenue très passante, bloquant la circulation.

A certains indices, pourtant, on pouvait sentir que de grandes manœuvres s'étaient amorcées en sous-main. L'émouvant appel au calme lancé de Paris, après consultation avec son père, par la très populaire princesse Sirindhorn, indiquait clairement que le Palais était entré dans la danse. En procédant de même de Séoul, où il se trouvait en visite officielle, le prince héritier Vajiralongkorn confirmait cette nouvelle donne. Le très respecté roi Bumiphol était donc intervenu.

Entretemps, la chaîne 9 de la télévision, qui est publique mais n'appartient pas à l'armée, avait changé de ton, rompant avec la version officielle des évènements reprise jusqu'alors par la radio-télévision d'État. Enfin, dans le courant de l'après-midi, le général Suchinda avait admis, devant des journalistes, que le bilan des victimes s'élevait à quarante morts et à 600 blessés, des chiffres probablement loin du compte mais qui tranchaient avec les bilans officiels avancés jusqu'alors.

Le roi a donc mis son immense prestige dans la balance en tançant publiquement, comme on le ferait avec deux mauvais garçons, le premier ministre et le général Chamlong. Il leur a dit de *« s'entraider »* au lieu de se quereller. Il a jugé que la Constitution actuelle était meilleure que la *« Constitution intérimaire »* précédente. Il les a renvoyés sur leur banc d'écoliers réapprendre leur leçon et refaire leur devoir. Bref, le roi a opté, publiquement du moins, pour la ligne du « ni vainqueur ni vaincu », afin d'éviter de nouvelles pertes de vies humaines et de rétablir le calme dans son royaume, au moment même où les villes de province devenaient à leur tour le *théâtre de manifestations antigouvernementales* de plus en plus importantes.

Les règles du jeu ont changé

Les règles du jeu ont changé. Le général Suchinda s'est engagé à appuyer des amendements constitutionnels qui l'obligeront, s'ils sont adoptés, soit à se soumettre à l'épreuve d'une élection partielle, soit à se démettre. Surtout, le crédit du premier ministre est sérieusement entamé. Malgré la dureté de la répression de ces derniers jours, dont on lui fait porter toute la responsabilité, il n'est pas parvenu à rétablir l'ordre. C'est le roi qui l'a fait.

L'impopularité du premier ministre crève les yeux, ce qui laisse penser que sa majorité à l'Assemblée, déjà bien mince, peut se défaire à tout moment. Et rien n'indique que les forces armées s'entendront longtemps pour appuyer un perdant dont, en outre, la présence à la tête du gouvernement est désormais une entrave au rétablissement de relations normales avec les principaux alliés du royaume.

Libre, le général Chamlong se retrouve, quant à lui, privé de sa principale arme, l'appel aux grands rassemblements qui ont tant secoué le pouvoir ces dernières semaines. Puisque le roi le demande, il doit poursuivre le combat au sein de l'Assemblée, dont il est membre, et non dans la rue. Après la sanglante répression de ce début de semaine, une telle solution ne peut que frustrer bon nombre de manifestants qui *constatent* que, pour *l'instant*, le général Suchinda reste en fonctions et que les députés vont débattre de réformes constitutionnelles. Ce n'est pas pour un tel résultat que beaucoup ont risqué leur vie. Les plaies sont encore béantes et la déception sensible dans les rangs de ceux qui, en fait, ont protesté contre l'arrogance du pouvoir militaire.

La crise est donc loin d'être entièrement résolue, car il ne s'agit plus d'un simple problème de réforme constitutionnelle mais d'une véritable crise de régime. *Les mouvements de* protestation ont bénéficié, cette fois-ci, du soutien d'une partie au moins des milieux d'affaires et de la fonction publique.

On ne peut donc en revenir à une solution négociée entre chefs de l'armée, anciens généraux reconvertis dans la politique et politiciens, sans tenir compte de l'ampleur du mouvement populaire. Le roi l'a d'ailleurs laissé entendre lorsqu'il a évoqué la possibilité d'une démission du général Suchinda avant ou après la modification de la Constitution par le Parlement. La crise ne trouvera véritablement son terme qu'avec la formation d'un nouveau cabinet, ce qui ne veut pas dire que l'opération sera, le moment venu, facile à réaliser.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Inde : la deuxième mort de Rajiv Gandhi

Suite de la première page

Cette mort brutale et les photos de son cadavre déchiqueté avaient traumatisé le pays. Mais, douze mois après l'attentat, très peu regrettent cet homme qui symbolisa un temps la transition vers la modernité pour une génération avide de changements.

L'étouffante étreinte des pharisiens du Congrès

« C'était un brave type, sincère mais faible et totalement inexpérimenté. » Telle est, dans le meilleur des cas, la remarque qui revient désormais dans les propos des Indiens, dont beaucoup furent pourtant conquis par la personnalité de l' « héritier » de la dynastie Nehru-Gandhi dans les premiers mois de son mandat. Après l'assassinat de sa mère, Indira, en 1984, le jeune Rajiv fut immédiatement propulsé au pouvoir. A l'issue des élections qui s'ensuivirent, son parti, le Congrès (I), remporta la plus spectaculaire de ses victoires en raflant l'écrasante majorité des sièges au Parlement.

« Rajiv aurait pu être la plus grande contribution à son pays et à un parti dédié jusqu'à son arrivée à un culte obsessionnel de la personnalité, remarque Dillip Bobb, l'éditorialiste du magazine *India Today; son désir de moderniser* [l'Inde] *tombait à point nommé. Mais, inévitablement, les pharisiens du parti l'ont étouffé dans leur étreinte. »* Voilà qui résume parfaitement l'humeur de ceux qui avaient tant espéré des promesses de cet ancien pilote que l'autocrate Indira avait forcé à entrer en politique quelques années plus tôt.

La pudeur oblige évidemment aujourd'hui à ne pas se réjouir en public de cette disparition. Pourtant, la fin de Rajiv ayant marqué du même coup celle d'une « dynastie » qui « régna » trop longtemps, les Indiens manquent rarement une occasion de se féliciter que la famille Nehru-Gandhi appartienne pour de bon à l'Histoire.

Même le Congrès, dont le destin paraissait encore, il y a un an, indissolublement lié à celui des Gandhi, a survécu sans grande difficulté à la mort du dernier de la lignée : compte tenu de la « culture » de cette formation, tout entière centrée autour du charisme de Jawaharlal Nehru, d'Indira puis de Rajiv, on pouvait pourtant craindre que le meurtre de ce dernier ne soit le coup de grâce pour un parti rongé par ses divisions et au sein duquel nulle personnalité ne semblait offrir de solution alternative viable.

« Certains responsables se sentent orphelins, mais le Congrès a récupéré rapidement », titrait le week-end dernier le *Sunday Times of India*, dont l'article consacré à l'anniversaire n'est ni plus ni moins qu'une liste des mérites de son successeur : M. Rao est certes le seul étranger à la « famille » à avoir vraiment réussi à s'imposer depuis l'indépendance à la tête du parti.

M. Rao entend officiellement poursuivre *« l'œuvre »* de son prédécesseur. Il serait, en effet, hors de propos de remettre en question les vues d'un Rajiv Gandhi, qui promettait d'emmener l'Inde sur les *« chemins du XXIe siècle »*. Mais les visages de Nehru, Indira et Rajiv sont autant de statues de commandeur dont l'aura finissante sert à la fois de caution et de repoussoir.

Les canons de Bofors

Car, tout en donnant l'impression de ne pas rompre trop brutalement avec le passé, il importe d'en finir avec le socialisme à la Nehru. Les réformes économiques d'une ampleur sans précédent – sur le papier en tout cas – que le gouvernement espère mener à bien en sont autant de preuves. De même, il s'agit de montrer que, sans Rajiv, pour moderniste qu'ait été l'ancien premier ministre, le Congrès reste non seulement le symbole des *« forces de progrès »*, mais parviendra à réussir là où le fils Gandhi a échoué.

Incapable de réformer son parti et de secouer la bureaucratie pour impulser des réformes économiques qui avaient soulevé tant d'espoirs, pris au piège du scandale de l'« affaire Bofors », ce marchand de canons suédois qui avait généreusement « arrosé » des proches du premier ministre – et peut-être Rajiv lui même, a affirmé récemment un quotidien de Stockholm, – Rajiv Gandhi avait connu l'amertume d'une humiliante défaite aux élections de 1989. Un an et demi plus tard, on le donnait pourtant grand favori du scrutin quand la mort l'a frappé.

Mercredi, à la veille du premier anniversaire de sa mort, une commission d'enquête a officiellement accusé les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) d'être les auteurs de l'attentat. Selon ce rapport, c'est en 1987 que le chef des « Tigres », Velupillai Prabhakaran, aurait décidé *« d'en finir avec Rajiv »*. C'était l'époque où ce dernier essayait de convaincre les indépendantistes de respecter des accords de paix signés entre l'Inde et Sri-Lanka pour mettre fin à la guerre civile entre Cinghalais et Tamouls.

Le chef des irréductibles de la guérilla risque cependant d'être jugé par contumace, M. Prabhakaran étant toujours retranché dans son fortin de Jaffna, dans le nord du Sri-Lanka. Douze des autres inculpés se sont suicidés ou ont été tués. Le reste des membres de la « conspiration » sont pour la plupart originaires du Tamil-Nadu, naguère le plus ardent défenseur de la cause tamoule.

Le fait que le président sri-lankais Premadasa paraisse aujourd'hui désireux de parvenir à une solution négociée avec l'ennemi tamoul risque fort peu de faciliter l'extradition de M. Prabhakaran, que les Indiens réclameront certainement bientôt à Colombo, estime la presse de New-Delhi. Dans un tel contexte, la publication de cette longue liste d'inculpés marque peut-être le début d'une très longue bataille juridique. Le vrai coupable n'est sans doute pas près d'être puni.

BRUNO PHILIP

EN BREF

□ **CHINE : *« sérieux avertissement »* à la correspondante du *Washington Post*.** – Mme Lena Sun, correspondante à Pékin du *Washington Post*, a reçu, mercredi 20 mai, des autorités chinoises *« un sérieux avertissement pour s'être livrée à des activités incompatibles avec son statut et pour avoir violé la loi chinoise »* (*le Monde* du 20 mai). La police avait perquisitionné son bureau le 17 mai et y avait, selon Pékin, découvert *« un grand nombre de documents secrets »*. Mme Sun ne devrait toutefois pas faire l'objet d'une mesure d'expulsion, estime-t-on de source diplomatique. – *(AFP.)*

□ **CÔTE D'IVOIRE : un dirigeant du parti au pouvoir demande la libération des opposants détenus.** – La libération des dirigeants de l'opposition emprisonnés est le seul moyen de résoudre la *« crise »*, qui a *« sérieusement ébranlé le processus démocratique »*, a déclaré, mercredi 20 mai, à Abidjan, un responsable du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, au pouvoir), M. Djeni Kobena, chef du courant rénovateur. Par ailleurs, un journaliste ivoirien, M. Serge Bilé, collaborateur occasionnel de FR 3, a été interpellé, vendredi dernier, sur plainte de la magistrature qui l'accuse d'avoir tenu des propos *« outrageants »* pour la justice, lors d'un débat à la télévision ivoirienne. – *(AFP.)*

□ **CUBA : le président Bush prêt à aider à la transition vers la démocratie.** – A l'occasion du 90e anniversaire de l'indépendance de Cuba, le président américain George Bush a adressé, mercredi 20 mai, un message au peuple cubain, l'assurant que son administration *« était prête à aider à la transition vers un Cuba libre et stable ». « La dictature Castro ne survivra pas à la vague de démocratie qui a balayé le monde »*, a-t-il prédit. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : un avocat condamné à douze ans de prison.** – Accusé de *« propagande anti-socialiste »*, Me Doan Thanh Liem, un avocat de cinquante-huit ans, a été condamné le 14 mai à douze ans d'emprisonnement par un tribunal d'Hô-Chi-Minh-Ville, rapporte le journal *Saigon Giai Phong*. Un autre Vietnamien, M. Nguyen Tri, a été condamné à huit ans de détention sous le même chef d'accusation. Me Liem avait été arrêté le 23 avril 1990 en même temps qu'un homme d'affaires américain pour lequel il travaillait et qui avait été expulsé quelques semaines plus tard pour *« espionnage »*. – *(AFP.)*

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les combats ont fait 2 225 morts en deux mois

Des « casques bleus » français ont été la cible de tirs de mortier, mercredi 20 mai, à Sarajevo, alors qu'ils tentaient de venir en aide à des civils musulmans retenus depuis mardi soir par des miliciens serbes. Deux véhicules de la Force de protection de l'ONU ont été atteints par des éclats, mais personne n'a été blessé, a précisé un porte-parole de la FORPRONU.

Les réfugiés musulmans – des femmes et des enfants qui tentaient de fuir les combats – ont été bloqués dans un quartier serbe de la périphérie de Sarajevo alors qu'ils étaient en route pour le port croate de Split (*le Monde* du 21 mai). Toutes les tentatives pour débloquer la situation étaient restées *vaines mercredi soir.* Selon un bilan fourni par les autorités bosniaques, les combats en Bosnie-Herzégovine ont fait 2 225 morts *et 7 660 blessés en deux mois. La* Communauté européenne a mis en place, depuis jeudi matin, un « pont routier » pour acheminer de l'aide humanitaire à environ 1,3 million de réfugiés ou de personnes déplacées dans l'ex-Yougoslavie.

Le gouvernement américain a suspendu mercredi les vols de la compagnie aérienne yougoslave JAT à destination et au départ des Etats-Unis. De son côté, le secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), M. Hamid Algabid, a demandé aux 46 pays membres de rappeler leurs ambassadeurs en poste à Belgrade pour *« accroître les pressions sur la Serbie »* à la suite de *« l'agression contre la Bosnie-Herzégovine perpétrée par des extrémistes serbes appuyés par des forces fédérales »* yougoslaves. – *(AFP, Reuter.)*

GÉORGIE

Plusieurs dizaines de tués dans l'attaque d'un convoi de réfugiés en Ossétie du Sud

Plusieurs dizaines de civils ont été tués, mercredi 20 mai en Ossétie du Sud, au nord-est de la Géorgie, dans l'attaque d'un convoi de réfugiés *ossètes qui se dirigeaient* en autobus vers la République voisine de l'Ossétie du Nord.

L'agence géorgienne Iprinda donne un bilan de cinquante-deux morts, tandis que *l'agence russe Itar-Tass affirme* que cette attaque, survenue près du village de Kekhvi, sur la route de Tskhinvali (capitale de l'Ossétie du Sud) à Djava, a fait trente et un morts.

Considérée comme un territoire historique par les Géorgiens, l'Ossétie du Sud, qui a proclamé son indépendance, réclame dans un premier temps son rattachement à la Fédération russe et, à terme, la fusion avec l'Ossétie du Nord.

Depuis le retour de M. Edouard Chevardnadze, l'ancien ministre des affaires étrangères de M. Mikhaïl Gorbatchev, dans son pays natal, les autorités géorgiennes tentent d'établir un dialogue avec les minorités hostiles à Tbilissi. M. Chevardnadze s'était rendu en Ossétie du Sud la semaine dernière.

Un cessez-le-feu, régulièrement violé depuis, avait été signé le 13 mai. – (AFP, Reuter.)

BULGARIE

M. Dimitrov a remanié son gouvernement

Cédant à la pression insistante du puissant syndicat anticommuniste Podkrépa, mais aussi des syndicats « indépendants », héritiers des mouvements ouvriers communistes, le premier ministre bulgare, M. Filip Dimitrov, a accepté de remanier son gouvernement. Ce cabinet, formé à l'issue de la victoire de l'Union des forces démocratiques (UFD) aux élections d'octobre dernier, est le premier gouvernement non communiste en Bulgarie depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Les syndicats, qui reprochent à M. Dimitrov sa politique économique et vont jusqu'à demander sa démission, ne devraient pas se satisfaire de la modification de l'équipe au pouvoir. Si quatre ministres ont été remplacés, le ministre des finances, M. Ivan Kostov, très critiqué par les syndicats, conserve son portefeuille. – *(AFP, Reuter.)*

□ ***ALLEMAGNE* : ratification du traité d'amitié avec la Tchécoslovaquie.** – Les députés du Bundestag ont ratifié, mercredi 20 mai, le traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage avec la Tchécoslovaquie, qui vise à tirer un trait définitif sur les séquelles de la deuxième guerre mondiale. Ce traité, controversé, avait été paraphé en octobre 1991, puis signé en février, par le chancelier allemand, M. Helmut Kohl, et le président de la République tchécoslovaque, M. Vaclav Havel. Le Bundestag a ratifié simultanément un traité analogue avec la Hongrie. – *(AFP.)*

UKRAINE

Le Parlement de Crimée revient sur sa déclaration d'indépendance

Le Parlement russe s'est réuni, à huis clos, jeudi 21 mai, pour débattre de la *« légalité »* de l'acte d'attribution de la Crimée à l'Ukraine par Nikita Khrouchtchev en 1954. Avant même de connaître les résultats de ces discussions, le président ukrainien, M. Leonid Kravtchouk, avait déclaré, mardi, que *« toute résolution du Parlement russe sur la Crimée n'aura pas de valeur juridique »*. Pour faire baisser la tension avec l'Ukraine, le Parlement de Crimée, quant à lui, est revenu sur sa déclaration d'indépendance proclamée le 5 mai dernier et a décidé de modifier la formulation de la question qui sera posée à la population lors du référendum sur l'indépendance prévu le 2 août prochain. – *(AFP, Reuter, AP.)*

EUROPE

Le conflit dans le Haut-Karabakh et au Nakhitchevan

La Turquie estime qu'une intervention militaire entamerait son crédit international

Pour la troisième journée consécutive, les forces arméniennes ont pilonné, mercredi 20 mai, la ville de Sadarak, dans l'enclave azérie du Nakhitchevan, située entre l'Arménie, la Turquie et l'Iran. Le président de l'enclave, M. Gueïdar Aliev, a téléphoné à son homologue arménien, M. Levon Ter-Petrossian, pour qu'il fasse cesser les bombardements. *« Il faut une trêve. Je vous demande de prendre des mesures. La situation à la frontière est très grave »*, a-t-il déclaré au dirigeant arménien, qu'il appelait en présence de journalistes depuis son bureau.

Lors d'une conférence de presse à Erevan, le président arménien a affirmé que son gouvernement n'avait rien à voir avec les combats en cours et a accusé la Turquie d'être un facteur de déstabilisation dans la région. Il a fait circuler un communiqué dans lequel l'Arménie s'engage à faire de sa frontière avec le Nakhitchevan *« une zone de sécurité et de stabilité »*.

Selon les Azéris, les Arméniens ont engagé dans les combats des chars appuyés par de l'artillerie. Une trentaine de morts et de blessés auraient été évacués de Sadarak dans la journée. La ligne de front n'a pas bougé depuis que les forces azéries ont repris quelques collines occupées lundi par les Arméniens, a-t-on ajouté de même source.

En Iran, la presse officielle dénonce une agression arménienne contre le Nakhitchevan et met en garde contre un risque d'extension du conflit. Le journal radical *Jomhuri Eslami* exhorte les pays islamiques à prendre *« des mesures pratiques pour stopper l'agression sauvage »* contre l'Azerbaïdjan.

ISTANBUL

de notre correspondante

Indignée par les récentes attaques arméniennes contre la ville de Latchine et contre la République autonome du Nakhitchevan, la Turquie, certes, proteste et menace. *« Nous voulons rappeler que l'Arménie suit la mauvaise voie et qu'elle porte la responsabilité des conséquences si elle ne modifie pas son attitude agressive »*, a ainsi déclaré, mercredi 20 mai, le porte-parole du gouvernement. Mais, le même jour, tempérant ses déclarations précédentes (*le Monde* du 21 mai), le premier ministre, M. Suleyman Demirel, a exclu, dans l'immédiat, une *« intervention militaire »* au Nakhitchevan. Dans un entretien au quotidien populaire *Sabbah*, il a estimé que, en cas d'une telle intervention, la Turquie *« ne pourrait pas se sortir de cette affaire avant vingt ans »*.

Offensives diplomatiques

M. Demirel a indiqué qu'une intervention turque *« pourrait dégénérer en un conflit chrétiens-musulmans »* et que *« personne ne pourrait prédire la durée éventuelle d'un tel conflit »*.

Alors que les combats se rapprochent dangereusement de ses frontières, la Turquie est toutefois forcée de se départir du rôle d'*« observateur intéressé »* qu'elle avait jusqu'ici maintenu, en dépit de son attachement sentimental pour les Azéris, qui sont comme elle musulmans et turcophones. La ville de Sadarak, cible des récents bombardements arméniens au Nakhitchevan, est située à moins de 20 kilomètres de la frontière turque. Le Nakhitchevan, République déclarée autonome en 1924, est une enclave azérie coincée entre l'Arménie, l'Iran et la Turquie, à laquelle elle est reliée par un pont.

Si l'opposition, une partie de l'opinion publique et même le président de la République réclament une intervention armée, le gouvernement s'en tient pour l'instant aux offensives diplomatiques. La Turquie a ainsi demandé à la France et aux Etats-Unis d'user de leur influence auprès des Arméniens pour faire cesser les combats, et la question sera également soulevée par M. Demirel lors de sa visite à Moscou le 25 mai.

Le gouvernement est conscient qu'une intervention militaire pourrait avoir des conséquences désastreuses pour la Turquie. Le maréchal Yevgeny Chapochnikov, commandant de l'armée de la Communauté des Etats indépendants, a déclaré qu'une intervention extérieure risquerait *« d'entraîner le monde dans une troisième guerre mondiale »*. De plus, une telle opération pourrait faire basculer dans le camp d'Erevan une opinion publique mondiale qui penche déjà, selon Ankara, en faveur de l'Arménie.

« Le désir de la Turquie d'agir avec la communauté internationale ne devrait pas être interprété comme un signe de faiblesse », a déclaré le ministre des affaires étrangères, M. Hikmet Cetin. Après avoir démontré, durant la guerre du Golfe, qu'elle était un partenaire fiable, la Turquie n'a pas l'intention de se laisser entraîner si facilement dans un conflit qui réduirait à néant tous ses progrès diplomatiques sur la scène internationale.

« Paradoxalement, la capacité qu'elle démontre à résister à la provocation accroît le poids de la Turquie au sein de la communauté internationale », explique un diplomate européen. Pour difficile qu'elle soit, cette crise fournira peut-être à Ankara l'occasion de confirmer que la Turquie *a atteint* sa maturité politique.

NICOLE POPE

MOLDAVIE : poursuite des combats meurtriers

Les responsables de Chisinau dénoncent « l'agression russe »

La tension s'est accrue, mercredi 20 mai, entre Chisinau (ex-Kichinev) et Moscou, alors que les combats meurtriers entre les forces moldaves et les séparatistes russophones de l'est de la Moldavie se sont poursuivis. Le président moldave a demandé à M. Boris Eltsine *« de faire cesser immédiatement l'agression de la Russie contre la Moldavie »*, dénonçant une « intervention directe » de la XIV[e] armée russe, basée dans la zone russophone.

BUCAREST

de notre correspondant

A en croire les autorités de Chisinau, la Russie aurait agressé militairement la Moldavie. Mercredi 20 mai, le président moldave, M. Mircea Snegur, a déclaré : *« Mardi 19 mai à 18 heures, la XIV[e] armée* (basée dans la zone russophone de l'est de la Moldavie) *a commencé à prêter ouvertement soutien aux forces séparatistes »* russophones, sans que *« personne n'ait ouvert le feu »* sur elle. Les affrontements *« se transforment (...) sous nos yeux en conflit armé international »*, a écrit le président moldave dans un télégramme à M. Boris Eltsine, lui demandant de *« faire cesser immédiatement l'agression de la Russie contre la Moldavie »*. Le président moldave s'est aussi adressé au maréchal Chapochnikov, commandant des forces de la CEI, pour exiger *« le retrait immédiat »* du régiment de parachutistes de la CEI basé à Chisinau, la seule unité de la XIV[e] armée établie sur la rive ouest du Dniestr à ne pas être passée sous juridiction moldave.

Risques de guerre ou menaces pour l'environnement ?

Selon le maréchal Chapochnikov, la XIV[e] armée serait restée neutre dans le conflit qui oppose les Moldaves aux russophones de l'Est, qui craignent une réunification avec la Roumanie. Le maréchal n'a cependant pas exclu que du matériel de cette armée ait été saisi – *« avec la complicité de certains officiers »* – par les forces russophones. Le ministère des affaires étrangères de la Russie s'est inquiété, non des agissements de l'armée, mais *« des risques écologiques »* en raison de l'aggravation des combats près du barrage hydroélectrique de Dubossary. Bref, on se trouvait entre un début de *« conflit international »* (selon Chisinau) et un péril pour l'environnement (selon Moscou).

Le commandant de la XIV[e] armée, le général Netkatchev, a fourni, mercredi, une version des faits assez limpide. *Le 19 mai*, a-t-il dit en substance, dix chars et vingt blindés de la XIV[e] armée ont quitté leur garnison de Tiraspol, « capitale » de la « République » des russophones, pour aller à Doubossary, lieu des combats, défendre leurs compagnons d'armes, qui auraient été bombardés, selon le « Conseil militaire » des officiers de cette armée. Mais, a conclu le général, *« tout le matériel militaire »* de la colonne a été saisi par la garde des russophones et envoyé sur le front.

La question de savoir si ces chars et ces blindés, qui ont bombardé les positions moldaves, sont commandés par des hommes de la XIV[e] armée est, aussi, assez académique. Les forces russophones sont, en effet, composées de beaucoup d'anciens militaires ou de réservistes de la XIV[e] armée, aidés par des officiers évoluant *« en dehors de leurs heures de service »*. La Russie peut donc toujours affirmer qu'aucune unité de son armée n'est engagée, légalement, dans le conflit. Et la Moldavie peut répliquer, avec la même bonne foi, que cette armée participe, dans les faits, aux combats.

Ce regain de tension risque de compromettre la fragile tentative de conciliation engagée sous l'égide des ministres des affaires étrangères d'Ukraine, de Russie, de Moldavie et de Roumanie.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Budapest dénonce le traité sur la construction du barrage de Gabcikovo

Nouvelle épreuve de force entre la Hongrie et la Tchécoslovaquie

BUDAPEST

de notre correspondant

Après de nombreuses hésitations, le gouvernement de centre-droit de Budapest a franchi, mardi 19 mai, un pas décisif dans l'épreuve de force qui l'oppose à Prague depuis plusieurs années, en dénonçant unilatéralement le traité hungaro-tchécoslovaque de 1977 sur la construction d'un double barrage hydroélectrique sur le Danube. Cette mesure doit prendre effet à partir du 25 mai. Elle a été unanimement approuvée par les députés, qui ont longuement applaudi M. Ferenc Madl, le ministre chargé du dossier.

Le contentieux sur le barrage de Gabcikovo (Slovaquie)-Nagymaros (Hongrie) empoisonne les relations entre Budapest, Bratislava et Prague depuis les changements démocratiques dans ces deux pays (*le Monde* des 24 mai 1989 et 8 novembre 1991). Les autorités tchécoslovaques affirment que l'ouvrage, achevé à 90 %, constitue une source d'approvisionnement énergétique indispensable depuis la fin des livraisons à bas prix de l'ex-URSS, et elles soulignent qu'il est nécessaire de rentabiliser un investissement qui a déjà coûté entre 500 millions et 1 milliard de dollars. Les Hongrois, qui ont annulé les travaux sur le site de Nagymaros, en 1989, brandissent, eux, la menace d'une catastrophe écologique et dénoncent le détournement du cours du Danube qui constitue une violation de la frontière entre les deux pays.

Soucieux de se distinguer des autres anciens régimes socialistes, la Hongrie et la Tchécoslovaquie tentent de résoudre leur différend par la négociation depuis deux ans. La controverse sur le barrage est d'ailleurs perçue comme un test diplomatique : il s'agissait de démontrer que les problèmes épineux hérités de l'ère communiste peuvent être réglés par la concertation et non l'affrontement.

Or les deux pays campent désormais sur des positions rigides. La situation est aujourd'hui plus que jamais dans l'impasse et l'affaire prend une tournure ouvertement politique. Dans l'immédiat, on semble attendre les résultats des prochaines élections en Tchécoslovaquie. Le score des formations nationalistes en Slovaquie sera sûrement un facteur déterminant dans l'issue du contentieux.

YVES-MICHEL RIOLS

DIPLOMATIE

Le débat sur les accords de Maastricht et le sommet franco-allemand

En Grande-Bretagne, M. Major et Mme Thatcher s'opposent sur les conséquences du traité

Le premier ministre britannique, M. John Major, et son prédécesseur, Mme Thatcher, ont développé une analyse opposée au sujet de Maastricht, mercredi 20 mai, à l'occasion du débat parlementaire sur la ratification du traité européen.

LONDRES

de notre correspondant

Mme Margaret Thatcher a beau avoir quitté la Chambre des communes pour celle des Lords, cela ne suffit pas à mettre son successeur à l'abri de ses interventions courroucées. A défaut d'utiliser la tribune un peu somnolente de la deuxième Chambre du *Parlement* de Westminster, l'ancien premier ministre n'est pas en peine pour faire entendre sa voix de Cassandre sur les questions européennes.

Après avoir lancé un cri d'alarme, le mois dernier, dans les colonnes de *Newsweek*, puis, il y a quelques jours, à La Haye, à l'occasion d'un colloque d'hommes d'affaires, c'est par un article publié par le journal *The European* qu'elle a choisi de s'exprimer mercredi, au moment où M. Major tentait, à la Chambre des communes, de convaincre une poignée d'«euro-sceptiques» du Parti conservateur de ne pas écouter son prédécesseur.

Pour M. Major, Maastricht est un succès en ce sens que le traité marque, pour la Communauté, *«un changement de direction important et vital»* : *«Pour la première fois,* a-t-il expliqué, *nous avons commencé à inverser cette tendance centralisatrice»* (des institutions européennes), laquelle, selon lui, était une conséquence du traité de Rome, et non de celui de Maastricht.

La contradiction avec l'analyse de Mme Thatcher est on ne peut plus claire : le traité, assure-t-elle, *«transfère des pouvoirs colossaux des gouvernements parlementaires à une bureaucratie centrale»*. Cette déclaration de l'ancien premier ministre, comme les précédentes, est manifestement destinée à encourager ses partisans, regroupés au sein de l'aile droite du Parti conservateur. Ceux-ci, les «euro-sceptiques», sont à peine plus d'une vingtaine, ce qui est peu et beaucoup à la fois.

Dans le débat actuel de ratification (qui devait s'achever jeudi soir), ils ne présentent pas une réelle menace pour M. Major, bien que le premier ministre ne dispose que d'une majorité de 21 voix aux Communes. Même s'ils sont rejoints par un groupe de dissidents du Parti travailliste – par exemple pour exiger l'organisation d'un référendum sur le traité européen – cette alliance conjoncturelle n'est pas de nature à mettre en danger le gouvernement, puisque le Labour a décidé de s'abstenir lors du vote final et que les démocrates-libéraux, compte tenu de leur engagement en faveur de l'Europe, approuveront le texte. Mais à plus long terme, cette rébellion peut constituer un foyer permanent d'opposition au sein du parti majoritaire.

LAURENT ZECCHINI

Paris et Bonn protestent de leur fidélité à l'OTAN

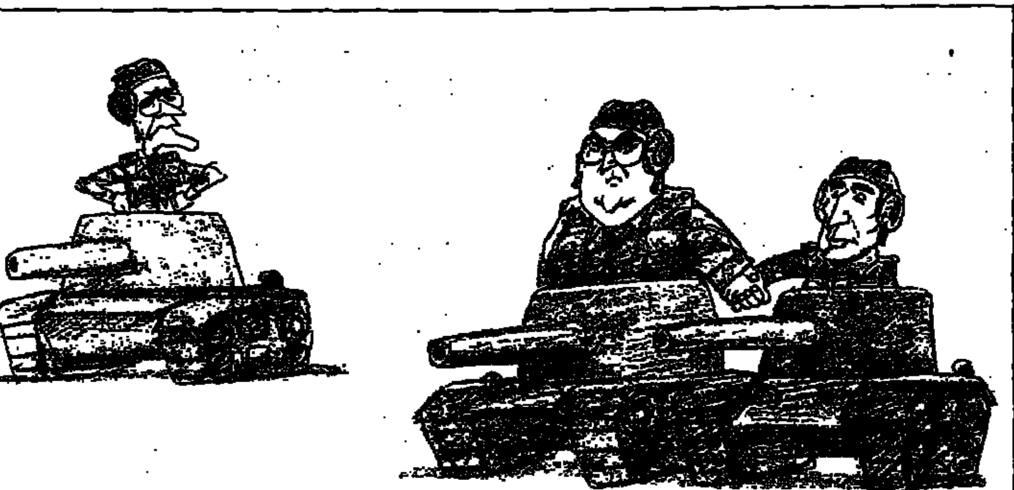
Suite de la première page

C'est au niveau du commandement que doit se faire l'intégration, les unités relevant du futur corps d'armée pouvant à la limite être stationnées où elles veulent pourvu qu'elles soient rapidement mobilisables.

Sur le plan politique surtout, le signal est autrement plus fort : ce qui n'est encore qu'ébauché en termes de principes dans le traité de Maastricht parce que cela touche au cœur des souverainetés nationales – la défense commune – trouve ici sa première traduction concrète, avant même que ne soit ratifié ce traité. La France et l'Allemagne, une fois encore, ouvrent la voie par cette initiative dont la vocation, soulignent-elles, est européenne et pour laquelle d'autres pays (la Belgique, l'Espagne, le Luxembourg) ont déjà manifesté leur intérêt.

La France saute le pas, par rapport à la philosophie d'indépendance qui inspire depuis toujours sa politique de défense, en plaçant pour la première fois un élément significatif de son dispositif militaire sous commandement multinational (pour l'instant binational). De son côté, l'Allemagne, qui avait pu affecter à la modeste brigade quelques effectifs de forces territoriales ne dépendant que d'elle, doit cette fois puiser une division dans les troupes de la Bundeswehr assignées à l'OTAN.

La question des rapports entre les Européens et l'OTAN est ainsi posée dans le réel (l'émoi des Américains face à ce projet en témoigne) et plus seulement comme un sujet d'école : il va falloir négocier un certain nombre



d'arrangements. Ce sera le début d'une redéfinition des rôles. Français et Allemands ont beau répéter à satiété que leur initiative ne fait pas concurrence à l'Alliance atlantique, qu'elle lui est complémentaire et qu'elle la sert, ils auront du mal à convaincre les Américains qu'ils ne perdent rien dans l'affaire.

A ce stade, le projet, comme le note un diplomate français, n'est pas de proportion à *«casser la baraque OTAN»*. Mais il pose une série de questions politiques cruciales, qu'ont rencontrées les négociateurs de l'accord franco-allemand, en particulier au moment de définir les missions qui seront confiées au futur corps d'armée.

La première de ces missions, c'est ce qu'on appelle la participation à la défense commune, c'est-à-dire la contribution à la tâche essentielle de l'OTAN, dont le traité fondateur prévoit que les Etats membres se portent mutuellement assistance en cas d'agression contre l'un d'entre eux. Les responsables de l'OTAN peuvent-ils admettre, comme le leur disent dirigeants français et allemands, que le projet, de ce point de vue, ne leur retire rien, au contraire, alors que la division allemande destinée au futur corps était jusqu'ici placée sous leur seul commandement ? Cette division, font valoir les auteurs du projet, reste assignée à l'OTAN, mais elle l'est aussi, et *«prioritairement»*, au corps d'armée commun. Elle a une double affectation.

Concrètement, en cas d'agression, les responsables du corps franco-allemand décident en principe de se mettre au service de l'Alliance, mais le corps agit en propre *«sous commandement opérationnel»* de l'OTAN, c'est-à-dire en vertu d'accords à passer entre les deux entités et qui restent à négocier. De tels accords existent déjà entre les forces françaises et l'OTAN, ils sont à réviser. Dans l'hypothèse un peu théorique où la France déciderait de ne pas agir, la division allemande se retrouverait dans son cadre habituel de l'OTAN. Il s'agit, fait valoir un des auteurs français du projet, d'un changement *«purement bureaucratique»* qui ne retranche rien à la défense atlantique, *«qui ne change pas la nature des relations entre la France et l'Alliance, ni entre l'Allemagne et l'Alliance, mais en modifie certaines modalités»*.

A la veille du sommet de La Rochelle, on s'efforçait dans les milieux bonnois de rassurer une nouvelle fois les Américains en insistant sur le fait qu'il ne s'agissait en aucun cas d'un affaiblissement de l'OTAN. On soulignait que la présence des troupes américaines en Europe continuait à être indispensable, qu'elle faisait partie de la culture de défense de l'Europe et qu'il fallait au contraire voir comme un renforcement de l'organisation alliée la décision de la France de participer dans le futur corps d'armée à des missions *sous l'égide de l'OTAN*, qui peuvent être l'occasion de consolider la cohésion entre les troupes françaises et l'Alliance.

Le maintien de la paix

La deuxième mission assignée au corps franco-allemand porte sur les opérations de rétablissement et de maintien de la paix. Là encore, on souligne à Bonn que la création de ce corps ne signifie pas que l'on retire à l'OTAN des troupes allemandes pour les employer sous un autre drapeau, mais seulement que ces troupes pourront être le cas échéant employées à des opérations dans lesquelles l'Alliance atlantique ne voudrait pas s'engager. Là encore si, à l'inverse – et c'est aussi assez théorique, – les Allemands décidaient de participer à une opération sous l'égide de l'OTAN et la France pas, les premiers retrouveraient leur autonomie.

Le texte qui doit être présenté à La Rochelle reste volontairement flou sur ce deuxième type de missions. Dans l'esprit des actuels responsables allemands, les éventuels engagements du corps devraient respecter les principes de la Charte des Nations unies, mais n'exigeraient pas au préalable, comme le souhaitait l'ex-ministre des affaires étrangères, M. Genscher, un parrainage par l'organisation mondiale. Les nations européennes participant à l'euro-corps doivent être maîtresses de leur décision, estime-t-on, dans le respect de leur *Constitution*.

M. Genscher, qui estimait que la CSCE devait se voir attribuer le statut d'organisation régionale des Nations unies, penchait apparamment pour soumettre l'utilisation du corps d'armée européen, et partant la future défense européenne, à une sorte de mandat de l'organisation de coopération paneuropéenne. Les chrétiens-démocrates sont d'avantage partisans de mettre peu à peu sur pied une réelle identité de défense de la Communauté européenne.

Tout cela va demander du temps à se concrétiser, en premier lieu parce que la Constitution allemande ne permet pas pour l'instant à des éléments de la Bundeswehr d'intervenir hors des frontières, sauf dans le cadre de l'OTAN. Les missions de maintien de la paix prévues pour le corps d'armée supposent donc une révision de la Constitution, qui ne jouit pas pour l'heure d'un consensus en Allemagne.

Le début d'une entreprise progressive

Actuellement, on en est tout juste à envisager la participation de soldats allemands comme «casques bleus» à des missions d'interposition sous l'égide de l'ONU. Mais les actuels dirigeants ne désespèrent pas, à mesure de l'évolution des discussions sur la défense européenne, de convaincre l'opinion publique et le Parti social-démocrate de la nécessité d'assumer davantage ses responsabilités internationales, notamment dans le cadre européen. On mise sur le temps, à Paris comme à Bonn, en soulignant que la mise en place du nouveau corps d'armée peut s'étaler sur trois ans.

Le décor dans lequel s'inscrit l'entreprise n'est pas immuable : l'OTAN est elle-même en train de se chercher de nouvelles fonctions, et la Communauté européenne est en pleine évolution. Tout dépendra à terme, peut-on imaginer, du développement de l'union européenne et de la capacité des Européens à élaborer une politique étrangère et de sécurité commune.

Parmi le type de situations où pourrait se poser le problème de l'engagement de ce corps, on pense tout naturellement à la crise yougoslave, dans laquelle l'OTAN ne peut interférer et où la restauration de la paix intéresse davantage les nations européennes voisines que la communauté internationale dans son ensemble. On reconnaît à Bonn qu'en dehors du problème de la Constitution allemande, qui aurait aujourd'hui empêché Bonn d'envoyer des troupes, un engagement militaire était difficilement envisageable compte tenu des divergences politiques entre Européens.

On convient aussi à Paris que, en l'état actuel des choses, l'Europe n'a pas la légitimité nécessaire pour intervenir hors mandat de l'ONU, sauf pour des opérations de maintien de la paix n'impliquant qu'un très minime engagement militaire ou pour des opérations humanitaires (la troisième des missions assignées au corps d'armée). *«On n'en est encore qu'au point de départ»*, soulignait mercredi le porte-parole de l'Elysée, M. Musitelli.

HENRI DE BRESSON et CLAIRE TRÉAN

□ **M. Mitterrand invité à se rendre en Israël.** – M. François Mitterrand a été invité à se rendre en Israël par le président israélien, M. Haïm Herzog, a-t-on appris de source diplomatique israélienne. L'invitation est contenue dans une lettre qui a été remise mercredi 20 mai à M. Mitterrand par le nouvel ambassadeur d'Israël en France, M. Yehuda Lancry, lors de la présentation de ses lettres de créance.

POINT DE VUE

La Pologne face aux mutations de la Communauté européenne

par Krzysztof Skubiszewski

DEPUIS la fin de la seconde guerre mondiale, les Polonais ont été passionnés par l'idée de l'unité européenne. Leur pays ayant été incorporé de force dans une entité politique, économique et militaire sous une lourde domination soviétique, ils regardaient avec admiration et *envie la création volontaire* à l'ouest du continent d'un groupement de nations destiné à mettre fin aux conflits stériles et ruineux et à permettre aux pays membres d'affronter ensemble les tâches et les risques de l'avenir. Ils admiraient toujours le caractère non hégémonique de la Communauté européenne et se réjouissaient de ce que le succès de celle-ci défie les dogmes marxistes-léninistes sur les contradictions divisant les pays de l'Ouest.

La propagande communiste annonçant à répétition la désagrégation inévitable et imminente de la *Communauté, les Polonais* notaient avec une profonde satisfaction son dynamisme et son passage vers les formes de plus en plus avancées de l'intégration *politique et économique. Ils appréciaient* que par le seul fait de son existence la Communauté exerce une profonde influence corrosive sur le mouvement communiste *mondial et sur le bloc soviétique*. En effet, la création, le maintien et les avances de la Communauté ont occasionné des fissures dans le monolithe communiste. Des controverses théoriques très intenses à son sujet ont opposé les partis et les Etats communistes, pour ne rappeler que la polémique entre le parti italien et le soviétique, ou celle entre l'URSS et la Chine.

Depuis longtemps, les Polonais percevaient la Communauté comme le cadre idéal dans lequel peut trouver une solution juste, raisonnable et permanente ce qu'il convient d'appeler « le problème allemand ». La naissance des institutions *communes et d'un système* de décision collective laissait entrevoir la possibilité de donner aux Allemands des chances de développement à la mesure de *leurs traditions et de leurs* moyens, sans risque pour les nations voisines.

La Communauté apparaissait toujours aux Polonais comme un agrégat plurinational à vocation pacifique dans lequel l'unité politique *et économique ne présente* aucun danger pour l'identité de ses composantes, mais constitue plutôt une chance pour l'affermissement et le rayonnement de celle-ci.

Garantir la pérennité de la démocratie

C'est dire que les Polonais, comme leurs voisins du Sud, *rêvaient pendant les trois dernières* décennies de la possibilité de faire un jour partie de la Communauté. La première condition de la réalisation de ce rêve a déjà été accomplie : l'affranchissement de l'hégémonie soviétique et le recouvrement de la démocratie et de la liberté. Ensuite, la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie ont signé des accords d'association avec la Communauté et ont entrouvert ainsi la possibilité d'en devenir membres à part entière, quand nombre de conditions éco*nomiques et juridiques seront remplies*. Pour cette raison, les trois pays sont portés à faire entendre leur voix dans le débat actuel sur l'élargissement de la Communauté.

En se rapprochant de celle-ci, la Pologne ne cherche pas seulement des avantages matériels. Comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal, elle souhaite se prémunir contre tout risque d'un retour du totalitarisme et garantir la pérennité de la *démocratie récemment retrouvée*. Elle cherche également une place définitive et stable en Europe. Profondément consciente de son affinité culturelle avec l'Occident européen – *le Pape n'est-il pas polonais ?* – elle veut s'amarrer définitivement au groupe de nations auquel l'associent tant de liens historiques, culturels et humains.

Cela dit, nul besoin d'ajouter que *l'actuel débat sur l'approfondissement* de la Communauté, c'est-à-dire sur le traité de Maastricht, intéresse les Polonais de la manière la plus vive. Evidemment, *n'étant pas membres du club des* Douze, les Polonais savent qu'il serait inconvenant de leur part de vouloir s'immiscer dans les discussions au sujet de la forme future *de la Communauté. Mais ils sentent* que le traité de Maastricht représente une étape nouvelle et importante de la consolidation de la Communauté. Or – contraire*ment à certaines affirmations* – c'est précisément ce qu'ils appellent de leurs vœux. La dilution, l'affaiblissement ou l'immobilisation de la Communauté ne répondent pas à leurs besoins vitaux. S'ils souhaitent entrer dans la Communauté, ce n'est pas pour faire partie d'un « marché commun » ou d'une zone de libre-échange, *pour ne pas dire d'une* nouvelle Société des Nations. Ils veulent appartenir un jour à une solide union politique et économique.

Privés de leur Etat à la fin du dix-huitième siècle, exposés tout *au long du siècle suivant* à un effort brutal et systématique de germanisation et de russification, ayant à faire face au danger d'anéantissement entrepris d'un commun accord par l'Allemagne d'Hitler et l'Union soviétique de Staline, *ils sont sortis de ces* épreuves affermis dans leur identité et avec le sentiment de représenter quelque chose d'unique dans la famille des nations européennes. Ainsi, ils ne comprennent pas comment les adversaires *du traité de Maastricht* peuvent présenter celui-ci comme un danger pour le fait national. Jusqu'à présent, la Communauté n'a pas nui aux nations qui la composent, mais a plutôt contribué à leur épanouissement et à leur rayonnement. Rien n'indique qu'il en serait autrement après l'affermissement de la Communauté suite à la ratifi*cation du traité*.

Certes, celui-ci est très com*plexe et pas facile à lire, même* pour un juriste comme l'auteur de ces lignes. Mais le traité de Rome ne l'est-il pas ? Les actes constitutifs de la Communauté sont les résultats de compromis qui ne représentent jamais des solutions *simples et parfaites mais*, le plus souvent, moins mauvaises que toutes les autres. Faut-il ajouter que ces actes complexes reflètent tout simplement l'extraordinaire *complexité de l'Europe*, dérangeante mais combien précieuse ?

Il ne manque pas de voix, animées par la sympathie pour les pays de l'Europe centrale, invoquant l'intérêt et l'avenir de ces pays pour prévenir la ratification *du traité de Maastricht. Qu'il me* soit permis de dire qu'elles ne saisissent pas tout à fait bien les problèmes de la Pologne et des deux autres pays de la constella*tion de Visehrad. Dans le passé, la* Communauté a constitué notre espoir et nous a rendu un service magistral en contribuant à l'érosion des monolithes communiste *et soviétique. A l'avenir,* elle peut devenir pour nous le havre du progrès économique, de la démocratie et de la sécurité. Pour qu'il en soit ainsi, elle doit progresser vers les formes de plus en plus avancées d'union. Maastricht nous paraît *servir cet objectif*.

Jusqu'à présent, le progrès *quantitatif de la Communauté a été* accompagné d'un progrès qualitatif. L'élargissement vers les pays du nord et du sud de l'Europe allait de pair avec l'approfondissement de la Communauté. Nous ne doutons pas qu'il en aille de même *quand, dans quelques années*, les pays du triangle de Visehrad deviendront membres à part entière de la Communauté. Ils apporteront à celle-ci leur expérience, leur richesse culturelle et leur foi inébranlable dans l'Europe *qui doit s'unir économiquement* et politiquement pour préserver sa richesse la plus grande et la plus fertile, à savoir ses différences nationales.

► **Krzysztof Skubiszewski est ministre polonais des affaires étrangères.**

□ **Le président sud-africain M. De Klerk attendu à Moscou début juin.** – Le président Frederik De Klerk est attendu, les 1er et 2 juin, à Moscou, a annoncé, mercredi 20 mai, le ministère russe des affaires étrangères. Cette visite officielle avait dû être reportée, en décembre dernier, en raison de l'éclatement de l'Union soviétique, a-t-on rappelé. – *(Reuter.)*

□ **Entretien du roi Hassan II avec le président du Haut-Comité d'Etat algérien, M. Boudiaf.** – Le président du Haut Comité d'Etat (HCE) algérien, M. Mohamed Boudiaf, qui effectue une visite privée au Maroc, a été reçu mercredi 20 mai, à Rabat, par le roi Hassan II. Il s'agit du premier déplacement à l'étranger de M. Boudiaf depuis son accession au pouvoir en janvier dernier. Après l'indépendance de l'Algérie, il s'était exilé au Maroc, où il a vécu jusqu'à sa nomination à la tête du HCE. Ses enfants vivent encore à Kénitra, à 40 kilomètres au nord de Rabat. – *(AFP.)*

POINT / LA QUESTION KURDE

Autonomie ou indépendance en Irak ?

Depuis qu'en 1920, sur les ruines de l'empire ottoman, la communauté internationale leur avait fait la promesse de la création d'un Etat indépendant – promesse annulée trois ans plus tard – les Kurdes ne cessent de rêver à l'autodétermination et de lutter pour obtenir, au moins, l'autonomie. Notamment en Turquie, où ils sont près de douze millions, et dans le nord de l'Irak (quatre millions environ).

Après de longues années de rébellion et de répression sanglantes, entrecoupées de multiples épisodes de vaines négociations, après – surtout – l'échec de leur soulèvement qui, l'an dernier, à la fin de la guerre du Golfe, a provoqué un exode massif, les Kurdes irakiens ont décidé une nouvelle fois de forcer le destin en organisant eux-mêmes des élections. Le scrutin du 19 mai signifie en soi la déclaration unilatérale d'une véritable autonomie que le régime du président Saddam Hussein, même affaibli, refuse toujours de leur accorder, malgré de récents pourparlers à ce sujet. Mais cette autonomie confine en réalité à une quasi-indépendance que les pays voisins refusent : elle risque en effet de passer pour un précédent aux yeux de leur propre minorité kurde, et les alliés occidentaux – qui protègent actuellement le « Kurdistan libéré » – ne sont pas prêts à l'admettre, ne voulant pas consacrer l'éclatement de l'Irak, pour des raisons d'équilibre régional.

Des lendemains très incertains

ERBIL

de notre envoyée spéciale

«Ici, toute la rue était réservée à la police secrète. En face, c'était la sécurité, et, derrière, ces centaines d'hectares de bonne terre agricole, étaient terrain militaire interdit.» Tout est détruit, incendié. Viana, ingénieur civil en chômage forcé, est fière qu'Erbil, sa ville, affiche ainsi le résultat de ses *«vingt et une Glorieuses»* (1) contre *«l'occupant irakien»*. Certes, *«la ville aux quatre dieux»*, en langue assyrienne, n'a pas, sur ce point, l'exclusivité de pareils souvenirs du soulèvement : dans toutes les villes *«libérées»* du Kurdistan, Souleymanieh, Dohouk, Zakho, les anciennes et innombrables installations de l'armée ou de la police ne sont plus que ruines... comme des milliers de villages kurdes, détruits au fil des années, par le régime du président Saddam Hussein.

Pour les trois millions de Kurdes irakiens qui vivent aujourd'hui dans la partie «libérée», soit environ 80 % des 74 000 km² revendiqués par le mouvement kurde (2), l'hypothèse d'un retour quelconque de l'administration irakienne est d'autant plus inimaginable que, sous la haine du président Saddam Hussein, se dissimule aussi une certaine méfiance vis-à-vis des Arabes. Certes, tous les Kurdes ont leurs *«bons amis arabes»*, mais il ne faut pas creuser beaucoup pour que les critiques ou rancœurs surgissent 8 les Arabes les leur rendant bien –, et il est difficile, par exemple, d'intéresser un Kurde à la tragédie que vivent, au cœur de l'Irak, les chiites. Beaucoup refusent de s'exprimer en arabe et même d'appliquer l'heure d'été en vigueur dans le reste du pays.

La balle dans le camp occidental

L'opposition irakienne, dont les représentants ont été invités à assister aux élections kurdes, en a bien conscience et n'hésite pas à dire que la démarche kurde est unilatérale. Les leaders kurdes insistent pour souligner l'exemple de leur expérience démocratique, qu'ils souhaiteraient voir reprise par d'autres, mais en oubliant de préciser que celle-ci n'est possible avant tout que parce qu'ils bénéficient de la protection occidentale.

Dans ces conditions, l'autonomie, prônée au nom du réalisme par le chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), M. Massoud Barzani, paraît un but quasi impossible car, en admettant même que Bagdad cède sur les revendications kurdes – concernant Kirkouk, par exemple, – cela impliquerait de toute façon un certain retour de l'autorité centrale. De même le leader de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), M. Jalal Talabani, ne conçoit-il une fédération que dans le cadre d'un Etat démocratique, ce qui sous-entend la chute du dictateur irakien. Dans les deux cas de figure, la balle est donc, pour les Kurdes, dans le camp de l'Occident. L'immense majorité de la population est d'ailleurs convaincue que les alliés resteront au Kurdistan jusqu'au renversement du président irakien.

«Pour eux, nous sommes le Bon Dieu, affirme un officier allié. *Ils comptent complètement sur nous, pour tout.»* Impossible aujourd'hui de parler avec un Kurde, sans qu'il interroge : *«Que pensez-vous de nos élections ?»* L'arrière-pensée est claire et signifie concrètement : «Allez-vous nous reconnaître et nous assurer nos droits ?» En ce sens, le réveil risque d'être amer, car il est bien évident par exemple que lever l'embargo international sur le seul Kurdistan signifierait que celui-ci ne fait plus partie de l'Irak, un pas qu'aucun des «grands» n'est prêt à franchir, sans parler des pays voisins, Turquie et Iran en particulier.

Livrés à eux-mêmes

En attendant, donc, un avenir meilleur pour l'Irak, les Kurdes veulent surtout aujourd'hui pouvoir organiser au minimum leur vie quotidienne, totalement perturbée depuis le retrait en octobre de l'administration irakienne. En effet, parallèlement à l'isolement d'une partie du Kurdistan derrière une ligne de front allant du sud de Souleymanieh au sud de Zakho, le gouvernement de Bagdad a brusquement cessé de payer les salaires des fonctionnaires et a mis fin au système de rationnement, qui contribue pour beaucoup en Irak à atténuer les effets de l'embargo international pour l'alimentation. La partie «libérée» du Kurdistan s'est donc trouvée livrée à elle-même, c'est-à-dire sous la responsabilité du Front uni, coalition de huit partis formée en 1988.

«Les premiers mois ont été très durs, confie Ziyad, un avocat de Souleymanieh, *car l'insécurité était totale. Personne n'osait sortir, à la fois par peur des peshmergas* [combattants kurdes], *déployés en masse dans les villes et sur les routes, et aussi en raison de l'instabilité politique». «Depuis,* affirme-t-il, *cela s'est amélioré».* Les pechmergas, dont le nombre oscillerait entre 150 000 et 200 000, perçoivent un salaire depuis deux mois. Les élections ouvrent une nouvelle perspective politique et le Front tente, tant bien que mal, de verser leurs salaires aux fontionnaires. *«Sur quatre mois, je n'en ai touché qu'un seul»,* affirme toutefois Hadi, directeur d'école, tandis que sa femme, ingénieur, attend toujours son salaire de mai.

Si l'embargo de l'ONU n'empêche pas le Kurdistan de disposer de tous les aliments nécessaires, venant de Turquie ou d'Iran, c'est l'argent qui manque. Outre la suppression du rationnement, l'embargo imposé par Bagdad se fait surtout sentir pour le fuel, l'essence et le gaz, les quantités livrées aujourd'hui ne représentant à peu près que 10 % de ce qu'elles étaient avant. Alors, l'essence se vend, grâce à la contrebande, à cinquante fois le prix irakien, et la bonbonne de gaz, achetée moins de 1 dinar à Mossoul, en vaut 16 à Erbil (le salaire moyen en Irak est de 250 dinars par mois).

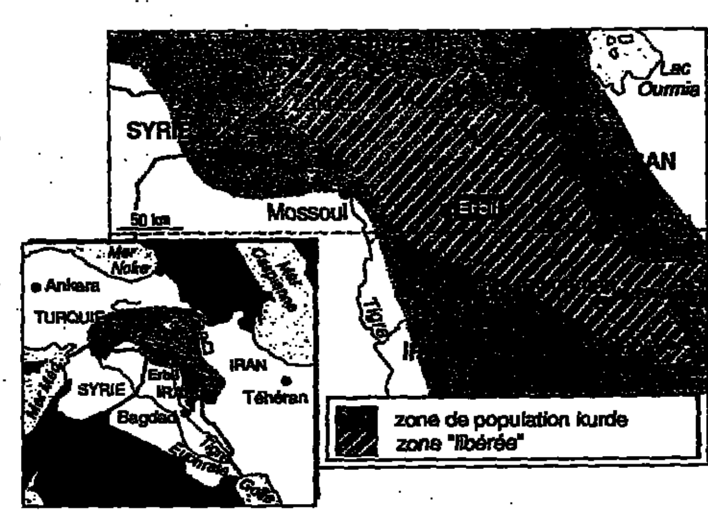
Tout reste à faire

Sur les 1 500 000 Kurdes jetés sur les routes de l'exode par la répression du soulèvement populaire de mars 1990, la quasi-totalité est toutefois rentrée, et seuls restent en Iran environ 15 000 personnes et à Silopi (Turquie), 4 500 Assyriens, qui attendent des visas pour l'exil. Le Kurdistan connaît d'ailleurs depuis un an un double mouvement de réfugiés ; celui, général, causé par la répression du soulèvement, s'ajoutant à celui des réfugiés dans leur propre pays, c'est-à-dire les milliers de Kurdes déplacés après la destruction de leurs villages, en 1975, 1983 et 1988. En tout, plus de quatre mille localités, qui abritaient plus d'un million d'habitants.

Entreprise depuis un an avec l'aide du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) et des organisations non gouvernementales, la reconstruction des villages détruits progresse cependant petit à petit. Selon le HCR, 60 000 maisons ont été reconstruites dans tout le Kurdistan. Dans le seul district de Souleymanieh, 713 villages sur les 1 867 détruits ont été plus ou moins réhabilités, et 32 767 familles sont assistées dans le cadre de ce programme. Tout le long des routes du Kurdistan, des pancartes annoncent les travaux entrepris par les Kurdes, qui reçoivent pour cela les matériaux nécessaires. En réalité, tout est à faire, de la simple réparation, à la reconstruction des écoles, cliniques, des systèmes d'adduction d'eau et d'irrigation, en passant par la distribution des semences et de l'engrais pour tous ces paysans trop longtemps privés de leurs terres, aujourd'hui en friche.

Exaltante pour tous les Kurdes d'Irak, la première expérience démocratique à laquelle ils viennent de se livrer risque cependant de connaître des lendemains bien difficiles. Les Kurdes attendent de leurs nouvelles institutions des « miracles », c'est-à-dire de voir, d'une part, tous leurs problèmes matériels résolus et, d'autre part, leur liberté maintenue, qui dépendra encore longtemps du soutien que voudront bien, ou non, leur accorder les Occidentaux. Sans parler des problèmes internes qui pourraient surgir entre leurs deux grands dirigeants, MM. Massoud Barzani et Jalal Talabani.

FRANÇOISE CHIPAUX



(1) Référence aux journées révolutionnaires de 1830 en France, les «Trois Glorieuses».

(2) Au total, les Kurdes d'Irak sont environ quatre millions.

Le parapluie de la force multinationale

Le rideau est tombé sur les premières élections libres du Kurdistan irakien, désormais doté d'un «Parlement», mais la question est plus que jamais posée de la pérennité de la paix retrouvée dans le nord de l'Irak. Le principal garant de cette paix demeure la force multinationale basée à Incirlik, en Turquie, et dont le mandat vient à expiration à la fin du mois de juin.

Cette force aérienne dissuasive, basée à quelque 750 km de la frontière avec l'Irak dans le cadre de l'opération *«Provide Comfort»*, a en effet pour mission de protéger les populations en faisant peser sur l'Irak la menace d'une intervention en cas de nouvelles exactions contre les Kurdes. Ses effectifs s'élèvent au total à 70 chasseurs-bombardiers et avions de reconnaissance, dont 45 américains. La France y participe avec 8 Mirage F-1, et un C-135 ravitailleur, la Grande-Bretagne avec 8 Jaguar et la Turquie avec 8 Phantom F 16.

Parallèlement à cette force multinationale, 445 «gardes bleus» des Nations unies chargés de la distribution de l'aide alimentaire, sont autorisés à patrouiller dans le sud et le nord du territoire irakien, en vertu d'un accord conclu en octobre 1991 entre l'Irak et le prince Sadrudine Agha Khan.

L'inquiétude de la Turquie

ISTANBUL

de notre correspondante

Jusqu'à ces derniers jours, les autorités turques affichaient publiquement *une attitude plutôt désinvolte* à l'égard des élections au Kurdistan irakien. *«Les dirigeants kurdes irakiens nous ont assurés que ces élections avaient uniquement pour but de remplir le vide administratif. Nous sommes convaincus qu'il ne s'agit pas d'un pas vers l'indépendance»*, déclarait récemment le ministre des affaires étrangères, M. Hikmet Cetin.

Mais la décision du Parti national turcoman, qui représente les citoyens irakiens d'origine turque vivant au nord du pays, de ne pas participer au scrutin, ainsi que la terminologie utilisée par le Front du Kurdistan – qui parle d'élire une «Assemblée nationale» – ont finalement poussé la Turquie à exprimer ouvertement ses inquiétudes. Selon le ministère des affaires étrangères, le nouveau Parlement kurde s'est vu définir des pouvoirs, tels que celui de «légiférer» ou de «ratifier des accords», qui vont au-delà de l'autonomie négociée en 1974 entre les Kurdes et Bagdad.

La Turquie, qui lutte depuis 1984 contre les séparatistes de sa propre minorité kurde – un conflit qui a déjà fait plus de 3 500 victimes, – est catégoriquement opposée à un processus pouvant conduire à la création d'un Etat kurde dans le nord de l'Irak, craignant que les Kurdes de Turquie (environ 12 millions, soit un cinquième de la population globale) ne se prévalent de ce «mauvais» exemple. Le fait que les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, bien que favorables à l'autonomie des Kurdes irakiens, se soient également prononcés en faveur du maintien de l'intégrité territoriale de l'Irak, ne suffit pas à rassurer les autorités turques.

Afin d'éviter une répétition des événements tragiques du printemps 1991, lorsque près d'un demi-million de réfugiés kurdes irakiens étaient arrivés à ses frontières, la Turquie a dû faire une concession importante, en acceptant la présence sur son territoire des avions américains, britanniques et français, chargés d'assurer la protection de la population kurde irakienne.

Le gouvernement a déjà laissé entendre que le mandat de cette force multinationale, qui arrive à échéance à la fin du mois de juin, serait renouvelé. Mais de nombreux parlementaires turcs soupçonnent les alliés d'encourager implicitement les Kurdes à s'organiser de façon indépendante et la question fait l'objet de débats animés au sein de l'Assemblée, où la décision finale sera prise prochainement.

Les infiltrations du PKK

L'absence, en Irak, d'un pouvoir suffisamment fort pour contrôler la zone frontière demeure une des préoccupations principales de la Turquie. Les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui combattent en Turquie en ont profité pour établir dans cette région plusieurs bases, dont l'importance risque d'être renforcée après leur récente expulsion de la vallée libanaise de la Békaa, sous contrôle syrien, où était situé leur camp d'entraînement principal. Ces nouvelles bases ont été récemment la cible de plusieurs raids de l'aviation turque.

Les Kurdes irakiens, déjà bien occupés à défendre leur territoire contre les troupes de M. Saddam Hussein, n'ont pas les moyens d'empêcher l'infiltration des séparatistes kurdes de Turquie, même s'ils partagent, dans une certaine mesure, l'aversion des Turcs pour l'idéologie marxiste-léniniste et les méthodes terroristes du PKK.

NICOLE POPE

Soixante-dix ans d'espoir, de rébellion et de répression

1920

Août : A la suite de la première guerre mondiale et du démembrement de l'Empire ottoman, le traité de Sèvres préconise la création d'un Etat kurde.

1923

24 juillet : Le traité de Lausanne annule le traité de Sèvres et consacre la domination des quatre puissances sur le Kurdistan : la Turquie, l'Iran, la Grande-Bretagne (pour l'Irak) et la France (pour la Syrie).

1937

8 juillet : La Turquie, l'Irak, l'Iran et l'Afghanistan concluent le traité de Saadabad visant à coordonner la lutte contre la subversion, en particulier l'irrédentisme kurde.

1946

22 janvier : En Iran, Qazi Mohamed proclame à Mehabad la naissance de la première République kurde autonome. Son armée est placée sous l'autorité de Mustapha Barzani. Téhéran reprend le contrôle de la situation en décembre.

1955

21 novembre : Le pacte de Bagdad entre la Turquie, l'Iran et l'Irak sous l'égide de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis prévoit la répression coordonnée des révoltes qui viendraient à éclater sur le territoire de l'un de ces Etats.

1958

27 juillet : En Irak, la nouvelle Constitution républicaine, promulguée par le général Kassem, reconnaît que *« les droits nationaux des Kurdes sont garantis au sein de l'entité irakienne »*. L'Irak dénonce le pacte de Bagdad.

1962

Août : La rébellion kurde contrôle pratiquement toute la bande montagneuse qui sépare l'Irak de l'Iran.

1963

Février : Après un coup d'Etat militaire en Irak, les Kurdes acceptent un cessez-le-feu.

10 juin : Après quatre mois de trêve, reprise de la lutte contre les Kurdes.

1964

10 février : Un accord de cessez-le-feu est conclu avec les maquisards kurdes sur la base d'une nouvelle reconnaissance des « droits nationaux kurdes ».

1965

28 février : Rupture de l'accord de 1964. Les combats reprennent dans le Nord.

1966

29 juin : M. Abdel Rahman Bazzaz, chef du gouvernement irakien, rend public un plan en vue de régler le problème kurde sur la base du droit à l'autonomie.

1968

3 août : Le nouveau régime baasiste s'engage à appliquer le plan de 1966. Une amnistie générale est décrétée.

23 septembre : Une Constitution provisoire passe sous silence le droit à l'autonomie des Kurdes. Les opérations militaires reprennent aussitôt après.

1970

11 mars : Accord de cessez-le-feu. Reconnaissance de l'existence d'une nation kurde et de son droit à l'autonomie. Une loi d'« autonomie » devra être publiée dans un délai de quatre ans.

1974

8 février : Bagdad publie un projet de loi d'autonomie du Kurdistan qui prévoit une Assemblée élue aux pouvoirs limités et exclut notamment Kirkouk. Le 11 mars, le général Barzani rejette ce projet. Quinze jours plus tard la guerre reprend.

1975

19 mars : Bagdad rejette une offre de négociations des rebelles kurdes. La résistance s'effondre le 2 avril, les réfugiés affluent en Turquie et en Iran.

1984

17 octobre : Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, annonce que son gouvernement a conclu avec Bagdad un accord pour une *« action coordonnée »* contre les rebelles kurdes.

1988

22 mars : L'aviation irakienne bombarde à l'arme chimique six villages du Kurdistan dans la région d'Halabja (5 000 morts et autant de blessés). Mission d'enquête de l'ONU.

1989

25 avril : Irak. M. Massoud Barzani, fils du général, dénonce le projet de « dékurdisation » du nord du pays. Avant cette date 125 000 Kurdes irakiens ont été priés de quitter le nord du Kurdistan.

1990

15 mai : Irak. Profitant de l'amnistie décrétée par M. Saddam Hussein, de nombreux Kurdes réfugiés en Turquie depuis 1988 commencent à rentrer chez eux.

20 septembre : Une délégation kurde irakienne est reçue officiellement à Paris. Le secrétaire général du PPK, M. Sami Abdulrahman, déclare au *Monde* que Bagdad poursuit sa politique de la terre brûlée au Kurdistan.

1991

5 mars : Après la fin de la guerre du Golfe, l'opposition kurde affirme avoir donné le signal de la rébellion dans le nord du pays. Elle annonce la prise de Souleymaniyeh et de Gharanieh.

22 mars : M. Massoud Barzani, chef du PDK, affirme que *« 95 % du Kurdistan irakien est libéré »* et appelle l'opposition à revenir en Irak pour former *« un gouvernement provisoire »*.

28 mars : Bagdad annonce la reconquête de l'important centre pétrolier de Kirkouk, puis, le 31, de Dohouk et d'Irbil. La ville de Zakho est reprise le 1er avril. Fuyant la répression, des milliers de Kurdes se refugient en Turquie et en Iran.

5 avril : A l'initiative de la France, le Conseil de sécurité vote la résolution 688, exigeant la fin de la répression contre les Kurdes et demandant à Bagdad de faciliter l'acheminement d'une aide humanitaire.

7 avril : Washington et Ankara suggèrent la création, en Irak, de zones de sécurité placées sous le contrôle de l'ONU. Les Douze en approuvent l'idée le 8.

12 avril : Les Etats-Unis décident de réaliser une *« grande opération d'aide »* aux réfugiés massés près de la frontière turque, dans le nord de l'Irak. Début du largage de vivres.

16 avril : La Maison Blanche se rallie à la proposition européenne de créer des camps en Irak et à l'envoi de troupes supplémentaires. Acceptation de Bagdad pour l'installation de centres d'accueil de l'ONU sur son sol.

18 avril : Conclusion entre les rebelles et le gouvernement de Bagdad d'un cessez-le-feu *« provisoire »*.

24 avril : Les chefs rebelles kurdes et les autorités de Bagdad parviennent à un « accord de principe » sur le statut du Kurdistan irakien.

29 avril : Débat sur les Kurdes au Conseil de sécurité. Les alliés demandent l'envoi sur place d'une force de police de l'ONU pour remplacer leurs 9 000 soldats. Refus de Bagdad.

18 mai : M. Massoud Barzani annonce un accord de principe entre l'opposition kurde et Bagdad.

20 juin : Pour assurer la protection des kurdes, les alliés souhaitent installer une force d'intervention à la frontière, du côté turc. Le gouvernement d'Ankara fait savoir que cette demande est « à l'étude ».

15 juillet : Les troupes terrestres alliées quittent le Kurdistan irakien. Mais les alliés maintiendront des patrouilles aériennes.

19 juillet : Combats entre l'armée et les rebelles kurdes qui contrôlent la ville de Souleymanieh. Au cours des mois suivants des pourparlers ont lieu à Bagdad sur le principe de l'autonomie, mais ils resteront sans suite.

POLITIQUE

Le débat sur la révision constitutionnelle au Palais du Luxembourg

Les sénateurs souhaitent des garanties supplémentaires sur la citoyenneté européenne

La commission des lois du Sénat a procédé, mercredi 20 mai, à l'audition de MM. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, Michel Vauzelle, garde des sceaux, et Mme Elizabeth Guigou, ministre chargé des affaires européennes. Les questions ont porté, pour l'essentiel, sur le droit de vote et sur l'éligibilité des ressortissants de la Communauté. Mais, sur ce point, les groupes composant l'UDF ne semblent pas vouloir céder à l'offensive menée par M. Charles Pasqua, président du groupe RPR.

Lorsque Mme Guigou, prise sous le feu roulant des questions des sénateurs, a lâché : *«Pourquoi pas?»*, la commission des lois du Sénat ne bouda pas son plaisir. Les sénateurs, notamment ceux de l'opposition, venaient d'arracher le geste qu'ils attendaient d'un ministre, à savoir l'engagement que la loi organique relative au droit de vote et à l'éligibilité aux élections municipales des ressortissants communautaires *«devra être votée dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat»*.

L'essentiel des préoccupations des sénateurs sur la révision constitutionnelle, préalable à la ratification du traité de Maastricht, tourne en effet autour de ce *«verrou»*, selon le mot de M. Etienne Dailly (Rass. dém., Seine-et-Marne), qu'ils souhaiteraient insérer dans la procédure. *«Votre précision est lourde de conséquences»*, a commenté M. Jacques Larché (Rép. et ind., Seine-et-Marne) à l'adresse de Mme Guigou. M. Dailly, lui, a fait observer que ce souci des sénateurs n'avait pas *«recueilli le même écho sympathique»* chez M. Dumas, entendu un peu plus tôt. Soucieuse de ne pas se faire piéger par son *«pourquoi pas?»*, Mme Guigou s'est empressée d'ajouter que les sénateurs pourraient effectivement se voir reconnaître un droit de veto *«dès lors que la loi organique concerne l'élection du Sénat»*. Venant à son secours, M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, territoire de Belfort), a relevé qu' *«il était inutile d'inscrire cette précision dans le projet de loi constitutionnelle, car l'article 46 de la Constitution le prévoit déjà»*. Son *«Pourquoi pas?»* n'empêche donc pas Mme Guigou de dire : *«Si nous tenons à ce que le Sénat puisse faire valoir ses droits, nous pensons que la rédaction actuelle est bonne.»*

Parallèlement à ces travaux de la commission des lois, les tractations politiques vont bon train, notamment chez les «européens» du Palais du Luxembourg. Le bureau politique de l'UDF a ainsi réitéré, mercredi 20 mai, son souhait de voir la majorité sénatoriale se prononcer en faveur du projet gouvernemental après y avoir apporté les *«améliorations et garanties nécessaires»*, en particulier sur le droit de vote des ressortissants de la Communauté. Ce bureau politique a été suivi d'une rencontre entre M. Valéry Giscard d'Estaing et les trois présidents des groupes sénatoriaux composant l'UDF : MM. Ernest Cartigny (Rass. dém.), Daniel Hoeffel (Un. centr.) et Marcel Lucotte (Rép. et ind.). Selon l'un des participants, l'entretien s'est déroulé *«dans une atmosphère très rassérénée»*. M. Giscard d'Estaing a prouvé à tous, selon un autre, qu'il ne s'était pas *«laissé démonté»* par les récentes accusations du RPR. Sur le fond, chacun est convenu que, *si le gouvernement faisait les efforts qu'on attend de lui, il n'y avait pas de raison que les mêmes causes ne provoquent pas les mêmes effets»*. Quant à la stratégie, l'attitude à adopter au Sénat, notamment vis-à-vis de M. Charles Pasqua, candidat «virtuel» à la succession de M. Alain Poher à la présidence a servi de cadre à la discussion. M. Giscard d'Estaing y est sensible : *«On sentait cela à l'arrière-plan de son raisonnement*, attestait un autre participant, *mais d'une façon toujours inexprimée.»*

En définitive, chacun a aisément admis qu'il importait de ne pas se laisser impressionner par l'activité déployée par le président du groupe RPR du Sénat. En marge de ces concertations internes à l'UDF, les représentants du groupe centriste ont poursuivi leurs entretiens avec le gouvernement. Un dîner a notamment réuni, mardi 19 mai, autour de M. Roland Dumas, MM. Daniel Hoeffel, Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, et Louis Jung, ancien président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ainsi que M. Bernard Bosson, député et secrétaire général du CDS.

FRÉDÉRIC BOBIN et DANIEL CARTON

Droit de vote : la volonté du traité

Le traité de Maastricht oblige-t-il à accorder le droit de vote et l'éligibilité aux citoyens des onze autres Etats de l'Union européenne lors des élections municipales françaises? Pour tout lecteur attentif du texte, la réponse est positive.

L'article 8 B dispose en effet : *«Tout citoyen de l'Union résidant dans un Etat membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et l'éligibilité aux élections municipales dans l'Etat membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet Etat. Ce droit sera exercé sous réserve des modalités à arrêter avant le 31 décembre 1994 par le conseil, statuant à l'unanimité sur proposition de la Commission et après consultation du Parlement européen; ces modalités peuvent prévoir des dispositions dérogatoires lorsque des problèmes spécifiques à un Etat membre le justifient.»*

La première phrase pose donc un principe, sans prévoir de possibilité d'exception. La seconde explique les conditions de mise en œuvre de ce principe de portée générale ; c'est à ce niveau, et à ce niveau seulement, que des dérogations aux modalités d'application sont envisagées. La France ne peut donc plus demander à ne pas appliquer le principe. Elle peut demander, en revanche, des conditions particulières d'application.

Th. B.

A l'Assemblée nationale

Le statut des assistantes maternelles est approuvé presque unanimement

Dans les tribunes du public de l'Assemblée nationale, au moment du vote, un peu tard dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 mai, elles étaient encore une dizaine à suivre, avec patience, l'élaboration de leur futur statut. Il y a peu, on les appelait encore des nourrices, comme jadis. Il y a quinze ans, elles devenaient des *«assistantes maternelles»*. Le projet de loi, présenté par le secrétaire d'Etat à la famille, M. Cathala, veut désormais – d'un vilain mot d'aujourd'hui – «professionnaliser» les nounous.

Le monde change. On évalue à près de cent cinquante mille le nombre d'enfants en bas âge, actuellement gardés par des gardiennes non agréées. C'est souvent pratique, faute de mieux; c'est aussi, parfois, incertain. Les familles veulent désormais un maximum de garanties, et les intéressées réclament elles-mêmes, selon le rapporteur du projet pour la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. Robert Le Foll (PS), *«une reconnaissance professionnelle»*, une formation et l'aide de médecins, de psychologues.

Le projet du gouvernement, adopté le 28 avril dernier, sous réserve de modifications, par le Sénat, concerne donc principalement l'agrément de l'assistante, qu'il tend à raccourcir et à simplifier, la formation de l'intéressée, sa rémunération et son statut. Qu'il s'agisse d'un travail permanent ou intermittent, d'une garde de jour ou de quelques heures seulement, effectué pour le compte d'une association ou d'une collectivité territoriale, ce statut devrait être harmonisé.

Lors de son examen au Sénat, le texte du gouvernement avait principalement inquiété sur un point : son coût pour les départements, évalué à près de 400 millions de francs par la seconde Assemblée et à quelque 250 millions seulement par le rapporteur socialiste de l'Assemblée nationale. Encore, le ministre a-t-il fait remarquer qu'un gros tiers des départements accordent déjà des rémunérations voisines du minimum imposé par la future loi. Hormis le groupe communiste, qui, par la voix de Mme Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis), a une nouvelle fois rapproché le texte de celui du traité de Maastricht – alors même que celui-ci n'a pas encore été adopté, – l'ensemble des députés a finalement voté le texte du gouvernement, Mme Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire) jugeant, par exemple, que celui-ci peut *«favoriser l'épanouissement de l'enfant et des personnes qui l'accueillent»*.

J.-L. S.

La réunion du comité central du PCF

MM. Fiterman et Herzog opposent leurs projets européens à la campagne anti-Maastricht de M. Marchais

Les débats du comité central du PCF consacrés à la question européenne, mercredi 20 mai, ont vu les contestataires franchir un nouveau degré dans l'expression de leurs divergences avec la direction du parti. Bousculant les usages, M. Charles Fiterman a donné une conférence de presse, dans l'après-midi, pour rendre public le texte qu'il avait tenté, en vain, le matin, d'opposer à la discussion du rapport exposé au nom du bureau politique par M. Francis Wurtz. M. Philippe Herzog, usant d'une autre stratégie, a pris au mot l'état-major du parti, qui affiche sa volonté d'ouverture, en soumettant au comité central plusieurs propositions précises, sans espoir. Les «refondateurs» proches de M. Fiterman, M. Herzog et ses amis ainsi que les dissidents regroupés derrière M. Marcel Rigout au sein de l'ADS (Alternative démocratie socialisme) ont décidé de se concerter le samedi 23 mai à Paris. Le mouvement «Refondations» qui milite, comme eux, et avec leur participation, pour l'essor d'une «entente démocratique nouvelle», tiendra de nouvelles assises nationales les 19 et 20 juin dans la capitale.

Le Parti communiste français n'est vraiment plus ce qu'il était. La partie d'échecs que se livrent depuis trois ans M. Georges Marchais, dans le rôle du roi menacé, et M. Charles Fiterman, dans le rôle du cavalier «refondateur», s'est enrichie, mercredi 20 mai, d'une passe d'armes inédite dont l'originalité tend à démontrer le caractère irrépressible de la vague de contestation interne née en 1989 et *amplifiée par les* vents venus de l'Est.

Le secrétaire général du PCF et ses fidèles, maîtres du terrain, avaient décidé d'apparaître conciliants avec leurs contestaires qui leur réclamaient depuis longtemps un débat sur le traité de Maastricht et ses conséquences. Au nom du bureau politique, M. Francis Wurtz, en charge des affaires internationales, avait préparé, pour ce comité central des 20 et 21 mai, un rapport qui ne modifiait en rien, sur le fond, l'argumentation à partir de laquelle M. Marchais avait opposé, le 11 avril, un *«non résolu»* à ce traité mais ce texte prenait soin de répondre longuement aux critiques formulées par les partisans d'une approche plus constructive de la question européenne et visait surtout à mettre en évidence la bonne volonté de l'état-major du parti à leur égard.

M. Marchais avait toutefois balisé cet exercice puisqu'il avait jugé, dès le 27 avril, que ces minoritaires étaient *«déconnectés de l'expérience militante des communistes.»*

M. Fiterman a donc biaisé pour éviter de tomber dans le panneau. Il a commencé par rééditer la manœuvre de contournement qu'il avait déployée, en septembre 1990, à la veille du 27e congrès, quand il avait revendiqué, sans succès, le droit de soumettre au vote du comité central son propre contre-projet en concurrence avec le projet de résolution de la direction du parti. Avant même que M. Wurtz ait entamé la lecture *de son rapport*, le chef de file des «refondateurs» fit savoir qu'il tenait un texte à la disposition du «parlement» du parti et qu'il en demandait la diffusion immédiate afin de nourrir la discussion. Dans ce document, M. Fiterman réaffirmait que le traité de Maastricht *«n'est pas acceptable»* mais que *«s'en tenir à son refus pur et simple serait un formidable cadeau à ses promoteurs»* et qu'il fallait *«donc le repousser et le remettre sur le champ en chantier»* afin d' *«ouvrir les voies de la construction d'une autre Europe»*. Et il avançait sept *«pistes de travail»* précisant la *«démarche confédérale»* à suivre pour aboutir à *«de véritables Etats-Unis d'Europe»*. Tout cela constituait un véritable contre-projet faisant fi du travail de M. Wurtz et revenait à demander à la direction du parti de se déjuger.

Comme M. Fiterman avait téléphoné à M. Marchais pour l'informer de son initiative la riposte fut immédiate. Au nom de l'état-major du parti c'est Mme Gisèle Moreau qui rétorqua à l'ancien ministre d'Etat que *«le respect des règles de fonctionnement»* du comité central et le *«simple bon sens»* interdisaient d'accéder à sa demande. Elle ajouta, bien entendu, que si M. Fiterman souhaitait modifier l'ordre du jour, parler plus longuement que les autres intervenants, faire voter sur des propositions, participer à la commission chargée d'élaborer la résolution finale, le comité central serait tout ouï. C'est alors que M. Fiterman, qui avait prévu cette contre-offensive, innova, en poursuivant la discussion... à l'extérieur du comité central, sous la forme d'une conférence de presse convoquée, mercredi après-midi, loin du siège du parti, dans un hôtel de la Porte de La Villette.

Une tactique différente

En compagnie de MM. Guy Hermier, Jack Ralite et Jean-Michel Catala, il y manifesta une liberté de ton rompant avec le rituel de la langue de bois pour dénoncer *«les enfantillages»* de la direction du parti, *«les guerres de religion qui n'ont plus d'objet»*, pour regretter, en trouvant cela *«affligeant»*, que son parti continue de *«s'auto-censurer»* : *«Cela montre les limites des changements dont on parle et du renouvellement qu'on revendique»*, soupira-t-il tandis que que M. Hermier réduisait le rapport de M. Wurtz et les objections de Mme Moreau à *«de la bouillie pour les chats»* ...

Pendant ce temps, devant le comité central, le chef de file des économistes du PCF, M. Philippe Herzog, soulignait, lui aussi, que l'approbation du rapport de M. Wurtz reviendrait à *«cautionner un immobilisme de fait par une apparence d'ouverture»* mais il recourait à une tactique différente. Il avait décidé, pour sa part, de prendre au mot la direction du parti, qui venait de proclamer, par la voix de son rapporteur, que le moment était venu *«d'une grande initiative politique pour l'Europe»*. Se moulant dans les normes liturgiques, il soumit donc au comité central trois propositions visant à inclure la renégociation du traité de Maastricht *«dans la perspective d'une Union européenne»* et à contraindre les tenants de la ligne majoritaire à se déterminer sur des objectifs qu'ils avaient, jusque là, refusé de prendre en considération. *«La bataille commune pour de nouvelles règles du jeu, pour une maîtrise sociale du marché, est une obligation si l'on veut que des forces de coopération sans domination parviennent à refouler les forces de la guerre économique. C'est urgent. Au point où en sont les forces de gauche*, souligna notamment M. Herzog, *les gens seront broyés faute d'un mouvement à la hauteur des enjeux. Ce mouvement doit être porteur d'une forte ambition politique pour l'Europe. Comment sans cela faire reculer les forces conjuguées des Etats-Unis, du Japon, des groupes financiers capitalistes? Maastricht n'est pas acceptable, c'est une fuite en avant vers des tensions et problèmes graves. Raison de plus pour mobiliser sur des objectifs alternatifs très forts et motivants...»*

Jeudi matin, M. Herzog attendait toujours une réponse à son défi...

ALAIN ROLLAT

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, NON À L'EUROPE!
PESSIN

□ **M. Devedjian (RPR) affirme que M. Chirac votera la révision constitutionnelle.** – M. Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, a affirmé mercredi 20 mai, au «Grand débat» de Radio-Shalom, que le RPR *«ne peut que dire oui»* à l'occasion d'un référendum sur Maastricht. Le maire d'Antony estime que prôner l'abstention *«serait une catastrophe»* pour la formation gaulliste. *«Nous serons une cinquantaine de députés, dont M. Jacques Chirac, à voter la révision constitutionnelle»*, a-t-il assuré.

POLITIQUE

Les prémices d'un rapprochement

M. Brice Lalonde et M. Antoine Waechter ont discuté de leurs programmes

Les dirigeants des Verts, autour de M. Antoine Waechter, et de Génération Ecologie, autour de M. Brice Lalonde, se sont rencontrés, mercredi 20 mai, à Paris, pour discuter de la préparation des élections législatives de mars 1993, cette première réunion ayant été consacrée principalement à leurs programmes.

Les écologistes sont de grands enfants. Réclamée depuis plus d'un mois par M. Lalonde, voire ardemment souhaitée depuis bientôt un an par celui qui était alors ministre de l'environnement, la rencontre au sommet entre les frères ennemis de l'écologie politique a failli tourner court, mercredi, pour une sombre histoire d'adresse. Souhaitant qu'il n'y ait point trop de journalistes au rendez-vous qu'il avait lui-même annoncé (*le Monde* du 19 mai), le mouvement de M. Lalonde, Génération Ecologie, a indiqué – unilatéralement, – peu avant la rencontre, que le lieu en était modifié. Les Verts se devaient, alors, de délibérer pour savoir si, oui ou non, ils allaient plier à la soudaine injonction de leurs éventuels futurs partenaires...

Lorsque le vice-président de Génération Ecologie, M. Noël Mamère, déboucha sur son vélo au coin de la rue Huysmans, à Paris, dans le sixième arrondissement, on sut qu'on allait vivre un moment historique. *Le même*, deux heures plus tard, allait d'ailleurs rendre compte de la réunion des deux familles écologistes en saluant ce mercredi de mai comme *« une date historique »*. Dans une pièce abondamment décorée de dessins d'enfants, au sein d'un appartement de deux cents mètres carrés promis à une prochaine vente, les deux délégations (1) venaient, en effet, d'achever *« une discussion franche et amicale »*, consacrée à un large échange de vues sur leurs programmes respectifs.

« Clause préférentielle »

Une prochaine rencontre a été fixée au 2 juin, pour avancer dans le *« chantier »* de la préparation des élections législatives de 1993. Auparavant, les Verts et Génération Ecologie devraient avoir levé le préalable que constitue le règlement de leurs désaccords au sein du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, lors d'une réunion d'arbitrage, prévue *« en terrain neutre »* – c'est-à-dire à Paris, – en présence d'un médiateur de chacun des deux mouvements. Enfin, les Verts et Génération Ecologie sont convenus de se réserver *« une clause préférentielle »* pour leurs négociations à venir, ce qui n'exclut pas des contacts avec les autres formations politiques.

Pour M. Waechter, l'essentiel a été ainsi préservé : la discussion s'est engagée sur le fond, et non sur *« la cuisine électorale »*. Elle doit permettre, notamment, d'établir le catalogue des convergences et des divergences sur des sujets tels que le partage du temps de travail, les transports, la sortie, à terme, d'une politique énergétique fondée sur le nucléaire, ou encore la réforme du mode de scrutin. *« Nous ne sommes pas résignés à ce que le scrutin majoritaire demeure en vigueur lors des prochaines élections législatives »*, a précisé, à ce propos, le porte-parole des Verts.

Du côté de Génération Ecologie, on espère surtout que l'engagement de discussions au sommet – qui n'ont pas encore été ratifiées par le conseil national des Verts – incitera la base et, notamment, les conseillers régionaux nouvellement élus, à multiplier les initiatives unitaires. L'éventuelle répartition des circonscriptions entre les candidats des deux mouvements n'interviendra qu'ultérieurement, dans les départements.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Pour les Verts, M. Waechter était accompagné, entre autres, de Mme Dominique Voynet, porte-parole, MM. Guy Cambot, secrétaire national, et Alain Uguen, délégué aux élections. Pour Génération Ecologie, M. Brice Lalonde avait à ses côtés, notamment, MM. Noël Mamère, vice-président, Lionel Stoléru, conseiller pour l'économie, et Jean-Jacques Porchez, délégué aux élections.

Interrogé sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Bérégovoy veut que la majorité ait une attitude claire face au Front national

M. Pierre Bérégovoy a déclaré, mercredi 20 mai à l'Assemblée nationale, qu' *« il avait été demandé aux présidents des commissions du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur élus avec les voix du Front national de donner leur démission »*. Les 14 et 15 mai, l'élection à la présidence des commissions de six conseillers régionaux issus de la liste Energie Sud, conduite par M. Bernard Tapie, grâce au soutien du Front national, avait suscité des remous (*le Monde* daté 17-18 et 20 mai).

Le premier ministre répondait à M. Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire), qui lui demandait, au cours de la séance de questions au gouvernement, si *« un accord secret avait été conclu »* entre M. Jean-Marie Le Pen et les trois ministres membres du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, MM. Bernard Tapie, Jean-Louis Bianco et Mme Elisabeth Guigou. M. Bérégovoy s'est félicité du *« consensus »* contre le Front national dans cette région, en observant que les six autres présidents de commission membres de la majorité dirigée par M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF) du conseil régional, qui avaient été élus eux aussi grâce aux suffrages de l'extrême droite, ont également *« l'intention de donner leur démission »*.

Faisant allusion au conseil régional de Haute-Normandie, dirigé par M. Antoine Rufenacht, député (RPR) de Seine-Maritime, où un conseiller régional du Front national a obtenu une présidence de commission, M. Bérégovoy a ajouté : *« Ce qui a été demandé pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pourrait, sans doute, l'être ailleurs. »* M. Bernard Tapie, ministre de la ville et conseiller régional, a confirmé de son côté, mercredi soir, que tous les présidents de commission élus grâce au Front national sont priés de renoncer à ces postes.

□ **L'Etat a remboursé 250 millions de francs de frais de campagne électorale.** – M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur, a indiqué mercredi 20 mai, à l'Assemblée nationale, que l'enveloppe consacrée par l'Etat au remboursement des campagnes officielles pour les élections régionales et cantonales de mars, s'élève à un peu plus de 250 millions de francs. Répondant à M. Jean-Louis Goasduff (RPR, Finistère), il a précisé la répartition de cette somme : *« 98 millions de francs pour les campagnes des élections cantonales, 150 millions de francs pour les régionales et 3,5 millions de francs pour l'assemblée de Corse »*.

□ **M. Germon exige un démenti de Mme Lienemann.** – M. Claude Germon, député (PS) de l'Essonne et maire de Massy, a renouvelé, mercredi 20 mai, auprès du premier ministre, sa demande de *« démenti »* du ministre délégué au logement et au cadre de vie, Mme Marie-Noëlle Lienemann, qui l'avait nommément mis en cause dans l'affaire des fausses factures de la SAGES. Reçu par M. Pierre Bérégovoy, qui l'a assuré de sa *« confiance »*, M. Germon a affirmé que les accusations de Mme Lienemann sont *« fausses »* et constituent *« un montage politique de la part d'une irresponsable »*.

Un colloque d'Environnement sans frontière

M. Michel Rocard se fait l'apôtre du « devoir d'ingérence écologique »

A l'occasion de l'un de ces colloques qui se multiplient dans la perspective du prochain sommet de Rio-de-Janeiro sur la « planète Terre », M. Michel Rocard s'est prononcé, mercredi 20 mai, en présence de MM. Antoine Waechter et Brice Lalonde, pour la reconnaissance d'*« une forme de devoir d'ingérence écologique »*, comparable au droit d'ingérence humanitaire et au devoir d'ingérence démocratique.

M. Rocard était l'un des orateurs les plus attendus du colloque organisé à l'Assemblée nationale, mercredi, par Environnement sans frontière. En présence de MM. Lalonde et Waechter, l'ancien premier ministre a défendu l'idée d' *« une forme de devoir d'ingérence écologique »*, qui, a-t-il expliqué, *« est une charge, une obligation, et non un privilège »*. *« Ce doit être un moyen, sans s'arrêter aux prétextes de souveraineté des uns et des autres, de faire entrer une composante écologique dans toutes les motivations, lorsque nos pays sont amenés à choisir leurs partenaires économiques »*, a déclaré M. Rocard.

Le maire de Conflans-Sainte-Honorine a toutefois ajouté que, selon lui, *« l'avenir est dans le thème du développement durable »* et que celui-ci *« porte en lui, à la fois, la croissance et l'écologie »*. *« La croissance n'est pas l'ennemie de la protection de l'environnement. Elle en est la condition. Pas n'importe quelle croissance, certes. Une croissance plus propre donc, mais une croissance soutenue »*, a-t-il insisté, en dénonçant au passage ceux des écologistes qui avaient *« abusivement diabolisé »* l'énergie nucléaire.

L'assez soudain intérêt des socialistes pour la pratique de l'écologie s'est également manifesté dans les propos du président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, pour lequel, *« comme les civilisations, la Terre aussi est mortelle »*. Pour le député des Landes, la vision occidentale du rapport au monde, ajoutée à la rivalité Est-Ouest, a longtemps *« condamné au silence toutes les autres approches géopolitiques »*. Cependant, M. Emmanuelli n'est pas de ceux qui regrettent *« le temps de la marine à voile »* et il ne voudrait pas que l'écologie devienne *« un nouvel impérialisme »*, *« une idéologie de nantis »*.

« Contrat naturel » et « contrat social »

Le président de l'Assemblée nationale *« ne souhaite pas que ce que Michel Serres et d'autres appellent le « contrat naturel » vienne dénaturer ou ignorer le « contrat social »*. *« En revanche*, a-t-il dit, *parce que les finalités et les sensibilités politiques de la majorité parlementaire sont, en définitive, fondamentalement, assez proches de celles des écologistes, il me paraît possible, de manière pragmatique, en restant conscient des réalités incontournables du monde, qu'entre les écologistes et les forces de progrès puisse s'établir un programme d'entente qui leur permette, avec lucidité, les yeux ouverts, d'aller vers une meilleure prise en compte de la protection de l'environnement, tout en maintenant comme objectif une croissance raisonnable, c'est-à-dire suffisante. »*

Comme il était naturel – entre leur participation commune, la veille au soir, à l'émission de TF 1 « Ciel, mon mardi ! » et la longue séance de pause photographique, à laquelle ils devaient complaisamment se prêter, peu après, dans les jardins fleuris de l'hôtel de Lassay –, les deux leaders écologistes ont opposé leurs discours. Pour M. Lalonde, *« l'écologie est en voie d'intégration dans toutes les familles politiques, comme il se doit »*. Pour M. Waechter, en revanche, *« il y a de quoi s'étonner d'un tel colloque »*. Vingt ans après la conférence de Stockholm sur l'environnement et le développement, a déclaré le chef de file des Verts, *« les discours se sont développés »*, mais *« les évidences ont du mal à s'imposer »*, dans la mesure où, *« si l'écologie devait se contenter d'un petit pré carré, à côté du grand champ de l'économique et du social, elle ne servirait à rien »*.

J.-L. S.

DÉFENSE

Commandant la Force océanique stratégique

L'amiral Orsini laisse entrevoir un allégement des patrouilles de sous-marins nucléaires

Commandant la Force océanique stratégique (FOST), qui réunit en France les sous-marins nucléaires lance-missiles et les *sous-marins d'attaque lance-torpilles*, le vice-amiral d'escadre Francis Orsini n'est pas opposé à un allégement des patrouilles opérationnelles de ses bâtiments à la mer, et il plaide en faveur d'un missile aéroporté construit en quelques exemplaires pour compléter l'arsenal national de dissuasion.

L'amiral Orsini s'exprime dans le dernier numéro (été 1992) de la revue de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), qui publie les actes d'un récent colloque sur l'avenir de la dissuasion. Les propos du patron de la FOST interviennent à un moment où un prochain conseil de défense, présidé par le chef de l'Etat, s'apprête à mettre la dernière main à la rédaction de la programmation militaire qui fixera à la baisse le nombre des nouveaux systèmes d'armes nucléaires.

Au siècle prochain, selon les nouvelles orientations qui restent à préciser, la FOST devrait ne compter que quatre – au lieu des six prévus – sous-marins lance-missiles stratégi*ques de nouvelle génération* (de la classe *le Triomphant)* et six – au lieu des huit prévus – sous-marins nucléaires d'attaque (de la classe *l'Améthyste*). C'est ce qu'a récemment (*le Monde* du 29 avril) laissé entendre le chef d'état-major de la marine.

Vers un missile aéroporté ?

S'agissant de l'armement embarqué à bord des sous-marins stratégiques de nouvelle génération, l'amiral Orsini précise que le missile M.5 devra avoir une portée de 9 000 kilomètres et une précision d'impact accrue grâce à un recalage astral en vol. Il imagine, d'autre part, que les charges nucléaires de la France pourraient avoir des effets diversifiés, qu'elles soient neutroniques (une arme réduisant les effets de souffle et de chaleur, au profit des rayonnements mortels dégagés) ou qu'elles privilégient l'impulsion électromagnétique (IEM) en altitude (une arme qui détériore les systèmes électroniques et électriques, désorganisant l'activité économique des pays).

Après l'amiral Alain Coatanea, chef d'état-major de la marine nationale, qui a envisagé un allégement du cycle des patrouilles des sous-marins stratégiques, le «patron» de la FOST considère comme *«un minimum acceptable»* la permanence à la mer de deux sous-marins, au lieu de trois actuellement. Le nombre optimal, pour lui, serait de trois ou quatre. C'est le chef de l'Etat qui détermine le rythme de ces patrouilles à la mer, selon ce qu'il attend de l'efficacité de la dissuasion.

En complément de cette flotte de sous-marins stratégiques, l'amiral Orsini se prononce pour l'adoption *«en petit nombre»*, par la France, d'un missile air-sol tiré d'avion. On sait que le conseil de défense aura, le cas échéant, à trancher entre deux solutions pour le début du siècle : ou un Rafale armé d'un missile air-sol nucléaire, ou bien un missile sol-sol dérivé du M.5 et baptisé MS.5, qui viendrait remplacer les missiles S.3D actuellement enfouis dans des silos du plateau d'Albion.

«Une arme aéroportée, écrit le commandant de la FOST, *nous permettrait, par ailleurs, de développer éventuellement une coopération avec la Grande-Bretagne. Elle constituerait enfin l'embryon d'une seconde composante stratégique, indispensable si l'invulnérabilité du sous-marin et la capacité de pénétration du balistique venaient à être remises en cause.»* Comme d'autres experts de la dissuasion, l'amiral Orsini ne retient pas la solution dite du *«tout balistique»*, qui serait fondée uniquement sur des missiles sol-sol ou mer-sol, et il lui préfère une formule plus souple, alliant au sous-marin le missile aéroporté censé, par sa croisière à basse altitude, échapper plus facilement à des défenses anti missiles. Face à cette école, d'autres spécialistes soulignent que les missiles balistiques, parce qu'ils sont très largement hypersoniques, peuvent mieux déjouer un adversaire que le missile aéroporté, forcément plus limité en vitesse et en moyens de pénétration.

J. I.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 20 mai, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

* **Revenu minimum d'insertion et aide médicale** (*le Monde* du 21 mai)

* **Relations entre les médecins et l'assurance-maladie**

Le ministre des affaires sociales et de l'intégration a présenté un projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance-maladie.

Le gouvernement a engagé une politique de régulation des dépenses de santé. Cette politique doit permettre de rééquilibrer durablement les comptes de l'assurance-maladie pour renforcer le système de soins et de protection sociale.

Des accords ont été conclus en cette matière entre plusieurs professions de santé et les régimes d'assurance-maladie. Le dernier de ces accords a été conclu le 10 avril 1992 avec les médecins. Il achève d'organiser le dispostif de régulation des dépenses de santé. Le projet de loi comporte les dispositions législatives nécessaires à son exécution.

1. Le taux d'évolution des *dépenses d'honoraires médicaux et* de prescriptions présentées au remboursement de l'assurance-maladie fera l'objet d'un accord annuel entre l'Etat et les caisses nationales.

Chaque année, une annexe à la convention nationale des médecins fixera les tarifs des honoraires et déterminera les modalités de la régulation des dépenses, notamment en arrêtant des plafonds de dépenses par zone géographique.

En cas de dépassement des plafonds ainsi fixés, les caisses d'assurance-maladie réclameront une contribution aux médecins. Celle-ci prendra une forme différente pour les médecins conventionnés et pour les médecins à honoraires libres. Pour les médecins conventionnés, les caisses cesseront de prendre en charge une part des cotisations sociales qu'elles supportent normalement, les obligeant ainsi à les régler eux-mêmes. Pour les autres médecins, une contribution d'un montant équivalent sera perçue sur les revenus professionnels.

2. Une union des médecins libéraux sera créée dans chaque département. Son organe dirigeant sera élu par deux collèges composés respectivement des médecins généralistes et des médecins spécialistes.

Les unions contribueront à améliorer la gestion du système de santé et à promouvoir la qualité des soins. Elles participeront à la régulation des dépenses médicales.

3. Les honoraires des médecins conventionnés dont la pratique satisfait à certaines exigences de qualité pourront être majorés.

Des aides à la reconversion professionnelle des médecins libéraux seront mises en place.

* **La modernisation du service public au ministère de l'économie et des finances et au ministère du budget**

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre du budget ont présenté une communication sur la modernisation du service public au ministère de l'économie et des finances et au ministère du budget.

La politique de renouveau du service public arrêtée par le gouvernement en 1989 vise à améliorer la qualité des services rendus aux usagers et à accroître l'efficacité de l'administration. A cette politique, l'ensemble des agents sont étroitement associés. Après concertation avec les organisations syndicales, l'ensemble de l'administration de l'économie, des finances et du budget a fait l'objet d'un plan de modernisation et chacune des directions s'est dotée d'un projet de service.

Cinq orientations sont poursuivies : la déconcentration des responsabilités, l'amélioration des conditions de travail, le développement de la formation continue, le décloisonnement des services et l'enrichissement du dialogue social.

Les premiers résultats obtenus sont très encourageants. Cette politique sera poursuivie à long terme. Un conseil de prospective et d'évaluation a été mis en place pour suivre son évolution.

* **L'application de la législation en matière d'environnement**

Le ministre de l'environnement a présenté une communication sur l'application de la la législation en matière d'environnement.

La France se donne un droit de l'environnement moderne et complet. Du fait de sa technicité, du petit nombre des personnes chargées d'en assurer le respect et de l'encombrement des juridictions, l'application de ce droit se heurte cependant à certaines difficultés. Plusieurs mesures ont été adoptées pour améliorer cette situation.

1. – Un code de l'environnement rassemblera l'ensemble des lois et règlements relatifs à ce domaine ; le droit de l'environnement sera ainsi rendu plus accessible et plus clair.

2. – Tous les textes réglementaires nécessaires à l'application des accords internationaux, des directives communautaires et des lois seront publiés d'ici un an. En particulier, les décrets d'application de la loi sur l'eau seront prochainement publiés.

3. – Les préfets et les procureurs de la République feront de l'application du droit de l'environnement une de leurs priorités, tout particulièrement en matière d'installations classées et de police de l'eau.

4. – De nouvelles modalités d'application de la loi seront recherchées. L'adoption de «codes de bonne conduite» sera proposée, en matière de respect de l'environnement, aux professions dont l'activité est à l'origine de nuisances particulières. La médiation sera développée pour le règlement des petits litiges.

* **La politique de la ville** (*le Monde* du 21 mai)

L'amiral Labouerie reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 20 mai a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

□ **Marine.** – Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral Guy Labouerie.

Sont nommés : commandant la force d'action navale, le vice-amiral Jean-Charles Lefebvre ; commandant le groupe d'action sous-marine, le contre-amiral Christian Rouyer ; commandant l'aviation embarquée, le contre-amiral Jean Wild ; commandant la force de guerre des mines, le contre-amiral Claude Musset.

□ **Terre.** – Est nommé commandant d'artillerie du 3e corps d'armée, le général de brigade Claude Vergniol.

□ **Air.** – Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Jean Rannou ; général de brigade aérienne, le colonel Daniel Vilain.

Est nommé commandant le transport aérien militaire, le général de division aérienne Alain Bernier.

□ **Gendarmerie.** – Est nommé adjoint au général commandant les écoles de la gendarmerie, le général de brigade Jean Cusin-Gogat.

□ **Armement.** – Sont nommés : adjoint au chef du service technique des constructions et armes navales pour l'ingénierie, l'ingénieur général de première classe Michel Gaillard ; chargé de mission auprès du délégué général pour l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Claude Lievens.

□ **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général Louis Court ; médecin général, le médecin chef Jean-Jacques Buffat, nommé commandant l'école du service de santé des armées de Lyon.

Un changement radical dans la marine

A l'occasion de ces nominations militaires en conseil des ministres, le gouvernement a mis en place la nouvelle organisation des commandements dans la marine nationale, telle qu'elle vient d'être décidée par le ministre de la défense (*le Monde* du 18 avril). Cette réorganisation crée une répartition différente des moyens de la marine à compter du 1er juin.

A Toulon, seront dissous l'escadre de la Méditerranée et le centre d'entraînement de la flotte. A leur place est instaurée une force d'action navale (FAN) qui aura sous son autorité les porte-avions *Foch* et *Clemenceau* ; les transports de chalands de débarquement *Foudre, Ouragan* et *Orage* ; le bâtiment de transport léger *Champlain* (venu de Lorient) ; les frégates anti-aériennes *Jean-Bart* et *Cassard* : les frégates lance-missiles *Suffren* et *Duquesne* : les frégates anti-sous-marines *Georges-Leygues, Dupleix, Montcalm, Jean-de-Vienne* et *La Motte-Picquet* ; les pétroliers ravitailleurs *Meuse, Var* et *Marne*. Ces navires ont pour mission principale de participer à la «projection» des forces outre-mer ou sur des théâtres d'opérations extérieurs.

A Brest est dissoute l'escadre de l'Atlantique. A sa place est *créé le groupe d'action sous-marine* (GASM), avec les frégates anti-sous-marines *Tourville, Duguay-Trouin, de Grasse, Aconit, Primauguet* et *Latouche-Tréville* ; les dix avisos-escorteurs qui sont déjà déployés à Brest ou qui y seront nouvellement affectés en provenance de Lorient ; les pétroliers ravitailleurs *Durance* et *Somme*. Ces navires ont pour tâche prioritaire de veiller à la sûreté des mouvements des sous-marins nucléaires lance-missiles à l'Ile-Longue.

A Brest, enfin, seront réunis les moyens navals (chasseurs ou dragueurs de mines), le bâtiment de soutien logistique *Loire* et les groupes de plongeurs-démineurs (de Brest, Toulon et Cherbourg) avec leurs bâtiments-bases. Ils constituent la force de guerre des mines (FGM). Ce nouveau commandement pourra détacher cinq chasseurs ou dragueurs à Toulon.

□ **Une délégation allemande à Saumur.** – Composée d'une dizaines d'officiers, de sous-officiers et d'appelés du contingent, une mission militaire allemande a été invitée à visiter, les 29 et 30 mai prochain, l'école d'application de l'arme blindée et cavalerie, à Saumur (Maine-et-Loire). Cette délégation émane de la brigade franco-allemande qui rassemble 4 200 hommes des deux armées et qui doit faire partie, dès l'année prochaine, du corps européen en discussion au sommet de La Rochelle.

MÉDECINE

Une « première » en France

Un enfant atteint de leucémie a été soigné avec du sang prélevé sur un cordon ombilical

Une équipe médicale française, dirigée par le professeur Étienne Vilmer (hôpital Robert-Debré, Paris), a annoncé jeudi 21 mai avoir réussi à soigner un enfant atteint de leucémie aiguë à partir de la greffe de sang prélevé au préalable sur un cordon ombilical (1). Cette première mondiale défie les lois de la compatibilité tissulaire entre donneur et receveur. Révélée fort *prudemment* avec un recul de deux ans, elle ouvre d'intéressantes perspectives thérapeutiques pour des affections cancéreuses jusqu'ici incurables.

La « première », rendue publique le 21 mai par les médecins de l'hôpital Robert-Debré (Paris), constituera sans aucun doute une étape importante dans l'histoire de la thérapeutique des affections malignes du sang. *« En 1990, nous avons été confrontés au cas d'un enfant âgé de trois ans, atteint de leucémie aiguë lymphoblastique et présentant des rechutes précoces et graves de son affection*, explique le professeur Etienne Vilmer, chef du service d'immuno-hématologie de l'hôpital Robert-Debré. *Des travaux précédents avaient, peu auparavant, permis de développer l'hypothèse d'une utilisation du sang de cordon ombilical dans de telles situations. Or, la mère de l'enfant était enceinte. Après une série d'interrogations, d'ordre éthique notamment, nous avons décidé de mettre en œuvre ce geste thérapeutique. »*

En pratique, à la naissance de l'enfant, les médecins ont prélevé 100 millilitres de sang au niveau de la veine du cordon ombilical. Ce sang fut, dans un premier temps, congelé, puis, plus tard, transfusé à l'enfant atteint de leucémie. Ce geste était d'autant plus délicat que les cellules sanguines ainsi transfusées n'étaient pas, d'un point de vue immunologique (système HLA), compatibles avec l'enfant receveur. L'absence d'alternative thérapeutique avait toutefois poussé l'équipe médicale à tenter cette opération, qui apparaissait bel et bien comme celle de la dernière chance.

Deux ans plus tard, l'enfant traité – aujourd'hui âgé *de cinq* ans – va tout à fait bien, menant une vie en tous points normale. Les examens biologiques effectués permettent aux médecins d'affirmer que ses cellules sanguines sont issues des « cellules souches » de sa sœur transfusées il y a deux ans. En d'autres termes, en dépit de l'incompatibilité tissulaire, on est parvenu à greffer, dans un organisme qui en était démuni, les différentes lignées cellulaires qui, issues de la moelle osseuse, composent le sang humain (2). On a ainsi réussi à dépasser les nombreux obstacles inhérents au problème d'incompatibilité tissulaire.

Une collaboration franco-américaine

« Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer un tel résultat, explique le professeur Vilmer. *On peut notamment évoquer le degré de maturité des cellules présentes dans le sang du cordon ombilical, ou encore le fait que ces cellules, n'ayant pas* in utero *été en contact avec des agents infectieux, ne sont pas dans un état de réactivité qui leur permette de déclencher chez le receveur une réaction de rejet. D'autres éléments peuvent encore être évoqués. Quoi qu'il en soit, cette expérience, qui devra être reproduite à l'échelon intrafamilial, permet d'envisager une application de cette technique dans d'autres indications pour lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de thérapeutique. »*

Ce n'est certes pas la première fois que des médecins mettent en œuvre une telle expérimentation. Il y avait d'abord eu les travaux réalisés à Indianapolis par M. Broxmeyer sur près de deux cents cordons ombilicaux et placentas démontrant qu'il n'y avait techniquement aucune difficulté à prélever le sang contenu dans ces organes, à le congeler et à le transporter sans pour autant diminuer les capacités de prolifération des cellules souches de la moelle osseuse. Au terme d'une collaboration franco-américaine, la première greffe de sang de cordon – intrafamiliale et immunologiquement compatible – fut réalisée dans le service du professeur Eliane Gluckman (hôpital Saint-Louis, Paris), ce travail étant rendu public en 1989 (*le Monde* du 6 décembre 1989).

Il s'agissait alors de traiter une affection héréditaire très rare, l'anémie de Fanconi, pour laquelle le seul traitement connu est la greffe de moelle osseuse. Une autre tentative fut réalisée sans succès en août 1990 au centre hospitalier Johns-Hopkins de Baltimore chez un garçon de quatre ans atteint d'une forme rare et mortelle de leucémie (*le Monde* du 15 août 1990).

Lorsqu'il sera confirmé, le succès français *permettra de fournir une* solution à l'un des problèmes éthiques les plus délicats soulevés par cette nouvelle thérapeutique. On pouvait en effet craindre dans les *familles où un enfant malade était* susceptible de bénéficier d'une telle greffe que des parents ne « programment » une grossesse aux seules fins de disposer du « matériel » nécessaire, *via* le cordon ombilical, à la greffe salvatrice. Or, il fallait jusqu'à présent disposer d'un sang de cordon immunologiquement compatible, quitte après diagnostic prénatal, à avoir recours à un avortement si le fœtus n'était pas du groupe tissulaire espéré.

La « première » de l'hôpital Robert-Debré laisse aujourd'hui clairement entrevoir la réalisation de greffes à partir de sang prélevé sur les cordons ombilicaux, obtenus après accouchement, ou au sein, en dehors de la famille concernée. Elle pourrait ainsi permettre de dépasser les impossibilités thérapeutiques auxquelles doivent faire face les équipes spécialisées en dépit des fichiers de donneurs potentiels. On inaugurerait ainsi de nouvelles formes de dons et de solidarité.

D'ores et déjà, quelques équipes spécialisées ont recueilli et conservent par congélation des prélèvements effectués sur plusieurs centaines de cordons ombilicaux après accouchement de mères d'enfants atteints d'affections sanguines malignes et qui pourraient demain bénéficier de cette greffe d'un nouveau genre fondée sur ces deux puissants symboles de vie que sont le sang et le cordon ombilical.

JEAN-YVES NAU

(1) Ce travail qui fait l'objet d'une publication dans le mensuel spécialisé *Transplantation* a été réalisé par C. Vilmer, G. Sterkers, C. Rahimy, J. Lyon, A. Broyart, B. Lescœur, M. Loche, J. Gerota et P. Blot (hôpital Robert-Debré, Paris, CTS de Paris-Est et hôpital cantonal de Genève).

2) La moelle osseuse produit l'ensemble des cellules sanguines. Elle est essentiellement composée des cellules souches qui se reproduisent et se différencient en différents types de cellules du sang. L'ensemble des lignées sanguines peut se *développer à partir de quelques cellules* souches, ce qui permet de réussir des greffes à partir d'un prélèvement limité de moelle osseuse.

□ **Prélèvements abusifs d'organes : ouverture d'une enquête judiciaire à Amiens.** – M. Dominique Rousseau, procureur de la République d'Amiens (Somme), a ordonné, jeudi 20 mai, une enquête judiciaire à la suite de la plainte contre X... déposée par les parents d'un adolescent qui dénoncent des prélèvements d'organes, selon eux abusifs, effectués sur le corps de leur fils, décédé des suites d'un accident de la route (*le Monde* daté 17-18 et 20 mai).

ÉDUCATION

Dès la rentrée prochaine

Des sections européennes seront créées dans certains collèges

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture a annoncé, mercredi 20 mai, la création de sections européennes au collège. *« Mises en place à partir de la classe de quatrième, elles dispenseront un enseignement de langue renforcé, puis progressivement l'enseignement d'une matière dans la langue vivante étrangère choisie »*, a précisé M. Jack Lang lors de l'inauguration d'un nouveau bâtiment du lycée international de Saint-Germain-en-Laye.

Dans le cadre du projet d'établissement, ces sections européennes devront organiser diverses activités artistiques et pédagogiques dans une langue étrangère ainsi que des voyages d'études. Ces nouvelles sections devraient être mises en place dès la rentrée prochaine dans plusieurs académies. L'entourage du ministre a précisé que les académies d'Amiens, de Dijon et de Versailles avaient déjà été pressenties.

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture a indiqué qu'il devrait proposer, jeudi 21 mai, lors du sommet franco-allemand de La Rochelle, à son homologue d'outre-Rhin d'*« inciter les Lander à aller dans le même sens pour que cette initiative ne soit pas celle d'un seul pays »*.

Selon le ministre du travail

Les résultats de la loi sur l'insertion professionnelle des handicapés sont décevants

Une loi de 1987 fait obligation aux entreprises soit d'employer des handicapés, soit de passer des contrats de sous-traitance avec des ateliers protégés, soit encore de payer une redevance au Fonds d'insertion des *handicapés, l'AGEFIPH*. Sur le premier point, on constate que les sociétés privées n'employaient, en 1990 (dernière année connue), que 263 000 infirmes, soit 3,7 % de leur *personnel au lieu des 5 % prévus*. Plus de la moitié d'entre eux étaient des accidentés du travail. D'où la déception de Mme Martine Aubry, ministre du travail, et de M. Michel *Gillibert, secrétaire d'Etat* aux handicapés, qui ont présenté, mardi 19 mai, aux membres du Conseil supérieur pour le reclassement professionnel des travailleurs handicapés le bilan 1990 de l'application de la loi.

Signe encourageant toutefois : les flux d'embauche, qui étaient de 5 300 personnes en 1987, sont passés à 9 600 en 1990. Par ailleurs, 14 000 sociétés ont donné du travail en *sous-traitance* aux ateliers protégés où les handicapés les plus sévères accomplissent des tâches à la mesure de leurs moyens. Enfin, 4 000 autres entreprises se sont défaussées en versant une simple redevance à l'AGEFIPH, qui a encaissé ainsi 1,2 milliard de francs. Ces sommes ont été partiellement utilisées à préparer ou à faciliter l'embauche de 2 500 handicapés. *Les services publics n'ont pas mis beaucoup* d'empressement à appliquer la loi. En 1990, on dénombrait dans leur effectif 116 000 infirmes, soit un taux d'emploi à peu *près équivalant à celui du secteur* privé. Ceux qui accomplissent le mieux leur devoir sont les communes (5 %) et les hôpitaux (4,7 %). En revanche, les ministères (3,3 %) et surtout les *régions* et les *départements* (1,5 %) traînent les pieds.

Au total, près de 380 000 handicapés ont, en 1990, apporté leurs compétences et leurs capacités productives à l'économie française. *Compte tenu du chômage frappant* les valides et de la faible qualification des handicapés demandeurs d'emploi, le bilan est loin d'être négatif.

Mme Aubry a rappelé que l'Allemagne fédérale – dont la législation *nous a servi de modèle* – a mis quinze ans à atteindre, dans ses entreprises privées, un taux d'emploi des handicapés de 5 %. En doublant le nombre d'infirmes bénéficiant *d'une formation* professionnelle et en portant la garantie de ressources de ceux qui trouvent un poste à la hauteur du SMIC alors qu'elle n'était jusqu'ici que de 80 %, Mme Aubry et *M. Gillibert* espèrent améliorer, petit à petit, l'insertion des handicapés dans le monde du travail.

MARC AMBROISE-RENDU

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Aux assises du Calvados

Gérard Lebourg est condamné à la peine maximale pour meurtre et viols

Présidée par Mme Martine Varin, la cour d'assises du Calvados a condamné, mercredi 20 mai, Gérard Lebourg à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de trente ans pour le meurtre et le viol de la jeune Delphine Boulay et les viols commis sur sa nièce. Depuis le vote du Parlement en 1986, c'est la cinquième fois qu'une cour d'assises prononce une peine d'emprisonnement incompressible de trente ans.

Parents sans haine

CAEN

de notre envoyé spécial

Depuis la mort de leur fille Delphine, Alain et Marie-José Boulay ont créé une association d'Aide aux parents d'enfants victimes (1), participé à la rédaction d'un livre *les Voleurs d'innocence* (2) et poursuivent un seul but : comprendre ce qui s'est passé. *« Nous essayons de faire en sorte d'éviter qu'il se reproduise d'autres meurtres d'enfants. Nous travaillons avec des psychologues, nous alertons l'opinion, mais aussi les institutions, la justice, les psychiatres, l'administration »*, dit le père.

« Le verdict ne va pas nous apporter un soulagement quelconque, précise la mère dans les couloirs du palais. *Ce procès, nous le vivons simplement comme une dernière étape. Nous demandons justice pour Delphine. Mais je n'ai aucune haine, je ne réclame pas de vengeance contre Lebourg. Pour moi, c'est un des personnages du drame, un personnage qui a agi à froid, sans aucun remords. Il ne sait pas ce que Delphine a pu ressentir, il ne s'est occupé que de lui. Mon seul soulagement, c'est son arrestation. Surtout qu'il ne recommence pas. »*

A la barre des témoins, quelques minutes avant les plaidoiries, M. Alain Boulay s'excusa presque d'être *« banal »* pour dire qu'il trouvait sa fille *« gentille »* : *« Mais c'est le premier mot qui me vient à l'esprit. Delphine était gentille, ouverte aux autres, attentionnée. Quand elle est née, comme tous les pères, j'étais un peu bête, je n'osais pas la toucher. Ma belle-sœur m'avait dit : « Pense que tu la conduiras au bal quand elle aura dix-huit ans ». J'y pense encore, j'y pense sans arrêt. Ma douleur, ce n'est rien par rapport à celle que Delphine a dû vivre. »*

Les carences de l'administration

Lebourg, regard fixe, est entouré de policiers qui s'essuient les yeux : *« Vous avez peut-être envie de faire le choix entre la vengeance et la pitié »*, dira l'avocat général M. Eric Enquebecq. *Lebourg inspire forcément, malgré l'horreur de son crime, quelque peu de pitié eu égard à son enfance, à son milieu familial difficile. Mais il y a des critères qui ne sont pas les bons. Les miens sont ceux de la sanction et de la sécurité. »* Une sanction, dit-il, que la loi prévoit : la réclusion criminelle à perpétuité. Une sécurité qui, à l'en croire, interdit de se laisser *« abuser par ce thème bien répandu qui consiste à laisser à l'homme un espoir »* et donc offrir une possibilité de réduction de la peine.

Gérard Lebourg est incurable, répète l'avocat général. Les experts psychiatres sont unanimes pour le dire et prévoir d'autres récidives. Puisque *« Lebourg ne cherche pas la réduction de ses pulsions »*, Lebourg doit être condamné, comme déjà plusieurs meurtriers d'enfants, à la perpétuité carcérale assortie d'une peine de sûreté incompressible de trente ans, la plus lourde sanction prévue par le code.

« Je ne sais pas si Lebourg est né pour tuer, mais je sais qu'il est né pour mourir. Cette peine de trente ans est une peine de mort déguisée », lui répond Me Michel Scelle, défenseur de l'accusé. *« Qui, sinon Lebourg peut mieux mériter des circonstances atténuantes ? Ici Lebourg est avant tout coupable d'être Gérard Lebourg. Il est condamné par le seul fait de sa personnalité. Dès le premier jour du procès, l'opinion était faite : il devait être éliminé uniquement pour ce qu'il était, pour ce qu'il pourrait commettre. »*

Dénonçant les carences de l'administration, et en particulier de la DDASS, alertée à plusieurs reprises par les viols commis par Lebourg sur sa nièce et l'état de santé de ce dernier, l'avocat s'aventura à explorer les quelques doutes qui pouvaient encore planer sur le dossier d'accusation. Une plaidoirie difficile et laborieuse que Me Scelle, pris d'un malaise, dut momentanément interrompre pour quitter la salle.

Avant les délibérations des jurés, Gérard Lebourg, lui, répéta machinalement : *« Je n'ai pas tué Delphine. »* Cinq mots qu'il sut seulement prononcer durant tout le procès, sans une émotion.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

(1) APEV, 22, rue Baudin, 92130 Issy-les-Moulineaux.

(2) Editions Olivier Orban.

« Le Canard enchaîné » devant le tribunal de Paris

Le recel et le secret

MM. Roger Fressoz, directeur du *Canard enchaîné*, et Claude Roire, journaliste de l'hebdomadaire satirique, ont comparu, mercredi 20 mai, devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, poursuivis par le PDG de Peugeot, M. Jacques Calvet, pour *« recel »* de documents fiscaux, relevant du droit commun, et non pour une infraction à la législation sur la presse.

Le 27 septembre 1989, en pleine grève des salariés des usines Peugeot qui réclamaient alors une augmentation de 1 500 francs par mois, *le Canard enchaîné* avait publié des extraits de trois feuilles d'impôts de M. Calvet pour 1986, 1987 et 1988. Il ressortait de ces documents que le PDG de PSA s'était accordé, en l'espace de deux ans, une augmentation de 45,9 % alors que, durant la même période, le salaire moyen des ouvriers du groupe n'avait augmenté que de 6,7 %.

M. Calvet avait immédiatement attaqué en référé l'hebdomadaire, dont il demandait la saisie pour *« atteinte à la vie privée »*. Le tribunal, dans une ordonnance rendue le 28 septembre 1989, avait refusé de faire droit aux arguments du patron de Peugeot, avec des attendus favorables au *Canard enchaîné* : *« Il ne peut être fait grief au journaliste d'avoir indiqué que le montant de la rémunération de Jacques Calvet avait subi des augmentations importantes, dans la mesure où une telle révélation, faite à l'occasion d'un événement qui intéresse l'opinion, est conforme à l'esprit polémique du* Canard enchaîné *et se justifie par les nécessités de l'information. »*

Ne s'avouant pas battu, M. Calvet avait ensuite déposé une nouvelle plainte, pour *« recel »* de documents fiscaux, les feuilles d'impôts étant couvertes par le secret fiscal. L'instruction en fut confiée à un juge parisien, M. Jacques Clavière-Schiele, qui, loin de conclure à un non-lieu, inculpa le directeur du *Canard enchaîné* et l'auteur de l'article, et décida de les renvoyer devant le tribunal correctionnel.

Une plainte contre X..., déposée le 25 octobre 1989 par le ministre du budget, M. Michel Charasse, pour *« vol et violation du secret de l'instruction »* fut également jointe mais n'a pu aboutir. De même, l'instruction ne put établir, malgré l'interrogatoire de tous les agents du centre des impôts concerné, d'où provenait la fuite dont avait bénéficié l'hebdomadaire. Aussi, bien qu'elle lave de tout soupçon les fonctionnaires des impôts, l'enquête de M. Clavière-Schiele fait de MM. Fressoz et Roire les *« receleurs »* du délit commis de violation du secret fiscal commis par un coupable *« non identifié »*.

L'exercice du métier de journaliste

Telle est donc l'affaire de presse inédite qui s'est présentée, mercredi 20 mai, devant le tribunal présidé par M. Jean-Yves Monfort. Dans son édition du *même jour, le Canard enchaîné* a par avance souligné l'enjeu de ce procès pour la presse tout entière. *« Si l'on comprend bien,* peut-on y lire sous la plume de Louis-Marie Horeau, *ce n'est pas la publication d'informations – au demeurant parfaitement exactes – qui nous est reprochée, mais leur simple détention. Un journaliste qui obtient – pardon, qui* « recèle » *– une information confidentielle serait donc un délinquant (...). L'exercice même du métier de journaliste se trouve ainsi frappé d'interdit. »*

Une argumentation de principe qui, à l'audience, s'est quelque peu effacée devant le débat juridique. *« C'est par un envoi anonyme, à mon nom, que j'ai reçu ces photocopies, fortuitement,* a déclaré M. Roire. *J'ai vérifié dans la publication* Fortune France *que les revenus de M. Calvet correspondaient à ces feuilles. »* Me Bernard Bigault du Granrut, avocat de M. Calvet et de la SA Automobiles Peugeot, a soutenu que *« le détournement a été commis par un fonctionnaire du centre des impôts Chaillot, ce qui constitue un viol du secret professionnel et un vol par photocopies »*, et que les deux prévenus sont donc coupables de recel, concluant : *« Il ne faut pas que les journalistes constituent une catégorie de gens au-dessus des lois. »*

M. Claude Pernollet, substitut du procureur de la République, a demandé au tribunal de condamner M. Claude Roire, tout en ne s'opposant pas à une relaxe de M. Roger Fressoz. Défenseur du *Canard enchaîné*, Me Christine Courrégé a, pour sa part, affirmé : *« Nous n'avons pas la preuve que le délit de vol de documents ait été commis. Ni M. Roire ni M. Fressoz n'ont eu connaissance de l'origine frauduleuse du document, donc le recel ne peut être établi. »* Et d'ajouter : *« Nous ne demandons pas l'immunité pour les journalistes mais l'appréciation stricte de la loi sur le recel de vol. »*

Jugement le 17 juin.

Devant la cour d'assises du Var

Neuf ans de réclusion criminelle pour Michel Kemmache

Le jury de la cour d'assises du Var, à Draguignan, a condamné, mercredi 20 mai, à neuf ans de réclusion criminelle et 2,6 millions de francs d'amende, Michel Kemmache, cinquante ans, hôtelier à Pantin, qui était poursuivi pour complicité dans un trafic de fausse monnaie étrangère. Les avocats de Michel Kemmache ont annoncé leur intention de déposer un nouveau pourvoi en cassation dans cette interminable affaire, remontant à onze ans, et pour laquelle la France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme (*le Monde* du 20 mai).

DRAGUIGNAN

de notre correspondant régional

Pour la seconde fois, dans une affaire où il avait, pourtant, une grande place, le doute n'a pas bénéficié à l'accusé. Déjà, en avril 1991, devant la cour d'assises des Alpes-maritimes – dont l'arrêt avait été cassé pour vice de forme –, Michel Kemmache avait été condamné à onze ans de réclusion criminelle. Il lui était reproché d'avoir été le commanditaire d'un trafic de faux dollars découvert, vingt mois plus tôt avec l'arrestation, à Nice, le 6 juillet 1981, de deux ressortissants étrangers, un Autrichien, Stephane Klaushofer et son ami italien, Luigi Ceccio.

Interpellé en février 1983, Michel Kemmache a été mis en cause par plusieurs témoins : Marcelle Husson, la concubine d'un malfaiteur d'origine espagnole, Pierre Hernandez, et le frère de celle-ci, Daniel, ainsi que par Ceccio lui-même. Selon eux, c'est Kemmache qui transportait dans sa voiture les faux billets qu'il aurait remis à Klaushofer dans un parking de Monaco. Mais aucune preuve n'a été apportée.

Comme les avocats de la défense en ont fait la démonstration, le dossier, n'est pas, loin s'en faut, de ceux dont l'instruction peut être citée en exemple. A l'audience on a assisté, de surcroît, à la rétractation spectaculaire de Daniel Busson. Pierre Hernandez lui aurait confié, en dernier lieu, que son frère Georges, un malfaiteur d'envergure, avait décidé *« de faire porter le chapeau à Kemmache pour faire diversion »*.

Pour obtenir la comparution des frères Hernandez, la défense avait demandé, dès l'ouverture des débats, un renvoi du procès. La cour le lui a refusé car ce renvoi, a souligné malicieusement son arrêt aurait eu, notamment, pour conséquence *« de faire obstacle à l'observation d'un délai raisonnable pour le jugement de la cause tel que l'imposent les dispositions de l'article 6-1 de la Cour européenne des droits de l'homme... »*.

Pour Me Méral, l'affaire Kemmache, repose, en définitive, *« sur des hypothèses, des supputations, des contradictions, des incertitudes et des incohérences... »*, tandis que pour Me Leclerc, la justice a, tout bonnement, *« été prise de folie... »*. D'où un nouveau pourvoi en cassation qui prolonge, encore, le marathon judiciaire.

GUY PORTE

Au tribunal de grande instance de Paris

Les professeurs Robert Gallo et Daniel Zagury déboutés de leurs actions contre « le Monde »

La 1re chambre du tribunal de *grande instance de Paris, présidée* par Mme Jacqueline Cochard, a débouté, mercredi 20 mai, dans deux jugements séparés, les professeurs Robert Gallo (Etats-Unis) et Daniel Zagury (France), deux spécialistes du sida qui avaient intenté chacun de leur côté un procès au journal *le Monde* pour trois articles publiés en septembre 1991.

Le professeur Gallo, qui demandait 500 000 francs de dommages et intérêts, se plaignait d'avoir été présenté par le journaliste Franck Nouchi *« comme un menteur et un falsificateur »* qui aurait tenté de s'approprier la découverte du virus du sida faite par le professeur français Luc Montagnier de l'Institut Pasteur. Selon *le Monde*, le professeur Gallo aurait empêché, en mars 1984, son principal collaborateur, M. Mikulas Popovic, d'écrire dans la revue américaine *Science* qu'il avait utilisé un échantillon du virus fourni par le professeur Montagnier pour ses propres recherches. Le tribunal a jugé que *ces allégations étaient diffamatoires* et non prouvées. Il précise néanmoins que le journaliste s'est fondé pour rédiger son article sur un rapport provisoire du National Institute of Health (Institut national de la santé, l'une des plus hautes instances fédérales en la matière) ; qu'il s'est exprimé avec prudence et sans animosité sur ce sujet particulièrement important du sida et de la mise au point d'un vaccin *contre cette maladie, le tout dans* un but légitime d'information. Pour ces raisons, le tribunal reconnaît au journaliste l'excuse de la bonne foi. Il déboute donc le demandeur et le condamne aux dépens et à 10 000 francs au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

Le professeur Zagury demandait pour sa part 300 000 francs pour un article dans lequel il était écrit, *selon lui, qu'il avait effectué clan*destinement au Zaïre, à partir de 1988, des travaux d'expérimentation sur l'homme, en violation non seulement des règles déontologiques de sa profession mais aussi des règles éthiques et légales de ce pays. Le plaignant estimait qu'il y avait là une atteinte à son honneur.

Les magistrats ont jugé que ce n'était pas le cas. Selon le jugement, le journaliste s'était borné à *indiquer que le Comité d'éthique* de Kinshasa n'avait jamais été informé, contrairement à ce qui avait été officiellement dit. Le tribunal précise que l'article *« n'insinue pas que la consultation ou l'autorisation d'un comité d'éthique était nécessaire »* et que le professeur Zagury ne peut donc pas soutenir qu'une violation des règles éthiques lui a été imputée. Il déboute donc le demandeur, le condamne aux dépens et à 10 000 francs au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

SPORTS

FOOTBALL : le FC Barcelone vainqueur de la Coupe d'Europe

Johan Cruyff, créateur rebelle

Le FC Barcelone a remporté la Coupe d'Europe des clubs champions en battant la Sampdoria de Gênes, 1-0 après prolongations, mercredi 20 mai au stade de Wembley, près de Londres. Barcelone, qui s'est imposé dans les dernières minutes d'une belle partie grâce à *un coupfranc de Koeman*, devient ainsi le troisième club à avoir remporté les trois coupes européennes, après la Juventus de Turin et l'Ajax d'Amsterdam.

LONDRES

de notre envoyé spécial

Debout, au milieu de ses joueurs *affalés sur la pelouse, il gesticulait* de plus belle. Sa tête d'écureuil malin était devenue sévère. Il admonestait, encourageait, expliquait une millième fois la tactique à suivre. Johan Cruyff avait pourtant déjà remporté un début de victoire. Pour la première fois depuis des années, joueurs et spectateurs ne s'acheminaient pas vers les prolongations comme vers une corvée, un *sinistre corridor vers* la peine capitale du jeu, l'inévitable séance des tirs aux buts. Sur la pelouse de Wembley, une notion portée disparue des finales de coupes européennes s'était même timidement signalée : le plaisir. La joie simple de voir des footballeurs chercher à construire des actions, au lieu de penser à massacrer celles des adversaires.

Mais l'entraîneur de Barcelone ne pouvait s'en satisfaire. A cette partie enjouée mais sans but, il fallait une fin morale, la victoire des meilleurs architectes, les siens. Lorsque l'arbitre a rappelé les joueurs, Johan Cruyff a donc regagné son banc comme à contrecœur. L'ancien meilleur footballeur du monde paraissait envier ceux qui restaient sur la pelouse. En s'égosillant à nouveau sur le bord du terrain, il semblait surtout tenaillé par l'angoisse du créateur, cette anxiété de voir son œuvre lui échapper, libre de gâcher le travail accompli.

Car, comme Flaubert, Johan Cruyff pourrait presque s'écrier : *« Le FC Barcelone, c'est moi ! »* Cette équipe qui, mercredi soir, l'aura fait attendre jusqu'aux limites de sa patience, il l'a façonnée à son image, à celle du joueur qu'il était. A des Espagnols plutôts rétifs à ce genre de jeu, à des étrangers qu'il n'a pas tous choisis, il a inculqué le football simple et *offensif qu'il pratiquait au grand* Ajax d'Amsterdam des années 70. *« J'aime l'attaque,* dit-il, *parce que j'étais attaquant. Pour marquer, il faut avoir le ballon. Si je l'ai plus souvent que l'adversaire, j'ai quand même plus de chances de maîtriser la situation. »*

A l'heure où le football est cerné par les comptables et les marchands, il a donc appris aux Barcelonais à revenir à l'essence même du jeu : s'installer chez l'adversaire, se passer le ballon sans regarder peureusement derrière soi. Chez Cruyff, cette philosophie est aussi une morale, celle du spectacle. *« Ce système n'est pas seulement le mien,* explique-t-il. *C'est celui que les spectateurs réclament, ce pourquoi ils viennent au stade. »*

Entraîneur sans diplôme

Mercredi, pourtant, Barcelone n'a pas toujours été à la hauteur de *sa réputation d'équipe la plus spec*taculaire du continent. Les trois défenseurs habituels étaient devenus quatre, les autres joueurs ont paru parfois hésiter au moment de se ruer à l'assaut des buts de la Sampdoria. Son entraîneur savait que sa géniale mécanique restait encore fragile – *« le Barça est la seule équipe au monde à pouvoir créer le danger dans les deux moitiés du terrain »*, plaisante le libéro *Koeman, souvent placé en situa*tion délicate par la fougue de ses coéquipiers. Cruyff le rebelle, qui a refusé de passer des diplômes d'entraîneur parce que c'était une perte de temps, savait surtout qu'il jouait en une partie les conditions de sa liberté future.

En rapportant enfin à Barcelone la Coupe qu'elle désirait tant, il a écrit la plus belle ligne d'un palmarès irréprochable. Depuis quatre années qu'il est revenu au « Barça » comme entraîneur, il lui aura permis de disputer trois finales européennes, d'en *remporter deux* – les deux fois contre Gênes – et d'empocher une Coupe et un championnat d'Espagne. Johan Cruyff se trouve aujourd'hui en position de force pour sa partie la plus difficile. Celle qui l'oppose, parfois avec éclat, au président du club, Josep-Luis Nunez, qui a assaini les finances du club au cours des années 80 en gérant au mieux la puissance que lui donnent ses 103 000 *« socios »*.

Entiché de Barcelone, désormais idôlatré par la ville entière, le Néerlandais veut presque tout : un statut de manager qui lui laisse une entière liberté dans le choix des joueurs, dans l'organisation de la vie de l'équipe, dont les imperfections empêchent selon lui Barcelone de supplanter durablement le Real Madrid ennemi à la tête du championnat. S'il l'emporte, le créateur rebelle se sera alors donné les moyens de faire vivre son rêve de football parfait, hors de toute entrave.

JÉROME FENOGLIO

ENVIRONNEMENT

□ ***Amoco-Cadiz* : l'Etat et les communes bretonnes se répartissent les indemnités.** – M. Michel Charasse, ministre du budget, a décidé, mercredi 20 mai, de reverser aux communes une partie des indemnités dues par la compagnie Amoco à l'Etat. Sur les 1 257 millions de francs que la société pétrolière a été condamnée à payer aux plaignants français, l'Etat touchera donc 910 millions et les communes bretonnes 347 millions. Dans les deux cas, les sommes versées après quatorze ans de procédure ne couvrent pas l'intégralité des dépenses et des dommages engendrés par la marée noire de 1978. En effet, la facture de l'Etat se montait à 1 383 millions de francs et celle des communes à 800 millions.

CULTURE

THEATRE

Allemagne, qui es-tu ?

L'ultime roman d'Heinrich Böll porté à la scène

FEMMES AU BORD D'UN PAYSAGE FLUVIAL
au Théâtre Sorano de Toulouse

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

S'interroger aujourd'hui sur l'Allemagne, c'est s'interroger sur la France et sur la France en Europe. S'interroger sur la société allemande, c'est comprendre l'enjeu de Maastricht. Que ferons-nous demain, ensemble, si nous ne nous connaissons pas mieux ? Le théâtre et la *littérature ont très tôt estompé la* frontière rhénane et celle qui séparait, il y a quelques années encore, les deux Allemagnes. Ces deux disciplines ont œuvré à la « réconciliation » historique de deux peuples si longtemps inconciliables.

Le Prix Nobel de littérature Heinrich Böll en est le meilleur exemple, *comme le sont les écrivains Günter* Grass et Martin Walser, ou les dramaturges Botho Strauss, Franz-Xaver Kroetz, *tous rapidement* traduits en français. Heinrich Böll confiait, en 1978, que *« la bienveillance des revues, des éditeurs français* [il aurait certainement ajouté aujourd'hui les hommes de théâtre], *cette possibilité qu'ils nous offraient de paraître hors de nos frontières, furent aussi un acte de libération fraternelle qui doit rester dans nos mémoires, quelque chose de très important que l'on oublie parfois aujourd'hui »* (1).

Femmes au bord d'un paysage fluvial est le dernier roman de Heinrich Böll, publié en 1985, l'année de sa disparition. Une œuvre au noir, foisonnante, pessimiste si elle n'était transcendante. Une œuvre qu'il avait bâtie presque comme une pièce de théâtre : elle est entièrement dialoguée et fourmille de didascalies d'une précision qui incite – qui invite ? – à la mise en scène. Elle est construite autour de figures emblématiques de femmes exceptionnelles, ce qui ne surprend pas chez l'auteur de *Où étais-tu Adam* (1951), *Portrait de groupe avec dames* (1971), *l'Honneur perdu de Katharina Blum* (1974) qui, tous, s'organisent autour d'un ou plusieurs portraits de femmes.

« Dans Femmes au bord d'un paysage fluvial, note Nicole Casanova, *on dirait que tous les personnages féminins de Böll viennent en nombre autour de lui, l'accompagner une dernière fois, lui donner une dernière chance d'espoir. Elles atteignent là une intensité, un rayonnement plus intense encore. On peut bien les interner, les rejeter, elles ne se commettront jamais avec cette société malade qui s'est refermée sur sa tumeur nazie »* (2).

Heinrich Böll, au moment où il écrit son ultime roman, a assisté il y a peu à la victoire de la *démocratie-chrétienne* alliée aux chrétiens-sociaux bavarois. Cette alliance lui répugne. Lui qui a soutenu la candidature de Willy Brandt en 1969, sans jamais adhérer au SPD non plus qu'à un quelconque parti, ne supporte pas que ses concitoyens aient porté à la *présidence* de la République, en 1979, un ancien membre du parti nazi, Carl Carstens. Le « christianisme d'affaires » de Helmut Kohl, devenu chancelier en 1983, ne le rassure pas, au contraire. Alors il reprend sa plume et livre son dernier roman en forme d'ex-voto *qu'il suspend à son idée* de la mémoire.

« Le lieu est innocent »

L'œuvre a pour cadre les bords du Rhin, entre Bonn et Bad Godesberg. *« Puisque tout dans ce roman est fiction, hormis le lieu où se déroule l'action, il n'est besoin d'aucune des précautions d'usage. Que le lieu ne se sente pas visé, il est innocent »*, indique l'auteur dans un avertissement (3). Heinrich Böll est allemand, certes, mais de Cologne, rhénan avant tout. Ce catholique fervent, mais révolté par certaines pratiques dogmatiques, fut très tôt imprégné de la beauté du lieu, sinon de sa mythologie fondatrice de l'identité allemande, ce long fleuve qu'il fréquentait le plus possible et qui l'apaisait. Mais si, jadis, le Rhin laissait entrevoir à celui qui s'y plongeait la blondeur des Ondines, il reflète aujourd'hui l'or sans éclat d'une oligarchie qui a bâti, *dit-il*, son pouvoir presque absolu entre carnages militaires et Holocauste.

Le roman comme la pièce, adaptation sérieuse de Catherine Lepront, nous font entrer par la coulisse dans le monde du pouvoir politique et financier, homothétiques à n'en pas douter dans l'Allemagne contemporaine. Une femme de soixante ans aux cheveux argent, Erika Wubler (Isabelle Sadoyan), prend son petit déjeuner sur une terrasse immense donnant sur le Rhin (toile peinte et décor quasi unique de la *représentation*, superbe travail réalisé par un artiste peu connu de Pamiers, François Malbreil). Son mari la rejoint, en costume noir de cérémonie. Dans quelques instants, une messe solennelle doit être donnée à la mémoire d'un dignitaire du parti au pouvoir. Erika *refuse de s'y rendre.*

Ce jour-là, après tant d'autres de ses amies, mariées, veuves, divorcées de membres de l'establishment, Erika « craque ». Une fois encore, la nuit précédente, Hermann Wubler (Jean Bousquet), son *mari*, avocat d'affaires et conseiller du chef du parti au pouvoir, Paul Chundt (Howard Vernon), *a réuni autour de* lui quelques-uns des hommes influents du moment qui voient leur situation menacée. Tous ont plus ou moins collaboré au régime nazi ou ont rejoint plus tard ces aînés qui détiennent les clés de la puissance. Un certain nombre d'entre eux sont dans le collimateur de la presse et de l'opposition parlementaire. Ils veulent sauver les meubles des fortunes acquises et leur peau d'hommes respectables.

La défection d'Erika en des circonstances officielles serait politiquement inacceptable par les amis de son mari. Elle viendrait après celles d'autres épouses ou compagnes de responsables qui ne supportaient plus de rester silencieuses. Il y a quelque temps, *Elisabeth Blaukramer* (Patricia Karim) s'est répandue en ville où elle a dénoncé le passé de son ex-mari, *Fritz Blaukramer* (Wolfgang Kleinertz). Celui-ci, député qui devrait être nommé *ministre très bientôt, s'en est débarrassé...* Il l'a livrée aux psychiatres d'une institution – dans les faits une *prison – où l'on tente de ramener* les compagnes des dignitaires à la « raison », la raison d'Etat. Elisabeth, *en une scène extraordinairement* poignante, se suicidera après l'un de ces entretiens torturants.

Erika Wubler trouve un peu de *réconfort en fréquentant* un jeune comte, Karl von Kreil (Luc Martin-Meyer), qui a fait scandale il y a quelques années en cassant son piano à la hache, protestation contre l'Allemagne bourgeoise qui use de son patrimoine culturel pour dissimuler ses reniements. Il vit depuis quelques années dans une caravane au bord du Rhin avec sa compagne, Katharina Richter (Catherine Morlot), employée de la maison Wubler, nourrie très jeune par le mouvement gauchiste. Karl est le fils d'un aristo*crate anti-nazi, Heinrich* (Michel Herbault) que les amis de Wubler porteraient volontiers à la *présidence de la République pour retrouver* quelque respectabilité. Ce dernier refusera. Karl a été marié à Eva (Nicole Rosner). Ils se sont séparés et celle-ci, que Cuba continue de faire rêver, vit pourtant avec Grobsch (Jean-Pierre Bauredon), secrétaire d'un ministre en exercice. L'imbécillité de ses employeurs finit par le tourmenter jusqu'à l'insomnie. De même que les tourments saisissent le banquier Krengel (René Gouzenne) qui finit par se demander s'il n'est pas le dindon d'une farce lamentable.


Isabelle Sadoyan dans Femmes au bord d'un paysage fluvial

Tout ce monde vit comme en état d'urgence. Au moins est-ce l'impression que donne la mise en scène de Jacques Rosner qui réussit là l'un de ses plus beaux spectacles. Il a su profiter de tous les interstices d'un texte très riche pour donner à la représentation un rythme qui oscille entre la gravité la plus extrême et un humour extrêmement revigorant. Il en faut, il y en a dans l'œuvre de Böll qui serait, sinon, terriblement démonstrative. Or rien n'est moins démonstratif que ce roman et ce spectacle de Rosner.

Il y a là comme ici une sorte de fil rouge invisible, une extraordinaire élégance de la pensée et du *style – de la comédie et du plus pur* suspense à la tragédie la plus classique. Tout est dit mais sans carica*ture, sans haine, avec une infinie* générosité – servie de manière irréprochable par une troupe, une vraie troupe en état de grâce. Isabelle Sadoyan, Patricia Karim, Catherine Morlot et Nicole Rosner sont quelques-unes de ces femmes au bord d'un paysage fluvial qui ne pourra retrouver sa sérénité, *disent-elles*, que par le chemin de la mémoire retrouvée, assumée, expliquée.

Mémoire. C'est le mot qui hante et travaille aujourd'hui l'Europe et ses consciences. *Femmes au bord d'un paysage fluvial* sont les mémoires d'un honnête homme qui nous dit très clairement que rien ne sera bâti, rien se sera solide qui n'aura été mesuré à l'aune de la mémoire.

OLIVIER SCHMITT

(1) *Heinrich Böll, une mémoire allemande, entretiens avec René Wintzen*, Le Seuil (1978), 206 pages, 90 F, 50 F.

(2) *Les Cahiers du Théâtre Sorano*, consacrés au spectacle, 28 pages, 20 F.

(3) Le roman est paru aux éditions du Seuil (1985), 238 pages, 89 F.

► Jusqu'au 30 mai. Du mardi au samedi (horaires variables). Durée : 3 h 45. Tél. : (16) 61-25-66-87. 95 F et 120 F.

DANSE

Créatures de la nuit

Essai sur le libertinage

CATERINA SAGNA
au Théâtre de la Bastille

Le monde de la nuit possède des lieux où les conventions sociales tombent. A preuve le premier duo qui ouvre *le Sommeil des malfaiteurs*, de la Vénitienne Caterina Sagna : dans ce qui pourrait être un dancing, un homme élégant manipule une femme, soumise pour quelques instants à son désir. La précision des gestes, leur pouvoir érotique, les indications muettes données par l'homme, laissent présager une pièce auprès de laquelle *Basic Instinct* de Paul Verhoeren aurait l'air d'une aimable *bluette. On s'étonne de cette* audace de la part d'une chorégraphe habituellement si pudique, toute en *demi-teintes*.

C'est cru sans être trivial, et très cérébral. L'homme aime la soumis*sion comme un jeu amusant* à la seule condition de s'y livrer avec une indifférence feinte, et d'en *connaître les règles. Il en va de* même pour la femme qui ne tarde pas à aller au-devant d'un autre partenaire : *« Vous croyez me toucher mais vos mains ne rencontrent qu'elles-mêmes »*, dit une des chansons de la pièce, poétique et sentimentale.

Manque d'invention

On regrette que le propos perde assez rapidement sa cruauté libertine pour laisser place à des clichés, *vérifiés, mais rebattus* : la femme qui s'offre peut aller, comme on dit, se rhabiller, celle *qui se refuse, ou simule la dérobade*, sera dévêtue. Et la violence du désir de la femme qui effraie l'homme, etc. Il devient difficile de s'extirper de ce discours militant pour retrouver la liberté tragique *du libertinage. A vouloir tout montrer*, trop démontrer, Caterina Sagna hésite sur le parti à prendre : *c'est probablement pourquoi le Sommeil des malfaiteurs* reste convenu, avec un manque d'inven*tion chorégraphique que la beauté* des lumières sur les corps n'arrive pas à masquer. On est loin du foi*sonnement créatif de Lenz*, sévère ballet avec lequel on avait découvert, il y a deux ans, le travail de *l'Italienne, à Mulhouse.*

DOMINIQUE FRÉTARD

► Jusqu'au 23 mai, à 21 heures 30. Tél. : 43-57-42-14.

MUSIQUES

Hawaï, famille, batterie

Un funk infatigable

MALKA FAMILY
à l'Estival d'Aubervilliers

Comme son nom l'indique, Malka Family est une famille avant d'être un groupe. Une famille floue qui évolue autour d'un *noyau musical*. Sur scène, Malka Family compte douze membres, des cuivres, des choristes, *des claviers, une rythmique.* Ils arborent des costumes incongrus : des ceintures de catcheurs, des capes de miss Limousin, des *chapeaux hirsutes*. Ils font une musique pas vraiment congrue non plus. Un funk *infatigable qui reconnaît ses dettes* sans rougir : l'école américaine des années 70, le mouvement emmené par *George Clinton* sous le nom de P. Funk.

Le tout est entouré d'un univers poétique et potache, où les fantasmes balnéaires (le second album du groupe, sorti l'an passé, s'appelait *Malka On The Beach*) côtoient une création revisitée où George Clinton tiendrait le rôle de l'Eternel et le *kif* (*énergie suscitée par la musique*, nonobstant une homonymie qui ne relève pas seulement de la coïncidence) *celui de l'Esprit saint...*

Sur le parvis d'une des cités de la porte de La Villette, à Aubervilliers, Malka Family passe un test difficile. Il faut fixer l'attention des enfants des divers centres de loisirs qui passent leur mercredi *après-midi* en musique, arrêter le regard des jeunes pour qui la musique se fait avec un magnétophone, *deux platines* et un micro, et accessoirement faire apparaître les *locataires de la cité* à leurs fenêtres. Pour ça, la douzaine funk emploie les mêmes recettes que pour faire danser les copains dans les fêtes qu'ils organisent périodiquement : générosité, talent et un peu d'égoïsme. Les Malka sont là pour s'amuser ; alors, si les petites filles se mettent à jouer à l'élastique pendant le concert, ils n'en feront pas une maladie.

Tous des ouf's (« fous » à l'endroit), le second album du groupe, vient de sortir il est distribué par WEA, une major. Isaac explique ce qui a conduit Malka Family, qui sélectionne ses spectateurs par le bas (*« On fait des fêtes avec des entrées à 10 francs comme ça tous les gens qui pensent que c'est bidon parce que pas assez cher ne viennent pas »*), à pactiser avec l'ennemi : *« Nous avons calculé que ça nous revenait moins cher d'être en licence chez une major. Au lieu d'emprunter à un particulier, on emprunte à une maison de disques. »* La major n'a donc pas eu son mot à dire dans l'élaboration de l'album, la tribu a fait appel à des copains pour réaliser le clip, dont le tournage a impliqué l'organisation d'un carnaval de rue dans le quartier Saint-Paul du Marais, dont est originaire une bonne partie du groupe, et la *« plate-forme »* indépendantiste du groupe a été respectée.

Peut-être parce qu'ils sont nés de l'autre côté du périphérique, ces messieurs-dames de la famille ne se reconnaissent pas dans le discours ni dans la méthode du rap banlieusard, *préférant un discours plus oblique*, plus doux, plus respectueux du *kif*.

THOMAS SOTINEL

► L'Estival d'Aubervilliers, jusqu'au 23 mai. Le 21, les Chats maigres et Encore un dimanche au Caf'OMJA à 21h. Le 22, Khalil Chahine et Sapho ; le 23, Geoffrey Oryema et Charlélie Couture au Gymnase Guy-Môquet à 21h. Réservations, tél. : 48-33-87-80, 48-39-52-46.

Capitaine courageux

La chanteuse belge affiche humour et maîtrise

MAURANE
à l'Olympia

Ami ou ennemi, l'album sorti à la *fin de l'année dernière, avait subi* l'influence bénéfique de Jean-Claude Vannier, providence des jeunes chanteurs en *mal de textes et de* mélodies. Voilà donc Maurane, après Gainsbourg ou Jonasz, habil*lée par ce couturier des âmes tendres*. Daria de Martynoff, qui a écrit d'autres jolis textes, Evert Verhees, qui a donné à la musique l'ampleur souhaitée, ont achevé l'ouvrage. A *eux trois, ils ont permis* à Maurane d'échapper à un répertoire arrivé parfois aux limites du diaphane. *Preuve vivante du risque encouru*, Peter Lorne, un de ses auteurs-compositeurs habituels, passe en première partie à l'Olympia dans le rôle *du prétendant* au Top 50 de base.

Pour sa rentrée française, Maurane confirme les talents qu'on lui connaît – parfois encore en friche, entre facilité et manque de maturité – depuis *Starmania*, version 1989, où elle tenait le rôle de la servante automate. Aujourd'hui, sa voix a gagné une plénitude qui se heurte encore aux écueils du répertoire. Excellente interprète, elle maîtrise la scène, son public, ses musiciens, avec *une bonne humeur* rayonnante et une honnêteté peu calculée. Le ton est donné au lever de rideau : *Boum, du Trenet sans ambages*, à l'ancienne, avec swing et trompette bouchée. Les deux choristes et les *six musiciens s'amusent*, *Maurane* s'enfonce dans les délices d'un spectacle découpé en séquences aérées et *parcouru des joies du skat*, ce *jazz* vocal.

Elle fait l'offrande de ses peines de cœur, lance la mélodie, la rat*trape par en dessous avant la fin de* la phrase. En ligne avec ses choristes ou en duo avec son pianiste Arnould *Massart, elle aiguise la curiosité* d'un public qui ne veut plus la lâcher. Enlacé à un énorme Bunny en *peluche, elle imite aussi Brigitte* Bardot, puis joue un sketch hilarant, la cérémonie de remise des Oscars du *rappel*, manière élégante de revenir en scène pour se moquer d'elle-même en train de danser *Toutes les mamas* à l'Africaine, dans une pénombre où l'on ne voit qu'elle.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Jusqu'au 24 mai à 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49.

Safy Boutella au onzième Festival d'Amiens

Algérien, jazzman, c'est ainsi qu'il se dit, ainsi qu'on le *présente*, ni raï, ni « fusion », mais jazz, c'est un signe d'époque, Safy Boutella est *impeccablement* dans l'air du temps.

D'abord parce qu'il refuse l'air du temps. Ensuite parce que, refusant toute étiquette, il rejoint sans le savoir le camp le plus nombreux aujourd'hui, celui des refuseurs d'étiquette. Enfin parce qu'il a, et son groupe avec lui, un talent précis, affirmé, prometteur. Un certain usage des violons, classique ou oriental, une malléabilité très sur*veillée de la sonorité d'ensemble, le* jeu des voix et des percussions, beaucoup d'éléments pourraient *contribuer à repérer la figure de* Safy Boutella, à l'identifier et à le cataloguer. Jazz est son mot. *Jazz va redevenir* le plus beau mot de la langue de la musique. Et le Festival d'Amiens, où *Boutella* se produit sur la même scène que Trilok Gurtu (l'Indien du trio de John McLaughlin), Nana Vasconcellos (fleuron très européen du berimbau), Juan José Mosalini (dernier chapitre en date du bandonéon argentin) et le Super Rail Band de Bamako qu'on a pu voir, comme Boutella, au *Festival* de la Côte d'Opale, celui d'Amiens donc prend définitivement la voie ouverte il y a *dix ans par les explorateurs* d'Angoulême : « Musiques de jazz et d'ailleurs ».

C'est au fond l'histoire du mot et *de la chose qui s'y rassemble*, dans ce terme de jazz dont l'étymologie même ne *satisfait* personne tout en contentant chacun (jaser ? baiser ? bourrique ?) et dont le sens se tend ou se relâche comme un arc. Au gré *des époques, suscitant* à chaque fois de vastes querelles picrocholines, des luttes importantes de lutrin, d'énormes *éclats de rire* et, de temps en temps, un musicien inattendu, comme Safy Boutella.

FRANCIS MARMANDE

► Onzième Festival d'Amiens : le Super Rail Band de Bamako, Trilok Gurtu, Nana Vasconcellos, Juan José Mosalini, Safy Boutella, le 22 mai. Tél. : 22-97-79-99.

Discographie : Safy Boutella. 1 CD Indigo, Label bleu.

CULTURE

CINÉMA

Le fil d'or

Un somptueux mélo en provenance du Bengale, qui est aussi un bouleversant pamphlet

SUVARNAREKHA
de Ritwik Ghatak

Pourquoi ce film sort-il sous ce titre quasi imprononçable, presque impossible à mémoriser? *Suvarnarekha* signifie le « fil d'or», ce qui ferait un titre fort acceptable. Proposer aujourd'hui un film bengali au public est déjà suffisamment aléatoire pour qu'on n'entrave pas comme à plaisir l'élan de ceux qui auraient la curiosité d'y aller voir.

D'autant que, paradoxalement, la mort récente de Satyajit Ray et les légitimes hommages qu'elle a inspirés risquent de faire de l'ombre au film. On veut bien admettre un grand cinéaste bengali, mais ça suffit. Or Ritwik Ghatak, qu'il serait absurde de mettre en concurrence avec Ray, est un immense cinéaste. Les rares heureux qui découvrirent *l'Etoile cachée* il y a deux ans le savent.

Ce fil d'or qui donne, donc, son titre au film est le nom de la rivière mythique dont on parle aux enfants pour évoquer des lendemains radieux et leur faire ainsi oublier leur triste existence. Adultes et enfants, quotidien douloureux et espoir d'avenir, exigence de vérité et facilités ou bienfaisance du mensonge, ce sont les thèmes de *Suvarnarekha*. Film parlant et même parfois bavard, film sonore et où la musique tient une place centrale, il doit pourtant beaucoup au cinéma muet.

Lumière unique

Et d'abord par sa manière d'imposer son propre univers, ses propres règles du jeu, sans l'apparente évidence du naturalisme sur lequel s'est appuyé le « parlant ». Le film pourra dès lors glisser de la théâtralité la plus appuyée à une simplicité quasi documentaire, de l'onirisme au quotidien, voler de la chronique à la comédie musicale puis à la tragédie, sans plus se renier ou se déséquilibrer qu'un oiseau qui passe de branche en branche.

Suvarnarekha est l'histoire d'une famille. Hors champ des tout premiers plans, on entend les deux coups de feu qui assassinèrent Gandhi, et suffisent à indiquer l'époque et l'ambiance : celles de l'immédiate après-indépendance de l'Inde, de la partition du Bengale, de son cortège de violence, de misère et de réfugiés. La famille, composée d'un adulte «qui a fait des études», de sa très jeune sœur et d'un gamin recueilli et adopté, part vivoter à la campagne grâce à un travail de comptable. Tout près de chez eux s'étendent les ruines d'un aéroport militaire bombardé durant la deuxième guerre mondiale, achevée trois ans plus tôt.

Les multiples péripéties, révélations, amours interdites, enlèvements, drames et conflits qui constituent la trame du film sont les ingrédients d'un grand mélo – ce qu'est *Suvarnarekha*. Mais il est bien plus encore. Cinéaste engagé, disciple de Brecht, Ghatak (1925-1976) sait à merveille suivre le détail et en donner la portée générale, faire affleurer le pamphlet social sous le romanesque. Il sait, surtout, et sans le devoir à personne, magnifier les situations les plus simples, ouvrir soudain le champ de la caméra au souffle de la nature, à la violence et à la tendresse des sentiments.

Le générique de début est calligraphié sur un long rouleau de toile blanche. La calligraphie, Ritwik Ghatak en use lorsqu'il dessine la marche d'un petit groupe dans un paysage trop immense, lorsqu'il décrit en quelques traits un personnage. La lumière de ses images est alors unique, au point qu'on se demande, malgré l'exécrable état de la copie (dont l'original est semble-t-il à jamais perdu), de quels sels d'argent plus purs est faite sa pellicule.

Mais il sait aussi, loin de l'arabesque élégante, organiser de brutales collisions, telle l'irruption d'un masque fantastique et terrifiant dans la promenade heureuse d'une petite fille. Telles, surtout, les séquences finales, dignes de la tragédie antique ou des plus terribles scènes filmées par Mizoguchi, d'une épouvantable splendeur.

Suvarnarekha date de 1962. Il appartient à ces classiques rares que d'ordinaire seuls quelques privilégiés découvrent au hasard d'une programmation de cinémathèque. Qu'il soit visible en salles est une chance à ne pas laisser passer.

JEAN-MICHEL FRODON

ARTS

Ratage

Hommage à Karl Flinker au 37e Salon de Montrouge

Karl Flinker avait plusieurs casquettes. Celle qu'il portait sur la tête, avec élégance. Celle de galeriste établi rue du Bac dans les années 60, puis rue de Tournon à partir de 1972. Celle aussi d'éditeur de livres d'art, ce qui le distinguait de son père Martin, grand spécialiste de la littérature de langue germanique. Comme chacun sait, une casquette ne se porte pas toujours. Et il arriva que l'on vît le crâne chauve de Karl Flinker, dans l'une ou l'autre de ses galeries où il ne restait pas tout le temps, préférant parfois courir sur les traces d'Alexandre, ou s'occuper très sérieusement de la donation Kandinsky au Musée national d'art moderne.

Aussi, pour lui rendre hommage, fallait-il s'y prendre autrement qu'en exposant systématiquement, et sans mode d'emploi, tous les artistes qu'il a pu accueillir sur ses cimaises. Et savoir au moins faire la distinction entre les piliers de la galerie – Hélion et Arroyo – et les autres, de Peng Wants à Eric Ménétrier, en passant par Pierre-Léandre Saxod et Rougemont. Qui sont là chacun avec deux tableaux, un ancien et un récent, pas toujours bien choisis, et ne correspondant à rien, surtout pas au souvenir des grandes expositions que Karl Flinker a pu organiser. Par exemple autour des petites images de papier mâché de Martial Raysse, des ardoises de Magnelli, des œuvres graphiques de Kandinsky, ou du dernier Klee. Du côté des classiques du vingtième siècle, les tableaux ont été sélectionnés avec plus de sérieux : les Kupka, les Magnelli, les Kandinsky rattrapent un peu cet hommage hâtif et mal construit.

Quant au Salon proprement dit, et ses quelque deux cents artistes représentés, on le sent mal, avec son plein de tableaux, dont très peu donnent l'envie d'en savoir plus sur leurs auteurs, (sauf peut-être dans la section réservée aux travaux sur papier et à la photographie). Probablement parce qu'il a dû son énergie au marché de la jeune peinture, aujourd'hui mal en point? Il serait à repenser.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ 37e Salon de Montrouge, 2, avenue Emile-Boutroux, 32, rue Gabriel-Péri. Tél. : 46-56-52-52. Jusqu'au 15 juin.

NOTES

Mémoire falsifiée

TIME BOMB
d'Avi Nesher

Du danger de l'héroïsme médiatisé : c'est en sauvant des flammes une jeune mère et son bébé – la télévision était là – qu'un brave horloger entre dans l'intrigue du film, et que commencent ses ennuis. Quelqu'un a vu sa tête sur le petit écran. Quelqu'un qui veut l'éliminer, et à deux reprises lui envoie des tueurs. Naturellement personne ne veut croire qu'un personnage aussi falot soit en danger de mort. Personne, à l'exception d'une jeune et jolie psy, qui à l'aide d'un scanner traque la vérité dans ses souvenirs falsifiés...

Entre *Orange mécanique* et *l'Echelle de Jacob*, *Time Bomb* trifouille dans la grande angoisse éternelle : qui suis-je?, ainsi que dans les certitudes avalées par les trous de mémoire, et désigne le bouc émissaire de toutes les diableries : la CIA. Un mot-clef remplace les formules magiques malfaisantes : services secrets (*Time Bomb* a été présenté au Festival d'Avoriaz). Les espions sont des initiés, ils vendent sinon leur âme, du moins leur identité, passent par des épreuves dont ils sortent endurcis, capables d'échapper aux pièges les plus retors.

Avi Nesher raconte qu'il a servi dans les Forces spéciales israéliennes, et qu'il en a fait suivre l'entraînement à son comédien, Michael Biehn. Vrai ou faux? En tout cas, si les scènes oniriques sont faibles, celles où le personnage retrouve la froide efficacité des gestes qui font mal sont impressionnantes.

C. G.

Non-lieu

FAUTE DE PREUVES
de Simon Moore

Un privé minable qui organise de faux adultères pour faciliter le divorce de ses clients est accusé du meurtre de l'un d'eux, trouvé baignant dans son sang en compagnie de la propre épouse du détective, qui l'aidait dans ses mises en scène. Le client assassiné est un peintre célèbre, il venait de refaire un testament au profit de sa maîtresse.

Classique polar à énigme, *Faute de preuves* passe par les couloirs obligés du genre, la liaison entre l'enquêteur et celle qu'il soupçonne, le vieux copain qui viendra sauver la mise du héros piégé... On croit suivre du doigt sur un précis à l'usage de l'apprenti-scénariste l'arrivée des rebondissements. Seul ingrédient un peu original de ce script-type, qui pourrait être adapté d'un des 3 724 romans policiers de James Hadley Chase construits sur le même canevas : la mer glauque qui bat les plages de Brighton en hiver.

Plus grave, cet argument pour téléfilm est tellement pauvrement et maladroitement filmé qu'il en devient embarrassant, presque touchant sur ce grand écran auquel il n'aurait jamais dû avoir accès, pauvre chose chétive dont le laborieux coup de théâtre final ne risque pas de masquer l'absolue faiblesse.

J.-M. F.

Effets spéciaux en surdose

FREEJACK
de Geoff Murphy

Un pilote de course américain, victime d'un accident mortel, se réveille en l'an 2009. Juste avant sa mort, son corps a été kidnappé à travers l'espace-temps afin de servir d'hôte à l'esprit – digitalisé – d'un haut dignitaire de la société pénitentiaire que sont devenus les Etats-Unis. Le pilote de course (Emilio Estevez) devient alors un *freejack* et le film une course poursuite sur un rythme ternaire : effets spéciaux à base de feux d'artifice, scènes intimes (le pilote de course a retrouvé sa belle – Rene Russo, opaque – à peine mûrie par les ans, l'histoire et l'apocalypse écologique) et effets spéciaux à base d'images de synthèse.

Parmi les participants à ce marathon, on retrouve Anthony Hopkins en magnat transcontinental qui fait froid dans le dos et – après vingt-deux ans d'absence des écrans – Mick Jagger. Le chanteur des Rolling Stones incarne un chasseur de prime chargé de récupérer le *freejack*. Mick Jagger fait ce qu'il sait le mieux faire au monde : être Mick Jagger, avec son arrogance, sa grosse bouche, sa voix étrange et son accent qui fut londonien il y a une trentaine d'années. Vêtu d'une armure cuir et métal, Jagger arrive presque toujours à rester digne et parfois à être drôle. Emilio Estevez vise l'intensité, ce qui lui donne un air perpétuellement inquiet... Non sans raison, le film frôle aussi souvent la catastrophe que son héros.

Freejack manifeste des velléités d'orginalité. On entrevoit des bribes de satire politique, on remarque des efforts de distribution : l'idée de confier à David Johansen le rôle du manager véreux qui trahit le coureur automobile est brillante. Au début des années 70, quand il chantait avec les New York Dolls, Johansen fut un aspirant Mick Jagger plutôt convaincant. Mais le scénario le maintient à l'écart de son modèle. Ici le priorité est au budget, c'est lui que l'on doit voir à l'écran, avant les acteurs

T. S.

CORRESPONDANCE

La « Caméra d'or »

A la suite de la publication d'un article de Danièle Heymann (le Monde daté 17-18 mai), nous avons reçu du président de la Société des réalisateurs de films, M. Denys Granier-Deferre, la lettre suivante :

On rêve : demander aux organisateurs du Festival international du film l'éclaircissement d'un point de règlement d'une compétition prestigieuse telle que la Caméra d'Or constitue un crime de lèse-majesté.

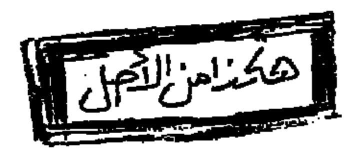
La preuve : la Société des réalisateurs de films, qui par parenthèse n'a de leçon à recevoir de personne en matière de défense des cinéastes français et du monde entier (voir la Quinzaine des réalisateurs, Cinémas en France) et particulièrement les plus jeunes d'entre eux (voir le Festival des premiers films), se voit accusée, en la personne de son président et non d'un de ses membres, de «dénonciation»!

Ma question : une démarche interne, honnête et sans arrière-pensée de notre association auprès de l'organisation du Festival international du film, démarche qui ne visait évidemment pas à remettre en cause le talent d'Arnaud Desplechin, mais à ne léser aucun des films concourant pour la Caméra d'Or, devait-elle susciter l'indignation outrée et un éditorial de Mme Danièle Heymann, qui n'a pas pris la peine d'écouter la personne qu'elle prétend fustiger?

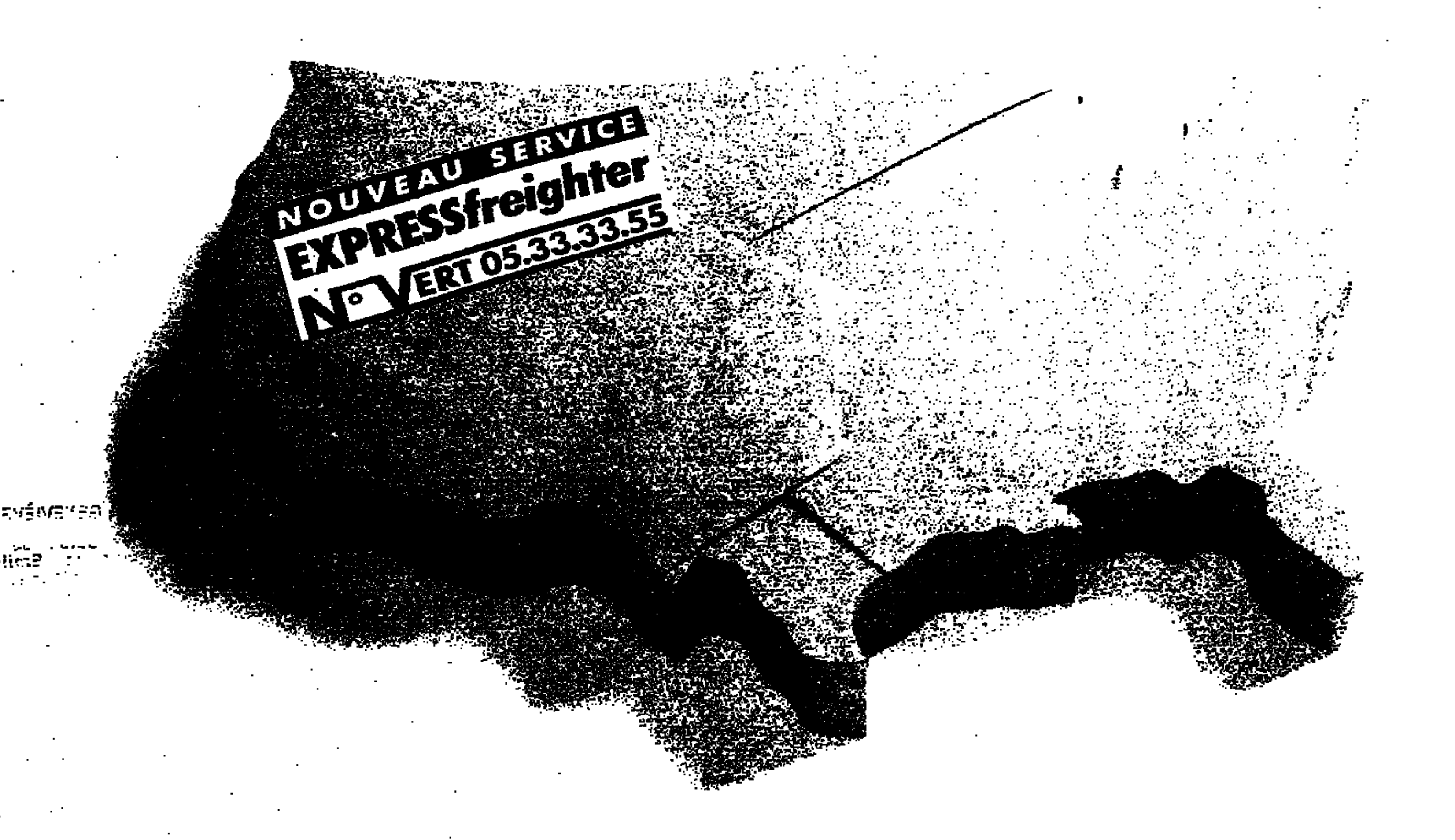
Dans ces conditions, qui «dénonce» qui? Qui «monte» les cinéastes les uns contre les autres? Voilà qui est un peu déprimant...

[Quelle que soit l'interprétation que souhaite en donner M. le Président, nous constatons qu'il ne remet pas en cause l'exactitude des faits rapportés. D.H.]

□ Rectificatif. – Le domaine de Chaalis, propriété de l'Institut de France, a engagé sous la houlette de son nouveau conservateur, M. Bautier, une série de travaux. Contrairement à ce que nous écrivions (*le Monde* du 28 avril), son prédécesseur, M. Marot, n'est pas *« mort en fonction à 91 ans »*. Nous prions M. Marot, éminent membre de l'Institut, d'excuser cette regrettable confusion.



NOUVEAU SERVICE EXPRESSfreighter, LE SEUL A LIVRER L'AMERIQUE DU NORD AVANT 10H30 LE LENDEMAIN.



Notre service exclusif EXPRESS*freighter* va emballer tous vos colis vers l'Amérique du Nord. Depuis Paris, Lyon et leur région, vous pouvez expédier vos documents et vos colis jusqu'à 70 kg vers les Etats-Unis et le Canada : Federal Express en garantit la livraison <u>avant 10 h 30 le lendemain matin</u>. Un exploit quotidien dont vous apprécierez d'autant plus les avantages quand vous saurez que son prix est le même que celui d'une expédition express classique.

Notre système de suivi par satellite nous permet de localiser votre colis à tout moment et sur simple appel. Aujourd'hui, notre qualité de service et notre fiabilité sont telles que nous nous engageons à vous rembourser sur demande les frais de transport si, de notre fait, votre envoi était livré plus d'une minute après 10 h 30. Vous désirez en savoir plus ? Contactez-nous, l'appel est gratuit.

N° VERT 05 33 33 55







VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE FEDERAL EXPRESS PEUT VOUS APPORTER

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

DESSINS DE MIRO. Personnages, oiseaux... 1924-1977. Salle d'art graphique. Jusqu'au 7 juin.

IMAGES VIRTUELLES ET PROJETS COMPLEXES. Galerie des brèves. Jusqu'au 1er juin.

MISSION PHOTOGRAPHIQUE TRANSMANCHE. Galerie du Forum. Jusqu'au 24 mai.

JOSEF SVOBODA, SCÉNOGRAPHE. *Grand foyer. Jusqu'au 1er juin.*

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

ARCHITECTURES DE SPECTACLE. Exposition-dossier. Jusqu'au 31 mai.

ARTS INCOHÉRENTS, ACADÉMIE DU DÉRISOIRE (1882-1893). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 31 mai.

LE CABARET DU CHAT NOIR. *Exposition-dossier. Jusqu'au 24 mai.*

GUIMARD. Entrée : 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F). Jusqu'au 26 juillet.

PHOTOGRAPHIES DE LOIE FULLER. Exposition-dossier. - espace Naissance du cinématographe. Entrée : 27 F (billet d'accès *au musée). Jusqu'au 31 mai.*

UN AMI DE TOULOUSE-LAUTREC : MAXIME DETHOMAS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 24 mai.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h. Ouvert les 28 mai et 8 juin jusqu'à 22 h.

ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES (1988-1991). Hall Napoléon. Entrée : 35 F (comprenant l'accès à l'exposition Clodion). Jusqu'au 29 juin.

CLODION, SCULPTEUR (1738-1814). Hall Napoléon. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

HOMMAGE A CHARLES STERLING (1901-1991). Des primitifs à Matisse. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 22 juin.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

LE GRAND JEU. *Entrée : 35 F (comprenant* l'entrée de l'expositon SIMA). Jusqu'au 21 juin.

PRAGUE - BRATISLAVA. D'une génération l'autre. Jusqu'au 21 juin.

SIMA. Entrée : 35 F (comprenant l'entrée de l'exposition le Grand Jeu). Jusqu'au *21 juin.*

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. du Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. *(44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h* à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

TOULOUSE-LAUTREC. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Réserv. billets au 48-04-38-86. (de 11 h à 18 h), par minitel *3615 Lautrec* et Fnac. *Entrée : 50 F. Jusqu'au 1er juin.*

LES VIKINGS. Les Scandinaves et l'Europe 800-1200. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 12 juillet.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

ECRANS HONGROIS, FILMS ET *VIDÉOS EN HONGRIE DEPUIS 1965.* Gabor Body, Forgacs, Bachman. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

ELLSWORTH KELLY, LES ANNÉES FRANÇAISES 1948-1954, SUZANNE LAFONT. Galerie nationale du Jeu de *Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.*

Musée

ALECHINSKY. Musée de la Marine, Palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 13 septembre.

LES ANNÉES 70 : UN GROUPE D'ARTISTES A PARIS. Musée Carnavalet, 29, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 juin.

MICHEL AUDEBERT. Halle Saint-Pierre, musée en Herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 18 juin.

AUTOPORTRAIT DE LEE FRIEDLANDER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1er juin.

BELLEVILLE - BELLEVILLE. Maison de La Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Du 23 mai au 10 octobre.

BOLESLAS BIEGAS (1877-1954). Sculpteur et peintre. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres à Neuilly (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h 30. Entrée : 30 F, prix d'entrée du parc : 5 F. Du 21 mai au 30 août.

MARCEL BOVIS, RÉTROSPECTIVE. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 24 mai.

POL BURY. Images pour la théorie de la démarche d'Honoré de Balzac. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 juillet.

CENT JARDINS A PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 19 juillet.

DU TAGE A LA MER DE CHINE. Une épopée portugaise. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 31 août.

LOUIS FAURER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du *musée*). Jusqu'au 1er juin.

PEDRO FIGARI. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

GLOIRE AUX VIGNERONS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 novembre.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43.36.54.26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 *septembre.*

IMAGES A LA CARTE. Les cartes postales, comme une mémoire populaire. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jus*qu'au 1er juin.*

JEAN COCTEAU PRÉSENTÉ PAR JEAN MARAIS. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 31 mai.

LES LAUTREC DE LAUTREC. Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Jusqu'au 31 mai.

ANNIE LEIBOVITZ. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 juillet.

LA MARCHE A L'ÉTOILE. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 mai.

ANTOINE-IGNACE MELLING, ARTISTE VOYAGEUR A CONSTANTINOPLE. En France et dans les pays du Nord. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 19 juillet.

ERNST NEIZVESTNY, OSKAR RABINE, OLEG TSELKOV. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 juin.

LE PASSÉ RECOMPOSÉ, PHOTOGRAPHIES RESTAURÉES DE LA COLLECTION. De la Bibliothèque des arts décoratifs 1850-1900. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre,, 107, rue de *Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun.*, mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 juin.

LE PONT TRANSBORDEUR ET LA VISION MODERNISTE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. *sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jus*qu'au 28 juin.

LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Les meilleures publicités 1991. Musée de la publicité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 juin.

LA RUE DE BOURGOGNE. Dix peintres, un sculpteur. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, *rue* de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 juin.

SMORFIA NAPOLETANA. La grimace napolitaine par 30 peintres italiens contemporains. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 mai.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions *qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir* de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi).*

STORY BOARD. 90 ans de dessins pour le cinéma. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 juin.

TINGATINGA. Peintures de Tanzanie. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam. et dim. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 31 août.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.

UN OCÉAN, ÇA BOUGE ÉNORMÉMENT. Palais de la Découverte, 53, av. Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 9 h 30 à 18 h, dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 juin.

VOYAGE AUX ILES. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40-27-62-18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 juillet.

CENTRES CULTURELS

3e NUIT DU MARAIS. Galeries du Marais. Ven. de 18 h à 0 h, sam. De 14 h à 20 h. Du 22 mai au 23 mai.

CURT ASKER. Empreintes de distances. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 mai.

AU-DELA DE LA TRADITION, VINGT ANNÉES DE CÉRAMIQUE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

BIJOUX ET COSTUMES KALÉVALÉENS A L'ÉPOQUE DES VIKINGS. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). Mar. et jeu. de 15 h à 20 h, mer., ven. de 15 h à 19 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 mai.

FRÉDÉRIC BLEUET, PETER BRIGGS, WANG KEPING. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Du 26 mai au 12 juillet.

ALBERTO BRECCIA. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 25 juin.

MARCEL CHIRNOAGA. Centre culturel roumain, 1, rue de l'Exposition *(47-05-00-44). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à* 13 h et de 15 h à 18 h. Jusqu'au 2 juin.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS 1 1992. 1er accrochage : une sélection des acquisitions 1989-1990. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de *10 h à 18 h 15. Jusqu'au 30 mai.*

DE LA RUE DES COLONNES A LA RUE DE RIVOLI. Mairie du deuxième arrondissement, 8, rue de la Banque. T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h. Du 21 mai au 21 juin.

LILY DESIGNE. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 5 juin.

EN VERRE ET CONTRE TOUT. ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul (42-77-96-26). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Du 22 mai au 25 juin.

FESTIVAL CRÉATION ET INFOGRAPHIE. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. de 13 h à 19 h. Du 21 mai au 8 juin.

EMMET GOWIN. Espace photographique de Paris, nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 mai.

LE GRAND HÉRITAGE. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). *Du 21 mai au 15 septembre.*

PAUL HANKAR, DIX ANS D'ART NOUVEAU. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juin.

HOLOGRAMMES, LASER FANTASTIC. *ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul* (42-77-96-26). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Du 22 mai au 25 juin.

ROLF ISELI. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mai.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. *Réserv. groupes :* 42-97-27-20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

JON ONE. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). *T.l.j. sf dim., lun. et* mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 juin.

MARTINE LETOUBLON. Mairie du XVIe arrondissement, 71, av. Henri-Martin (45-03-21-16). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h, sam. de 10 h 30 à 12 h 30. Du 21 mai au 5 juin.

ANDRÉE MAIOFISS. Sculpture, peinture. Espace Acier - immeuble Ile-de-France (49-00-62-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

LE MAMBO DE LA MÉDUSE, HUILES RÉCENTES DE JOSÉ GARCIA-OCEJO. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail *(45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h,* sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 12 juin.

SONIA NATRA, TSUNAHIRO ISHIZUKA, PAIVI JUKOLA, JARMO SUOMINEN. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Du 22 mai au 1er juin.

PATCHWORKS, QUILTS CONTEMPORAINS. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 juin.

PORTRAIT D'ÉCOLE : L'ECOLE DES *BEAUX-ARTS DE HONGRIE.* Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 15 h à 18 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 12 juin.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

RADA SELAKOVIC, RAJKO POPIVODA. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

JÉROME TOURON. Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

GOUIDER TRIKI. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 juin.

VISIONS D'EUROPE. De la Tour Eiffel, 50 artistes européens et 30 villes capitales. Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h 30 à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

GALERIES

AGUT, JUGNET, KASIMIR, KOSUTH, MCCRACKEN, MARCEL, TURRELL. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 6 juin.

GÉRARD ALARY. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Du 21 mai au 31 juillet.

PIERRE ALECHINSKY. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 24 juin.

MANUEL ANGELES ORTIZ. Les têtes. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Jusqu'au 22 juin.

AREZKI AOUN. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 19 juin.

LES ATELIERS ET LES USINES DE BELLEVILLE. Galerie de la SFP, 17, rue Ramponeau (43-49-21-49). Jusqu'au 14 juin.

FRANÇOIS AUBRUN. Galerie Jean-Claude Riedel, 12, rue Guénégaud (46-33-25-73). Jusqu'au 10 juin.

RICHARD BAQUIÉ. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 6 juin.

MARTIN BARRÉ. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 30 mai.

BEAUFORD DELANEY. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 1er juillet.

GUILLAUME BEAUGÉ. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 6 juin.

BESSON, GIRARD, MOSIADZ, VAUBOURGOIN. Galerie Guigné, 89, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-66-88). Jusqu'au 20 juin.

AKOS BIRKAS. Galerie Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire *(45-48-10-22). Jusqu'au 27 juin.*

RÉMI BLANCHARD. Galerie Thierry Salvador, 6, avenue Delcassé (45-62-36-59). Jusqu'au 29 mai. / Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 30 mai.

ROSS BLECKNER. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes *(48-87-60-81). Jusqu'au 18 juin.* Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 27 juin.

FRANÇOIS BOISROND. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 13 juin.

TONY CARTER. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 30 mai.

HUGUETTE CHAUDESAIGUES. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du 21 mai au 13 juin.

PAELLA CHIMICOS. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 30 mai.

BRUCE CLARKE. Galerie Gramme, 10, rue Gramme (45-31-92-47). Jusqu'au 13 juin.

CLAVÉ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 18 juillet.

JEAN CLERTÉ ET JEAN CORTOT. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 13 juin.

RICHARD CONTE. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 18 juin.

LE CORPS DU SYMBOLE. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Du 21 mai au 27 juin.

ROCHA DA SILVA. Human Patterns. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 13 juin.

DE L'UN A L'AUTRE. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Du 21 mai au 10 juillet.

DESSINS A *L'ENCRE DE CHINE,* ARDOISES TAILLÉES. Galerie Lambert Rouland, 7, rue Saint-Sabin (40-21-87-64). Du 26 mai au 18 juillet.

ERIK DIETMAN. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Du 23 mai au 30 juin.

ADRIAN DOURA. Galerie Catherine Flatcher, 116, rue Vieille-du-Temple (40-29-01-12). Du 21 mai au 10 juillet.

MICHEL DUPORT. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 3 juin.

PASCAL DUSAPIN. Vraies et fausses musiques, partitions et dessins. Espace *temporaire Orcofi, 48 bis, av. Montaigne* (44-43-40-00). Jusqu'au 30 mai.

ESPAGNE, 23 ARTISTES POUR L'AN 2000. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 11 juillet.

ET L'EUROPE CRÉA HOLLYWOOD. Espace Kronenbourg aventure, 30, avenue *George-V (44-31-16-00). Jusqu'au 31 juillet.*

PATRICK FAIGENBAUM. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 30 mai.

BARRY FLANAGAN. Galerie Durand-Dessert, 28, *rue de Lappe* (48-06-92-23). Du 23 mai au 20 juin.

THOMAS FLORSCHUETZ. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 20 juin.

ELISABETH FUFFOLI, CLAUDE CUSSINET. Galerie Jacqueline Felman Bastille, 8, *rue* Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 20 juin.

PATRICIA GABAS. Galerie Jean-Pierre Lambert, 3, place du Marché-Sainte-Catherine (42-78-62-74). Jusqu'au 27 juin.

MICHÈLE GIRAULT. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Jusqu'au 12 juin.

PAUL GRAHAM. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 27 juin.

GUYOMARD ET SES AMIS. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Du 21 mai au 11 juillet.

MICHEL HAAS. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 13 juin.

DERYCK HEALEY. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 6 juin.

PHILIPPE HURTEAU. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 6 juin.

ROLF ISELI. Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase (48-04-58-22). Jusqu'au 24 mai.

IVACKOVIC. Galerie Mostini, 18, rue de Seine (43-25-32-18). Du 21 mai au 27 juin.

YANG JIE-CHANG. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 30 mai.

PHILIPPE JOURNÉ, STÉPHANIE MARSHALL. Photopholie. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Du 22 mai au 24 mai.

ILYA KABAKOV. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 18 juillet.

KAZUO SHIRAGA. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 17 juin.

KENJI. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg - passage des Ménétriers (42-77-27-81). Jusqu'au 13 juin.

MARTIN KNIPPHALS, PATRICK RAMETTE. Galerie Lucette Herzog, 23, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 13 juin.

JIRI KOLAR. Dictionnaire des méthodes. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 21 mai au 24 juin.

KOWALSKI, POMMEREULLE, TAKIS. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 30 mai.

LES LALANNE. Les portes du jardin. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Du 26 mai au 31 juillet.

PATRICK LANNEAU. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Du 21 mai au 11 juillet. / Galerie Mostini Bastille, 23, *rue* Basfroi (44-93-93-64). Jusqu'au 30 juillet.

DENIS LANZENBERG. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Du 26 mai au 11 juillet.

MICHAEL LEIBOVICI. Galerie Anne Robin, 18, rue Charlot (48-87-22-85). Du 21 mai au 7 juillet.

COLETTE LEVINE. Galerie Marie-Thérèse Cochin, 49, rue Quincampoix (48-04-94-16). Jusqu'au 20 juin.

RENÉE LION TCHÉ YUANG. Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (43-26-94-32). Jusqu'au 2 juin.

WOLFGANG LUY. *Galerie Gilles-Peyroulet,* 18, rue Keller (48-07-04-41). Du 23 mai au 11 juillet.

DAVID MACH. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 29 août.

MAIS QUI EST DONC GASTON *LACHAISE ET CÉLÉBRATION LYRIQUE* DU NU FÉMINI. Irving Penn. Galerie Gérald Pitzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 15 juillet.

MAITRES FRANÇAIS DES XIXe ET XXe SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 16 juillet.

MICHEL MARDORE. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 13 juin.

ANNA MARK. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 30 mai.

AGNÈS MARTIN, RICHARD TUTTLE. *Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple* (42-71-09-33). Jusqu'au 20 juin.

ANDRÉ MASSON. Et l'univers de ses livres. Galerie Flak, 8, rue des Beaux-Arts (46-33-77-77). Jusqu'au 8 juin.

MATHIEUX-MARIE. Voyage en Ponge. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 20 juin.

YVES MERY. Espace d'art contemporain, 55, rue du Montparnasse (43-22-72-77). Jusqu'au 30 mai.

YUJIRO MIFUNE. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). Jusqu'au 30 juin.

MOBILIER ANCIEN D'AFRIQUE NOIRE. Galerie l'Acrosonge, 17, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-77-46-31). Jusqu'au 11 juillet.

MOORE INTIME. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 24 juillet.

LASDISLAV NOVAK. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 27 mai.

OMBRES & LUMIÈRES. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Du 21 mai au 11 juillet.

ALAIN PÉCLARD. Galerie de l'Udac, 55, rue de la Mare (40-33-46-73). Jusqu'au 27 juin.

LUC PEIRE. Galerie Saint-Charles de Rose, 15, rue Keller (47-00-11-54). Jusqu'au 30 juin. / Galerie Art mouvement, 34, rue Keller (49-29-94-19). Jusqu'au 30 juin.

ANNE ET PATRICK POIRIER. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 6 juin.

PRESSE-PAPIER. Galerie d'Orsay, 73 bis, quai d'Orsay (47-05-82-67). Jusqu'au 5 juin.

MARKUS RAETZ. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 15 juillet.

MAN RAY. Galerie Couvrat-Desvergnes, 15, rue des Beaux-Arts (43-54-28-08). Du 21 mai au 15 juillet.

GARCIA ROSSI. Galerie Leila Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 13 juin.

ROUGEMONT. Galerie Pascal Gabert, *80, rue Quincampoix (48-04-94-84).* Jusqu'au 28 juin.

ERNESTO SABATO. La Galerie, 9, rue Guénégaud (43-54-85-85). Jusqu'au 15 juin.

DAVID SALLE. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 30 mai.

VOLKER SAUL. Galerie Gutharc Ballin, 47, *rue de Lappe* (47-00-32-10). Jusqu'au 19 juin.

SAYGIN. Galerie 26, 31, rue de Penthièvre (42-89-48-17). Jusqu'au 10 juin.

VINCENT SCALI. Galerie Michel Vidal, 56, *rue* du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 30 mai.

JEAN-MARC SCANREIGH. Galerie Claudine Lustman, 111, rue Quincampoix (42-77-78-00). Jusqu'au 13 juin.

PETER SCHMERSAL. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 25 mai.

SERGE III. *Galerie J. et J. Donguy,* 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 27 mai.

SIMPLY RED. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 21 mai au 25 juillet.

SINGULARITÉS. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 23 mai.

SUPPORT-SURFACE. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 13 juin.

SURVAGE ET SES AMIS. Galerie la Pochade, 11, *rue Guénégaud* (43-54-89-03). Jusqu'au 31 mai.

KAYOKO TADA. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Du 26 mai au 10 juillet.

YVON TAILLANDIER. Galerie Sylvie Resche, 53, rue de Seine (43-26-93-48). Jusqu'au 15 juin.

TCHINE-YU-YEUNG. Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Du 23 mai au 5 juillet.

KEIJI UEMATSU. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie *(42-72-09-10). Jusqu'au 10 juillet.*

JACK VANARSKY. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 6 juin.

FELICE VARINI. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 6 juin.

PÉRIPHÉRIE

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Henk Visch. Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 27 mai.

CLAMART. Esther Hess. Centre d'arts plastiques Albert Chanot, 33, rue Brissard (47-36-05-89). T.l.j. sf lun. de 15 h à 19 h, sam. 23 et dim. 24 mai de 14 h à 20 h. Jusqu'au 5 juin. Hernandez & Fernandez. Centre culturel Jean-Arp, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier (46-45-11-87). Ven. sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

CORBEIL-ESSONNES. Mark Brusse. Commanderie Saint-Jean, 24 rue Widmer (60-88-01-52). T.l.j. sf lun., mer. de 13 h à 19 h. Du 23 mai au 22 juin.

IVRY-SUR-SEINE. Ivan Messac. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai. Sharon Kivland. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

JOUY-EN-JOSAS. Danse et musique dans les toiles imprimées. Musée de la toile de Jouy, château de l'Eglantine - 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h, jeu. de 10 h à 18 h, mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 50 F. Jusqu'au 9 juillet.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les Bérénices. *Musée national des Granges de Port-Royal,* Saint-Quentin-en-Yvelines (30-43-73-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 12 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 juin.

MARLY-LE-ROI. Madame du Barry, de *Versailles à Louveciennes.* Musée promenade de Marly-le-Roi, grille royale du parc de Marly (39-69-06-26). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.

MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES. Utrillo. Centre Picasso, rue Guy-de-Maupassant (39-78-44-01). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

MONTREUIL. Parcours roumain. Musée de l'histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Queur (48-70-61-62). T.l.j. de 14 h à 17 h, sam. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 juin. **Une guerre, un silence.** Musée de l'histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Queur (48-70-61-62). T.l.j. de 14 h à 17 h, sam. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 28 juin.

MONTROUGE. 37e Salon de Montrouge. Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux (46-56-52-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 juin. *L'Autre salon* no 2. L'Anex, 1, rue Racine (46-55-15-03). T.l.j. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 juin.

NANTERRE. Machines musicales. Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso (47-21-18-81). Jusqu'au 14 juin.

NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

NOISIEL. Piotr Kowalski. Genèse d'une commande publique, l'Axe de la Terre. La Ferme du buisson, allée de la Ferme (64-62-77-00). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, les soirs de spectacle jusqu'à 21 h. Jusqu'au 28 juin.

PONTOISE. Alcide Le Beau 1873-1943. Œuvres des années 1900-1907. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 juin. **Geer Van Velde 1898-1977.** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 juin.

***SAINT-DENIS.* Nouvelles acquisitions du Fonds départemental d'art contemporain.** Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Visite commentée sur rendez-vous. Jusqu'au *5 juin.*

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Affiches en escalier. Musée départemental du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. et fêtes de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 mai.

SÈVRES. De Sèvres en Saxe. Musée national de céramique, manufacture, place de la Manufacture (45-34-99-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Jusqu'au 29 mai.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE. Isabelle Bonzom. *Musée de Saint-Maur-des-Fossés,* villa Médicis - 5, rue Saint-Hilaire (48-86-33-28). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée libre. Du 23 mai au 6 septembre.

VERSAILLES. Versailles vu par les peintres de Demachy à Lévy-Dhurmer. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (39-50-30-32). T.l.j. sf lun. et le 7 juin de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

VILLENEUVE-LA-GARENNE. 27e Salon de printemps. Centre culturel municipal, 23, quai d'Asnières (47-98-11-10). De 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, jeu. 28 mai et les dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 30 mai.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 22 MAI

« L'Opéra Bastille », 12 heures, au pied de l'escalier (P.-Y . Jaslet) .

« Le rempart de Philippe Auguste », *14 h 30, angle rue Mazarine* et rue de Seine (Sauvegarde du Paris historique).

« Le quartier du cloître Notre-Dame », 14 h 30, parvis Notre-Dame (Sauvegarde du Paris historique) .

« Du Sentier au quartier de la Bourse ». 14 h 30, 85, *rue* Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges ». 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé) .

« Rodin et Camille Claudel », 15 *heures, 7, rue de Varenne (Paris et son histoire).*

« De Versailles à Louveciennes : sur les pas de Mme du Barry », 13 heures, place de la Concorde, devant le ministère de la marine (Paris et son histoire).

« Promenade de Saint-Roch au couvent des Jacobins », 15 heures, métro Pyramides (Lutèce-visites).

« L'Opéra Garnier et son nouveau musée », 14 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Les passages marchands du XIXe siècle », *14 h 30, 1, rue du Louvre* (Paris autrefois) .

« Le quartier des Gobelins et l'histoire de la Bièvre », 14 h 30, devant la manufacture (Paris capitale historique) .

« Salons, grand amphithéâtre et chapelle de la Sorbonne », 15 heures, 47, rue des Ecoles (D. Bouchard).

« A la découverte du Palais Royal et de son quartier », 14 h 30, devant le Conseil d'Etat (Aux arts et caetera).

« Visite du village de Saint-Germain-*des Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés* (I. Hauller).

« Les francs-maçons du Père Lachaise », 14 h 45, porte principale (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15 : « La mort n'est-elle qu'un passage ? » (Loge unie des théosophes).

ÉCONOMIE

BILLET

Bis repetita à la Sécurité sociale

Une fois de plus, l'histoire se répète à la Sécurité sociale. Cette fois, il ne s'agit ni du sempiternel déficit, ni du serpent de mer de la réforme des retraites ni même de l'éternel feuilleton de la maîtrise des dépenses de santé. L'affaire touche à la gestion de ses 180 000 salariés.

A l'automne 1990, un conflit avait perturbé les caisses primaires d'assurance-maladie (celle d'Evry, dans l'Essonne, avait été pratiquement paralysée pendant plus de quatre mois) à la suite du refus du gouvernement Rocard d'homologuer un accord salarial conclu entre le CNPF et les syndicats, gestionnaires de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS) qui assure le suivi du personnel de la «Sécu». Finalement, un compromis avait été trouvé et une refonte du système de classification, à l'origine du malaise, avait été mise en chantier.

Or le nouveau dispositif avalisé par le CNPF et tous les syndicats, hormis la CGT, se solde par un retour à la case départ. Comme M. Claude Evin, son prédécesseur au ministère des affaires sociales, M. René Teulade vient d'inviter les partenaires sociaux à revoir leur copie (*le Monde* du 30 avril). Il leur reproche d'avoir joué la facilité en rajoutant un étage supplémentaire à un système de qualification absurde (l'avancement automatique, largement fondé sur l'ancienneté, aboutit à ce que 80 % du personnel d'exécution ait déjà atteint le sommet de la grille sans grand espoir de progression) pour un coût excessif (2 milliards de francs en six ans). L'appel lancé mercredi 20 mai par les syndicats FO, CFDT, CFE-CGC et CFTC prend lui aussi des allures de déjà vu : des manifestations auront lieu le 26 mai et les syndicats évoquent *«une réaction du personnel qui perturberait gravement le fonctionnement»* des caisses.

Visiblement, personne n'a donc retenu la leçon de 1990. Les syndicats s'accrochent à un modèle dont on voit bien qu'il est source de démotivation du personnel. Le patronat, qui assure la présidence de l'UCANSS, cherche à assurer sa tranquillité en faisant la promotion de formules qu'il juge dépassées dans les entreprises privées. Quant au gouvernement, il ne manifeste sa présence que par son seul pouvoir discrétionnaire et ne songe aucunement à remettre en cause une tutelle parfaitement déresponsabilisante.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le départ du PDG de Renault

L'X de passion

Le mandat de M. Raymond Lévy, PDG de Renault, arrive à son terme, le 22 mai au soir. Il ne sera pas renouvelé, cette échéance précédant de quelques semaines le 65e anniversaire du patron de la firme au losange. Son successeur sera vraisemblablement M. Louis Schweitzer, directeur général de l'entreprise, qui devrait être nommé par le conseil des ministres du 27 mai, après avoir été désigné par le conseil d'administration de Renault.

[redacted]

Suite de la première page

Sorti major de la promotion 1946 de Polytechnique (communément appelée X), il va au Massachusetts Institute of Technology (MIT) avant d'entrer à l'Ecole des mines. Un cursus dont il semble devoir être éternellement fier : *«Il n'a qu'un seul snobisme : c'est Polytechnique»*, admet Mme Marie-Madeleine de Montera, qui fut son directeur de la communication chez Usinor.

Il a réussi à transmettre le virus à ses enfants, trois garçons et une fille, tous polytechniciens. *«A l'Ecole, les gens aimaient sa gaîté, son ironie mordante. Nous refaisions le monde, dont il avait une vision tolstoïenne. On aurait pu le dire socialiste, mais il n'était pas du tout militant»*, se souvient M. Gilbert Rutman, ami d'école et futur collègue chez Elf Aquitaine. *«Il avait fait de la physique théorique au MIT et aurait sans doute voulu entrer dans le nucléaire»*, ajoute-t-il. Mais l'administration en décide autrement.

Après cinq ans au service des mines, Raymond Lévy entame sa carrière de pétrolier. En 1965, M. André Giraud, alors directeur des carburants, X-Mines, également major de sa promotion, mais à deux ans d'intervalle, crée Elf. Raymond Lévy fera partie de l'équipe de direction. Sous la présidence de M. Pierre Guillaumat, il vit sans doute l'époque la plus heureuse de sa carrière.

«A mon niveau de direction [il fut successivement directeur de l'exploration, puis du raffinage], *j'avais instauré des réunions, une fois par semaine, avec une véritable équipe de direction*, se souvient-il. *On délibérait. Ma plus grande fierté est que, lorsque j'ai quitté l'exploration en 1972, j'ai laissé une équipe qui tournait toute seule. La situation était la même quand j'ai quitté le raffinage : j'étais devenu totalement inutile. Et j'en étais très heureux.»* Très exigeant vis-à-vis de lui-même, bête de travail, il force l'admiration de ses collaborateurs. *«C'était un modèle de vertu romaine. Ce n'était pas un intrigant. Il ne cherchait pas l'admiration des grands. Quitte à renverser des pots de fleurs»*, se souvient Gilbert Rutman.



Il en renverse sans doute un peu trop. En 1977, la période bénie prend fin avec le départ de M. Guillaumat. Il comprend vite qu'il ne sera pas son successeur. *«M. Guillaumat m'avait averti que le président de la République* [M. Giscard d'Estaing] *et lui considéraient que mon nom m'interdisait de diriger une entreprise pétrolière qui avait des rapports avec les pays du Golfe. Il n'est jamais agréable de se retrouver porteur de l'étoile jaune à plus de trente ans de distance. J'ai admis la chose en espérant m'entendre avec le nouveau président, M. Chalandon.»* Par respect du service public, il s'incline. Mais les deux personnalités ne tardent pas à s'affronter. En 1980, il doit quitter l'entreprise.

Cette première traversée du désert prend fin en 1981. Il est appelé pour diriger une filiale d'Usinor, la Compagnie française des aciers spéciaux. Puis le gouvernement socialiste le nomme à la tête même d'Usinor, le 27 janvier 1982. La crise de la sidérurgie bat son plein. Il n'est pas d'accord avec le plan mis en place par le gouvernement. Son opposition à la construction du train universel de laminoirs à Gandrange (Moselle) met le feu aux poudres. Pour Raymond Lévy, *«un chef d'entreprise quel qu'il soit doit avoir une attitude responsable vis-à-vis de ses actionnaires. Il ne doit pas être un béni-oui-oui»*. Il convainc l'Elysée contre l'avis de Laurent Fabius, alors ministre de l'industrie. Ses idées passent, mais lui est licencié. Pour des raisons politiques, mais pas seulement, estime Marie-Madeleine de Montera. *«Cet homme à aspérités agace. Il s'investit totalement. Usinor, c'était lui. Homme de convictions, il a du mal à tenir ses passions en lisière.»*

Ironie du sort : M. Louis Schweitzer, dont il fera plus tard son directeur général chez Renault, mais qui était alors directeur du cabinet de M. Laurent Fabius, lui apprend son licenciement. Raymond Lévy, que certains jugent froid, pleure lors du «pot» donné à l'occasion de son départ.

Deuxième traversée du désert. De son bureau qu'il a pu conserver comme président de l'ERAP (Entreprise de recherches et d'activités pétrolières), un poste purement honorifique, il cherche du travail. En 1985, le gouvernement belge lui propose la présidence de Cockerill Sambre. Il ne restera pas deux ans en Belgique. Quand Georges Besse, président de Renault, est assassiné, M. André Giraud, alors ministre de la défense, suggère son nom. M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, convainc les Belges de le laisser partir.

Le 17 décembre 1986, commence sa carrière chez Renault. *«Je n'avais pas la moindre idée de ce qu'était l'industrie automobile»*, avoue-t-il. Ce qui ne l'empêche pas, moins de trois mois après son arrivée, de prendre une décision aussi importante que la vente de la participation dans American Motors. *«Il travaillait sept jours sur sept»*, se souvient un cadre supérieur de l'entreprise. *«Il n'arrêtait pas de me demander : qu'aurait fait Georges Besse?»* Il lui faut six mois pour prendre son autonomie et s'attaquer à deux grands chantiers qui lui tiendront à cœur : la qualité totale et la réorganisation par projets.

Partisan des électrochocs

Partisan des électrochocs, il a déjà agacé pas mal de monde. Le lendemain de son arrivée, aux directeurs avec lesquels il déjeune et qui lui demandent quelle est sa première impression sur Renault, il répond : *«J'ai une Renault 25, que j'ai achetée en Belgique; elle va tous les mois au garage.»* Il réitère ses propos devant les ingénieurs de Flins. Et pour enfoncer le clou, quelques mois plus tard, il envoie à ses directeurs une note virulente les enjoignant de respecter l'orthographe et *«les règles élémentaires de la grammaire française»*. Elle fait rapidement le tour de l'entreprise. Et lui vaut l'hostilité de son encadrement.

Ingénieurs des Arts et métiers ou même sortis du rang pour la plupart, ceux-ci ne supportent pas les leçons du polytechnicien. *«Il véhiculait à son insu cette stratification*, explique un délégué CFDT. *Cette lettre renvoyait aux ingénieurs-maison leur «hideuse» origine; elle leur rappelait qu'ils n'étaient pas tout à fait des cadres comme les autres. Raymond Lévy ne savait pas jouer avec le côté affectif de l'entreprise. C'est un scientifique, imprégné de rationalité, et qui estime que, si une idée est vraie, il faut la diffuser.»*

En outre, il est pressé. *«C'est une machine qui fonctionne plus vite que le réel»*, dit-on de lui. Il veut redresser au plus vite la firme. Le bilan 1986 est alarmant : l'entreprise perd plus de 5 milliards de francs. Son endettement atteint plus de 40 milliards. Dès son arrivée, Raymond Lévy comprend que l'organisation de Renault en directions très cloisonnées nuit au bon fonctionnement. En deux ans, il réussit à imposer un nouveau mode d'organisation par projet. Un délai beaucoup trop long pour lui. Beaucoup trop rapide pour le reste du personnel. *«Il met en place des structures qui fonctionneraient bien s'il y avait des Raymond Lévy à tous les niveaux.»* D'où aussi les grèves qui paralysèrent l'entreprise cet automne-là. *«Je n'ai pas du tout été compris»*, reconnaît-il aujourd'hui.

Refuser tout cynisme

Qu'ils l'aiment ou qu'ils le détestent, tous s'accordent néanmoins sur le bilan de son action. Durant les cinq années et demi de son mandat, il a transformé Renault en entreprise bénéficiaire, dont la part de marché en Europe a dépassé la barre des 10 % *(voir tableau)*. Il a profondément changé l'image de l'entreprise et de ses produits, dont la qualité est désormais reconnue. A tel point que les consommateurs allemands, réputés difficiles, ont été séduits : Renault a amélioré de près de deux points sa pénétration sur le marché allemand en 1991. L'accord conclu avec Volvo a renforcé cette ouverture internationale. Tout en permettant à l'entreprise de changer de statut.

Son influence se fera sentir bien après son départ. Les futures Renault porteront sa griffe : celle de la modernité. Des *«voitures à vivre»*, c'est-à-dire confortables, gaies, sûres, d'un style qui les différenciera de la concurrence. Le premier témoin en sera la petite monospace, connue pour l'instant sous le nom de code de X06 et dont la présentation devrait être faite d'ici à la fin de l'année.

En tant que vice-président du Conseil général des mines, c'est-à-dire «patron» du corps des Mines (le président est statutairement le ministre de l'industrie), il devrait aussi transmettre ses «valeurs» aux futures élites du pays. A savoir *«que, même si l'Etat est appelé à avoir moins de puissance, le service public ne doit pas être considéré comme une corvée à laisser aux demeurés. Que des gens qui ont été élevés dans des conditions extrêmement favorables ont un devoir à remplir vis-à-vis de l'Etat. Qu'il faut refuser tout cynisme. Savoir qu'à soixante-cinq ans on abandonne son activité et qu'à ce moment-là il vous reste votre famille et la satisfaction de ce que vous avez fait, dans l'ensemble et pour les autres, beaucoup plus que votre propre prospérité matérielle.»*

ANNIE KAHN

«L'Europe et la France n'ont pas d'inquiétude à se faire pour leur industrie automobile»

nous déclare M. Raymond Lévy

«Le 31 juillet 1991, la CEE et le Japon se sont mis d'accord sur les modalités de l'ouverture progressive des frontières aux constructeurs automobiles japonais. Pensez-vous que les constructeurs européens seront capables de devenir compétitifs d'ici à la fin de la décennie?

– L'Europe et la France n'ont pas d'inquiétude à se faire. L'accord n'est pas si mauvais que ça! Le fait que les Japonais aient décidé récemment de réduire leurs importations le prouve. J'ai confiance. Je suis convaincu que les imprécisions de l'accord ne sont qu'apparentes. Le réalisme de nos partenaires japonais et la force de l'Europe garantissent qu'il n'y aura rien de dramatique pendant la période intermédiaire. Ensuite – c'est-à-dire à partir de l'an 2000 – l'accord de réciprocité commercial global pourra être utilisé. Je ne crois pas à la protection. Il n'y a pas de protection qui ne soit pas nuisible.

» Mais il faut que les constructeurs européens travaillent beaucoup plus ensemble. En matière de recherche et développement, rien de très positif ne s'est fait entre les membres de l'ACEA (Association des constructeurs européens d'automobiles). S'ils n'en sont pas capables, nous courons un véritable danger. Il en est de même pour la distribution sélective [*NDLR* : l'autorisation, accordée aux constructeurs automobiles, d'imposer à leurs revendeurs de ne distribuer qu'une marque et une seule]. Il faut réduire les distorsions de prix entre pays.

– Etes-vous aussi optimiste quant à l'avenir des constructeurs français?

– La France a reconquis une position industrielle de premier plan. Mais les Français n'en sont pas conscients. Des marchés nouveaux vont s'ouvrir. Les 16 millions d'Allemands de l'Est ne seront pas contents tant qu'ils n'auront pas 8 millions de voitures.

– Auriez-vous souhaité que la fusion avec Volvo soit décidée avant votre départ?

– Non. Elle aura lieu un jour.

Propos recueillis par ANNIE KAHN

Un redressement financier spectaculaire

	1984 : Le bilan à l'arrivée de Georges Besse	1986 : Le bilan à l'arrivée de Raymond Lévy	1991 : Le dernier bilan de Raymond Lévy
Chiffre d'affaires	117,6	131	166
Résultat net	– 12,6	– 5,5	+ 3,1
Investissements	9,9	5,2	21,6
Effectifs (au 31-12)	213 725	182 448	147 185
Endettement	40,6	40,8	15,5
Part de marché automobile de Renault en Europe	10,9 %	10,7 %	10,8 %
Part de marché automobile de Renault en France	32,9 %	33,3 %	29,1 %

En milliards de francs

Nommé à la tête de Renault en 1985, M. Georges Besse en avait déjà entrepris le redressement. Le coup d'accélérateur donné par M. Raymond Lévy n'en demeure pas moins spectaculaire. Ce redressement est pour l'instant plus financier que commercial. Ce sont en effet les successeurs de M. Lévy qui verront si celui-ci avait vu juste en matière de produits.

Nouvelle table ronde avec les usagers

La RATP plaide pour un «service public garanti»

La seconde table ronde organisée par la direction de la RATP sur la continuité du service public a réuni, mercredi 20 mai, onze associations d'usagers et de consommateurs (dont la FNAUT et la FUT) et quatre syndicats (le SAM, la CGC, FO-exécution et le GATC). La CFTC, qui ne souhaitait pas siéger aux côtés des usagers, a fait une déclaration liminaire proposant, après une procédure de négociation renforcée, de limiter les effets de la grève par un service garanti aux heures de pointe pendant cinq jours. Ces dispositions n'excluraient pas, en cas de désaccord, une grève totale.

La RATP, qui souhaite aboutir à un accord, poursuivra les négociations avec les seuls syndicats. La direction souhaiterait obtenir un «service public garanti» permettant aux usagers de se rendre à leur travail et d'en revenir pendant les deux heures des pointe du matin et du soir, soit entre 7 heures et 9 heures et 17 heures et 19 heures. D'autre part, la Régie a décidé d'organiser à l'automne des états généraux des usagers des transports publics.

□ **Taux de participation minime à la grève de la SNCF.** – Le taux de participation au mouvement de grève lancé par la CFDT et la CGT le 20 mai à la SNCF a été de 2,8 % de l'ensemble du personnel; dans les dépôts (agents de conduite), ce taux est de 14 %, selon des chiffres communiqués par la SNCF. *«Cette grève a été déclenchée au plan national à l'appel de la CGT à la veille des négociations salariales alors que la direction de la SNCF n'a pas encore fait connaître ses propositions. Pour elle, le dialogue social et la négociation sont une priorité»*, précise la direction.

Matra pourrait construire un métro à Bratislava

Le gouvernement slovaque a donné son accord à un projet entre la ville de Bratislava et les sociétés françaises Matra et Campenon Bernard pour la construction d'un métro léger dans la capitale slovaque. Les coûts de l'ouvrage, qui font actuellement l'objet de négociations, seraient couverts à 47,1 % par le budget du gouvernement slovaque, à 14,6 % par le budget fédéral et à 38,3 % par la ville de Bratislava, selon un communiqué du gouvernement slovaque.

Le gouvernement français et des banques françaises assureraient un crédit de 1,8 milliard de francs (360 millions de dollars) remboursable en treize ans et demi à partir de la mise en service du métro, après avoir obtenu la garantie du gouvernement tchécoslovaque. Ce dernier, qui doit aussi apporter sa garantie sur une partie du financement du projet, devrait se prononcer la semaine prochaine. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

Le rapport annuel de la Commission des opérations de Bourse

La COB dénonce le manque de rigueur de l'information financière

La Commission des opérations de Bourse (COB) a rendu public, jeudi 21 mai, son vingt-quatrième rapport au président de la République. Parmi les principaux points abordés par la commission, en bilan de l'année 1991, certains sont directement liés aux difficultés conjoncturelles rencontrées par les entreprises, notamment ceux relatifs à la « qualité » de l'information financière et comptable, d'autres, en revanche, s'inscrivent dans la droite ligne d'un programme de travail défini il y a un an qui prévoyait – pour la première fois – des mesures *détaillées en faveur de la protection de l'épargne.*

Fidèle à ce qui est depuis longtemps l'une de ses priorités, la Commission des opérations de Bourse (COB) s'est intéressée à la qualité de l'information financière et comptable dispensée par les *entreprises au cours de l'année* 1991, principalement marquée par le ralentissement économique. *« Les secteurs affectés par une variation conjoncturelle peuvent avoir tendance à fuir dans l'absence d'information ou dans l'information inexacte dans l'attente du moment où leur situation s'améliorera. »* C'est en termes pudiques que la commission déplore les communiqués financiers dont le caractère fantaisiste varie le plus souvent du tout au tout en l'espace d'un mois. En dépit de l'annonce de résultats prometteurs, voire bons, une entreprise *peut en effet dans le mois qui* suit déposer son bilan, ou annoncer des pertes substantielles dans le meilleur des cas.

Les exemples choisis par la COB sont à cet égard révélateurs. Les pertes semestrielles annoncées par Concept au mois de septembre 1990 étaient évaluées à 40 millions de francs; un mois plus tard, elles s'élevaient à 189 millions de francs pour finalement représenter un demi-milliard de francs à la fin de l'année. Pour sa part, SMT-Goupil diffusait en cours d'année des informations financières fondées sur un chiffre d'affaires fictif et un faux bilan. Mêmes reproches à *l'encontre de VEV, dont les* résultats annoncés pour l'année 1990 ne correspondaient en rien aux informations détenues par les dirigeants.

La commission a, de son côté, transmis au parquet la plupart des dossiers qui faisaient état de tels abus – au total 19 sur les 87 enquêtes décidées, contre 75 en 1990 – et entrepris une procédure de sanction administrative lorsque les faits étaient postérieurs à l'entrée en vigueur de son règlement relatif à l'obligation d'information permanente. Cette procédure a notamment touché VEV et Concept dont le dirigeant, M. Olivier Spire, s'est vu infliger une sanction pécuniaire et définitive de 1 million de francs. En revanche, *l'enquête sur le marché des titres* SMT-Goupil n'est pas close.

En matière d'information financière, le rôle tenu par les commissaires aux comptes dans la certification et *a fortiori* dans la diffusion de l'information n'a pas échappé à la COB. Il s'est agi d'éviter que se reposent des problèmes comme ceux liés à la récente faillite de la société de Bourse Girardet (*le Monde* du 15 mai). Lors de la défaillance de *cette ex-charge*, la COB avait relevé *« des négligences du commissaire aux comptes, filiale lyonnaise du cabinet Guérard-Viala »*. Elle avait en outre indiqué qu'elle n'accepterait plus la nomination de ce cabinet auprès d'un organisme de placement en valeurs mobilières *« aussi longtemps que ce cabinet n'aurait pas apporté la preuve au niveau national qu'il dispose des personnes, des moyens ainsi que des procédures de formation, de suivi et de contrôle de qualité appropriés »* (la preuve ayant été apportée depuis). La commission entend contraindre les commissaires aux comptes à vérifier la stricte exactitude des informations comptables qu'ils ont à certifier.

Les multiples fusions et offres *publiques d'achat (OPA) qui ont* animé la vie de la cote au cours de l'année passée ont aussi retenu l'attention de la COB. Ces opérations ont d'ailleurs, à maintes reprises, soulevé le mécontentement des actionnaires minoritaires. Le nombre croissant de plaintes émanant de porteurs s'estimant lésés à l'occasion de ces opérations en est la preuve. Durant cette année de la grogne, ces derniers ont principalement contesté, selon la COB, *« soit l'évaluation des apports, soit la fixation d'une parité favorable aux majoritaires à la suite de mouvements en Bourse sur l'un ou l'autre des titres concernés »*.

L'année de la grogne

Aussi la commission relève-t-elle dans certains cas que *« l'application de nouveaux règlements mettant en œuvre la loi du 2 août 1989 pouvait faire échec au principe d'égalité de traitement des actionnaires en cas de cession de contrôle, principe opposé par deux textes de 1973 et consacré dans le code européen des valeurs mobilières de 1977 »*. La réforme des OPA, souhaitée de longue date par la COB et enfin élaborée en supprimant la possibilité d'une offre sur les deux tiers du capital et en imposant une reprise de la totalité, devrait satisfaire le plus grand nombre d'actionnaires et mettre à l'abri des difficultés de celles rencontrées lors de l'OPA de Pinault sur le Printemps ou de l'IFINT sur Exor.

La COB a poursuivi d'autre part son programme de protection de l'épargne, en suivant les orientations qu'elle s'était fixées il y a un an. Comme dans son précédent rapport, la commission met de nouveau l'accent sur la santé financière des ex-charges et sur la nécessaire rentabilité de leur activité, gage de leur solvabilité. Cette santé financière des *intermédiaires* avait déjà été évoquée en 1991, un an après la faillite retentissante de la société de Bourse Tuffier.

La commission a ainsi relevé qu'au cours de l'année 1991, si la restructuration de l'intermédiation boursière s'est poursuivie, aucune défaillance de société de Bourse n'a été, en revanche, constatée. Sur les 61 sociétés de Bourse dénombrées en 1988, il en reste 57, dont 13 ont été mises en sommeil et une radiée sur décision du conseil des Bourses de valeurs.

La sécurité des dépôts de la clientèle découle de la solvabilité des intermédiaires. En cas de défaillance de ces derniers, la COB a souhaité renforcer la protection de l'épargne par *« une procédure d'indemnisation plus aisée à mettre en œuvre »*. Une réflexion a été engagée en 1991 *« sur la réparation civile des dommages résultant des manquements aux lois et règlements en matière boursière »* et permettant réparation du préjudice subi. Mais, dans les faits, la loi du 24 juillet 1966 limite la possibilité de recours, subordonnant la démarche à une détention minimale du capital et occasionnant des frais importants.

Faisant référence à un rapport demandé au professeur Alain Viandier, la commission justifie le faible nombre des recours par la difficulté d'établir *« le préjudice et le lien de causalité entre l'infraction de marché et le dommage invoqué »*. De plus, comme le relève la COB, *« l'un des principes du droit français est contenu dans l'adage : nul ne plaide par procureur »*. Ce qui écarte la possibilité d'une action de groupe en justice. La reconnaissance des associations d'investisseurs obtenue par la loi du 23 juin 1989 au même titre que celle des associations de consommateurs les autorise maintenant à agir en justice. Mais il leur est toujours impossible d'obtenir des dommages et intérêts. Sur ce problème, la COB a entrepris une réflexion qui devrait faire l'objet d'une loi, afin de favoriser le développement des associations d'actionnaires.

FRANÇOIS BOSTNAVARON



AÉRONAUTIQUE

Constitué de DASA, Aérospatiale et Alenia

Un consortium européen prendrait le contrôle de Fokker

AMSTERDAM

de notre correspondant

Citant des porte-parole du constructeur aéronautique néerlandais Fokker *et de son concurrent* allemand Deutsche Aerospace (DASA), la presse néerlandaise affirme que le rapprochement des deux avionneurs serait scellé d'ici quatre semaines et que les groupes français Aérospatiale et italien Alenia seront parties prenantes à cet accord.

Concrètement, DASA, Aérospatiale *et Alenia formeraient un holding* dont le premier détiendrait 51 % et les deux derniers chacun 24,5 %, qui prendraient le contrôle (51 %) de la division aviation civile de Fokker. Ce montage, qui dévie du schéma initialement négocié selon lequel seul DASA acquerrait la majorité de Fokker, permettrait à l'État néerlandais de rester l'actionnaire principal (31,6 %) et de diluer en apparence la mainmise allemande.

L'aboutissement des négociations entraînerait une redistribution des *cartes sur le marché des avions de* soixante-dix à cent trente places. Il signifierait en effet que l'appareil mis au point par Fokker, le F-70, serait développé au détriment du Regioliner que devaient fabriquer en commun DASA, Aérospatiale et Alenia.

Tout semble donc se passer comme si DASA avait monnayé son retrait de ce dernier projet contre une participation de ses deux associés à la reprise de Fokker. Cette offre fait également peser une menace sur le sort de l'avion de transport régional (ATR) franco-italien, concurrent du F-50 de Fokker.

Reste à savoir ce que la Commission européenne, et en particulier le commissaire britannique à la concurrence, Sir Leon Brittan, penseront de la constitution de ce consortium européen, dont British Aerospace est exclu.

CHRISTIAN CHARTIER

ÉTRANGER

Le déficit du commerce extérieur américain a fortement augmenté en mars

Le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis a atteint 5,8 milliards *de dollars en mars (32 milliards* de francs) contre 3,3 milliards en février (chiffre révisé), selon les statistiques publiées mercredi 20 mai par le département du commerce. En février, il est vrai, les échanges extérieurs des Etats-Unis avaient enregistré leur plus bas déficit depuis 1983. Le résultat de mars est dans la ligne de ceux enregistrés au dernier trimestre de 1991.

En moyenne annuelle, le déficit enregistré au premier trimestre de 1992 *atteint 60 milliards de dollars*, un montant proche des 65,4 milliards enregistrés en 1991.

Entre février et mars, les exportations ont diminué de 1,6 %, passant de 37,6 milliards de dollars à 37 milliards, tandis que les importations ont crû de 4,6 %, passant de *40,9 milliards* à 42,8 milliards, leur plus haut niveau depuis novembre 1990. Cette forte progression des achats à l'étranger confirme la reprise d'un certain dynamisme de l'économie américaine.

Au cours des mois qui viennent, les spécialistes s'attendent à de moins bonnes performances à l'exportation, en raison de la diminution de la demande étrangère. L'année 1992 pourrait donc marquer une détérioration des comptes du commerce extérieur américain, après une amélioration continue depuis 1988.

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

• *Ventes de détail* : hausse de 0,8 % en avril. – Les ventes de détail en Grande-Bretagne ont augmenté en données (provisoires) corrigées des variations saisonnières, de 0,8 % en avril après avoir baissé de 1 % en mars, a annoncé mercredi 20 mai l'office central de statistiques. Par rapport à avril 1991, la progression est de 1,2 %. La reprise de la consommation attendue après la victoire électorale des conservateurs le 9 avril ne semble pas s'être produite.

MONNAIE

□ **La France est « plutôt meilleure » que ses partenaires en matière monétaire, estime M. de Larosière.** – Entendu par la commission des lois dans le cadre de l'examen par le Parlement du traité de Maastricht, M. de Larosière, le gouverneur de la Banque de France, a déclaré, mercredi 20 mai au Sénat : *« Vous savez sans doute que parmi les monnaies européennes, c'est la monnaie française avec celles du Danemark et du Luxembourg qui seraient aujourd'hui en état de passer le test du passage à la troisième phase* [de l'Union économique et monétaire (monnaie unique et banque centrale européenne indépendante)]. *Il n'en est pas ainsi pour le mark, qui est affecté par un déficit budgétaire important lié au problème de réunification de l'Allemagne, et ce n'est également pas le cas des autres partenaires qui ont des problèmes importants de finances publiques, d'excès de leur dette par rapport à leur produit intérieur brut. »*

ÉCONOMIE

EUROPE

Le « marathon » de Bruxelles

La politique agricole commune pourrait mieux maîtriser les productions

Forte baisse des prix des céréales (probablement -29 %) ; gel obligatoire d'une fraction de la surface cultivée ; compensation intégrale (grâce à des primes versées selon le nombre d'hectares) de la perte de revenu résultant de ces deux premières mesures ; pour la viande bovine, baisse des prix de 15 % compensée par un relèvement des primes payées aux éleveurs de façon à encourager l'élevage extensif ; diminution des quotas laitiers en cas de *tendance à la surproduction*. Tels sont les principaux éléments de la réforme de la politique agricole commune (PAC) que les ministres des Douze semblaient sur le point d'approuver jeudi 21 mai à l'issue d'une session « marathon ».

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Passablement vieillie, après trente ans de bons et loyaux services, la PAC – la politique agricole *commune – fait peau neuve*. L'accord escompté est conforme aux grandes orientations proposées par la Commission, auxquelles le gouvernement français avait adhéré, non sans courage vu l'hostilité de la FNSEA (fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), dès l'automne dernier.

Il fallait en effet réagir à une situation caractérisée par l'accumulation d'excédents coûteux et par une dégradation continue du *revenu paysan*. L'objectif premier de la réforme est de parvenir à une véritable maîtrise de la production, que les précédents aménagements de la PAC n'avaient pas permis d'atteindre. *Pour* la France, principal producteur et exportateur de la CEE, il était essentiel d'aboutir à ce résultat en évitant d'imposer de nouvelles restrictions quantitatives. Pour l'essentiel, M. Louis Mermaz a réussi et le « droit » à produire et à exporter des agriculteurs demeure intact.

Les céréales sont au centre de la réforme. Leur prix sera progressivement réduit de 29 %, le prix indicatif du blé étant ramené de 155 écus (1 écu = 6,9 francs) par tonne aujourd'hui à 110 écus. Les prix communautaires se rapprocheront *de la sorte des prix mondiaux*, ce qui permettra d'exporter vers les *pays tiers sans avoir à accorder*, comme aujourd'hui, des subventions élevées et vivement critiquées par les autres producteurs, notamment les Américains. Cette forte baisse rendra les céréales communautaires plus compétitives, notamment par rapport aux aliments du bétail actuellement importés massivement. Un des objectifs de la réforme, essentiel pour les Français, est de parvenir à reconquérir des parts de marché à l'intérieur de la CEE.

La maîtrise (en baisse) de la production sera assurée par la mise en *jachère de 15 % de la surface cultivée*. La baisse des prix garantis, ainsi que cette contrainte de gel des terres, fera l'objet d'une compensation calculée à l'hectare, ce qui évitera d'inciter les agriculteurs à augmenter les rendements.

Afin de freiner la production de viande bovine, aujourd'hui très excédentaire, la réforme met l'accent sur « l'extensification ». Au-delà d'une certaine *« charge à l'hectare »*, les primes versées aux éleveurs pour compenser la réduction du prix garanti ne seront plus payées, ce qui devrait inciter ceux-ci à se détourner d'une production de type industrielle. *M. Mermaz s'est battu pour que le* système de primes mis en place favorise le *plus possible l'*élevage traditionnel.

Jeudi *matin* 21 mai, la discussion butait encore sur la manière d'organiser la production laitière. *L'Espagne*, la *Grèce et surtout* l'Italie demandaient un relèvement de leurs quotas.

PHILIPPE LEMAITRE

SOCIAL

La limitation des dépenses de santé

M. René Teulade écrit aux médecins

M. René Teulade, ministre des affaires sociales, a rendu publique mercredi 20 mai une lettre adressée à l'ensemble des médecins libéraux *les invitant à relever « le défi »* de la maîtrise des dépenses de santé qui fait l'objet d'un projet de loi adopté le jour même par le conseil des ministres.

Il *« est de l'intérêt de tous qu'enfin un contrat équilibré et durable entre toutes les parties concernées soit garanti »*, écrit le ministre qui considère que *« nous ne pouvons laisser dériver notre système de soins sauf à risquer son explosion »*. Le projet de loi présenté mercredi est la traduction législative de l'accord signé entre les trois caisses nationales d'assurance-maladie et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), principale organisation de médecins.

Ce texte fixe à 7,09 % l'objectif d'évolution des honoraires médicaux *et des prescriptions* remboursées par la Sécurité sociale en 1992 et prévoit des *sanctions* économiques pour les praticiens qui ne respecteraient pas les objectifs négociés par région et par *spécialité*. Plus *généralement*, les honoraires médicaux évolueront en fonction de l'évolution des dépenses.

□ **M. Gilles Johanet reconduit à la direction de la CNAMTS.** – M. Gilles Johanet, quarante-deux ans, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des *travailleurs* salariés (CNAMTS) *depuis 1989*, a été reconduit dans ses fonctions lors du conseil des ministres du 20 mai. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, magistrat à la Cour des comptes, *M. Johanet* a pris une part importante à la négociation d'un accord avec les syndicats de médecins sur la maîtrise des dépenses de santé.

COMMUNICATION

Une enquête parlementaire sur les rapports entre publicité et médias

Faire des téléspectateurs un « contre-pouvoir »

M. Jean-Marie Le Guen, député socialiste de Paris, qui s'est illustré dans le débat sur l'interdiction de la publicité pour le tabac et l'alcool, a *réalisé* à la demande de la commission des *affaires culturelles, familiales* et sociales de l'Assemblée nationale une enquête sur les rapports entre la publicité et les médias.

M. Le Guen prépare actuellement une seconde enquête sur *les problèmes de production* et de distribution de la presse écrite. Les conclusions devraient en être présentées à l'automne.

Le premier secrétaire de la fédération socialiste de Paris *ne* prétend pas à l'*« exhaustivité »*. Il a toutefois le mérite d'assener quelques vérités et de bousculer des idées reçues dans le petit monde de la communication, après avoir beaucoup lu – notamment les rapports de ses pairs, les parlementaires Jean Cluzel, André Santini, *Michel* Françaix *ou* Bertrand *Cousin* – et avoir rencontré une vingtaine d'experts.

M. Le Guen ne récuse pas l'importance de la publicité, qui revendique un double statut informatif et culturel, mais il en stigmatise les excès et les débordements, qui vont jusqu'à *« déterminer le positionnement des médias (grille de programmes, ligne éditoriale) »* et à *« influencer l'information quand elle ne l'altère pas »*.

Le refus de l'invasion

Intitulée « Les temps épiques », la première partie de ce rapport de 167 pages constitue une bonne synthèse des vingt dernières années, pendant lesquelles la publicité s'est imposée en *termes de volume – en* 1971, les investissements publicitaires en France *représentaient* 7,3 milliards de francs, en 1991 quelque 72,3 milliards – et d'image, comme le démontrent les « sagas » publicitaires de Dim, Orangina ou Vedette. Le rapporteur évoque aussi la crise du marché publicitaire, les difficultés que doivent affronter la presse écrite, la *radio et la télévision, confrontées* à l'inflation de coûts de production et à une concurrence effrénée.

C'est cette crise qui devrait permettre à la publicité et aux médias d'entrer dans l'ère d'une *« cohabitation apaisée »*. *« Servante dévouée »* de l'économie de marché, la publicité doit dorénavant accepter de jouer l'autodiscipline afin de rompre avec son aspect *« envahissant »* ou *« manipulateur »* qui la décrédibilise. Ce qui n'empêche pas la vigilance de la part des médias, des annonceurs et des consommateurs.

Dans un second chapitre baptisé « Le temps de la citoyenneté », M. Le Guen est plus incisif.

Il n'hésite pas à préconiser une limitation du « hors-médias » – publi-postage, publicité sur les lieux de vente ou encore publicité par téléphone ou par télécopie. *« Enrobé d'une forme de démagogie en se donnant le rôle d'un instrument au service des consommateurs »*, ce nouvel axe publicitaire en constant développement s'apparenterait en fait à une *« pollution »*. Le député de Paris propose en outre que les aides publiques consenties à la presse écrite (fiscalité adaptée, par exemple) bénéficient aussi aux radios qui privilégient l'*information* et les éditoriaux, et pas aux *« robinets à musique »*.

Favorable au maintien de la publicité sur les chaînes publiques, qui permet à celles-ci de ne pas tomber dans une *« logique de ghetto »*, M. Le Guen recommande cependant *« un respect scrupuleux de la réglementation et le refus d'une invasion de la publicité multiforme »* en appelant au renforcement de la présence des téléspectateurs. Ces associations de *téléspectateurs*, bâties sur le modèle de celles de consommateurs, pourraient avoir droit de cité dans les programmes et agiraient en *« contre-pouvoir »*, y compris en ayant le droit de saisir la justice en cas de contravention aux règles de la *publicité télévisuelle. Mais* le rapporteur estime qu'une éducation aux médias et à la publicité, facilitant une capacité d'analyse critique, est nécessaire.

YVES-MARIE LABÉ

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VIE DES ENTREPRISES

Faute d'un appui de l'Etat actionnaire

La Compagnie générale maritime se retire de l'Atlantique nord

En proie à une situation financière très difficile, la Compagnie générale maritime (CGM) a officiellement indiqué, mercredi 20 mai, qu'elle cesserait d'exploiter ses lignes maritimes de l'Atlantique nord par navires porte-conteneurs. Elle ne *conservera qu'une escale à Savannah, en Géorgie, dans le cadre de son service autour du monde.* Il s'agit d'une révision fondamentale dans la stratégie commerciale de l'armateur public puisque l'ex-Transat (qui avait fusionné il y a quinze ans avec les Messageries maritimes, en même temps qu'elle abandonnait les grands paquebots) exploitait depuis près d'un siècle et demi ces liaisons vers le Canada et les Etats-Unis, l'un de ses principaux fonds de commerce avec les Antilles et les lignes vers le Pacifique.

L'année 1991 a été catastrophique pour le groupe de M. Claude Abraham puisque les pertes (y compris les provisions pour restructurations et coûts sociaux) se seront élevées à 444 millions de francs, qui font suite aux 330 millions de l'année précédente. A cette lourde charge, il faut encore adjoindre un endettement considérable proche de 4 milliards de francs dû à un programme d'investissements important.

L'annonce de ces «révisions déchirantes» a été faite dans un climat social tendu; des salariés du groupe et des responsables syndicaux *ont occupé les étages de la présidence* au siège social de Suresnes. Ils estimaient *«indécente»*, dans ces circonstances, la conférence de presse que devait tenir dans la soirée le président. Le comité d'entreprise avait été informé le matin que les restructurations décidées entraîneraient une centaine de suppressions d'emplois parmi le personnel à terre, s'ajoutant aux quelque 400 pertes de postes déjà prévues.

La concurrence des transporteurs asiatiques

L'effondrement des taux de fret sur les lignes de l'Atlantique nord – où règne une concurrence acharnée notamment de la part de transporteurs asiatiques –, la politique «ultralibérale» de Bruxelles qui voit d'un très mauvais œil la constitututon de «consortiums» entre armateurs (la CGM exploite ses lignes en commun avec l'américain Sea Land, l'anglais P and O et le néerlandais Nedlloyd, avec lequel, il y a un an, elle avait en vain tenté de nouer une alliance approfondie et durable), et enfin – et surtout – l'extrême méfiance du ministère des finances depuis vingt ans, quels que soient les gouvernements, à l'égard de l'ensemble des armateurs français, expliquent que le groupe de M. Abraham ait dû jeter l'éponge.

Propriétaire à 100 % de la CGM, qui exploite avec ses filiales une quarantaine de navires, dont 23 sous pavillon français, l'Etat n'a jamais joué auprès d'elle son rôle d'actionnaire. Les rares dotations n'ont servi qu'à éponger passagèrement les dettes. Obnubilé par la mise en place de la réforme du statut des dockers préparée par son prédécesseur M. Jean-Yves Le Drian, le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, n'a pas pu ou pas voulu attaquer de front ce dossier majeur du transport maritime.

FRANÇOIS GROSRICHARD

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Elf-Sanofi : résultat 1992 en augmentation de «10 à 15 %».** – Le résultat d'Elf-Sanofi, filiale de pharmacie d'Elf Aquitaine, devrait progresser de *«10 à 15 %»* en 1992 par rapport à 1991, où il était de 950 millions de francs, a indiqué mercredi 20 mai le président du groupe, M. Jean-François Dehecq. Le chiffre d'affaires sur les quatre premiers mois a été en hausse de 15 % (5,3 milliards de francs) sur la même période de *1991*, a ajouté M. Dehecq. Désormais, son alliance avec l'américain Sterling Drug (groupe Kodak) lui permet désormais d'avoir une taille et une stratégie mondiale dans le secteur (*le Monde* du 8 août). La nouvelle entité née de cette alliance, Sanofi-Winthrop, se situe au 15e rang mondial du secteur avec un chiffre d'affaires *pro forma* en 1991 supérieur à 2,3 milliards de dollars et des implantations en Europe, en Amérique du nord, en Amérique latine, et en Asie. Sanofi Winthrop, qui a pris 40 % du laboratoire hongrois Chinoin ainsi qu'une option qui la rendra majoritaire en 1994, renforce également sa position dans les pays de l'Est.

□ **Rallye : résultat net en hausse de 241 % en 1991.** – Rallye a annoncé, mardi 19 mai, un résultat net consolidé en hausse de 241 %, à 140 millions de francs en 1991 (contre 41 millions en 1990), qui lui permet d'envisager une entrée en Bourse l'an prochain. Le chiffre d'affaires du groupe (hors taxes) pour 1991 est en baisse de 6,74 % à 23,99 milliards contre 25,73 milliards en 1990, mais Rallye prévoit de remonter en 1992 *à 25 milliards pour un résultat net de* 200 millions. Le groupe vient d'effectuer un emprunt à moyen terme de 1,5 milliard de francs auprès des banques, après les reprises de Genty Cathiard et des magasins Go Sport, *«qui seront bénéficiaires en 1992 ainsi que toutes les autres activités».*

AMENDE

□ **Salomon Brothers devra payer une amende de 290 millions de dollars.** – La banque d'affaires Salomon Brothers devra acquitter d'une amende de 290 millions de dollars (1,6 milliard de francs) pour mettre fin à la procédure engagée à son encontre en raison de son rôle dans le scandale sur les adjudications de bons du Trésor en 1991 (*le Monde* du 13 août 1991). Aux termes de cet accord à l'amiable, aucune poursuite ne sera entreprise contre Salomon, ont conjointement indiqué la Security and Exchange Commission (SEC), la police des marchés et le département de la justice. Le montant de cette amende, la plus élevée jamais fixée dans le secteur du courtage de titres pour des irrégularités devrait aider la plus grande firme de courtage de Wall Street et l'une des plus réputées à tourner une page difficile ouverte dix mois plus tôt. L'accord prévoit aussi que le département du Trésor lève l'interdiction de faire des soumissions aux adjudications de bons du Trésor pour le compte de clients. Ces sanctions, imposées depuis le 18 août 1991 seront levées le 3 août prochain, ont précisé les autorités fédérales.

VENTE

□ **General Motors vend pour 2,15 milliards de dollars de nouveaux titres.** – General Motors a effectué une émission de titres qui lui a permis de lever 2,15 milliards de dollars (11,5 milliards de francs) pour accélérer la mise en œuvre de son programme de restructuration. Elle a été réalisée mardi soir 19 mai au prix de 39 dollars par action, soit 25 cents au-dessous du cours de clôture à Wall Street. Les titres ont été achetés par un consortium formé des huit principales maisons de courtage de Wall Street qui les replaceront dans le public.

INVESTISSEMENT

□ **Fiat investit 2 milliards de dollars en Pologne.** – Fiat Auto a signé le 20 mai à Varsovie un accord portant sur l'acquisition de 90 % du capital d'une nouvelle société, où seront regroupés des activités automobiles de l'entreprise publique polonaise FS M. L'engagement financier global de Fiat dans la nouvelle société, tenant compte des investissements déjà réalisés, de ceux prévus et de la valeur des actifs, dépasse les 2 milliards de dollars. La principale activité de la nouvelle société, qui emploiera 18 000 personnes, sera la production, déjà commencée par FSM dans ses usines de Bielsko Biala, de la petite cylindrée Fiat 500 (Cinquecento), première voiture de Fiat destinée principalement au marché ouest-européen produite intégralement en Pologne. Elle sortira d'abord au rythme de 160 000 unités par an, pour progressivement atteindre 240 000 unités. La nouvelle entreprise contrôlée par Fiat poursuivra aussi la production de la 126, dont le remplacement par un nouveau modèle est prévu dans les plans industriels de la nouvelle société.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 21 mai

Tassement ↓

Séance très calme et «sans attrait» jeudi 21 mai à la Bourse de Paris, qui manifestement est en panne d'idées pour le dernier jour du mois boursier de mai. Du coup, après avoir ouvert sur un recul de 0,29 %, l'indice CAC 40 a progressivement accentué ses pertes pour baisser de 0,66 % en début d'après-midi à 2 017,52 points. Un repli considéré par les professionnels comme n'étant pas réellement significatif compte tenu de la faiblesse du volume des transactions.

La liquidation des opérations pour le mois boursier de mai *«calme les ardeurs des investisseurs»*, relevait un intervenant. Autres raisons à cet attentisme, l'irrégularité du marché des taux en dépit de l'annonce par la Bundesbank qu'elle laisse ses taux directeurs inchangés et les reculs modérés des autres places européennes.

Du côté des valeurs, à noter la suspension de cotation des titres Source Perrier, en raison d'un projet d'offre publique de retrait déposé par la société Demilac. Il s'agit de la conclusion logique de l'OPA lancée sur Perrier par Demilac. L'offre publique de retrait vise à récupérer les actions encore aux mains du public avant la radiation de la cote de Perrier.

A remarquer par ailleurs, le nouveau recul de 2,8 % d'Eurotunnel dans un marché de 543 000 titres et la baisse de 4,1 % d'Avenir Havas M. et de 3,2 % de SCOA. Important volume de transactions (248 000 échanges) autour d'Alcatel Alsthom, qui perd 0,2 %, sa nouvelle cotation à Wall Street entraînant des arbitrages. Parmi les hausses, Sommer-Allibert gagne 3 % et CMB Packaging 2 %.

NEW-YORK, 20 mai ↓

Consolidation

Après avoir battu un nouveau record historique mardi, Wall Street a terminé la séance du mercredi 20 mai sur une petite baisse, bien qu'elle soit restée pratiquement inchangée au cours de la journée. L'indice Dow Jones s'est inscrit à 3 393,85 points, en baisse de 4,14 points (– 0,12 %). Le volume des transactions a été élevé avec quelque 199 millions de titres échangés.

Les valeurs en baisse (862) ont légèrement dépassé celles en hausse (819) alors que 575 actions sont restées inchangées.

La grande Bourse new-yorkaise est *finalement restée ferme* et a consolidé dans le calme son nouveau sommet. Elle a notamment été soutenue par l'attente d'un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale.

VALEURS	Cours du 19 mai	Cours du 20 mai
Alcoa	77 1/2	76 7/8
ATT	43 3/8	44
Boeing	43 3/4	44 1/8
Chase Manhattan Bank	29 1/2	29
Du Pont de Nemours	53 1/8	53 5/8
Eastman Kodak	41 1/8	40 3/4
Exxon	60	59 1/4
Ford	44 1/2	44 1/4
General Electric	78 1/4	77 5/8
General Motors	39 1/4	39
Goodyear	73 1/8	73 1/4
IBM	92 1/2	91 5/8
ITT	65 1/4	65 1/8
Mobil Oil	62 3/8	61 3/4
Pfizer	72 5/8	73 1/4
Schlumberger	63 1/4	62
Texaco	62 1/2	62 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	122 1/2	123 1/4
Union Carbide	27 3/4	28 1/4
United Tech.	53 3/8	52 5/8
Westinghouse	17 5/8	17 3/4
Xerox Corp.	72	72 3/8

LONDRES, 20 mai ↑

Hausse modérée

Les valeurs ont modérément progressé mercredi 20 mai au Stock Exchange. Après avoir gagné plus de 24 points dans la matinée et s'être lancé à l'assaut de son record de 2 744,5 points du 11 mai, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 11,3 points, soit un gain de 0,4 % à 2 711,9 points. Les échanges ont porté sur 597,3 millions d'actions contre 563,6 millions la veille.

Les échanges ont été pimentés, en milieu de matinée, par des spéculations sur une possible vente à Hanson de la participation de 9,6 % du Kuwait investment office (KIO) dans British Petroleum Co., qui ont été qualifiées de *«sottises à 100 %»* par un boursier proche des deux sociétés britanniques.

TOKYO, 21 mai =

Maussade

La Bourse de Tokyo est restée quasiment inchangée jeudi 21 mai au cours d'une séance marquée avant tout par l'attentisme des investisseurs. L'indice Nikkei 225 a gagné 16,36 points, soit 0,09 %, à 18 691,29 points, dans un volume réduit de 270 millions de titres échangés contre 300 millions la veille.

Le Kabuto-cho continue à susciter la défiance des épargnants qui s'interrogent sur la rentabilité des entreprises nipponnes. Dans ce contexte, les investisseurs institutionnels se sont tenus à l'écart et ne sont intervenus ni dans un sens ni dans l'autre dans l'attente des résultats des sociétés pour l'année 1991 terminée en mars.

VALEURS	Cours du 20 mai	Cours du 21 mai
Ajinomoto	1 320	1 330
Bridgestone	1 170	1 180
Canon	1 420	1 430
Fuji Bank	1 500	1 530
Honda Motors	1 510	1 550
Matsushita Electric	1 380	1 370
Mitsubishi Heavy	600	595
Sony Corp.	4 360	4 310
Toyota Motors	1 480	1 500

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4740	4715	Immob. Hôtelière	1140	....
Amault Associes	261	257	Ingenic. Computer	130	130
B.A.C.	60	58 10	I.P.B.M.	66	....
Bque Vernes	795	780	Locamic	76	78
Boiron (Ly)	502	500	Matra Comm.	205	205
Boisset (Lyon)	239	....	Molex	178	....
C.A.L-de-Fr. (C.C.L)	795	780	Publ.Filipacchi	519	515
Calberson	351	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	328	328
Cardif	870	870	Select Invest (Ly)	98 50	98 50
C.E.G.E.P.	175	175	Serbo	310	310
C.F.P.I.	286	280	Sopra	330	326
C.N.I.M.	1200	1215	TF1	483	481
Codetour	290	286	Thermador H. (Ly)	427	....
Conforama	1218	....	Unilog	259	255
Creeks	190	192	Viel et Cie	113	115
Dauphin	289 70	285	Y. St-Laurent Groupe	874	871
Delmas	1000	1010			
Demachy Worms Cie	370	....			
Devanlay	1084	1075			
Deville	185	....			
Dollfus	120	115			
Editions Belfond	165	....			
Europ. Propulsion	198	200			
Finacor	110	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	105	106			
G.L.M.	372	375			
Gravograph	167	169			
Guintoli	871	....			
I.C.C.	200	....			
Idianova	96 60	99			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 mai 1992
Nombre de contrats estimés : 98 258

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,84	109,06	109,26
Précédent	108,66	108,90	109,06

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
109	0,08	0,86	0,26	0,75

CAC 40 A TERME (MATIF)

Volume : *15 875*

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	2 043	2 034	2 032
Précédent	2 032	2 024	2 021

CHANGES

Dollar : 5,4225 F ↑

Le dollar s'échangeait en hausse sur les marchés des changes européens et japonais, dans des transactions calmes. A Paris, la devise américaine a coté au fixing 5,4225 francs contre 5,3690 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	20 mai	21 mai
Dollar (en DM)	1,5962	1,6127
TOKYO	20 mai	21 mai
Dollar (en yens)	129,22	129,61

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 mai) .... 9 13/16 - 9 15/16 %
New-York (20 mai) .... 3 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	19 mai	20 mai
Valeurs françaises	117,30	117,80
Valeurs étrangères	106,60	107,20
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	550,38	547,24
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 023,13	2 030,84

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	19 mai	20 mai
Industrielles	3 398	3 393,85

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	19 mai	20 mai
100 valeurs	2 700,60	2 711,90
30 valeurs	2 129,50	2 147,50
Mines d'or	112	111,90
Fonds d'Etat	89,21	89,37

FRANCFORT

	19 mai	20 mai
Dax	1 763,26	1 787,50

TOKYO

	20 mai	21 mai
Nikkei Dow Jones	18 674,93	18 691,29
Indice général	1 394,51	1 391,32

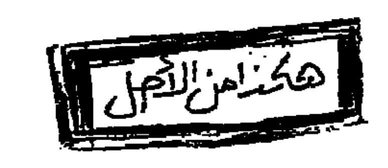
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,4090	5,4110	5,4902	5,4952
Yen (100)	4,1623	4,1652	4,2158	4,2218
Ecu	6,9080	6,9100	6,9019	6,9089
Deutschemark	3,3628	3,3633	3,3637	3,3665
Franc suisse	3,6651	3,6690	3,6726	3,6790
Lire italienne (1000)	4,4680	4,4700	4,4424	4,4472
Livre sterling	9,8725	9,8775	9,8705	9,8826
Peseta (100)	5,3798	5,3846	5,3451	5,3554

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
Ecu	10	10 1/8	10	10 1/8	10	10 1/8
Deutschemark	9 1/2	9 5/8	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16
Lire italienne (1000)	12	12 1/4	12	12 1/4	12	12 1/4
Livre sterling	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16
Peseta (100)	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
FRANC FRANÇAIS	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 MAI

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4770	C.N.E. 3%	4780	4770	4799	+ 0 82
915	B.N.P. T.P.	915	915	915	....
900	Cr.Lyon. T.P.	910	900	900	- 1 10
1680	Renault T.P.	1663	1680	1665	- 0 48
1779	Rhone Poul. T.P.	1770	1779	1779	+ 0 51
1156	Saint Gobain T.P.	1156	1156	1145	- 0 95
890	Thomson T.P.	900	890	890	- 1 11
785	ACCOR	788	786	785	- 0 38
795	Air Liquide	800	795	789	- 1 38
645	Alcatel-Alsthom	645	646	645	- 0 15
1740	Alt.Superm.	1720	1737	1725	+ 0 29
315	A.L.S.P.I.	316	315	313	- 0 95
450	AGF Sté Centrale	493	492	492	- 0 20
860	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
172	Avenir H. Média	174 80	172	167 70	- 4 08
1000	Axa (ex Cie Midi)	1007	1000	986	- 2 09
142	Bafip	142 10	142	141	- 0 77
128	Bail-Equipem.	122 60	127 80	127 80	+ 4 24
815	Bail Investiss.	803	815	805	+ 0 25
490	Bancaire	498	490	488	- 2 01
810	Bazar H.-V.	815	810	805	- 1 23
855	Beghin-Say	860	857	858	- 0 30
1450	Berger (M)	1428	1451	1455	+ 1 89
410	Bertrand Faure	410	410	410	....
755	Bic	760	755	756	- 0 53
1110	B.I.P.	1100	1110	1110	+ 0 91
345	BIS	345	344	342 10	- 0 84
400	B N P (CI)	405	400	397	- 1 98
785	Bolloré Tech.	788	785	786	- 0 25
3230	Bongrain	3219	3235	3205	- 0 43
720	Bon-Marché	725	720	716	- 1 24
655	Bouygues	657	655	659	+ 0 30
114	BP France	111 60	113 50	111 40	- 0 18
1140	B S N	1143	1141	1147	+ 0 35
1180	Canal Plus	1192	1181	1171	- 1 76
315	Cap Gem.S.	313 80	312 80	306 50	- 2 33
2730	Carrefour	2720	2731	2701	- 0 70
179	Casino	179	179	177	- 1 12
106	Casino ADP	107 50	106 50	107	- 0 47
2170	Castorama D.I.	2170	2175	2185	+ 0 69
194	C.C.F.	195	194	192 10	- 1 49
45	CCMC Ly.	46	45 50	45 10	- 1 96
435	C.D.M.E.	432	435	431 50	- 0 12
189	C.E.G.I.D.	189 10	189 10	188	- 0 58
110	Centrest (Ny)	120	110 50	119	- 0 83
430	C.E.P. Comm.	417	428	421	+ 0 96
132	Cerus	130 60	132	130 70	+ 0 08
795	Cetelem	790	793	771	- 2 41
290	CF Int.	287	290	286 50	- 0 17
325	CGI Info.	325 10	325	325	- 0 03
1260	C G I P.	1274	1263	1255	- 1 49
640	CGP	659	642	648	- 1 67
1270	Chargeurs S A	1270	1275	1290	+ 1 57
345	Christian Dior	346 10	345	343	- 0 90
620	C I C A (M)	606	618	606	- 0 17
465	Cinéma franc.	467 50	467	467 30	- 0 13
725	Clarins	723	724	722	- 0 14
535	Club Médiler	529	533	529	....
185	CMB Packa.	185	186 60	188 70	+ 2 00
790	Coles	809	790	799	- 1 24
250	Cpt. Entrep.	246	249	239 20	- 2 37
1300	Compt Mod.	1298	1298	1295	- 0 23
285	CPR (Paris Hle.)	285 50	285 90	282 10	- 1 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
995	Créd. Foncier	997	995	980	- 0 71
225	Crédit Loc France	228 30	227 50	231	+ 2 08
595	Cr Lyon (CI)	597	593	593	- 0 67
1090	Crédit Nat.	1100	1095	1087	- 1 18
330	CSEE	342	332	344	+ 0 58
3200	Damart	3210	3200	3229	+ 0 59
380	Dassault Aviation	380	380	376	- 1 05
189	Dassault Electr.	192 50	189	190	- 1 30
1770	De Dietrich	1762	1771	1790	+ 1 59
87	Dév.P.d.C.B.B.	86	87	87	+ 1 16
151	Dév.R.Sud-Est	152	151	152	....
365	D M C	365 50	366 90	363 50	- 0 55
430	Docks France	430	430	430	....
310	Dynaction	310 50	312	306	- 1 45
2400	Eaux (Gle)	2409	2398	2388	- 0 87
875	E.B.F.	852	875	851	- 0 12
475	Ecco	476	473	480	+ 0 84
385	Elf Aquitaine	387 10	386	384 40	- 0 70
1160	EltSanofi(ExSanofi)	1174	1165	1151	- 1 96
275	Emp-EE (Certif.)	280	275 50	275 10	- 1 75
460	Essilor	464	461	462	- 0 43
220	Essil.Int.(DP)	218	218	220	+ 0 92
795	Esso	807	796	796	- 1 36
1560	Euraltrance	1560	1564	1541	- 1 22
700	Eurocom	704	700	715	+ 1 56
125	Eurodisneyland	125	125	125 40	+ 0 32
1060	Europe 1	1070	1060	1062	- 0 75
36	Eurotunnel	38 25	38 50	37 20	- 2 75
1400	Exor	1440	1400	1440	....
120	Finextel	120	120	119	- 0 83
405	Fives Lille	405	405	403 10	- 0 47
3080	Fromagr. Bel	3130	3080	3100	- 0 96
1980	Gal.Lafayette	2015	1957	2000	- 0 74
1970	G.A.N.	1970	1975	1950	- 1 02
570	Gascogne (B)	560	570	560	....
1480	Gaz et Eaux	1461	1461	1460	- 0 07
635	Geophysique	635	635	632	- 0 47
665	Gerland Ly.	665	665	665	....
760	Groupe André SA	740	759	741	+ 0 14
530	Groupe Cité	526	532	540	+ 2 66
425	GTM-Entrep.	425	424	422	- 0 71
1770	Guyenne-Gas.	1750	1766	1791	+ 2 34
140	Hachette	140 10	139 90	139 60	- 0 36
540	Havas	542	540	537	- 0 92
310	I.Ga	309	309	307	- 0 65
345	Imétal	347	346	346 20	- 0 23
148	Immob. Phénix	148 60	148	145	- 2 42
106	Ingénico	106 70	106 50	105	- 1 69
6700	Inst. Mérieux	6760	6700	6690	- 0 89
480	Interbail	476	479	479	+ 0 63
865	Intertechnique	870	865	860	- 1 15
960	J. Lefebvre	955	959	959	+ 0 42
555	Klépierre	551	554	553	+ 0 36
785	Labinal	786	786	786	....
385	Lafarge	384 40	384 40	381	- 0 88
320	Lebon	320	320	328	+ 2 50
4850	Legrand	4885	4850	4883	- 0 04
2650	Legrand (DP)	2670	2650	2670	....
450	Legris Industries	450 80	449	452	+ 0 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
720	Locindus	720	721	722	+ 0 28
4150	L.V.M.H.	4153	4150	4125	- 0 67
585	Lyon.Eaux/Dumez	569	585	566	- 0 53
115	Majorette Ly.	115	115	115	
320	Mar. Wendel	330	322	328 10	- 0 58
184	Metra	186	184 10	185 40	- 0 32
590	Merlin-Gérin	598	592	595	- 0 50
98	Metaleurop	98 40	97 70	98 50	+ 0 10
38	Métrologie In.	38 40	38	39 70	+ 3 39
220	Michelin	219 40	220	219 20	- 0 09
156	Min. Salaig (Ny)	156 10	...	...	...
79	MMB	79 20	79	79 40	+ 0 25
171	Moulinex	174 50	171	174	- 0 29
1130	Navig. Mixte	1115	1131	1123	+ 0 72
122	Nord-Est	122 50	122	122 50	...
295	Nordon (Ny)	287 10	294 80	287 20	+ 0 03
580	Nouv. Galeries	580	580	576	- 0 69
167	Olipar	170	167	169	- 0 59
900	Ortal	900	899	898	- 0 22
415	Paribas	417 70	415	415 20	- 0 60
205	Pechiney Int.	205 60	204 70	205	- 0 29
375	Pechiney (CIP)	379	374	370	- 2 37
1560	Pernod Ricard	1569	1560	1553	- 1 02
775	Peugeot	777	777	775	- 0 26
375	Pinault	374	374	373 80	- 0 11
840	Plastic-Omn.	842	840	827	- 1 78
600	Poliet	608	600	596	- 1 97
715	Pomagez	715	715	712	- 0 42
820	Primagaz	819	818	815	...
3730	Promodès	3735	3730	3721	- 0 37
610	Radiotechn.	614	612	620	+ 0 98
5700	Redoute (La)	5700	5700	5680	- 0 35
185	Remy Cointreau	183 60	185	185 10	+ 0 82
645	R. Poulenc CIP	648	648	643	- 0 77
335	Robur Financ.	342	338	335	- 2 05
68	Rochette (La)	68 50	68 60	69 30	+ 1 17
2120	Roussel Uclaf	2145	2125	2140	- 0 23
3250	R. Impér.Ly *	3280	3250	3230	- 1 52
183	Sade (Ny)	182	183	184	+ 1 10
2050	Sagem	2058	2051	2049	- 0 44
585	Saint Gobain	589	585	586	- 0 51
1330	Saint Louis	1326	1329	1333	+ 0 53
1480	Salomon Ly.	1505	1477	1480	- 1 66
330	Salvepar (Ny)	331	330	330	- 0 30
1420	S A T.	1430	1422	1417	- 0 91
250	Saut. Chât.	250	249 60	249 80	- 0 08
1150	Saupiquet (Ny)	1121	1160	1158	+ 3 30
765	Schneider	762	767	761	- 0 13
18 50	SCOA	18 80	18 50	18 20	- 3 19
395	Scor s.a.	396	396	400	+ 1 01
2230	S.E.B.	2229	2233	2163	- 2 96
450	Sefimeg	449 50	449 90	446 60	- 0 67
127	Selectibanque	128 60	127	126 90	- 1 32
240	Sextant A.	235	241	234 50	- 0 21
790	S F I M.	791	791	770	- 2 65
245	S.G.E.	242 60	243	247	+ 1 81
435	Simco	435 10	435 10	435 10	....
710	St. Rossignol	704	709	693	- 1 56
500	Sligos	498	499	491	- 1 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
555	Société Géné.	539	536	538	- 0 19
62	Sodecco(B)	62	62	62	
125	Sodero(Ns)	132	129	129	- 2 27
1020	Sodexho	1025	1025	1025	....
80	Sogeral(Ny)	80	80 10	80	
430	Sogenap	431	431	434 90	+ 0 90
1500	Sommer-Allib.	1485	1500	1529	+ 2 96
405	SOPHIA	410	405	410	
1700	Source Perrier	1701	..	...	
875	Sovac	836	875	853	+ 2 03
375	SPEP	375 60	376	380 50	+ 1 30
360	Spie-Batignol.	365	360 10	358	- 1 92
575	Strafor Facom	883	875	880	- 0 34
335	Suez	337 50	335 30	335	- 0 74
1170	Synthélabo	1166	1170	1175	+ 0 77
160	Thomson CSF	160 70	160	158	- 1 68
250	Total	251	250	248 70	- 0 92
196	- (certif.)	189	188	186	- 1 59
210	Trafinor Fin.	208	208	208	
540	U.A.P.	541	540	536	- 0 92
340	U F B Locab.	339	340	334	- 1 47
735	U I C.	749	736	745	- 0 40
460	U I F.	455	450	446	- 1 98
800	U I S.	850	801	829	- 2 47
525	Unibail	528	526	523	- 0 95
740	Valéo	744	738	738	- 0 81
255	Vallourec	257	257 10	256	- 0 39
310	Via Banque	309	309 90	301	- 2 59
345	Worms et Cie	344	345	340	- 1 16
1290	Zodiac	1249	1290	1260	+ 0 88
1070	Elf Gabon	1070	1070	1058	- 1 12
113	Amax	113	112 80	112 70	- 0 27
135	Amer. Barrick	133 20	134 60	134 70	+ 1 13
124	Amer. Express	118 80	123 70	124 80	+ 5 05
236	A.T.T.	232 50	237 50	237 40	+ 2 11
190	Anglo Amer.C.	190 90	189 60	190	- 0 47
325	Amgold	320	323 20	321 30	+ 0 41
255	Banco Santander	255 50	255	253	- 0 98
830	B.A.S.F.	830	830	830	..
990	Bayer	995	992	992	- 0 30
54	Blanhem Plc.	54	54 50	53 50	- 0 93
36	Buffelsfont.	36 05	36	35 60	- 1 25
156	Chase Manh.	157 10	156 20	155 70	- 0 89
2730	Daimler Benz	2680	2727	2719	+ 1 46
146	De Beers	146 70	148 50	147	+ 0 20
2440	Deutsche Bank	2423	2442	2436	+ 0 54
1170	Dresdner Bank	1175	1166	1166	- 0 77
64	Driefontein	62 20	63 75	62 75	+ 0 88
290	Du Pont-Nem.	288 50	292	291	+ 0 87
220	Eastman Kodak	219 10	220 10	220 10	+ 0 46
14	East Rand	13 65	13 85	13 70	+ 0 37
33	Echo Bay	34	33 40	33 40	- 1 76
260	Electrolux	262	258 10	262	....
134	Ericsson	134	133 60	133	- 0 75
325	Exxon Corp.	322 10	322 60	322 60	+ 0 16
240	Ford Motor	238	240 50	240 10	+ 0 88
47	Freegold	48 15	47 35	47 50	- 1 35
20	Gencor	20 20	20 20	20 20	....
420	Gén. Elect.	417 70	419 40	419 90	+ 0 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
210	Gén. Motors	209	210 90	210	+ 0 48
360	Gén. Belgique	359 10	360 10	365 10	+ 1 67
50	Gd. Métropol.	49 80	49 85	49 35	- 0 90
61	Guinness	61	61 35	59 30	- 2 79
23	Hanson PLC	22 95	22 95	22 90	- 0 22
26	Harmony Gold.	26 40	26 35	26	- 1 52
405	Hewlett Packard	402	403 40	403 40	+ 0 35
34	Hitachi	34 85	34 35	34 75	- 0 29
880	Hoechst	875	882	882	+ 0 80
69	Homestake	69 90	69 10	70 60	+ 0 86
132	I.C.I.	132 50	132 20	132 20	- 0 23
500	I.B.M.	497 20	500	500	+ 0 56
355	I.T.T.	351 50	353 10	353 20	+ 0 48
186	Ito Yokado	187	185 60	185	- 1 07
58	Matsushita	57 90	57 65	57 75	- 0 26
3 55	Maxwell	3 55	..	..	.
250	Mc Donald's	245 10	248 80	248 30	+ 1 31
805	Merck	809	803	804	- 0 62
515	Minnesota M.	507	517	517	+ 1 97
44	Mitsubishi	43 60	43 90	44 50	+ 2 30
335	Mobil corp.	338 50	336 50	338 50	..
310	Morgan J.P.	296 50	308	308	+ 3 88
37390	Nestlé	37260	37390	37110	- 0 40
143	Norsk Hydro	145	143 10	144 20	- 0 55
105	OFSIL	104 40	105 70	106	+ 1 53
1860	Pétrofina	1851	1856	1864	+ 0 70
415	Philip Morris	413 80	417 10	418 30	+ 1 09
115	Philips	114 10	114 60	114 50	+ 0 35
56	Placer Dome	56 70	56 60	57	+ 0 53
555	Procter Gamble	559	557	557	- 0 36
210	Quilmès	225	208	213	- 5 33
25	Randfontein	25	24 95	24 30	- 2 80
310	Rhone Poul. Rorer	310	308	308	- 0 65
450	Royal Dutch	449 10	451 60	452	+ 0 65
63	R T Z	63	62 55	62 90	- 0 16
2 17	Saat.& Saatchi	2 15	2 17	2 21	+ 2 79
32	St Helena	31 65	31 60	31 55	- 0 32
335	Schlumberger	339	335 40	335 30	- 1 09
49	Shell transp.	49 60	49 25	49 55	- 0 10
2320	Siemens	2305	2325	2340	+ 1 52
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
182	Sony	180	181 90	180 10	+ 0 06
61	Sumitomo Bank	61 40	61 30	62 85	+ 2 36
183	T.D.K.	185	182 90	185 40	+ 0 22
60	Telefonica	60 80	60 45	61	+ 0 33
27	Toshiba	27 20	27 20	27 60	+ 1 47
555	Unilever	558	555	559	+ 0 18
290	Uni.Techn.	286 20	287 80	285 50	- 0 24
290	Vaal Reefs	294 40	290	292	- 0 82
1340	Volkswagen	1365	1345	1345	- 1 47
400	Volvo	400	398	393	- 1 75
166	West. Deep.	162	165 60	162	...
390	Xerox Corp.	383	389	389	+ 1 57
108	Yamanouchi	109 90	108 20	110	+ 0 09
4 20	Zambia Cop.	4 25	4 20	4 11	- 3 29

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	101	8 40
10,80% 79/94	101 05	7 67
Emp.Etat 13,4%83	105 42	5 56
Emp.Etat 12,2% 84	100 68	7 53
10,26% mars 86	104 82	1 96
OAT 10% 5/2000	108 41	9 83
OAT 9,8% 12/1997	104 87	4 32
OAT 9,8% 1/1996	103 10	2 99
PTT 11,2% 85	105 20	4 90
CFF 10,30% 86	102 40	3 09
CFF 10,25% nov 90	107 35	1 88
CNA 10 % 1979	100 80	2 26
CNB Bques 5000F	98 63	3 46
CNB Paribas 5000F	98 02	3 46
CNB Suez 5000F	98 02	3 46
CNE 11,5% 85	101	9 98
CN 1/82 5000F	98 52	3 46
CNT 9 % 86	99 65	0 97
CRH 10,90% déc.85	106 25	3 83
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1005	....
Cwna	....	....
Alcatel 8 % janv. 89	629	....
Ly. Eaux cv 6,5%	788	....
Thoms. cv 9,2% 86	861	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	860	875
Applications Hydr.	1532	....
Arbel	520	510
Bains C.Monaco	1050	1050
B.Hypoth.Europ.	362	....
B.N.P. Intercont.	410	407
Beghin-Say (C I)	495	495
Bénédictine	2800	....
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	3657	....
B T P	65	63 20
Cambodge	925	925
Carbone Lorraine	556	556
Case Poclain	8 15	8 15
C.E.G.F (Frigor.)	721	....
Centenaire Blanzy	381	....
Cerabati	68	....
Champex Ny	75 10	78
CIC (CIP)	226 10	230
C.I.M.	1400	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	343 60	344
Comiphos	802	....
Cie Industrielle	6790	....
Cpt Lyon Alemand	360	353 90
Concorde	723	710
Constr.Méc.Prov.	25	....
Crédit Gén.Ind.	131	....
Cr Universel (Cie)	350	350
Darblay	690	....
Degremont	2190	2132
Delmas Vieljeux	2961	2950
Didot Bottin	600	600
Eaux Bassin Vichy	3010	3001
Eaux Vittel	850	850
Ecia	387 90	400
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eurx (ex Eternit)	2140	2065
Finalens	309	300 10
F.I.P.P.	97	....
F.N.A.C.	2090	2045
Foncière (Cie)	518	525
Fonc.Lyonnaise	660	670
Foncina	400	....
Fougerolle	920	920
France I.A.R.D.	690	680
France SA (La)	2095	2080
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	580	580
Genelim	350	345
Gévelot	650	....
G.F.C.	341	341
Groupe Victoire	1150	1102
G.T.I (Transport)	249	....
Immobail	368	369
Immobanque	704	703
Im.Marseillaise	5050	5250
Immofice	430	430
Invest.(Ste Cle.)	3250	....
Lambert Frères	319	319
Lille Bonnières	1130	1111
Locafinancière	521	....
Louis Vuitton	700	671
Louvre	3120	3087
Lucia	960	960
Machines Bull	35	35
Mag.Uniprix	166 50	....
Magnant	675	....
Métal Déployé	465	455
Mors	78 50	78
Navigation (Nle)	195 50	195
Optorg	315	310
Oréal (Cl)	485	476
Origny-Desvroise	780	775
Palais Nouveauté	1280	1290
Paluel Marmont	630	....
Parfinance	165	165
Paris France	195 10	195 10
Paris Orléans	215	....
Parthena Invest.	301	....
Pathé Cinéma	1112	....
Piper Heidsieck	1250	....
Porcher	480	475
Promodès (CI)	2030	....
Publicis	780	780
Rochefortaise	110	109
Rosario	169	169
Rougier	295	....
S.A.C.E.R.	425	....
S.A.F.A.A.	207 10	....
S.A.F.I.C Alcan	302	....
Saga	400	....
Saint Dominique (F.)	108	109
Salins du Midi	620	620
Savoisienne M.	162	....
S.C.A.C.	701	....
Senelle	421	422
S.Eaud.Part. (M)	142	....
Silic	610	607
Sinvim	160	158 10
S.I.P.H.	180	185
S.M.C.I.	100	....
Sofal	700	....
Soffo	362	360
Sofical	1195	1195
Sofiam (ex Saxam)	78	...
Solragi	2490	....
Soudure Autogène	930	920
Sovabel	419	...
Stami	475	....
Taittinger	2840	2900
Testut-Aequitas	300	....
Tour Eiffel	217	...
Ufiner	1140	....
Vicat	490	490
Viniprix	1510	1510
Virax	114 10	....
Maroc Sté Brasserie	310	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	701	....
Akzo Nv Sico	479	....
Alcan Aluminium	108 80	112 80
American Brands	255 60	....
Arbed	605	....
Asturienne Mines	90 50	90 10
Banco Popular Espa.	609	609
B.Reglements Int.	17900	17100
Can.Pacifique	78 20	80
Chrysler Corp.	100	99 20
C I R.	7 70	....
Commerzbank	893	890
Dow Chemical	331	336
Fiat	22 50	22 50
GBL (Brux Lamb.)	520	540
Gevaert	1038	....
Glaxo Holdings Ltd.	76	74
Goodyear Tire	391 10	394 90
Grace and Co (WR)	190	183 40
Honeywell Inc.	405 20	385 60
Johannesburg	87 70	88
Koninklijke Pakhoed	125 70	...
Kubota	20 20	...
Midland Bank	38 25	38 50
Noranda Mines	79	79
Olivetti priv.	8 90	8 90
Pfizer Inc.	390 40	395 10
Ricoh	22	....
Robeco	291 90	291 60
Rodamco NV	140	141
Rolinco	287 20	288 10
Saipem	5 95	....
Sema Group	22 40	....
SKF Aktiebolaget	106 10	107
Tenneco Inc.	222 90	222 50
Thorn Electrical	84	....
Toray Ind.	26 50	...
West Rand Cons.	7	7

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	295	...
Calciphos	85	....
C G H Cogenhor	11	....
Coparex	615	615
Drouot Assurances	339	...
Electro-Banque	316	....
Europ. Accum.	79 10	80
Europ Soutes Ind.	19 60	..
Gachot S.A.	65	68
Guy Degrenne	421	..
Lecteurs du Monde	160	...
Nicolas	1200	1200
Particip. Perrier	350	....
Quadral	23	....
Romano N.V.	217 50	218 20
St-Gobain-Emballage	1844	..
S.E.P.R.	1200	1249
S.M.T Goupil	2 47	....
S.P.R. act. B	276	...
Waterman	980	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 389	5 422	5 1	5 6
Ecu	6 907	6 907	....	....
Allemagne (100 dm)	336 430	336 250	325	345
Belgique (100 F)	16 345	16 340	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 780	298 670	288	308
Italie (1000 lires)	4 469	4 464	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 040	87 110	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 852	9 873	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 828	2 827	2 5	3 2
Suisse (100 f)	366 410	365 900	353	373
Suède (100 krs)	93 370	93 400	89	97
Norvège (100 k)	86 220	86 200	82	90
Autriche (100 sch)	47 803	47 784	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 376	5 384	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 041	4 040	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 491	4 536	4 3	4 7
Japon (100 yens)	4 148	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/5
Or fin (kilo en barre)	58500	58850
Or fin (en lingot)	58650	59200
Napoléon (20f)	332	334
Pièce Fr (10 f)	388	405
Pièce Suisse (20 f)	332	334
Pièce Latine (20 f)	335	334
Souverain	437	437
Pièce 20 dollars	2000	1980
Pièce 10 dollars	945	942 50
Pièce 5 dollars	695	665
Pièce 50 pesos	2165	2205
Pièce 10 florins	341	345

SICAV (sélection) 20/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	210 16	204 54
Agepargne	840 21	804 03
Améri-gan	7241 33	6962 82
Amplia	265273 38	265273 38 ◆
Amplitude	653 86	634 82
Arbitrages Court.T	7185 37	7185 37
Associc	1090 93	1090 93
Atout Futur	431 76	421 23
Auréric	1174 80	1140 58
Avenir Alizés	1732 46	1698 49
Axa Capital	171 65	164 26
Axa Court Terme	7902 28	7902 28
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	988 57	946
Axa Europe	133 95	128 18
Axa Investments	118 21	113 12
Axa NPI	126 57	121 12
Axa Ob.Fr.Excans	141 82	135 71
Axa Prem.Ex.Agepa	110 78	110 46
Axa Sél.Ex.Dr.Sela	152 01	145 46
Axa Valeurs PER	127 69	122 10
Cadence 1	1046 05	1025 54
Cadence 2	1035 93	1015 62
Cadence 3	1048 07	1027 52
Capimonétaire	6275 03	6268 76
Capioblig	6402 11	6276 58
Capracic	1310 51	1291 14
Comis	1320 10	1287 90
Compnavalor	3498 48	3491 24
Convertimmo	362 95	355 83
Creditor	470 17	456 48
Crédit Mutuel Capital	1277 46	1252 41 ◆
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	568 73	568 73
Créd.Mut.Ep.long.T.	199 67	194 33
Créd.Mut.Ep.Monde	1197 34	1165 29
Daxe	1365 62	1332 31
Drouot France	902 66	863 79
Drouot Sécurité	235 38	225 24
Ecocic	1104 47	1072 30
Ecupar	129 04	123 48
Ecureuil Capitalisation	2571 46	2546
Ecureuil Géovaleurs	2370 91	2301 86
Ecureuil Invest.	464 43	450 90
Ecureuil Monepremière	66749 03	66749 03
Ecureuil Monétaire	39275 43	39275 43
Ecureuil Trésorerie	2423 22	2423 22
Ecureuil Trimestr.	2003 93	1984 09
Elicash	2 781641	2 781641 ◆
Energie	267 41	255 28
Eparcic	3584 93	3584 93
Eparcourt-Sicav	4307 04	4296 30
Epargne Associat.	25196 34	24909 45
Epargne Capital	10723 13	10816 96
Epargne Croissance	1768 38	1740 50
Epargne Industrie	100 03	97 35 ◆
Epargne J.	69293 13	69293 13
Epargne Obligat.	193 90	188 71
Epargne Premiere	14409 72	14302 45 ◆
Epargne Quatre	1105 24	1075 66
Epargne-Unie	1316	1283 90
Epargne Valeurs	444 93	433 02
Eufi Cash capi	8325 74	8325 74 ◆
Eufinvest capi	680 53	660 71 ◆
Eurocic Leaders	1167 24	1133 24
Eurodyn	1269 01	1238 06
Euro Gan	6646 65	6391 01
Europe Nouvelle	560 07	553 77
Fonsicav	14348 38	14348 38
France-gan	10311 20	9914 62
France Garantie	258 78	258 26
France Index Sicav	119 03	115 55
France Obligations	468 67	462 05
Francic	503 28	488 60
Francic Pierre	109 28	106 10
Francic-Regions	1249 99	1213 58
Fructi-Associations	36 16	35 16
Fructi-Capi	41 84	41 22
Fructidor	235 93	232 44
Fructifrance action C	959 59	938 19
Fructifrance action D	937 79	914 92
Gestilion	14778 27	14704 75
Gest.Associations	173 80	169 98
Horizon	1269 60	1232 52
HLM Monétaire	13865 62	13865 62
Indust.Fra.Court.T.	1463 90	1463 90
Interépar	103059 24	100057 51
Interoblig	13844 85	13573 38
Intersélection Fce	557 65	546 72
Japacic	162 27	157 54
Jeunepargne	287 07	282 83
Latitude	2246 24	2242 88
Laumi C.T.	12507 72	12507 72
Laumi L.T.	6744 21	6547 78
Lion Association	11281 28	11281 28
Lion Institution	29555 19	29481 49
Lionplus	976 48	957 33
Lion Trésor	2113 05	2092 13
Lion 20 000	26156 99	26156 99
Livret Bourse Inv.	584 94	567 90
Livret Portefeuil.	726 48	705 32
Méditerranée	184 32	178 38
Mensuel CIC	10169 01	10068 33
Monedem	67711 21	67711 21
Mono.J	72361 08	72351 08 ◆
Monévalor	81685 54	81685 54
Mutualité dépôts	13431 27	13404 48
Mutuelle Unie Sel.	142 14	136 02
Natio Court Terme	282837 00	282937
Natio-Epargne	17649 65	17474 80
Natio-Ep. Ret.	132 41	128 87
Natio Eparg.Trésor	7779 47	7763 94
Natio-Immo	1164 09	1132 93
Natio-Inter	1404 37	1366 78
Natio-Monétaire	25224 58	25224 58
Natio-Patrimoine	1389 63	1352 44
Natio-Placements	64002 51	64002 51
Natio-Revenus	1024 77	1014 62
Natio Sécurité	12023 42	12023 42
Natio-Valeurs	910 48	886 09
Nippon-Gan	6115 96	4919 19
Nord Sud Dévelop.	1585 47	1582 31
Obli-Associations	153 15	151 63
Oblicic-Mondial	2622 96	2584 20
Oblicic-Régions	1093 55	1077 39
Oblifutur	2850 06	2780 55
Oblig. ttes cat.	177 24	174 62
Obliion	1347 28	1333 94
Oblisécurité Sicav	12849 61	12849 61
Oraction	990 73	966 57
Orvalor	6784 57	6651 54
Paribas Capitalisation	1504 26	1482 03
Paribas Opportunités	131 97	128 59
Paribas Patrimoine	592 45	568 30
Patrimoine Retraite	222 46	218 09
Pervalor	637 36	624 86
Placement A.	1521 99	1492 05 ◆
Placement J.	7201 23	7186 86 ◆
Placement M.	65875 40	68543 31 ◆
Placement Nord	1024 40	1004 31 ◆
Plénitude	136 32	132 87
Poste Croissance	21702 39	21680 71
Poste Gestion	65507 94	65507 94
Première Oblig.	10559 44	10548 89
Prévoy. Ecureuil	110 02	108 93
Priv'Associations	29347 62	29347 62
Proficio	1013 81	989 08
Quartz	139 29	135 89
Réalvalor	828 67	812 42
Restacic	160 77	158 39
Revenus Trimestr.	5286 76	5234 42
Revenu-Vert	1138 38	1121 56
St Honoré Bio-Alim.	1017 50	971 36
St Honoré Bons du Tr.	11189 79	11134 12
St Honoré Global	231 08	220 60
St Honoré Invest.	797 12	760 97
St Honoré Pacifique	575 69	549 58
St Honoré PME	544 34	518 66
St Honoré Réal	14910 64	14861 24
Sécuricic	1737 24	1737 24
Sécuri-Gan	12789 30	12518 92
Sécuritaux	1387 33	1387 33
Scandin	711 12	700 61
Sicav Associations	1838 84	1838 84
SFI-CNP Assur.	664 95	645 58
S.G. Fr. opportunités	1224 74	1200 73
Sicav 5.000	457 41	445 17
S.I. Est.	1404 18	1343 71
Silvafrance	736 82	717 10
Silvam	407 88	396 97
Silvarente	224 54	220 14
Silvinter	445 08	433 17
S.N.I.	1168 65	1134 61
Sogebanca	1158 95	1136 23
Sogépargne	315 70	309 51
Sogevar	1094 76	1073 29
Sogintor	1325 72	1299 73
Soleil Investissements	582 22	569 44
Solsace	2203 18	2197 69
State Street Act. Eur.	10636 12	10276 44
State Street Act. Fran.	11604 78	11266 78
St. Str. Act.Japon	10882 66	10620 92
State Street Emer. Mkt	13165 23	12522 77 ◆
Stratégie Actions	838 05	805 82
Stratégie Rendement	1402 99	1358 83
Technocic	1131 47	1098 51
Techno-Gan	5856 54	5631 29
Thesora	683 23	658 66
Trésor Plus	1283 02	1270 32
Trésor Trimestriel	1025 86	1016 80
Trésoricic	129256 78	129256 78
Trilion	5210 14	5143 28
UAP Investissement	451 82	435 49
UAP Actions France	825 78	803 18
UAP Act. Select.	641 48	618 29
UAP Aedificandi	546 39	526 64
UAP Aliz.	198 48	191 31
UAP Alto Sicav	155 97	150 24
UAP Moyen Terme	139 38	134 34
UAP Première Cat.	10733 36	10345 40
Uni-Associations	122 78	122 78 ◆
Uni-Foncier	1242 88	1212 57
Unifrance	617 61	602 55
Uni-Garantie	1292 61	1267 24
Uni Régions	1431 86	1396 94
Univar	236 62	236 62 ◆
Univers Actions	1310 20	1278 24
Univers Obligations	1808 61	1764 50
Valorg	2045 02	2042 98
Valrea	53076 07	53048 55

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ж : marché continu

NOMINATIONS

M. Chapuisat directeur de l'information au ministère de l'éducation nationale

M. Louis-Jérôme Chapuisat, recteur de l'académie d'Amiens, a été nommé, mercredi 20 mai en conseil des ministres, directeur de l'information et de la communication du ministère de l'éducation nationale et de la culture en remplacement de Mme Maryse Quéré.

[Né le 16 mars 1943 à Marseille. M. Chapuisat est agrégé de droit et de sciences politiques, spécialiste du droit immobilier et de l'administration locale. Maître-assistant à l'université de Paris-II de 1973 à 1979, chargé d'enseignement à Aix-Marseille de 1978 à 1981, il est nommé professeur à l'université de Saint-Etienne jusqu'en 1985. Il est ensuite professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Le 31 janvier 1990, il est nommé recteur de l'académie d'Amiens. Rédacteur en chef de la revue spécialisée *Actualité juridique-droit administratif*, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le droit de l'urbanisme et les pratiques locales. Il est titulaire de la chaire de droit immobilier à l'Institut de la construction et de l'habitat (ICH).]

Mme Renversez recteur de l'académie d'Amiens

Mme Françoise Renversez, née Baudinet, a été nommée, mercredi 20 mai en conseil des ministres, recteur de l'académie d'Amiens, en remplacement de M. Louis-Jérôme Chapuisat.

[Née le 12 octobre 1933 à Lille. Mme Renversez est professeur de sciences économiques à l'université de Paris-X Nanterre. Diplômée de l'Institut de sciences politiques de Paris, docteur d'Etat en sciences économiques, elle est agrégée de droit et de sciences économiques. En 1985, elle prend la direction des troisièmes cycles de sciences économiques de l'Université de Paris-X. En 1990, elle est nommée directrice de l'école doctorale « analyse et techniques économiques avancées ». Mme Renversez est l'auteur d'ouvrages et d'articles économiques.]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5785

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■		■	
III				■				■	
IV						■			
V			■		■				
VI									
VII							■		■
VIII							■		
IX			■		■				
X				■					
XI		■				■			

HORIZONTALEMENT

I. Permet d'utiliser des économies de bouts de chandelles. – II. Tache verte sur fond jaune. – III. Fleuve. Fit, en famille, un voyage nautique dont on ne connaît que le point terminal. – IV. Utile au tonnelier. Finit par s'incliner devant celle qui l'a nourri. – V. Durée. Demandée en vue d'un engagement théoriquement définitif. – VI. Difficile à pénétrer. – VII. Doivent être rendues quand on a prêté quelque chose. – VIII. Anciens prétextes à réjouissances. Partie de loto. – IX. Participe. Fait le vide autour de lui quand il commence à cracher. – X. Revient périodiquement. Le silence n'y est pas exigé quand on tourne. – XI. Distribution de dragées. Certificat de travail.

VERTICALEMENT

1. Donnent du boulot à ceux qui en cherchent. – 2. Enlèverait une garniture de cheminée. – 3. Fatigués. Reçoit ceux qui ne font que passer. Conjonction. – 4. Etalon. Sont plus ou moins claires. – 5. Point de suspension. Gradé. A attiré de nombreux archéologues. – 6. Sacrifices librement consentis. – 7. Essence. Signe particulier. – 8. Appuya. – 9. Balaie tout sur son passage. Etait nettement insuffisant pour la plus modeste des chinoiseries.

Solution du problème n° 5784

Horizontalement

I. Enveloppe. – II. Viager. Al. – III. Iéna. Va. – IV. Lei. Do. – V. Tel. Thaïs. – VI. Arabie. S.A. – VII. Navrées. – VIII. Richesses. – IX. Ere. Et. – X. Serein. – XI. Ana. Marot.

Verticalement

1. Eventaire. – 2. Ni. Er. Irun. – 3. Vaillance. – 4. Egée. Bahl. – 5. Lénitive. E.M. – 6. Ora. Hersera. – 7. Da. Ester. – 8. Pavoisée. Io. – 9. Ela. Sassent.

GUY BROUTY

□ **Formation à la médiation.** – L'Institut de formation à la médiation (IFM) ouvre, en octobre prochain, un nouveau cycle. La formation, par promotion d'une trentaine de personnes, s'établit sur deux années, en cours du soir ; elle conduit à devenir médiateur généraliste ; il est possible en même temps de suivre des spécialisations (médiation familiale, interculturelle, internationale, médiation pour l'entreprise, le voisinage, le quartier, la ville...). La formation est ouverte à tous ceux et celles qui veulent devenir médiateurs professionnels ou bénévoles, et/ou qui veulent développer pour leur vie quotidienne ou dans leur métier une meilleure capacité relationnelle.

▶ **Renseignements : Institut de formation à la médiation (IFM) : 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 43-26-80-30.**

CARNET DU Monde

Naissances

– Bernadette BLANCHON, Pierre CAILLOT et Jules,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Ferdinand,

le 22 avril 1992, à Suresnes.

20, passage des Petites-Ecuries, 75010 Paris.

Décès

– M. et Mme Pierre Ceccaldi-Pavard, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Daniel Ceccaldi et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph CECCALDI,
née Yvonne Paris,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 11 mai 1992, dans sa cent unième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

14, rue de l'Abreuvoir, 91410 Dourdan.
81, rue de Longchamp, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– Nous avons le regret de faire part du décès de

Mme veuve Georges CHARPENTIER,
née Jeanne Meersseman,

décédée le 18 mai 1992.

Nous rappelons à votre souvenir,

M. Georges CHARPENTIER,

décédé le 10 mai 1986.

Elle sera inhumée au cimetière de Tassin-la-Demi-Lune (Rhône).

De la part de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

– Lyon. Paris. L'Etrat.

Mme André Dansette, M. et Mme Patrick Dansette et leurs enfants, Christophe et Olivier, M. et Mme Georges-Yves Dansette et leurs enfants, Lucie et Louis, Les docteurs Marie-Caroline Bayon-Dansette et Jacques Bayon et leurs enfants, Yves, Eric et Franck, Mme Maurice Dansette, ses enfants et petits-enfants, Les familles Planquart, Vandecrux, Wertz, Faux, Bayon, Parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. André DANSETTE,
ingénieur chimiste,
docteur ès sciences,
pharmacien,

survenu le 19 mai 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Cérémonie religieuse vendredi 22 mai, à 15 h 15, en l'église Notre-Dame de Bon-Secours, 1, place du Château, Lyon-3e. Inhumation parc cimetière communautaire de Bron, vers 16 h 15.

– Lyon.

Le conseil d'administration, La direction du groupe LIPHA, ont la tristesse de faire part du décès de

M. André DANSETTE,
administrateur honoraire,
cofondateur de la société.

Funérailles religieuses en l'église Notre-Dame du Bon-Secours, à Montchat, vendredi 22 mai, à 15 h 15.

– Lyon.

– Le personnel du groupe LIPHA, a la tristesse de faire part du décès de

M. André DANSETTE,
administrateur honoraire,
cofondateur de la société.

Funérailles religieuses en l'église Notre-Dame du Bon-Secours, à Montchat, vendredi 22 mai, à 15 h 15.

– Vertou. Ile d'Yeu.

Mme Janine Delumeau, son épouse, Sylvie et Arnaud Vaillant, Sophie et Jean-Bernard Dubois, Véronique et Antoine Vaton, François et Florence Delumeau, ses enfants, ses petits-enfants, M. Marcel Delumeau, son père, Annie et Didier Giannesini, sa sœur et son beau-frère, Mme Eliane Migaud, sa belle-mère, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gilbert DELUMEAU,

survenu dans sa soixante-deuxième année.

Il a été inhumé, le mardi 19 mai 1992, au cimetière de Saint-Sauveur à l'île d'Yeu.

52, rue du Port-aux-Meules, 44120 Vertou.

– On nous prie d'annoncer le décès du général de corps d'armée,

André DULAC,
grand officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre du Mérite civil,
médaille de la Résistance,

survenu à Paris, le 17 mai 1992.

Une cérémonie religieuse aura lieu, le vendredi 22 mai, à 13 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

De la part des familles Hiver, Jeanson, Dulac, du Bois Saint-Sévrin, Lawson et Sengès, ses enfants et petits-enfants.

14, place du Docteur-P.-Michaux, 75016 Paris.

(Le Monde *du 21 mai.*)

– Sa famille et ses amis ont la douleur d'annoncer la mort brutale de

Christian GAUDILLIÈRE,

le 25 avril 1992, en sa trente-deuxième année.

L'inhumation a lieu le 21 mai 1992, à 15 h 30, au cimetière de Paris-Pantin.

– Le président de France Télécom, Le directeur général Et l'ensemble du personnel, ont la douleur de faire part du décès de

Philippe MÉRIC,
concepteur de systèmes d'informations
à France Télécom,

survenu le samedi 16 mai 1992, à la suite d'une agression commise au métro Etoile, alors qu'il se portait au secours d'une jeune fille brutalisée.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 21 mai, en l'église de Saint-Haon-le-Châtel (près de Roanne, Loire).

– On nous prie d'annoncer la mort de

Gérard ROSENTHAL,

survenu, à Castelnau-Magnoac, le 20 mai 1992.

– Les dominicains de France et du Brésil, Sa famille, Ses nombreux amis, vous invitent à la messe d'action de grâces qui sera célébrée par le Père Denaurois, le mardi 2 juin, à 19 heures, en l'église du couvent dominicain de Paris-17e, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à la mémoire du

Père Pierre SECONDI,

retourné vers le Seigneur au couvent de Rio-de-Janeiro, le 12 mai 1992, dans sa quatre-vingt-douzième année et la soixante-deuxième année de son sacerdoce au Brésil.

– Laurence Tétard-Prévost et Patrick Prévost, ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges TÉTARD,

survenu à Orléans, le 15 mai 1992, dans sa soixante-dix-huitième année.

28, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.

Erratum

– On nous prie de rappeler le décès de

M. Charles JULIEN-LAFERRIÈRE.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 21 mai 1992, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes.

Remerciements

– Hélène Dahan et ses enfants, remercient tous ceux qui ont témoigné leur amitié pour

Alain DAHAN,

décédé le 13 mai 1992.

120, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

– Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous, Mme Nguyên Manh Hà et ses enfants, remercient ceux et celles qui se sont associés à leur chagrin lors du décès de

Antoine NGUYÊN MANH HÀ,

survenu le 4 mai 1992.

Anniversaires

– Il y a douze ans,

Liora,

nous fut enlevée parce que deux automobilistes avaient brûlé un feu rouge. Elle avait douze ans.

Sa famille et ses amis se retrouveront au cimetière de Pantin, entrée principale, le 1er juin 1992, à 14 h 30.

Familles Cicurel et Wiener.

Communications diverses

– Assemblée générale extraordinaire : les adhérents de SILC (Séjours internationaux linguistiques et culturels) sont conviés à une assemblée générale au siège de l'association, 32, rempart de l'Est, 16022 Angoulême Cedex, le vendredi 22 mai, à 17 h 30. Ordre du jour : définition des objectifs 1993 et questions diverses.

– IEP Lyon : anciens élèves, pour figurer dans le prochain annuaire, envoyez vos noms coordonnées et profession à l'Association des anciens, IEP, 1, rue Raulin, 69007 Lyon.

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris, le vendredi 22 mai 1992, à 17 heures, 224, boulevard Saint-Germain, Paris-7e, salle 3, 1er étage, Mlle Florence Colin : « Analyse économique théorique de la délinquance politique ». Thèse de doctorat en sciences économiques.

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne). Catherine Collobert soutiendra sa thèse de doctorat : « La parole parménidienne de l'être et le temps », le mardi 26 mai 1992, à l'amphithéâtre du Centre Malher, à 14 h 30, 9, rue Malher, Paris-4e.

– Christiane Laffite Carles soutiendra sa thèse de doctorat : « La côte colombienne des Caraïbes (1810-1830) », à l'université de Paris-X (Nanterre), le mercredi 27 mai 1992, à 14 h 30, bâtiment C, salle C. 24.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

THÈSES
Tarif Étudiants
55 F la ligne H.T.

CORRESPONDANCE

Brasillach et les enfants juifs

Après la publication dans le Monde *du 22 avril, d'une chronique de Bertrand Poirot-Delpech, nous avons reçu de Mme Suzanne Bardèche, sœur de Robert Brasillach, la lettre suivante :*

M. Bertrand Poirot-Delpech écrit : *« C'est Laval qui recommande à la police française (4 juillet 1942) d'embarquer aussi les enfants lors des rafles.* « Noubliez pas les petits ! » *insistera Brasillach... »*

La phrase citée qu'a écrite mon frère, en septembre 1942, dans un contexte bien particulier, a un tout autre sens. En effet, à cette époque, Mgr Salieges, archevêque de Toulouse, favorable à la Résistance, avait fait des interventions publiques. A propos de l'une d'elles, mon frère Robert a écrit : *« L'archevêque de Toulouse proteste contre les mesures prises envers les juifs apatrides en zone non occupée et accuse le gouvernement du maréchal de suivre des inspirations étrangères. Il parle de brutalités et de séparations que nous sommes tout prêts à ne pas approuver... »*

Ceux qui ont vécu les années de l'Occupation comprennent, en lisant ces lignes, que mon frère Robert Brasillach blâme les brutalités et surtout les séparations qui étaient imposées aux familles et qu'il s'associe ainsi à une démarche entreprise par Mgr Salieges pour éviter d'ajouter la cruauté de la séparation familiale à la souffrance du transport collectif.

La suite de la phrase citée, si brutale en apparence, confirme cette interprétation. Quand Robert Brasillach continue en écrivant immédiatement après : *« Car il faut se séparer des juifs en bloc et ne pas garder de petits, l'humanité est ici d'accord avec la sagesse... »* C'est le mot d'humanité qui compte et non pas l'expression qu'on met en relief aujourd'hui : *« Ne pas garder les petits. »*

L'interprétation qu'en donne M. Bertrand Poirot-Delpech est entièrement fausse et, retirée de son contexte, signifie exactement le contraire de ce que mon frère voulait dire.

J'ajouterai qu'à cette époque (septembre 1942), mon frère, comme pratiquement tous les Français, ignorait totalement le sort réservé aux familles juives et l'existence même des camps de concentration.

DEMANDES D'EMPLOIS

Formatrice bureautique 5 ans d'expérience, libre de suite, cherche poste stable. Tél. : 43-09-12-42.

J. F., TRADUCTRICE

(franç., angl., esp.) ayant également expérience au niveau international en communication (presse d'entreprise), documentation, organisation de conférences, cherche à investir son professionnalisme et son dynamisme dans un poste à responsabilités. Tél. : 30-40-15-86.

J. H., 33 ans, maquettiste PAO, Mac et PC. Etudie toutes propositions. Tél. : 42-45-55-72.

COMMUNICATION-PROMOTION

Jeune femme 26 ans, vive et méthodique, Bac + 3. Quatre ans d'expérience, cherche poste à responsabilités. Entreprise ou agence. 46-51-79-65 (répond.).

J.H. 35 ans, cadre financier, sérieuses références, ch. poste de SECOND D'AGENCE au sein d'établissement soucieux de se développer. Téléphoner au 40-55-02-39.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION Écriture, réécriture, mise en page sont mon quotidien depuis treize ans. J'aime la qualité, la rigueur et... serai expressément vôtre si vous me téléphonez au 42-74-46-88.

JH 26 ans, Maîtrise AES + AIE angl., all., ch. emploi R.H. Gestion, Mkg. Paris/Province. Sous réf. : 8520. *Le Monde Publicité* 15/17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris cedex 02.

JF traductrice (fr./angl./esp.) ayant également expérience au niveau international en communication (presse d'entreprise), documentation, organisation de conférences, cherche à investir son professionnalisme et son dynamisme dans un poste à responsabilités. Tél. : 30-40-15-86.

Ingénieur H.E.I. (G. 89) – 46 ans. Responsable de travaux bâtiment/génie civil en entreprise générale et ingénierie. Longue expérience bâtiment et génie civil, industrie lourde en France et étranger. Recherche poste à responsabilité France et ou étranger. Anglais courant Disponibilité immédiate. Tél. 43-20-67-95.

JH 30 ans bac D, École normale d'instituteurs, DEUG MASS Paris 7e. Lic. information, communication Paris 2. Stage informatique au GRETA. Anglais et espagnol courant, allemand scolaire. Cherche poste, étudierait toutes propositions. Tél. : 45-85-80-48.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

MÉTRO BOURSE BEAU 2 PIÈCES. Cuis., w.-c., bains. Gardien, digicode. Faibles charges. 459 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

11e arrdt

BASTILLE (près métro). BEL IMM. 2 PIÈCES, cuis., w.-c., bains. Sur rue et cour, asc., digicode. 649 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

14e arrdt

Vue except./parc MONTSOURIS. Imm. réc. 3-4 P. Terrasse, box. 3 160 000 F. 43-25-97-16.

17e arrdt

TERNES. STUDIO VUE PANORAMIQUE. 9e ét., asc. TERRASSE 10 m². 755 000 F. 48-04-84-48.

18e arrdt

MÉTRO ABBESSES STUDIO. Cuisine. Petits travaux. 2e étage. 210 000 F. 48-04-35-35.

19e arrdt

MÉTRO RIQUET Imm. ravalé. STUDIO. Cuis., salle d'eau, w.-c., asc. 320 000 F. 48-04-85-85.

20e arrdt

CAMPAGNE A PARIS Place Octave-Chanute. Imm. bourgeois, BEAU 2 PIÈCES s/rue. Cuis. TOUT CONFT. asc. 695 000 F. 48-04-35-35.

91 - Essonne

VERRIÈRES-LE-BUISSON (91) URGENT cause départ, près Antony, 4 P., 75 m², 3e ét. sans ascens. dans parc boisé. Séj., 3 ch., loggias, cave, park. Toutes commodités à prox. 980 000 F. 60-11-66-92.

94 Val-de-Marne

FONTENAY-VILLAGE Dans imm. rénové (10 min. RER) LOFT, poss. 4-5 P. 10 000 F le m² Pptaire : 42-65-11-66.

appartements achats

Rech. 2 à 4 PIÈCES, PARIS, préf. 4e, 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

pavillons

MAISON RÉNOVÉE 40 km d'Albi, 40 km de Rodez, 50 km de Millau, bord du Tarn BROUSSE-LE-CHATEAU pierre de pays, toit en lauses, 2 loge. tout conf., cheminée, 2 terrasses, 2 caves, jard. bord riv., entièrement meublé. PRIX 500 000 F à débattre Téléphone région parisienne : 48-60-71-45 Téléph. sur place juillet-août (16) 65-99-48-37

PAVILLON (77) sur 720 m² pay., s.-sol tot., gar. 3 v., cuis. équ., séj. avec ch., 3 ch., w.-c., s.-de-b., sal. de jeux, 2 terra. Belles prestations 1 350 000 F (à débattre) Tél. 60-20-16-28 (apr. 19 h)

L'HAYE-LES-ROSES. Pavillon jumelé pl.-pied, 5 pces, chauff. centr. gaz, cave, gar., jard. Clot. 435 m². Prix : 1 400 000 F. T. 46-86-94-98.

maisons individuelles

BOIS-COLOMBES. BELLE MAISON BOURGEOISE « Mansart », 300 m² sur terrain 700 m², garage, serv. 7 500 000 m². 47-80-32-22.

villas

CHARENTE-MARITIME Sur presqu'île, particulier vend cause retraite. VILLA sur 1 100 m² arborés et clos avec garage préfabriqué. Rez-de-ch. : hall, gd séjour avec cheminée, gde cuis. aménagée, arrière cuis., 2 ch., lingerie, s. de bns, s. d'eau, 2 w.-c., véranda, chaufferie, garage. A l'étage : 3 ch. mansard, grand grenier. Bonne construct. avec isolat. sérieuse. 1 550 000 F. A partir 19 h : (16) 46-84-61-28.

propriétés

MONTARGIS, 65 min. Paris. Direct A 6, gare SNCF, tous comm. s/place, sur son magnifique PARC CLOS 3 000 m² PAYSAGÉ, splendide VILLA récente, pl.-pied. Récept., gd séj., chem., salon, cuis., 3 BELLES CHBRES, bains, w.-c. Garage + dépend. Prix total : 569 000 F. Crédit 100 % poss. Tél. 24 h/24 : (16) 38-85-22-92

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services. 43-55-17-50.

A louer BUREAUX 200 m² sur 2 étages, sans pas de porte. Angle av. Parmentier et rue du Chemin-Vert. Tél. : 47-36-58-33, après 19 h.

fonds de commerce

Ventes

Paris 18e, lingerie féminine, boutique 25 m² + 5/sol 25 m², agencement récent. Px 325 000 F. Loyer 4 500 cc. Mois 7. HB : 42-23-14-81.

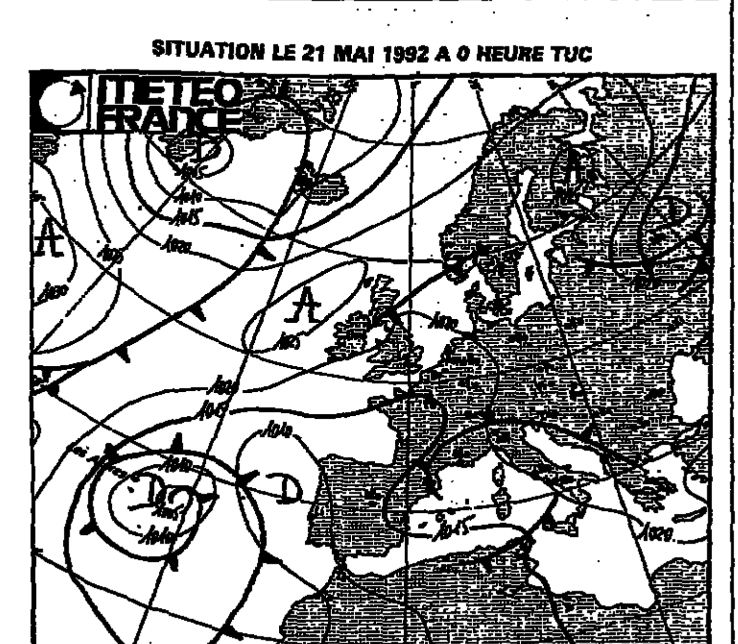
BRASSERIE-RESTAURANT CHATEAU DE VINCENNES Belle affaire d'angle. Jardin d'hiver. Salle sonorisée pour séminaire. 150 places assises. Gros chiffre d'affaire. Prix justifié. Tél. : 43-28-25-76. Après 20 heures.

SENS. 100 km de Paris URGENT. Cause santé, vend fonds de commerce 3 niveaux. Agencement neuf, emplacement 1er ordre, rue piétonnière. Bijoux, maroquinerie, prêt-à-porter. Bail, Très bon CA. 450 000 F à débattre. Tél. : 86-41-01-02. 86-95-39-05. 86-88-69-19.

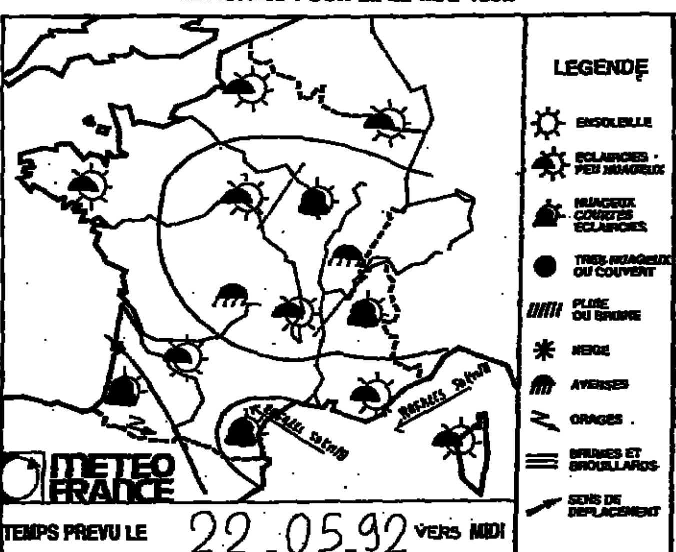
Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 22 MAI 1992



Vendredi : temps souvent lourd. – Sur la région Rhônes–Alpes, les Pyrénées, le Massif central, la Bourgogne, la Franche-Comté et le Centre, les nuages seront abondants, et donneront ça et là une averse, voire même un orage.

Sur le littoral méditerranéen, les pluies orageuses s'éloigneront dans la matinée, mais les nuages auront du mal à se dissiper.

En Bretagne, en Normandie, en Pays de Loire et en Ile-de-France, ce sera une journée ensoleillée, mais le temps pourra tourner à l'orage l'après-midi.

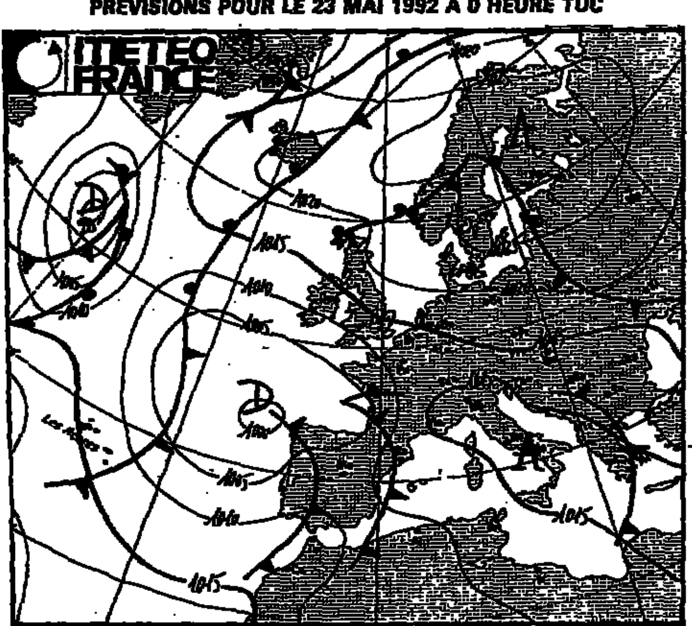
Seules les régions proches des frontières du Bénélux, ainsi que le Bordelais devraient bénéficier d'une journée ensoleillée du matin jusqu'au soir.

Les températures ne changeront guère par rapport aux jours précédents : des minimales comprises entre 7 degrés et 10 degrés sur la moitié nord, entre 9 degrés et 12 degrés sur la moitié sud, et des maximales s'étageant entre 17 degrés et 22 degrés sur la région Rhône-Alpes, sur le Massif central, sur la Bourgogne,Franche-Comté ainsi que les côtes de La Manche, entre 22 degrés et 25 ailleurs.

Le vent d'est soufflera jusqu'à 60 kilomètres/heure en pointe sur la Côte d'Azur, et l'autan jusqu'à 50 kilomètres/heure ; ailleurs, le vent d'est soufflera plus modérément.



PRÉVISIONS POUR LE 23 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 20-5-1992 à 18 heures TUC et le 21-5-1992 à 6 heures TUC — le 21-5-92

FRANCE			
AJACCIO	22	8	D
BIARRITZ	22	15	D
BORDEAUX	24	10	P
BOURGES	25	10	D
BREST	24	9	D
CAEN	22	9	D
CHERBOURG	23	11	D
CLERMONT-FER.	25	11	O
DIJON	22	9	A
GRENOBLE	17	10	C
LILLE	24	13	D
LIMOGES	20	10	N
LYON	22	11	P
MARSEILLE	21	18	P
NANCY	23	6	D
NANTES	26	12	D
NICE	20	13	C
PARIS-MONTS.	25	13	D
PAU	26	14	C
PERPIGNAN	18	14	O
RENNES	28	10	D
ST-ETIENNE	21	9	P
STRASBOURG	25	9	D
TOULOUSE	23	13	C
TOURS	26	10	D
POINTE-A-PITRE	31	25	D

ÉTRANGER			
ALGER	25	16	D
AMSTERDAM	25	12	D
ATHÈNES	21	14	C
BANGKOK	35	29	C
BARCELONE	19	14	C
BELGRADE	19	12	C
BERLIN	26	11	D
BRUXELLES	24	12	D
COPENHAGUE	21	9	D
DAKAR	25	21	C
DJERBA	27	2	N
GENÈVE	15	10	C
HONGKONG	26	23	C
ISTANBUL	23	12	D
JÉRUSALEM	20	10	D
LE CAIRE	27	15	D
LISBONNE	34	17	N
LONDRES	27	11	D
LOS ANGELES	23	15	D
LUXEMBOURG	23	9	D
MADRID	27	11	C
MARRAKECH	36	16	N
MEXICO	24	12	C
MILAN	16	10	C
MONTRÉAL	26	8	N
MOSCOU	22	6	D
NAIROBI	34	2	D
NEW-DELHI	38	23	D
NEW-YORK	24	9	D
OSLO	23	7	N
PALMA-DE-MAJ.	24	15	N
PÉKIN	32	16	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	21	11	D
SINGAPOUR	34	27	C
STOCKHOLM	24	11	C
SYDNEY	18	12	A
TOKYO	22	15	O
TUNIS	27	18	N
VARSOVIE	25	12	D
VENISE	19	10	D
VIENNE	19	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Autopromotion

TF 1 parlait de TF 1. Quel plus beau sujet, plus digne d'intérêt pour TF 1 que TF 1 ? TF 1 ne court pas après l'audience, TF 1 *est* la source intarissable dont tout procède. Qui Jean-Pierre Foucault pouvait-il donc inviter à « Sacrée soirée » pour honorer les femmes ? Anne Sinclair, évidemment – et que l'émission soit sponsorisée par un fromage blanc maigre n'ôtait rien à la louable intention féministe.

Sourires, compliments, vous *êtes merveilleuse, mais pas du* tout, je suis si peu par rapport aux artistes et aux penseurs, etc. Après quoi, projection d'un petit film retraçant les *riches* heures de la vie d'Anne Sinclair (Anne à trois ans, avec Mère Térésa, avec Chancel, à « Questions à domicile », à « 7 sur 7 »). Et qui donc, d'une chaude voix de *pater familias,* commentait la rétrospective ? Etienne Mougeotte, évidemment, directeur d'antenne de TF 1.

On s'autorise à suggérer un prolongement : la *semaine prochaine,* TF 1 pourrait demander à Patrick Le Lay *un commentaire sur* le commentaire d'Etienne Mougeotte. Ah, *et puis tant qu'on y est :* on aimerait tant une photo, une seule, de Francis Bouygues à trois ans !

On s'en amuse, mais c'est pour ne pas en soupirer une fois encore. La première chaîne du pays est-elle donc devenue cette citadelle de lumière écrasant les ténèbres, ne montrant qu'elle-même, n'adorant qu'elle-même, attendrie au seul spectacle de sa propre gloire ? La vue de ces incestes en sucre glace évoquait irrésistiblement les derniers plans du superbe film de Bertrand Tavernier, *Que la fête commence,* consacré à la Régence, et tout en menuets, insouciance, dérisoires intrigues de cour. Jusqu'à l'irruption finale des faces hirsutes, hagardes, stupéfaites des paysans, annonciatrices de la fin d'un univers. C'est cela, aujourd'hui, la *télé.* Un tourbillon de fêtes au bord du gouffre, alors que grondent mille orages.

A propos de femmes, au même moment, Catherine Tasca, ministre de la francophonie, s'interrogeait chez Jean-Marie Cavada. Comment protéger cette merveille, ce miracle quotidien : la langue française ? Faut-il légiférer, obliger les savants, par exemple, à publier en français, au risque de n'être guère lus à l'étranger ? Oui, claironnait Jean Dutourd, pour qui tout cela est affaire de mouvements de menton. Qu'on remette entre ses mains, à lui, Dutourd, le destin de la langue, et il saura pourfendre les infidèles du vocabulaire ! Sa *confiance impressionnait.* Mais pourquoi donc dégaine-t-il un *« épatant » toutes les trois* phrases ? Qui offrirait un dictionnaire *des synonymes à monsieur* l'académicien ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 21 mai

TF 1

20.50 *Série : Navarro.* Le Dernier Casino.
22.30 *Magazine : Le Droit de savoir.* Voyage à l'intérieur du Front national. Invité : Jean-Marie Le Pen.
23.35 Journal et Météo.
23.45 *Le Débat.*
0.15 Documentaire : Nomenklatura.

A 2

20.55 ▶ Magazine : Envoyé spécial. *Nigel Kennedy ; La Prison pour berceau ;* Guy Forget.
22.20 *Cinéma : Eclair de lune.* ■ Film américain de Norman Jewison (1987). Avec Cher, Nicolas Cage, Vincent Gardenia.
0.05 Magazine : Merci et encore Bravo.
1.10 *1. 2. 3. Théâtre.*
1.15 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Cinéma : Fenêtre sur cour. ■■ *Film américain d'Alfred Hitchcock* (1954). Avec James Stewart, Grace Kelly.
22.40 *Journal et Météo.*
23.00 Cinéma : Tom Jones. ■■ *Film britannique de Tony Richardson* (1962). Avec Albert Finney, Susannah York, Hugh Griffith.
1.05 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : L'Echelle de Jacob. ■ Film américain d'Adrian Lyne (1990). Avec Tim Robbins, Elizabeth Pena, Danny Aiello.
22.20 Flash d'informations.
22.30 Sport : Boxe. Réunion au cirque d'hiver.
23.30 Cinéma : Une journée de fous. ■ Film américain de Howard Zieff (1989). Avec Michael Keaton, Christopher Lloyd, Peter *Boyle (v.o.).*
1.20 Cinéma : Schizo Dream. ■ *Film canadien de Sandor Stern* (1988). Avec David Hewlett, Cyndy Preston, John Ferguson.

M 6

20.40 Cinéma : Quand l'inspecteur s'emmêle. ■ Film américain de Blake Edwards (1964). Avec Peter Sellers, Elke Sommer, George Sanders.
22.30 Téléfilm : Grand-mère est amoureuse.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.50 Informations : Dépêches.
20.55 Magazine : Carnets d'Europe.
21.00 Magazine : Mégamix.
21.50 Informations : Dépêches.
21.55 *Magazine : Objectif amateur.* Le film de famille ; l'enfant.
22.50 *Informations : Dépêches.*
22.55 Documentaire : Les Musiques noires *en Afrique du Sud.*
23.50 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. La Résurrection de Lazare, de Gérard François.
21.30 Profils perdus. Maurice-Edgar Coindreau, traducteur (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Concert* (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Variations concertantes pour orchestre, de Ginastera ; Concerto pour piano et orchestre en sol mineur op. 33, de Dvorak ; Fantaisie symphonique en sol majeur op. 16, de *R.* Strauss, par l'Orchestre national de France, dir. Jesus Lopez-Cobos.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Grieg, Sibelius.
0.30 *Dépêche-notes.*
0.35 L'Heure bleue.

Vendredi 22 mai

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.35 Feuilleton : Côte Ouest.
15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.30 Club Dorothée.
17.25 Série : Parker Lewis ne perd jamais.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.45 Variétés : Tous à la Une. Emission présentée par Patrick Sabatier.
22.40 *Magazine : Si on se disait tout.*
23.45 Divertissement : Arthur, émission impossible. Présenté par Arthur.
0.50 *Journal et Météo.*

A 2

13.45 *Série : Les Cinq Dernières Minutes.*
15.20 Variétés : La Chance aux chansons.
16.05 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
16.25 Magazine : Défendez-vous.
16.40 Magazine : Giga.
18.25 Série : Magnum.
19.15 *Divertissement : Caméras indiscrètes.*
19.59 Journal, Journal des courses et *Météo.*
20.50 Jeu : La Piste de Xapatan. *Animé par Sophie Davant.*
22.10 Divertissement : Rire A 2. Bande de nases.
23.10 Magazine : Lumière. Spécial photos.
23.40 Cinéma : Bob le flambeur. ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1955). Avec Roger Duchesne, Daniel Cauchy, Guy *Decomble.*
1.20 Journal et Météo.

FR 3

13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.30 Magazine : Pégase.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *La Sœur de Tchekhov,* de W. D. Wetherell.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Paradis fragile, de Claude Cailloux.
21.40 *Magazine : Caractères.* Les caractères du mois. Invités : J.-M. G. Le Clézio *(Etoile errante) ;* Annie Cohen *(Histoire d'un portrait) ;* Didier Decoin *(Lewis et Alice) ;* Tilmen Spengler *(le Cerveau de Lénine).*
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales.
0.05 ▶ Océaniques. *Appel de personne à personne,* création de François Billetdoux et Roger Pic, avec Chantal Mermet.
1.20 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : La Guerre des Rose. ■ Film américain de Danny De Vito (1989). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner, Danny De Vito.
15.30 Magazine : 24 heures. *D'Hervé Chabalier, Erik Gilbert et Claude* Chelli.
16.25 Cinéma : Vacances très mouvementées. ■ Film américain de Howard Deutch (1988). Avec Dan Aykroyd, John Candy, Annette Bening.
18.00 Canaille peluche. James Bond Junior.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes et Jérôme Bonaldi.
20.30 Téléfilm : L'Affaire Howard Beach. De Dick Lowry, avec Daniel J. Travanti, William Daniels. *Plaidoyer antiraciste.*
22.00 ▶ Documentaire : Models, the Film. De Peter Lindbergh.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Pour Sacha. □ Film français d'Alexandre Arcady (1990). Avec Sophie Marceau, Richard Berry, *Fabien Orcier.*
0.50 Cinéma : Air America. ■ Film américain de Roger Spottiswoode (1990). Avec Mel Gibson, Robert Downey Jr, Nancy Travis (v.o.).
2.40 Cinéma : Schizo Dream. ■ Film canadien de Sandor Stern (1988). *Avec David Hewlett, Cyndy Preston, John* Ferguson.
4.20 Cinéma : Le Vent de la Toussaint. □ Film français de Gilles Béhat (1989). Avec Etienne Chicot.
6.10 Documentaire : La Birmanie, secrets d'un pays.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 *Série : L'Homme de fer.*
14.40 Série : Destination danger.
16.15 *Musique : Les Starclips.*
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 *Magazine : Zygomachine.*
17.35 Série : Ohara.
18.30 *Série : Vic Daniels.*
19.00 Série : La Petite Maison *dans la prairie.*
19.54 Six minutes d'informations, *Météo, M 6 Finances.*
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 *Capital.*
20.40 Série : Equalizer. L'Affaire Chrysalis, de Tony Wharmby, avec Edward Woodward, Melissa Anderson.
22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.20 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.50 Capital.
0.15 Six minutes d'informations.
0.20 Musique : Les Starclips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

16.55 Concert. Symphonie nº 2, de Mahler, par l'Orchestre *de Paris, dir. Semyon Bychkov.*
18.25 Danse : Aeros. *Chorégraphie de Trischa Brown.*
18.55 Informations : Dépêches.
19.00 *Magazine : Dissensus.* Proposé par Olivier Duhamel et Luc Ferry. Les écologistes sont-ils toxiques ? Invités : Alain Richard et Antoine Waechter.
19.55 Informations : Dépêches.
20.00 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor.
20.05 Documentaire : Grand reporter. *De François Porcile. 3. La passion de la* découverte.
20.50 *Informations : Dépêches.*
20.55 Magazine : Carnets d'Europe.
21.00 *Téléfilm : Sitting in Limbo.* De John N. Smith, avec Pat Dillon, Fabian Gibbs.
22.30 Informations : Dépêches.
22.35 Téléfilm : L'Ecrou. De Jean-Pierre Vedel, avec Jacques Vogel, Henri Genes.
23.35 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. La ville de Lourdes.
21.30 Musique : Black and Blue. *Stan Getz : dernier disque.*
22.40 Les Nuits magnétiques. Scènes de pouvoir. 4. *Un pavé dans l'image.*
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Edwy Plenel.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Avant-Concert.
20.30 Concert (donné le 29 septembre 1991 à Sarrebruck) : Concerto pour violon et orchestre, de Skrowaczewski ; Symphonie *nº 7 en mi majeur A 109,* de Bruckner, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, *dir.* Stanislaw Skrowaczewski.
23.10 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Petit Opportun à Paris : le Quintette du contrebassiste Jean Bardy avec Stéphane Belmondo, trompette, Richie Perry, saxophone, Bibi Louison, piano, Philippe Soirat, batterie.
1.00 *Les Voix de la nuit.*

Le Monde

La préparation du congrès du PS

Les fabiusiens et les jospinistes se sont entendus pour conserver le système des courants

L'accord s'est fait, mercredi 20 mai, à la direction du Parti socialiste, sur la réforme des statuts que devra adopter le congrès réuni en juillet prochain à Bordeaux, les fabiusiens et les jospinistes étant convenus de *conserver la règle proportionnelle qui régit la composition des organes dirigeants. Le projet* de programme, soumis lui aussi *au comité directeur les 23 et* 24 mai, a été approuvé sous *réserve d'ultimes modifications.*

M. Daniel Vaillant, responsable des fédérations au secrétariat national du PS et président de la commission chargée de préparer la réforme des statuts du parti que doit adopter le congrès de Bordeaux, en juillet prochain, est satisfait. Il est parvenu, en effet, à obtenir l'accord *de presque tous les courants* – Socialisme et République, celui de M. Jean-Pierre Chevènement, réservant sa réponse jusqu'à la fin de la semaine – sur un texte intitulé : «*Redynamiser le Parti socialiste*, propositions pour le renouveau», qui conserve l'essentiel des règles de fonctionnement en vigueur depuis le congrès d'Epinay-sur-Seine, en 1971.

Ce résultat n'était pas garanti, une alliance des fabiusiens et des rocardiens se dessinant initialement pour utiliser le thème de la «rénovation» *afin de faire prévaloir une logique* majoritaire dans les règles de désignation des instances dirigeantes du PS. La critique du système des courants étant devenue le pont-aux-ânes des socialistes depuis le funeste congrès de Rennes, en mars 1990, le changement de premier secrétaire, en janvier dernier, et la sanction des élections régionales et cantonales de mars offraient l'occasion d'un petit coup d'Etat. Il aurait consisté à faire adopter par une majorité rocardienne et fabiusienne, au congrès de Bordeaux, de nouveaux statuts, contre *lesquels se seraient inévitablement* dressés les amis de M. Lionel Jospin et ceux de M. Chevènement, réformant les modes d'élection du comité directeur national et des premiers secrétaires fédéraux. Accessoirement, les rocardiens souhaitaient, aussi, renforcer les structures régionales du PS et, surtout, confier aux instances nationales la désignation *du candidat à l'élection présidentielle*.

Le rajeunissement du secrétariat

Ces nouvelles règles ne se seraient appliquées qu'au prochain congrès ordinaire, prévu en décembre 1993, mais leur adoption en juillet aurait tracé une ligne de clivage au sein du parti et consolidé les positions de *M. Michel Rocard et de ses amis*, au travers de leur alliance avec M. Laurent Fabius. Or, le premier secrétaire n'a manifestement pas souhaité s'engager dans cette voie, qui l'aurait *amené à s'inscrire davantage qu'il ne* lui convient dans la stratégie présidentielle du «candidat virtuel». Les propositions auxquelles a abouti M. Vaillant, jospiniste, traduisent donc une connivence avec M. Fabius, face à laquelle les rocardiens ont commencé dès mercredi, *au bureau exécutif, à se présenter* en modernisateurs contrariés, mais résignés. A partir de décembre 1993, par conséquent – si les militants entérinent les propositions de la direction, – le PS sera conduit par un conseil national de deux cent soixante et un membres, remplaçant l'actuel comité directeur et comprenant, comme membres de droit, les cent deux premiers secrétaires fédéraux. A ceux-ci s'ajouteront cent cinquante-neuf membres élus sur les différentes motions, de telle sorte *que cette instance reste proportionnellement* représentative des suffrages recueillis par les motions auprès des militants. Le premier secrétaire sera élu par le congrès national, au scrutin secret à deux tours; les premiers secrétaires fédéraux le seront par les congrès départementaux, réunis pour une seconde session après le congrès national, également au scrutin secret à deux tours. Le conseil national, réuni quatre fois par an, comprendra des commissions permanentes et convoquera, deux fois par an, une convention nationale chargée de débattre et d'arrêter la politique du parti sur un thème précis.

La seule modification qui pourra s'appliquer dès le congrès de Bordeaux est le «resserrement» du secrétariat national, que M. Fabius aimerait rajeunir. Ce point provoque donc, naturellement, une certaine inquiétude. C'est le seul. Pour le reste, l'accord s'étant fait sur les futures règles de vie des socialistes, la mise au point de leur programme, profondément remanié par M. Michel Charzat après une première rédaction (*le Monde* du 16 mai), ne fait guère de difficultés.

PATRICK JARREAU

La création d'un établissement public pour les banlieues

Le plan du ministre de la ville est diversement apprécié

Les mesures que M. Bernard Tapie a fait adopter mercredi *20 mai par le conseil des ministres* ont immédiatement suscité des réactions. Ainsi M. Pierre Cardo, maire (PR) de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) et auteur d'un rapport sur la violence des jeunes (*le Monde* du 29 février), apprécie la création d'un établissement public national chargé de réaménager les quartiers. *«Si c'est pour assurer une cohérence notamment financière aux actions de l'Etat*, dit-il, *c'est bon. Mais ce qui m'inquiète, ce sont les orientations prises dans certaines cités où l'on détruit sans prévoir autre chose.»*

En revanche, M. Eric Raoult, député (RPR) de Seine-Saint-Denis, estime que les mesures de M. Tapie ne sont *«ni un plan ni une politique, mais une collection d'idées et de trucs pour éviter un été chaud»*. M. Maurice Charrier, maire (PC) de Vaulx-en-Velin (Rhône), regrette que le plan du ministre de la ville ne prévoie rien sur le logement. M. Charrier réclame *«une loi donnant aux maires de cités HLM la maîtrise de l'attribution des logements pour éviter les ghettos sociaux»*.

Du côté des associations, les commentaires sont tout aussi contrastés. SOS-Racisme juge que *«le plan banlieues ne peut qu'être utile tant sont importants les besoins de ces quartiers»*. Mais l'association animée par M. Harlem Désir demande *«plus qu'une addition de mesures qui agissent aux marges, un investissement massif de l'Etat pour réduire le chômage des jeunes et la ségrégation sociale dans les banlieues»*. Par contre France-Plus (Mouvement national des droits civiques), dont le secrétaire général est M. Mouloud Rezouali, *«ne trouve que trois qualificatifs au plan Tapie : insuffisant dans le domaine de l'éducation, inapproprié car les appelés du contingent sont des jeunes sans expérience, inefficace car les mesures répressives augmentent les tensions»*.

Mme Aubry souhaite des négociations sur le travail de nuit des femmes

Plutôt que de commencer par modifier la loi sur le travail de nuit des femmes, le ministre du travail préfère voir se développer préalablement des négociations de branche. *C'est ce qu'a expliqué* Mme Martine Aubry devant l'Assemblée nationale, mercredi 20 mai, en appelant les partenaires sociaux à s'entendre sur des contreparties et des garanties comme la compensation salariale et la réduction de la durée du travail.

Un bilan de ces négociations sera fait *«à l'automne»* et, en fonction des résultats obtenus, il sera possible de vérifier si l'actuel avant-projet de loi *«est un projet de loi équilibré qui peut répondre à deux objectifs : lutter contre la banalisation du travail de nuit et protéger les hommes et les femmes qui travaillent la nuit»*. *«Nous sommes aujourd'hui dans une position de non-droit»*, a constaté Mme Aubry.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté 21 mai 1992 a été tiré à 484 666 exemplaires

Demain dans « le Monde »

«Sans Visa» : Coups d'oeil américains

Le violent coup de chaleur que les Etats-Unis viennent de subir freinera-t-il l'élan des Français dans leur désir, aujourd'hui fermement installé, de s'en aller découvrir les espaces américains? Ce numéro spécial du supplément «Sans Visa» met le cap sur le *nouveau Miami*; il conduit le lecteur à Nashville, fief de la musique country, aux chutes du Niagara et d'abord au sommet des gratte-ciel new-yorkais. De grands classiques revisités.

Le financement des partis politiques

Le garde des sceaux demande aux procureurs d'agir avec «célérité» et «fermeté»

Conformément aux vœux du premier ministre, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, a décidé de *«pousser les feux de la justice et du châtiment»* contre la corruption dans le monde politique. Dans une *dépêche adressée mercredi 20 mai* aux trente-trois procureurs généraux, et relative au *«traitement des procédures judiciaires liées au financement des partis politiques et des campagnes électorales»*, le ministre de la justice invite les magistrats placés sous son autorité à agir avec *«célérité et fermeté dans le respect du secret de l'instruction»*.

«L'objet de ces instructions est d'inviter les procureurs généraux à veiller particulièrement à l'aboutissement rapide des procédures en cours, en distinguant clairement les situations relevant de pratiques irrégulières de financement des partis politiques de celles faisant apparaître un enrichissement personnel», précise la chancellerie dans un communiqué.

Une dizaine de parquets – ceux de Paris, Rennes, Lyon, Aix-en-Provence (pour Marseille), Montpellier, Bordeaux, Angers, *Angoulême, Nancy, Metz – sont* plus particulièrement concernés, des poursuites judiciaires étant déjà engagées. Les dossiers en cours, qui impliquent tout particulièrement des élus du PS, et d'autres appartenant au PC, à l'UDF et au RPR, ont pour noms : Urba, SAGES, Trager, Gifco, Boucheron, les fausses factures de Toul et Nancy (Meurthe-et-Moselle), la Bulle de Fleury (Aude), l'affaire *Farran à Perpignan* (Pyrénées-Orientales), etc.

La démarche entreprise mercredi par M. Vauzelle vise à *«rétablir une image d'intégrité du monde politique»*, ainsi qu'il nous le déclarait cette semaine (*le Monde du 20 mai*).

Le Sénat approuve l'ouverture partielle du capital des groupes publics d'assurances

La majorité sénatoriale a adopté en première lecture, mercredi 20 mai, après l'avoir modifié, le projet de loi adaptant au marché unique européen la législation applicable en matière d'assurance et de crédit, présenté par M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances. Les socialistes se sont abstenus et les communistes ont voté contre.

Les sénateurs de l'UDF et du RPR ont réservé un bon accueil à ce projet, qui permet à l'Etat de réduire sa participation dans le capital des assureurs publics, les AGF, le GAN et l'UAP, de 75 % à au moins 50 %, et qui modifie le statut de la Caisse national de prévoyance, laquelle *devient une* société anonyme. M. Roger Chinaud (Rép. et ind, Paris), rapporteur général du budget, a critiqué, toutefois, l'utilisation des fonds dégagés grâce à cette opération, estimant *«qu'il ne s'agit en réalité que d'assurer le bouclage d'un équilibre budgétaire dont le Sénat a déjà dénoncé la précarité»*.

Au cours de la discussion, les sénateurs ont supprimé une disposition, adoptée à l'Assemblée nationale, élargissant le champ d'intervention des institutions financières spécialisées (IFS) aux opérations de *banque*.

G. P.

□ **Les capacités de l'Irak à se doter de l'arme nucléaire auraient été surestimées.** – L'Irak n'avait pas encore la capacité de se doter de l'arme nucléaire lors du déclenchement de la guerre du Golfe, ont affirmé des experts américains, dans un rapport confidentiel publié mercredi 20 mai par le *New York Times*. Bagdad avait besoin de *trois années supplémentaires pour* détenir cette arme. – *(AP.)*

□ ***Lionel Hampton* victime d'un malaise en concert.** – Le célèbre *musicien de jazz américain Lionel* hampton, âgé de soixante-dix-neuf ans, a été hospitalisé mercredi soir 20 mai à l'hôpital Cochin, à Paris, après avoir dû interrompre, à la suite d'un malaise, le concert qu'il donnait au Théâtre de Bobino. En *début de matinée, jeudi*, il a quitté le service des urgences pour être accueilli dans un autre service de l'hôpital.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Mal-heu-reux !

ATTENTION, là, aujourd'hui ! Pas question de me lire en équilibre instable dans *une rame de métro ou au volant* de votre bagnole devant un feu rouge, vous risqueriez de tomber, de piler, frappé, entre les deux yeux, par l'audace et l'originalité de mon propos. Alors, tenez-vous bien : le monde est un village. *Pour être honnête, elle n'est* pas de moi, cette stupéfiante remarque. Elle ressort d'un sondage international, le premier du genre, entrepris dans une douzaine de pays industrialisés, «En avant pour l'an 2000», dont CNN a révélé, ce matin même, les résultats.

Question : Est-ce que vous avez du mal à boucler vos fins de mois? Réponse : *Oui pour 53 %* des Russes, 48 % des Français et 38 % des Allemands. Les autres : Non, ça va très bien merci.

Question : Avez-vous l'impression que le nombre des pauvres et des sans-abri augmente de façon préoccupante? 95 % des Américains, 93 % des Allemands et 91 % des Français s'en inquiètent en effet. Le taux de sollicitude *témoignée ailleurs* est apparemment trop bas pour être mentionné.

Question : Votre environnement vous cause-t-il *des soucis?* Les Espagnols (83 %), les Russes (78 %) et les *Allemands* (73 %) n'en dorment pas la nuit. A Singapour, où le chewing-gum est interdit et où un mégot jeté par terre vous jette en taule, de ce côté-là, pas de problème, on roupille sur ses deux oreilles.

Malgré tout, un peu partout, en Grande-Bretagne surtout, on nage, en famille, vers le troisième *millénaire*, dans la félicité la plus complète. *Sur le dos. Le dos crawlé.* En écartant d'un bras *vigoureux les bouteilles plastique* de la pollution, les papiers noircis de la feuille d'impôts, et les porte-monnaie vidés par le coût de la vie.

On a demandé au responsable de cette enquête : Curieux ! Pourquoi, malgré tant de mécontentements, les gens sont-ils si contents? Il s'est gratté la tête, visiblement perplexe : Je ne *trouve qu'une explication, un peu* risquée, je sais : l'argent ne fait *pas le bonheur* !

Alors que le prix du «brut» est en augmentation

Les délégations s'interrogent sur l'absence du ministre saoudien du pétrole à la conférence de l'OPEP

***Les treize pays membres de* l'Organisation des pays exportateurs *de pétrole (OPEP)* ont entamé, jeudi 21 mai à Vienne *(Autriche)*, *leur conférence* ministérielle en l'absence du ministre saoudien du pétrole, M. Hisham Nazer. Justifié officiellement par la *«fatigue»* du responsable saoudien, ce changement surprise a pris de court toutes les autres délégations, qui s'interrogent sur l'objectif véritable de Ryad.**

VIENNE

de notre envoyé spécial

Une demande de pétrole soutenue, des prix qui se raffermissent de semaine en semaine : tous les experts réunis à Vienne prévoyaient une conférence sans histoires. Deux ou trois jours de négociations et, pensait-on, les treize pays membres de l'OPEP allaient se séparer après avoir relevé leur *plafond de production. Les cours* allaient suivre.

Le scénario était trop parfait. L'absence de Vienne de M. Hisham Nazer, pour cause de *«fatigue»*, l'arrivée surprise à la tête de la délégation saoudienne de M. Fayed Badr, un homme quasi inconnu des milieux pétroliers – ministre d'Etat, il a en charge les ports saoudiens – sont venus déjouer tous les plans. Comment interpréter le changement? Quelle signification lui donner?

A vrai dire, dans l'attente de l'ouverture officielle de la conférence, jeudi 21 mai, qui devrait permettre d'y voir un peu plus clair et d'apprécier la position saoudienne, la perplexité dominait *parmi* les délégations présentes dans la capitale autrichienne. S'agit-il d'une affaire interne au royaume saoudien, comme certains le murmurent? Y a-t-il désaccord entre le roi Fahd et son ministre du pétrole sur la conduite à tenir à Vienne? Ou bien M. Hisham Nazer a-t-il voulu donner une leçon à certains de ses homologues, en particulier au ministre iranien, M. Gholamreza Aghazadeh, son adversaire au sein de l'OPEP?

La reprise s'amorce

Le brouillard entretenu par les Saoudiens est d'autant plus déroutant que la position de l'OPEP sur le marché n'a cessé de s'améliorer *depuis* la dernière conférence, en février. Alors qu'il ne dépassait pas 16,60 dollars en mars, le cours du «panier» de brut OPEP frise 18,50 dollars actuellement. Un résultat remarquable obtenu alors que les Treize dépassent de près d'un demi-million de barils par jour le plafond de production *(23 millions de barils/jour) qu'ils se* sont fixé. Dans ces conditions, relever le plafond et le porter, comme le souhaitent, semble-t-il, les Saoudiens, à 24 millions de barils/jour au titre du troisième trimestre ne paraît pas hors de portée. *«Le surplus sera absorbé sans grande difficulté*, pronostique M. Peter Bogin, consultant au Cambridge Energy Research Associates. *La demande reste soutenue dans l'Asie du Sud-Est et la reprise économique s'amorce aux Etats-Unis.»* Entraînée par le mouvement, une hausse modérée mais continue des prix devrait suivre.

Cette stratégie des petits pas a les faveurs de Ryad. Elle n'est ni celle de l'Iran ni celle de l'Algérie. Les deux pays, traditionnels opposants des Saoudiens, préfèrent privilégier une augmentation rapide des cours au *détriment du niveau* d'extraction. L'affrontement entre les tenants des deux politiques aura-t-il lieu à Vienne, en dépit de l'absence de M. Hisham Nazer? *Préférera-t-on* repousser à une conférence extraordinaire, qui serait convoquée au début de l'été, la recherche d'un compromis? Autant de questions qui, jusqu'ici, ne semblent pas émouvoir les marchés. Mercredi en fin de journée, les cours à New-York n'ont reculé que de 10 cents. Une misère.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Explosion nucléaire souterraine en Chine

Une explosion nucléaire souterraine de très forte puissance a eu lieu, jeudi 21 mai, dans la province du Xinjiang, *dans le nord-ouest de la* Chine, selon le laboratoire de sismologie de l'université d'Uppsala (Suède), qui précise que l'énergie a été de 1 mégatonne (environ cinquante fois la puissance de la bombe américaine sur Hiroshima en 1945). Le laboratoire de l'université d'Uppsala indique qu'un essai nucléaire d'une telle puissance n'avait pas été enregistré en Chine depuis 1976. – *(AFP.)*

[En annonçant la suspension des essais français pour 1992, à la demande de M. François Mitterrand, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, avait expliqué que le chef de l'Etat entendait montrer par là la voie aux autres puissances nucléaires dans le monde. Depuis, les Etats-Unis, d'abord, et maintenant la Chine *ont continué* leurs expérimentations. A ce jour, seule la Russie applique un moratoire qu'elle s'est imposé depuis 1990. Mais les services de renseignements britanniques croient savoir que les Russes pourraient être amenés à reprendre leurs expériences en octobre prochain.]

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SANS VISA

Le Monde
DES LIVRES

L'éternel critique

C'est entendu : Sainte-Beuve mérite d'être lu. Il écrit clair, classe juste, ne manque pas de courage. Mais sa manie est de faire la morale aux grands écrivains. En quoi il est on ne peut plus actuel...

LA VIE DES LETTRES
de Sainte-Beuve.
Anthologie établie et présentée
par Pierre Berès,
Ed. Hermann, coll. « Savoir : Lettres ».
4 volumes, 60 F chacun.
Moyen Age et Renaissance, *184 p.* ;
le Siècle de Versailles, *240 p.* ;
les Lumières et les Salons, *192 p.* ;
le Siècle du progrès, *212 p.* ;
chaque volume 60 F.

Devant la réédition apologétique d'œuvres choisies de Sainte-Beuve, la première réaction d'un contemporain peut être la malignité : après tout, Proust, en traitant ce saint patron de la critique littéraire de *« vieille bête »* et de *« vieille canaille »*, en allant jusqu'à lui consacrer tout un livre, a pu se tromper et exagérer. Peut-être était-il pressé de s'affirmer de façon provocante, ou plutôt (c'est le sujet du *Contre Sainte-Beuve* (1) – voulait-il convaincre sa mère qui devait admirer cette grande et sage figure de la culture modérée. Mme Proust soupçonne-t-elle que son petit Marcel, son *« loup »*, comme elle l'appelle, son *« crétinos »*, son *« petit crétin »*, risque d'être, en retrait, un génie novateur et sulfureux de la même envergure que Balzac (qui lui fait froncer le sourcil), que Stendhal (qui a eu tort de dire des choses cruelles sur sa propre famille), ou que Beaudelaire (qu'elle n'aime qu'à demi) ?

Oui, c'est cela : Sainte-Beuve, pour Proust, est la figure paternelle, respectée et haïe, qui influence sa mère ; l'oracle des journaux (*le Constitutionnel* hier, *le Figaro* aujourd'hui) ; l'égal de Taine et de Renan dans la religion laïque de l'époque. En somme, nous surprenons Proust en flagrant délit œdipien. C'est ce que suggère d'ailleurs le scrupuleux préfacier de ces quatre volumes ; Proust, *« écrivain merveilleux »*, a perdu une belle occasion de se taire. Le même nous précise aussitôt, comme pour nous désarmer, que Sainte-Beuve, le mal-aimé, était *« hypospade »*, c'est-à-dire *« doté d'un pénis défectueux »*. *Volupté*, le roman du grand critique, *« contient un passage où trois lignes de suspension imprimées voilent la précision anatomique »*. Loin de nous l'idée absurde que la plupart des critiques littéraires sont des romanciers médiocres à tendance « hypospade ». La question n'en est pas moins émouvante et méritait d'être posée.

Eh bien, ce n'est pas si mal, Sainte-Beuve ; c'est même souvent remarquable. A un moment où presque personne ne sait presque plus rien sur rien et où l'enseignement des Lettres atteint des abîmes d'oubli, on s'en voudrait de ne pas en conseiller la lecture. Voilà un bon professeur, souvent banal, mais jamais ennuyeux ; il écrit clair, classe juste, compose, informe et ne manque pas de courage (par exemple, dans cet article de 1833 sur Casanova qui choque le fondateur de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul). Sa manie, cependant, partout présente, est de faire la morale aux grands écrivains. En quoi il est on ne peut plus actuel : expansion de la critique journalistique paternaliste. Montaigne a un sens prodigieux de *« la métaphore toujours renaissante »* ? Oui, mais il manque de cœur.


PAUL NADAR/ARCH. PHOT. PARIS/SPADEM

Sainte-Beuve : l'idéal, c'était les salons du dix-huitième siècle.

Rabelais est un *« railleur incomparable »* ? Sans doute, mais on se gardera de le lire à haute voix devant les femmes, car ce serait les obliger à traverser *« une vaste place pleine de boue et d'ordures »*. Villon a de bonnes et agréables qualités ? Certes, mais il reste le plus souvent polisson, embarrassé, obscur, capable tout au plus de quelques perles dans un fumier : *« Ses espiègleries ne peuvent nous donner que du dégoût. »* Cette *moralisation sociale* de la littérature, qui est, de tout temps, la plaie de la critique (de droite comme de gauche), éclate surtout à propos de Balzac et, comme par hasard, au sujet des femmes. L'auteur de *la Physiologie du mariage* est *« graveleux et sans morale scrupuleuse »*. Il est *« fantasque, orgiaque, asiatique »*, trop physique, trop *anatomiste*. Sa puissance est peut-être une fausse puissance, un exhibitionnisme de mauvais aloi.

Comment Balzac a-t-il pu écrire qu'un artiste *« vivait en concubinage avec la Muse »* ? Sainte-Beuve, l'amant idéalisant d'Adèle Hugo, le reprend aussitôt : une Muse est d'abord *« chaste et sévère »*. Il n'est pas sans talent dans la peinture des caractères, ce Balzac, mais, chez lui, *« la sève de l'impur déborde »*. C'est un *« pêle-mêle » effrayant »*. George Sand écrit mieux. Quant à Mérimée, il a plus de *« tact »*.

Même procès à Chateaubriand, trop désinvolte avec les femmes qu'il a aimées : *« Il n'était pas de ceux qui portent dans l'amour et dans la passion la simplicité, la bonté et la franchise d'une saine et puissante nature. »* Flaubert ? *« Il a du style, il en a même un peu trop. »* Ce « *trop* » est le terme essentiel de la critique beuvienne. La morale littéraire se méfie des débordements qui entraîneraient des détails « scabreux ». *Madame Bovary* est plutôt une réussite, mais *« le bien en est trop absent »* (Sainte-Beuve connaît, en province, une jeune femme mariée sans être mère qui a adopté des enfants).

Qu'est-ce qu'un véritable écrivain ? Quelqu'un comme Hugo ou Renan : *« Pur, grave, honorable, désintéressé, mesuré, élégant, respectueux toujours. »* Ce n'est, hélas ! pas le cas de Stendhal, trop ironique : *« Son ironie très marquée constituait un travers qui barrait bien des bonnes qualités et qui brisait même le talent. »* De plus, Stendhal n'est pas un romancier *« large et fécond »*, son intelligence le gêne, ses personnages sont des *« automates »*. S'il parle d'amour, il en fait encore trop.

L'achèvement de l'Histoire

C'est l'occasion, pour Sainte-Beuve, impatienté par l'amour-passion stendhalien, de faire l'éloge d'un *« amour où il reste un peu de sens commun, où la société n'est pas oubliée entièrement, où le devoir n'est pas sacrifié à l'aveugle et ignoré »*. Le but de la littérature est social, et la société est un devoir. Sainte-Beuve croit à l'achèvement de l'*Histoire* : il y a eu Bossuet, Molière, La Fontaine, Sévigné, Saint-Simon, Diderot (et il en parle plutôt bien), mais maintenant c'est fini, tout le monde se calme. L'idéal, c'était les salons du dix-huitième siècle : là, Sainte-Beuve s'échauffe, se déploie, il « devient » Mme du Deffand, Mme du Châtelet, Mme d'Epinay, Mme Geoffrin, Mlle de Lespinasse amoureuse du médiocre M. de Guibert.

Sainte-Beuve, *héros du salon Verdurin* ? C'est le diagnostic de Proust, au fond, qui voit dans cette attitude *« la vie spirituelle prise à l'envers, par ce qui ne donne aucune idée d'elle »*. A la fin de l'Histoire, les élus éclairés *savent tout, rien ne peut les surprendre*, rien ne peut plus se passer d'important qui renouvellerait la connaissance de la comédie humaine. On sera entre soi, « en petit comité », on surveillera les finances et les vies privées, on fera e sorte que les éléments « trop physiques » soient maintenus au-dehors. Comment un individu seul, ne puisant qu'en lui-même, pourrait-il inventer quoi que ce soit et venir déranger le Cercle ?

Sainte-Beuve, nous dit Proust, a parlé favorablement de quantité d'imbéciles. Qu'importe, c'était la convivialité nécessaire (et tous ces feuilletons à propos de noms inconnus ne figurent pas dans les œuvres choisies). Et voilà comment on refuse un article à un *« gentil garçon, qui gagne à être connu, fait bonne impression »*. Il ne s'agissait, en effet, que de Baudelaire.

Philippe Sollers

(1) Marcel Proust : *Contre Sainte-Beuve*, « Folio-essais », Gallimard.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

De bonnes nouvelles

La nouvelle, l'a-t-on assez répété, est un genre mal aimé en France, qui n'attirerait ni les auteurs, ni les lecteurs, ni les éditeurs. Mais s'il s'agissait d'un lieu commun, un de plus ? Voici deux exemples contraires, deux livres qui sont autant de bonnes nouvelles, façonnés par des maîtres du genre, artisans à l'ancienne : Michel Déon et Félicien Marceau. Saveur irlandaise et grecque pour le premier, ironie à la française pour le second.

Page 26

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Quand Stendhal s'amuse...

Sous le titre « Voyages en france », la Pleïade réunit trois textes constituant le journal d'un prétendu « marchand de fer », qui tient la chronique de ses tournées, abordant les sujets les plus divers, de la politique à l'industrie, des arts aux mœurs... Empruntant ce masque romanesque, le cher monsieur Beyle a dû s'amuser.

Page 26

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le Cabinet des curieux

Pierre Marchand lance une nouvelle collection « Découvertes Gallimard albums ». Six d'entre eux ont déjà paru. C'est un enchantement. Parce que la présentation et la mise en pages, les rapports textes-images sont particulièrement soignés. Mais surtout parce qu'on y trouve des archives iconographiques rares, sinon inconnues jusqu'à ce jour. Du monde des forçats à l'Egypte du dix-neuvième siècle, c'est bien de « découvertes » qu'il s'agit.

Page 36

Des oiseaux et des hommes

Le dernier Rezvani ? Une utopie voltairienne pour affirmer l'actualité des Lumières au siècle des infamies

LA TRAVERSÉE DES MONTS NOIRS
de Serge Rezvani.
Stock, 395 p., 130 F.

C'est un étrange voyage dans lequel nous entraîne Rezvani, dans *la Traversée des monts Noirs*. Un voyage dans l'espace et dans le temps, car ce train qui péniblement franchit les montagnes de Moscovie à travers une terrible tempête d'hiver, tandis que la nature tout entière semble en proie au chaos et que le monde humain n'est qu'une succession de règnes en désagrégation où errent des proscrits, aux poignets cerclés de cyanure, prisonniers d'un parfait réseau électronique ; ce train fantôme qui ahane le long des pentes glacées vers une hypothétique salle de congrès d'ornithologues, vers un utopique planétarium où doivent se retrouver les savants du monde entier venus échanger les observations scientifiques sur le comportement des plus fragiles et des plus inoffensifs des êtres vivant encore sur cette planète, comme si l'avenir du monde devait *secrètement en dépendre* ; ce train qui emmène cet homme et cette femme – et qui nous entraîne avec eux – est aussi un instrument de pénétration et d'analyse, qui *doit* arriver jusqu'au point de rencontre des secrets intérieurs de leur passé, cette rencontre entre l'Orient et l'Occident, entre le silence et le bruit.

Alors les hommes ont échangé leur identité avec celle des oiseaux, comme Sterne (la sterne macrure) et la fauvette babillarde, éternelle victime des tueurs d'oiseaux. Le lien mystérieux qui unit la glaciale Moscovie et Israël n'est-il pas celui-là même qu'inventent les oiseaux migrateurs qui, chaque saison, les fait retourner sous le ciel « irréel » de la Palestine, en Galilée, ou à Haïfa ? Ces hommes, cette femme n'ont-ils pas rêvé établir un lien semblable, eux que leur foi, leur instinct de survie a conduits jusqu'à la Terre sainte, dans l'espoir d'y fonder *« la plus grande utopie jamais réalisée »* ? Eux que le même désir déchire et ravit au seul souvenir de leur terre natale, de ces pays de neige et de souffrance, quand la musique de la langue russe suscite en eux, comme une nostalgie, *« la perpétuelle symétrie du retour »*.

J.-M. G. Le Clézio

Lire la suite page 27

LE PRIX DE L'AMOUR
de Michel Déon.
Gallimard, 235 p., 88 F.

LES INGÉNUS
de Félicien Marceau.
Gallimard, 174 p., 82 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

De bonnes nouvelles

ON ne voit pas ce qui pourrait contrer l'essor prochain d'un genre que l'on croyait en désuétude, du moins assez mal aimé en France, la nouvelle. Elle correspond admirablement à notre mode de vie comprimé et à notre civilisation télévisée. Et elle arrange tout le monde (à condition que l'éditeur y trouve son compte, ce qui dépend de l'essor que nous appelons de nos vœux, précisément). Pour l'auteur, la nouvelle est une aubaine. Elle lui évite ces *longues agonies qui accompagnent la ponte des romans,* ces nuits blanches interminables, ces terribles nausées qui surviennent à mi-parcours, au moment où il regarde le chemin accompli avec un léger dégoût et la route en avant avec appréhension, ces *humeurs désespérées ou frénétiques qui lui aliènent parfois durablement* l'estime et la présence de son entourage.

Le roman est coûteux, dans sa forme classique. Nous ne parlons pas des modèles déstructurés et liophylisés à la Beckett. D'ailleurs, c'est par une pointe d'humour bien irlandais que le grand Sam nommait romans ses ballets de fantômes exténués. Non, le vrai roman, de Cervantès à Kafka, de Balzac à Marquez, demande des investissements considérables. Il faut des paysages avec climat variable, accidents de terrains, villages ou villes, animaux, véhicules. Il faut des intérieurs avec des meubles, parfois beaucoup de meubles, voyez Balzac, tout cela n'est pas donné, même si l'écrivain paie en monnaie de singe, c'est un privilège qui fatigue un peu. Le moindre détail doit être « raccord » comme on dit au cinéma. Si la marquise sort à cinq heures, elle ne peut pas être rentrée avant un bon moment. Si elle porte une robe de soie rose, elle doit revenir dans la même robe rose, ou alors il faut expliquer pourquoi elle en a changé (achat, visite à une amie, un amant, etc.), et si elle a trois enfants, comptez trois couverts de plus à table, pas un de *moins. Il faut avoir l'œil à tout.*


LOUIS MONIER
Michel Déon, saveur irlandaise et grecque.

Dans le roman, les personnages principaux doivent avoir un passé. Les comparses et les figurants peuvent être brossés en quelques coups de plume, si l'on veut, encore que l'on gagne énormément de profondeur aux yeux du lecteur à les soigner mieux que cela. Mais les héros de l'histoire ont besoin de parents, d'origines, d'une généalogie, de quelques maladies de jeunesse, bref d'un passé. Et d'un avenir, bien sûr, puisque c'est pour cela que le romancier se met dans tous ces frais. Là encore, il faut beaucoup emprunter. On le comprend, le roman a besoin que l'on retrousse ses manches et que l'on paie de sa personne. Tandis que la nouvelle...

LA nouvelle voyage léger, ce qui ne veut pas dire court. Elle prend moins de mots, c'est un raccourci vers le cœur. La nouvelle permet à l'écrivain de vider ses poches de sa menue *monnaie, de toutes ces pièces étrangères que l'on rapporte de* voyage, ces *pennies* qui ne font pas une livre, ces *cents* qui n'arrivent pas au dollar, ces roupies qui n'ont cours que dans une île lointaine. C'est commode, lorsque l'on sent qu'il y a un début d'histoire séduisant dont on n'a pas forcément toute la toile. Ou que l'on préfère ne pas la dérouler toute. Par flemme, sans doute, mais aussi par choix esthétique, parce que le motif est *beau en vingt pages quand il ne le serait pas en trois cents.* La nouvelle suggère, laisse beaucoup de blanc, de marge, que le lecteur comble à son gré. C'est pourquoi les cinéastes la préfèrent au roman pour la porter à l'écran. Ils ont les coudées plus franches. Avec une dizaine de pages de Cortazar (*les Fils de la Vierge*), Antonioni réalise *Blow up*. Avec Proust, on n'a jamais rien fait de bon. Le lecteur, quant à lui, s'il achète toujours de *gros pavés avant de prendre le chemin de la plage,* les lit-il en entier? Il faut l'admettre, le lecteur n'est plus tout à fait l'homme fringant, attentif et persévérant qu'il fut jusqu'au milieu du siècle qui s'effondre. Dans une de ses inénarrables *Lettres à la NRF* (1), Céline concluait une somptueuse bordée d'injures par un sanglant « Télévisé ! ». Oui, télévisé, au participe passé, au passif plutôt, comme on dirait irradié, matraqué, tondu. Le lecteur moderne, dans une grande majorité des cas (et ne parlons pas des jeunes générations pour qui nous n'appellerons même pas l'ambulance, c'est trop tard, il n'y a plus que le bon docteur Pennac qui puisse leur imposer les mains), est un homme assez gravement télévisé. Il faut le ménager. Pas trop de bruit dans la chambre, pas de longueurs indigestes, il ne digère plus que les petits pots.

La nouvelle est l'aliment idéal. Amère ou sucrée, on peut la consommer en attendant une émission, un match. Comme il y a toujours une idée dans une nouvelle digne *de ce nom, on la* trouve plus facilement qu'une fève au moment des Rois, et cela donne une agréable et rafraîchissante sensation d'intelligence. Enfin, puisque par définition un recueil en comporte plusieurs, on vit comme dans le poste merveilleux, on échange *un baril de* littérature contre cinq ou dix pour le même prix. Il faudrait être fou pour ne pas sauter sur l'occasion.

ET ce d'autant plus quand on a le vrai bonheur – trêve de railleries – de tomber sur deux authentiques maîtres du genre, artisans à l'ancienne, de ceux qui travaillent encore comme avant et sans donner l'impression de trouver ça dur. On *n'aura pas l'impertinence de présenter deux académiciens* aussi couronnés que Michel Déon et Félicien Marceau, dont les romans sont fort connus d'un large public *(le Balcon de Spetsai, les Poneys sauvages, Un taxi mauve, le Jeune homme vert* pour Déon, *Creezy, le Corps de mon ennemi* pour Marceau, *même si* nous avons une préférence pour ses Mémoires intitulées *les Années courtes*). L'un et l'autre sont en pleine forme dans ces deux recueils d'excellente facture, d'étoffe traditionnelle, où le tempérament de chacun laisse son empreinte singulière. Ironie française chez Marceau, saveur irlandaise et grecque chez Déon, dont la première nouvelle, *Bligh Manor,* se situe en Angleterre dans le Warwickshire, dans une suave ambiance de manoir mystérieux, de bonne chère et de secrets de famille vénéneux, le même cocktail que l'on reconnaîtra au bord d'un lac italien dans la dernière nouvelle, superbe, *Un citron de Limone*. Dans *Une rouge voiture, Mademoiselle Hanna, Une jeune Parque, le Prix de l'amour,* Déon évoque des années de jeunesse en bande et décapotable qui furent sûrement un peu (beaucoup) les siennes. On aura une pensée particulière pour *Un homme de confiance,* personnage drôle et obsédant, et aussi pour *Hélène de Sparte,* très belle femme, certes, et très belles pages sur la mythologie grecque. Un Déon tour à tour désinvolte et tendre, assez stendhalien. Un plaisir indispensable, donc.

Ce qui ne vous retiendra pas d'acquérir aussi le Marceau : vous ne passerez pas l'été sans apprendre comment l'on se fiance dans une tribu d'Amazonie, probablement rêvée. Ni comment, dans certain village d'Italie, une belle Angela a failli prendre un mari de quinze ans. Ni comment, par un malentendu général, un couple ne peut pas divorcer sous peine de ridicule. *Trois de perdues* est une comédie toute cousue, très enlevée. Et si quelques titres sont plus graves (*le Rendez-vous*), on ne s'éloigne jamais de cette disposition d'esprit propre à l'auteur et qu'il prête à une jolie fille : « *Un caractère porté vers l'indépendance, l'attrait des terres étrangères, le prestige du fruit déconseillé.* » *Un excellent programme d'été.*

(1) Gallimard 1991.

VOYAGES EN FRANCE
de Stendhal.
Textes établis, présentés et annotés par V. del Litto.
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1582 p., 440 F. jusqu'au 30 juin, 490 F ensuite.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

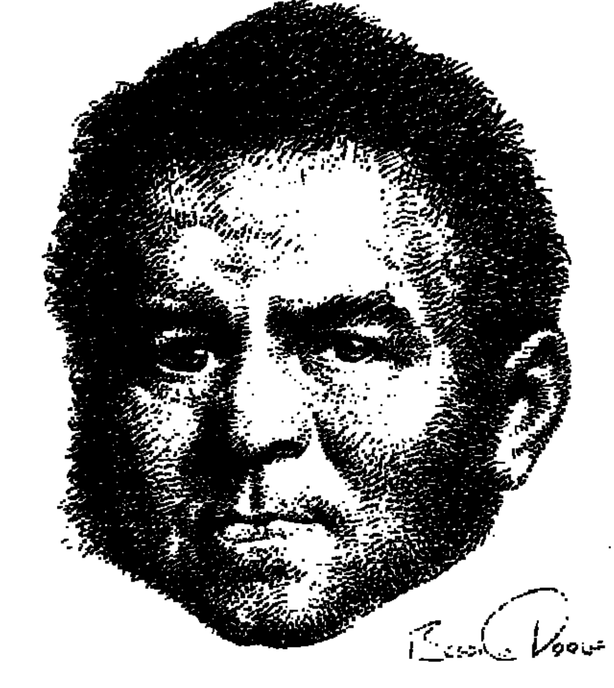
Quand Stendhal s'amuse...

Il existe trois genres ou trois familles d'écrivains français : les Parisiens, les provinciaux et les cosmopolites. Paul Morand prenait la route des Indes (1), comme vous et moi la direction de la porte des Lilas. Henri Calet répugnait à s'éloigner du quatorzième arrondissement, et Jean Giono ne bougeait guère de Manosque. Stendhal est à part. Il avait *l'Italie au cœur,* pour reprendre le titre que le professeur Jean Goldzink donne à son livre – un guide fort séduisant à l'usage de ceux qui découvrent ou redécouvrent *« la stendhalie »* (2).

A cause de monsieur Beyle, des générations de jeunes Français eurent, un beau jour, l'envie de filer à l'anglaise, de quitter l'ordinaire de l'existence, de rejoindre l'avenue d'Italie et de se laisser porter paresseusement vers le sud, jusqu'à Flo*rence, Rome et Naples.* Le matin de leurs dix-sept ans, les lycéens de la rue Clovis regardaient avidement une carte, pour repérer la situation géographique de Parme, car ils s'imaginaient de la même famille que Fabrice del Dongo... C'était la faute de celui que Roger Nimier appelle *« le gros consul »*. Il avait une passion de jeunesse pour le pays de Rossini. Et son *« idéal du bonheur était de posséder une loge à la Scala »*. Par la suite, le « parti beyliste » adopterait, à l'unanimité, cette géographie sentimentale...

Naturellement, la France pâtissait de cet amour exclusif. Dès 1829, les *Promenades dans Rome* firent mesurer la sévérité de Stendhal à son égard : *« De Paris, en traversant le plus vilain pays du monde que les nigauds appellent la belle France, nous sommes arrivés à Bâle. »* Pendant longtemps, M. Beyle ne s'est guère préoccupé de mieux connaître son pays natal. Il le jugeait assez *« morne »* et trouvait ses compatriotes *« renfrognés »*. La France de la Restauration et celle de Louis-Philippe mettaient l'écrivain de mauvaise humeur. Elles ne favorisaient ni l'enthousiasme ni les grandes espérances.

Toutefois, au printemps 1837, le consul de Civitavecchia profita de ses « congés payés » pour explorer la province française, en compagnie de Mérimée, l'ami Prosper, inspecteur général des monuments historiques. Stendhal continua seul le voyage, étant, selon le même Mérimée, *« fort tourmenté de besoin de locomotion »*. N'ayant pas calmé son envie de bouger, il repartit en mars de l'année suivante et visita presque tout le Midi de la France. Aimait-il vraiment se déplacer? Il considérait le voyage comme un art et, parfois, comme une médecine. Mais ce qu'il préférait sans doute, c'était *« l'étonnement du retour »*. *« Je parcours avec admiration et le cœur épanoui de joie,* disait-il, *la rue de la Paix et le Boulevard, qui, le jour de mon départ, ne me semblaient que commodes. »* Avait-il *quand même certaines faiblesses* pour Paris?



BERENICE CLEEVE

M. Beyle fit trois relations de ses promenades en province : les *Mémoires d'un touriste,* le *Voyage en France* (qui en était la suite) et le *Voyage dans le Midi de la France*. Réunis dans ce volume de « la Pléiade », les trois textes se présentent comme le journal d'un prétendu *« marchand de fer »*. Ce commerçant, qui tient la chronique de ses tournées, ne parle pas seulement de son négoce, mais de tout ce qu'il voit ou devine. Il aborde ainsi les sujets les plus divers : la politique, l'industrie, l'économie, les arts, les mœurs... et le métier de « touriste ». *« C'est trop,* se plaint-il, *que le double métier de négociant et de curieux. »*

Le mot « touriste » était un anglicisme que Stendhal acclimatait en France, et la critique de l'époque l'accusa de *« corrompre »* le français. Rien de moins... En tout cas, ce *« commis voyageur »* était un personnage étrange qui cherchait à savoir *« comment les gens (...) avaient coutume de s'y prendre pour courir après le bonheur »*. *« C'est,* disait-il, *la principale affaire de la vie. »* Il assurait également qu'il aimait *« les beaux paysages »*, car, *« ils rendent le malheur plus supportable »*. Mais il trouvait *« ridicule de dire qu'on aime les arts »*. C'est assez balourd, en effet : *« C'est presque avouer qu'on est comme il faut être. »*

Ensuite, ce représentant de *commerce, qui ne semblait* guère envahi par des préoccupations mercantiles, recommandait à ses contemporains le voisinage de la mer, car celle-ci *« guérit le bourgeois des petites villes d'une bonne moitié de ses petitesses »*. Le vent du large vous délivrait de vos mesquineries. Il effaçait la médiocrité des âmes. C'était déjà de la thalassothérapie.

Je ne sais s'il existe d'autres marchands de fer dans la littérature française, mais, en choisissant cet *« émissaire » ou* ce masque romanesques, le cher monsieur Beyle s'est bien amusé. Cela ajoute de l'insolite *à sa liberté d'allure* et à son naturel. Ce « touriste », derrière lequel il se cache, fait d'ailleurs des rencontres souvent singulières : le *« vieil officier républicain »* devenu *« marchand quincaillier »* ou les *« trois prêtres en soutane, fort égayés par un bon dîner »*...

Bien sûr, le commis-voyageur fait un portrait féroce de la France des préfectures, sous la monarchie de Juillet. *« Dans tous les départements,* écrit-il, *une femme de petit fonctionnaire public se rengorge parce qu'elle a été invitée au bal de M. le préfet, et n'aime presque plus sa bonne amie d'enfance qui a été oubliée. »* Le représentant de Stendhal observe et déplore le progrès des *« passions égoïstes »*. Il constate que *« le bourgeois est possédé du fanatisme de la propriété »*. Il regrette, cela va de soi, l'époque napoléonienne et s'apitoie devant les jeunes gens de Bourgogne qui consument leur existence *« au café »*, rêvassant sur la carrière *« d'un certain lieutenant d'artillerie »*. Le général Bonaparte était alors le remède à l'ennui de la France profonde.

A la moindre occasion, le voyageur oppose Paris et la province. Les habitants de la capitale se divertissent quand *« un sot »* reçoit une décoration, mais à La Charité-sur-Loire ou à Tarascon, le public se fâche et *« se désaffectionne »*. Le marchand de fer appelle cela *« chaleur d'âme »* ou *« duperie, si l'on veut »*. *« Le provincial,* écrit-il, *ne sait pas encore que tout en ce monde est une comédie. »* Les Parisiens le savent depuis longtemps. C'est pourquoi, sans doute, la mode les gouverne et *« dispose de toutes les vérités »*. De nos jours, la différence entre Paris et la province est, peut-être, moins grande que ne l'affirmait le cher monsieur Beyle. A vous de le dire ...

S'adressant aux étrangers qui désirent connaître la France, le négociant leur conseille de séjourner *« six ou huit mois dans une ville de province »*, même s'ils viennent de temps à autre *« respirer à Paris »*. Car c'est à Metz, à Brive, à Niort ou à Rennes que l'on entend des *« commérages »*. Et seuls ces derniers dépeignent et révèlent une nation. Stendhal fait aussi bien l'éloge du commérage que celui des *« femmes d'Angoulême »*, dont *« les sourcils admirables »* feraient aimer cette ville, même si l'on préfère l'Italie... Un des charmes de M. Beyle, c'est son art de la digression, qui se confond avec l'art d'écrire. L'art de flâner.

(1) Le récit de voyage de Paul Morand, *la Route des Indes,* vient d'être réédité par Le livre de poche, coll. « Biblio ».

(2) *Stendhal, l'Italie au cœur,* de Jean Goldzink, Gallimard, coll. « Découvertes », nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 176 p.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Dumayet le vagabond

Un philosophe rieur qui fuit les grandes avenues romanesques pour privilégier les chemins de traverse

LA VIE EST UN VILLAGE
de Pierre Dumayet.
Verdier, 100 p., 75 F.

La réputation littéraire de Pierre Dumayet pâtit de sa réputation télévisuelle. C'est de sa faute. Il suffit à la plupart des autres vedettes du petit écran d'envoyer à un éditeur cent pages d'inepties gribouillées pour devenir des auteurs à succès. On les lit comme on les regarde, en visiteurs éphémères et interchangeables, en produits de consommation rapide et courante. Ils font de la télé comme ils font des livres, pour meubler. Pas Dumayet. Ses émissions disent quelque chose et se donnent les moyens de le dire; du coup, nous l'imaginons trop professionnel ici pour n'être pas là un tantinet amateur.

Lui-même a abordé dans le doute son métier littéraire. Sa bibliographie en témoigne. Un premier roman, passé la quarantaine, chez Denoël en 1967, *Monsieur a-t-il bien tout dit aujourd'hui?*, puis un autre, treize ans plus tard, chez Grasset, *la Tête*. Ensuite, il faut attendre la fin des années 80 pour que s'affirment enfin sa voix, son rythme, sa couleur et son souffle dans une vague de romans brefs : *Narcisse* (Talus d'approche, 1986), *Broussard et moi* (1989), *la Nonchalance* (1990) et, aujourd'hui, *La vie est un village*, ces trois derniers livres sous la couverture jaune d'or de Verdier.


BRANDON-GAMMA
Pierre Dumayet : des pistes en pointillé.

Il faut une belle dose d'ignorance et de naïveté pour se lancer tête baissée dans l'écriture. Dumayet est dépourvu de l'une et de l'autre. Les mots de la littérature, il n'a jamais cessé de les interroger, de les scruter sous tous les angles, d'éprouver leurs mécanismes visibles et leurs sortilèges cachés. Il a toujours cherché à comprendre comment l'enchaînement de certains d'entre eux pouvait créer une véritable vie et s'installer au beau milieu de la nôtre. La fréquentation assidue de ces mystères provoque un effroi respectueux qui n'incite pas à se lancer dans l'arène de la création.

Dumayet s'y est lancé pourtant, mais de manière timide – ou retorse, comme on voudra. En faisant semblant de regarder ailleurs, en fuyant la grande pompe de la machinerie romanesque, en maniant l'humour, la distance ironique, la désinvolture, l'ellipse. Et voilà qu'avec *La vie est un village*, cette approche latérale de la littérature de fiction s'impose comme une écriture à part entière : de celles qui ne se contentent pas de nommer le monde mais proposent des clés pour y pénétrer.

Le sujet du roman est modeste, à la manière de ceux de Queneau. Un narrateur, fils de narrateur lui-même et qui ne se gêne donc pas pour intervenir quand il le faut dans l'histoire qu'il raconte, met en mouvement une poignée de personnages ordinaires, c'est-à-dire *inattendus et complexes* : Bernard qui voudrait que sa vie *soit comme* une *phrase qu'il* parviendrait à ponctuer, son ancienne femme, Andrée, sa sœur Thérèse, une amie riche, Eugénie, sa *nouvelle femme*, Aniline, l'Enseignant, la Tante qui crée au fond de sa poche des têtes magnifiques et monstrueuses, Hippolyte, le gamin merveilleusement doué pour le dessin d'imitation. Ce petit monde vit un moment ensemble dans un village avant que Bernard et une partie de la troupe ne partent pour un périple nonchalant et cahoteux sur les routes de France.

Ce résumé ne dit évidemment rien du livre, comme toujours lorsqu'il s'agit d'écriture; la vie est ailleurs. Celle à laquelle nous invite Dumayet est faite de vagabondages, de pistes indiquées en pointillé et que le lecteur est invité à parcourir selon sa fantaisie et son imagination. Pas de parcours obligé le long duquel nous traîne un auteur omniscient, mais une méditation protéiforme sur les relations de l'écriture, de la durée et de l'espace, murmurée par un philosophe sceptique et rieur.

Le lecteur trop habitué à ce qu'on le prenne par la main risque d'être *désorienté*, durant les premières pages au moins, par la manière qu'a Dumayet de faire silence et de passer abruptement *à autre chose quand* on attend de lui un développement, une *explication*, un *minimum* de bavardage narratif. Ce n'est pas que l'écrivain *soit pressé* – *il sait au* contraire très bien prendre son temps –, mais rien ne lui paraît aussi mortel que l'ennui, aussi vide, aussi inutile. Le lecteur est invité à remplir les blancs, à piétiner les idées reçues, à dynamiter la frontière entre la vie et les mots : *« Il m'arrive souvent de trouver comparable, un morceau de fromage frais et une phrase de Flaubert. Une langue de bois et un foie de veau rose. Je n'ose pas en faire état. On doit comparer une phrase à une autre phrase, un fromage de chèvre à un autre fromage de chèvre. C'est comme ça qu'on s'ennuie le mieux. »*

Pierre Lepape

Des oiseaux et des hommes

Suite de la page 25

Et comment pourraient-ils échapper à la douleur de l'exil lorsque, après avoir connu l'intolérance et la destruction, le mépris et les persécutions, ils se retrouvent pris au piège de la violence, à l'odieuse dialectique et à *« l'obligation de choisir l'inhumain »*? Ainsi Sterne, l'amant de la fauvette, une nuit, sur une route des Territoires occupés, en écrasant volontairement sous les roues de sa voiture un enfant palestinien qui lui jetait des pierres, devient le descendant immédiat des Polonais qui avaient enfermé les innocents dans leurs *juiveries* pour mieux les assassiner.

Le train avance sur la voie glacée et torturante de la vérité, la vérité sur le crime de Sterne (crime ou accident ?), la vérité de cette guerre et de la dégradation de l'homme, l'ambiguïté de la nature humaine qui mêle la plus grande cruauté à la pitié, l'injustice à la raison et la haine à l'amour.

Au terme du voyage, dans le planétarium rousselien où semblent aboutir toutes les vibrations du monde, la fauvette est libérée de son tortionnaire, mais c'est au prix d'un autre crime. Et quand Sterne disparaît enfin, ne sommes-nous pas épouvantés *« par le vide que laisse le démon derrière lui »*?

L'art de développer les utopies est devenu improbable dans notre monde aveuglé par les illusions et les prétendues preuves du réalisme. Le roman de Serge Rezvani renoue avec cet art, de façon émouvante, enthousiasmante. On pense à Swift, à Voltaire, mais aussi au Cyrano des *Etats et Empires du Soleil* et du *Royaume des Oiseaux* (la métaphore des peuples d'oiseaux, et cette manière grinçante, presque enivrante, de jouer avec les mots et avec le savoir). Ce long roman-théâtre éblouit par toutes les questions qu'il nous pose, par sa réflexion sur le plus profond de la conscience humaine. Ce n'est pas un hasard si Rezvani donne comme modèle Denis le Fataliste. Au siècle des noirceurs et des infamies, le message des Lumières reste notre plus grande nécessité et sans doute notre unique salut.

J.-M. G. Le Clézio

Armand Robin en éclats

Il a beaucoup écrit, peu publié. Voici d'autres fragments du poète « ensauvagé », « seul, très seul, déserté, dédaigné »

FRAGMENTS
d'Armand Robin.
Texte établi et présenté par Françoise Morvan.
Gallimard, 251 p., 98 F.

La vie brève d'Armand Robin (1912-1961) peut tenir en quelques paradoxes qu'illustrent ces *Fragments* écrits avant 1945, organisés aujourd'hui en volume : né dans une famille de paysans des Côtes-du-Nord, il ne parla, jusqu'à l'école, que le dialecte fisel de la région de Plouguernével. A trente ans, cet autodidacte avait appris, pour se distraire disait-il, quantité de langues étrangères – *« ce qui compte, c'est que n'ayant pas eu de naissance, je tienne toute la connaissance »* – dont le chinois, le japonais, le mongol, le tchérémisse-des-prairies, le russe, le hongrois, le polonais, le finlandais, le suédois, le flamand, l'allemand, l'arabe littéraire... *« Lors de la dispersion des mots, je n'étais pas à Babel. »*

Il a d'ailleurs traduit, dans un esprit de fidélité et de création totales, d'importants écrivains étrangers, classiques ou contemporains (Goethe, von Arnim, Benn et Ernst, Shakespeare et Poe, Lope de Vega et Bergamin, Maïakovski, Pasternak, Essenine et Blok, Joszef et Ady, Ungaretti, Pessoa, Cavafy, Mickiewicz, Khayyam, etc.) : *« Le poème est recréé, mais à partir de sa fin, en remontant vers sa pure origine, souffle amical remontant toutes les eaux qui une fois déjà s'écoulèrent. »* En regard de cette *« poésie non traduite »*, mais réinventée, et de ces *« si fluides Hermès »* que furent, à ses yeux, Rimbaud, Mallarmé et Valéry, sa propre inspiration sembla se tarir, peu après la publication de *Ma vie sans moi* (Gallimard, 1940) : *« Un poème reste mauvais tant qu'il ne nous aura pas coûté une peine telle que rien jamais ne nous en pourra récompenser. »*

Pendant la guerre, travaillant au ministère de l'information, il vendit à Vichy – ainsi qu'à d'autres abonnés comme le Quai d'Orsay, *le Canard enchaîné*, le comte de Paris, *le Populaire*, le Vatican –, ses bulletins d'écoute de radios de langue étrangère, qu'il communiquait parallèlement à la Résistance; l'on sait également qu'il reversait partie de ses gains à la fédération anarchiste. Sa collaboration à la NRF de Drieu La Rochelle n'empêcha pas son arrestation par la Gestapo : *« L'excès de son outrecuidance*, explique Claude Roland-Manuel (1), *le sauva parfois du poteau ou de la déportation, car il passait pour fou. »* Mais le Comité national des écrivains l'inscrivit, en 1945, sur sa liste noire, ce dont il fut à jamais ulcéré : *« Aujourd'hui, / Traînant dans mon cœur des millions d'êtres obscurs / Je suis fier qu'Aragon, qu'Eluard, scintillants de bourgeoisie / Crient :* C'est lui l'ennemi! »

Lui qui aimait tellement se lier avec des hommes dignes de son admiration – Jules Supervielle, Joe Bousquet, Paul Eluard, Jean Guéhenno, qui fut son professeur de khâgne, ou Roger Caillois, – sombra dans une radicale misanthropie : *« Dans la canaille littéraire je n'ai pas d'amitié. »* Viscéralement individualiste, il se mit à vouer aux gémonies les intellectuels communistes et, en 1957, rompit avec la NRF : Eugène Guillevic et Claude Roy venaient d'y être publiés.

Armand Robin prétendait savoir contre quoi il s'élevait; il avait été l'un des premiers, en 1932, à aller en URSS : *« Dans cette misère très fière nous fûmes tous enfantés / Dans le monde soviétique notre absurdité / Prenait sa plus grande racine. »* Claude Roy, d'ailleurs, dans le dernier volume paru de son Journal, *le Rivage des jours* (2), écrit avoir relu, le 30 janvier 1991, *la Fausse Parole*, essai d'Armand Robin sur la propagande (Minuit, 1953); et il se souvient *« d'un jour des années 50, au café du coin de la rue de l'Université et de la rue de Beaune. A l'Espérance. J'écoutais Armand Robin déchiqueter avec rage et douleur mes fausses raisons politiques de vivre, qui depuis longtemps déjà s'en allaient de moi comme des peaux de serpent. (...) Il avait simplement raison, plus clairvoyant que visionnaire, plus prévoyant juste que prophète tempétueux. »*

Mauvaise conscience

« Ensauvagé » et intransigeant, Robin fut également un homme d'une timidité extrême, doué d'un sens de l' *« émerveillement presque enfantin »*, mais surtout *« seul, très seul, déserté, dédaigné »*. Cet intellectuel à la prodigieuse machine cérébrale en éveil au moins dix-huit heures par jour fut toujours dans l'obligation matérielle de cumuler les savants travaux de traduction, d'écoute des radios internationales et les tâches alimentaires – les articles, l'enseignement...

Le 30 mars 1961, Armand Robin, âgé de quarante-neuf ans, fut arrêté par la police, tabassé dans les locaux de l'infirmerie psychiatrique du dépôt jusqu'à ce que mort s'ensuive : ses amis ne surent rien d'autre sur son décès, dont la nouvelle se répandit lentement. On se rappela seulement qu'il faisait, depuis 1939, allusion à son suicide, qu'il désirait ne laisser aucun manuscrit derrière lui – *« Je serai pour toute ère un étrange étranger : / J'aurai passé mes jours à supprimer ma vie; »* – mais qu'il accumulait quand même feuillets dactylographiés et manuscrits corrigés. *« Je fus pris en flagrant délit de vie. Telle est la légende bien établie. »*

Cette fin dramatique a certainement contribué à la survie de son nom dans un climat de mauvaise conscience, de malédiction, mais le maintien de l'œuvre doit beaucoup à l'action de Georges Lambrichs, Claude Roland-Manuel, Alain Bourdon et Henri Thomas : les deux premiers purent pénétrer, le 13 juillet 1961, dans l'appartement scellé, en même temps que les déménageurs municipaux, et emportèrent alors trois valises de manuscrits, soustraits à une *« immense montagne de papiers – sa vie entière (1) »*. En sortit un recueil, paru en 1968, *le Monde d'une voix* (Gallimard).

Mais selon Françoise Morvan, l'actuelle *« spécialiste »* d'Armand Robin, il ne s'agirait que d' *« un livre fictif, une biographie inventée »* : les deux éditions du *Monde d'une voix* – dissemblables à deux années d'écart, fait-elle remarquer dans sa préface aux *Fragments*, – ainsi que les publications de l'écrivain entreprises par Le Temps qu'il fait (éditeur-imprimeur, établi depuis 1981 à Cognac, qui a choisi de s'appeler du titre du seul roman de Robin, paru en 1941) sont ici mises violemment en accusation : avec une sorte de terrorisme exégétique, de possessivité territoriale qu'elle ne cesse de justifier depuis *Ecrits oubliés* (traductions et essais d'Armand Robin, en deux volumes, aux Editions Ubacs, 1986), Françoise Morvan se livre à son tour à un travail certes scrupuleux, mais problématique dans la forme donnée à lire, trop passionnel quant au fond : *« En procédant par élimination, à force de recoupements*, prévient-elle, *c'est un livre approximatif, certainement lacunaire, puisque seules des bribes en ont été recueillies, et désordonné (...) Tel qu'il est, cependant, il bouleverse complètement la connaissance que l'on pouvait avoir de l'œuvre de Robin et amène à reconsidérer tout ce qui en était dit. »* On ne saurait donner plus précisément les causes de la gêne et de l'intérêt pour Armand Robin que l'on ressent simultanément à la lecture de ce volume de *Fragments*.

Claire Paulhan

(1) *In les Cahiers des saisons* consacré à Armand Robin, Editions Julliard, hiver 1964

(2) *Cf.* « le Monde des livres » du 3 avril 1992

LITTÉRATURE FRANÇAISE

La santé de Francis Ponge

Trois volumes couvrant l'ensemble de la carrière du poète pour éprouver la force dont cette œuvre est habitée

NOUVEAU NOUVEAU RECUEIL

de Francis Ponge.
Edition établie et annotée par Jean Thibaudeau, Gallimard, 3 volumes :
I-1923-1942, 210 p., 125 F.
II-1940-1975, 190 p., 120 F.
III-1967-1984, 254 p., 140 F.

La satisfaction que procure la lecture de Francis Ponge est d'une nature particulière. On ne l'éprouve que là. Quelques pages, souvent, suffisent, et l'on se retrouve habité par un certain bonheur, par une force aussi, absente l'instant auparavant. Cette satisfaction se présente sous les dehors d'une «évidence»; celle dont Ponge lui-même parlait en 1977 qui *«sera toujours incomplètement réductible à l'esprit»* de l'homme, et qui est *«la qualité même dont je sais que je l'ignore et ignorerai toujours»*. Quant à la nature de ce bonheur, Julien Gracq la décrivait ainsi : *«Je ris souvent – d'un rire intérieur sans violence qui n'est qu'une manière de se déclore et qui signale plutôt une plénitude comblée, – quand je lis les textes de Ponge...»* (1)

L'ensemble des textes présents dans le *Nouveau Nouveau Recueil* – qui couvre une période de plus de soixante années (1923-1984) – ne suscite pas toujours pourtant une sympathie immédiate à l'égard de leur auteur, à qui il arrive, plus souvent qu'à son tour, d'être pontifiant, péremptoire, contourné, ou même franchement ennuyeux.

Les trois volumes, agencés et annotés sobrement – un peu trop : on souhaiterait parfois en savoir un peu plus sur les circonstances ou le contexte de telle ou telle page – par Jean Thibaudeau, rassemblent donc, ou plutôt mettent côte à côte, selon l'ordre chronologique de leur rédaction, des textes de nature différente, et, disons-le, d'intérêt fort inégal. La plupart de ces textes avaient fait l'objet de publications dans des revues, notamment dans les années 70 ou 80, dessinant ainsi une seconde chronologie, gérée par le poète, et dont l'étude précise se révèlerait probablement intéressante.



Francis Ponge, vu par Denis Roche.

On a souvent fait de Francis Ponge un ciseleur de langue, un grammairien égaré au pays de la poésie, un rhétoriqueur appliqué qui ne trouve son plaisir que dans de parfaits objets inertes. L'intéressé semble avoir quelquefois lui-même accepté cette vision réductrice et formaliste de son projet. Celui-ci est pourtant tout autre, et la *«plénitude»*, pour reprendre le mot de Gracq, à laquelle l'œuvre, souvent, parvient, dément cette réduction. Plénitude qui est harmonie, exacte consonance que le poète se doit de rechercher : *«Retendre la corde a été le geste inaugural de Ponge»*, écrivait Jacques Réda (1).

«Ici, où l'homme ramené à ses justes proportions...». Disciple de Lucrèce et d'Horace, autant que de Malherbe, Ponge s'était fait une religion de l'immanence concrète et sensible du monde. *«Je hais Dieu et honore Logos»*, écrit-il dans ses *Méditations nocturnes* qui datent des années de guerre, avant d'insister et de préciser : *«Moi, qui suis du type paranoïaque, sûr de moi, formidablement équilibré, j'abhorre la notion de Dieu»*, et aussi, dans le même texte : *«Ce que tendent à montrer mes écrits, mes sapates, c'est l'infini tourbillon du logos, ce remous insondable.»*

«Quelle merveilleuse prison !»

A la même époque, dans les pages des *Proêmes* consacrées au *Mythe de Sisyphe* de Camus, Ponge parle, avec cet admirable scrupule qui est sa marque, de *«succès* relatifs *d'expression»*, et ajoute : *«La sagesse est de se contenter de cela, de ne pas se rendre malade de nostalgie.»*

Cette pensée de la mesure, cette confiance raisonnable et raisonnée mise dans l'instrument humain du langage, le désir, enfin, d'amener la parole poétique au plus près de son objet, le réel, donnent à l'aventure pongienne, dans ses moments les plus hauts, sa tonalité propre, sa vérité. Un mot vient à l'esprit, celui de santé, non pas du tout pour exprimer quelque dérisoire visée hygiéniste ou moralisante – même si, parfois, au détour d'une page, il arrive qu'on la frôle, – mais pour dire précisément le singulier *bien*, la force que cette œuvre suscite et communique.

On trouvera, dans les trois volumes du *Nouveau Nouveau Recueil*, une fois rapidement parcourues les pages de simple circonstance, subalternes, parfois grandiloquentes, de quoi vérifier cette idée. Que ce soit dans la *Petite Suite vivaraise* (1937), dans un texte de 1942 sur Montaigne (*«...Il faut être assez vif et souple cavalier sur son style pour qu'il ne soit conduit que par le jaillissement originel, brillant, très divergent, du ruisseau de la pensée, et n'en refuse aucune étincelle, si excentriquement qu'elle se dirige»*) ou encore, dans les magnifiques et importants ensembles que sont *Nioque de l'avant-printemps* (1950), *l'Opinion changée quant aux fleurs* (1954), *la Table* (1967-1973) (2).

Ponge écrit, il le dit, *«pour plaire»*, pour donner un *«aliment»* qui convienne, qui *«exalte»*. Son atelier n'est pas, on le sait, le seuil de son œuvre; il en est sa dimension essentielle, son vrai lieu. L'œuvre est, existe, d'être encore en travail, vivante comme la langue qui la porte; *«Nous sommes enfermés dans notre langue (...) mais quelle merveilleuse prison ! Quelle chance ! Quelle chance d'intérêt, d'instruction, de découvertes, de jeux, d'aventures, de surprises...»*, écrit-il dans l'une des pages de *la Table*, comme pour inviter son lecteur au partage perpétuel de cette *«chance»*.

Patrick Kéchichian

(1) Dans les «Cahiers de l'Herne» *Francis Ponge* (1986).

(2) *La Table* a fait l'objet récemment d'une publication séparée, à tirage limité (Gallimard, 114 p., 285 F).

Yann Queffélec au cœur du rêve

Brossant le portrait d'une adolescence incertaine le romancier renoue avec l'inspiration onirique de ses débuts

PRENDS GARDE AU LOUP

de Yann Queffélec.
Julliard, 276 p., 110 F.

Yann Queffélec retrouve avec son cinquième roman l'inspiration noire, rageuse, onirique des deux premiers (1). C'est dans le portrait d'un adolescent qu'il manifeste ici son talent avec une façon bien à lui de pénétrer dans le cœur du rêve, durant cette période insaisissable de la vie où la réalité extérieure ne nous concerne pas tout à fait, où les adultes sont tous des adversaires possibles et les autres adolescents jamais des amis à part entière, souvent suspects d'intelligence avec l'ennemi. Toni est amoureux de sa cousine Maï : *«On dirait du lait dans la nuit.»* Ils vivent dans les marais au milieu des sphaignes. Ces mousses en décomposition qui font que le sol toujours se dérobe sous les pieds, qu'il n'y a pas de terrain stable, que la terre se transforme en eau et que l'eau prend l'apparence de prairies lisses et candides.

Le paysage environnant est donc à l'image du trouble continu qui s'empare de Toni : rien n'est certain ni autour de lui ni en lui. Aime-t-il ses parents ou les déteste-t-il ? Quand il s'approche d'eux, est-ce pour les embrasser ou les frapper ? Et quand ils viennent près de lui, est-ce pour le sauver ou le tuer ?

Toni a, au début du récit, deux certitudes : son amitié pour Julius, l'Antillais, de quelques années son aîné, et son amour pour Maï. Mais la première certitude, peu à peu, s'étiole et s'annule. Julius, auquel aucune fille ne résiste, est trop beau pour ne pas devenir une menace et un rival. Julius, surtout, devance Toni dans le difficile passage au monde des adultes : il en sait trop sur l'amour, sur les femmes, sur le monde. Ils ont beau être frères de sang, ou plutôt «frères de grenouilles» en vertu d'un curieux cérémonial, leur entente s'arrête aux portes de l'amour qu'incarne Maï.

Une créature diabolique

Maï représente, à elle seule, un univers interdit auquel le père de Toni, misogyne intellectuel et exalté, donne des couleurs à la fois poétiques et répugnantes : *«Une fois par mois, la fée saigne et la fée devient plaie.»*

Maï est pour Toni une créature diabolique, à mi-chemin entre la Vouivre de Marcel Aymé et la Moïra de Julien Green, *«vierge maligne aspirant aux violences du dragon»*. Le féerique, dans lequel Yann Queffélec maintient presque constamment sa narration, n'interdit pas des connotations plus réalistes. Une des plus belles scènes se déroule le soir de l'anniversaire des quinze ans de Maï qui, pour étrenner le Vélosolex qu'on lui a offert, s'égare dans les marais, surprise par l'averse.

Mais c'est surtout dans les promenades en barque, dans ce décor qui appelle le fantastique (2), que l'imagination de Yann Queffélec se libère des entraves d'un récit qui pèche parfois par un excès d'artifice romanesque. De façon générale, l'émotion naît moins des épisodes délibérément poétiques et destinés à la susciter que de l'élan lyrique du style, étonnamment soutenu et brillamment maîtrisé dans les monologues intérieurs.

Au symbolisme des marais répond, en deuxième partie, celui des mines et des carrières des Pyrénées où Toni s'est réfugié après avoir laissé se noyer Julius, qu'il soupçonne d'être l'amant de Maï et le père de l'enfant qu'elle attend. Mais dans cet univers des montagnes, des souterrains, des blocs de pierres admirablement décrit par Queffélec, Toni ne trouve pas une plus grande assise. *«La montagne bougeait, la montagne entrait peu à peu dans son ombre et puis dans la nuit.»* Et quand, obsédé par le souvenir de Maï et la mort de Julius, il retourne aux marais, il comprend que le pas n'a pas été franchi entre le rêve de l'adolescent et la veille de l'adulte.

René de Ceccatty

(1) *Le Charme noir* (1983) et *les Noces barbares* (1985), prix Goncourt, tous deux chez Gallimard.

(2) On pourrait accompagner avec profit cette lecture de celle d'un très bel album de photographies consacré par Thierry Guinhut à cette région, *le Marais poitevin* (Duculot, 1991).

AU FIL DES LECTURES

par Florence Noiville

Au nom du frère

Van Gogh était obsédé par l'image d'un petit frère, un autre Vincent, mort un an jour pour jour avant sa naissance. Rimbaud, lui aussi, avait été marqué par la disparition d'une sœur, et Faulkner écrivait, à propos du *Bruit et la Fureur* : *«Moi qui n'ai eu que trois frères et pas de sœurs, et qui devais perdre ma première fille peu après sa naissance, je commençai à écrire l'histoire d'une fille. Je ne compris pas sur-le-champ que j'étais en train de fabriquer la sœur que je n'avais pas eue...»*

Qu'il soit réel ou fantasmé, rien n'est *«plus tremblé»*, écrit Colette Fellous, que ce lien entre frères et sœurs. Ces quelque deux cents pages consacrées aux sentiments qui animent la fratrie – *«tresse horizontale»* dont on pressent qu'elle *«enferme chacun des liens qui vont se développer plus tard»*, – Colette Fellous les définit comme une *«promenade»* : *«non pas un essai»*, mais *«un guide de lecture dont la trame serait les frères et les sœurs»*. On l'y suit, elle et ses quatre frères, au travers de souvenirs *«petits bouts d'enfance éparpillés»* et de fragments de textes littéraires – Sophocle, Handke, Musil, Freud, Duras... – qui viennent éclairer ce que Colette Fellous appelle la *«loi des frères et sœurs»*.

Difficile d'échapper à toute naïveté lorsqu'on parle d'enfance. Difficile de cerner ce sentiment fraternel où viennent se loger tant d'ambiguïtés, d'interdits, de tabous. Mais l'on sent, chez Colette Fellous, la nécessité de fouiller un thème que l'auteur – également producteur à France-Culture – avait déjà abordé à la radio. Et malgré l'absence (volontaire ?) de véritable fil conducteur, ce mélange réussi d'impudeur et de sensibilité – celle-là même qui s'exprimait dans *Rosa gallica* (L'Arpenteur, 1989) – fait surgir peu à peu quelques-unes des *«images les plus archaïques tapies au fond de nous-mêmes»*.

► **Frères et sœurs**, *de Colette Fellous, Julliard, 180 p., 100 F.*

Derniers spleens

D'abord un constat froid : *«Je ne suis rien.»* Puis le dégoût de soi : *«La vérité est que je n'ai pas de caractère»*; *«Je ne sais que me complaire dans la certitude de mes défaites.»* Enfin, cette conviction désespérée : *«Personne ne peut m'aimer»*... L'effroyable solitude de Valérie Valère forme la trame de *Véra*, autobiographie romancée d'une étudiante qui, page après page, décrit l'angoisse des examens, les désillusions amoureuses, la vulgarité de l'acte sexuel, la quête d'une tendresse impossible, l'incompréhension des parents, l'illusoire soulagement de la drogue...

Valérie Valère – de son vrai nom Valérie Samama – aurait aujourd'hui trente ans. Les lecteurs de sa génération n'ont pas oublié *le Pavillon des enfants fous* (Stock, 1979), écrit à seize ans après un séjour en hôpital psychiatrique. Un livre qui, en quelques mois, avait rendu célèbre cette longue adolescente aux grands cheveux et au regard triste. Après *Malika* et *Obsession blanche* (Stock 1979 et 1981), Valérie Valère écrivait encore, quelques mois avant sa mort en 1981, *Véra* et *Magnificia Love*, deux textes qui paraissent aujourd'hui, en même temps qu'une vingtaine de *Pages diverses*, dont la plupart des titres – *Visage derrière la vitre, Miroir de la mort, le Cri, le Pendu, le Mur, Asile...* – résument à eux seuls l'insupportable cauchemar de cette jeune fille *«à l'âme glacée»*.

Le mal de vivre a beau s'exprimer «en négatif», au travers du rêve, comme dans *Magnificia Love*, il demeure incurable. Et Valérie Valère, renonçant à comprendre, n'a plus de force, à cette époque, que pour le ressasser. Si ce livre est moins spectaculaire, peut-être, que *le Pavillon des enfants fous*, on y trouve quelques pages poignantes d'une adolescente douée qui, comme un soulagement, se répète pour peu de temps encore, cet enchaînement inéluctable : *«parois d'indifférence»*, *«prison de la vie»*, *«désir de mort»*...

► **Véra, Magnificia Love et Pages diverses**, *de Valérie Valère, Christian de Bartillat, 348 p., 120 F.*

Femmes sur une île

«J'ai pénétré dans son univers par un acte, disons, de chevalerie. Je me suis élancée au-devant de l'ennemi – en l'occurrence un voyou qui essayait de lui piquer son sac – et maintenant elle se presse contre moi la nuit, m'enveloppe de ses bras, entrelace ses jambes aux miennes...» Un mollet gainé de mauve, une bottine de croco dépassant d'une voiture – une Jaguar stationnée, croit-on deviner, du côté du bois de Boulogne : il n'en fallait pas plus pour que Claude, la jeune narratrice de *la Dame noire*, suivît Angèle jusqu'en Afrique. Mais avec quelle intention ? Y a-t-il, entre elles, autre chose qu'une relation amoureuse ? Et pourquoi diable Angèle, la belle métis, a-t-elle voulu regagner la Côte-d'Ivoire ? Pendant que le lecteur s'interroge, Anne Michel savoure ses effets. Les deux femmes ont débarqué à Abidjan, sur l'île d'Ameh Lakkar, la mère d'Angèle, énorme Africaine bariolée qui tyrannise sa fille et terrorise son entourage. *La Dame noire* a un œil partout : elle rôde, surveille, épie, et peu à peu referme son piège sur les deux jeunes femmes. Entre-temps, Claude aura éprouvé, pour cette masse de chair monumentale, inquiétante et pourtant gracieuse, une attirance tout à fait ambiguë.

Après *Exercice d'amour* (Calmann-Lévy, 1984), Anne Michel montre dans ce deuxième texte une manière singulière de jouer du mystère pour entretenir l'attention, camper sans mièvrerie trois femmes qui s'aiment et se haïssent, et décrire sans faux-semblants les retrouvailles et les plaisirs charnels. Exotisme et érotisme : on pouvait craindre le pire. Anne Michel a su l'éviter, non sans talent.

► **La Dame noire**, *d'Anne Michel, Flammarion, 288 p., 110 F.*

L'homme qui a « vu le pire »

Infatigable René Dumont. A quatre-vingt-huit ans, il court et crie encore. Portrait, par Jean-Paul Besset, d'un Cassandre en colère

RENÉ DUMONT
une vie saisie par l'écologie
de Jean-Paul Besset.
Stock. coll. « Au vif », 374 p., 140 F.

L'âge de la retraite largement dépassé – il est né en 1904, – René Dumont court et crie encore. De l'Afrique pour laquelle il demande la démocratie (1) à l'Irak, où il dénonce *« cette guerre* (qui) *nous déshonore »* (2), il promène sa haute silhouette enveloppée d'un éternel pull-over rouge (pour être mieux reconnu, avoue-t-il), sa crinière neigeuse et son regard toujours à vif. René Dumont, où comment la lutte pour le développement et la reconnaissance des pauvres s'est nourrie d'un combat permanent contre l'*establishment*. Avec un sens de la provocation, une *« pédagogie de l'outrance »*, écrit son biographe Jean-Paul Besset, qu'on dirait insupportables et proches du narcissisme si le bonhomme ne défendait les bonnes causes : la décolonisation, la paix, le devenir des *« paysanneries aux abois »* et des déshérités de toutes les latitudes – avec un tropisme pour ceux du Sud, – l'inquiétude pour cette fichue planète menacée par la surnatalité et les atteintes multiples à l'environnement qui, d'après *« l'agronome de la faim »*, mènent l'humanité à sa perte.

Dans sa vie, René Dumont s'est beaucoup fâché. Contre les puissants qui lui demandaient conseil : Nehru, Senghor, Castro, Ben Bella, Bourguiba, Sékou Touré et bien d'autres de moindre acabit. *« Le principe, c'est qu'il faut être avec les pauvres »*, rumine le professeur, cultivant, non sans plaisir, l'art de déplaire. Il s'attaque *ici* aux dictateurs affamant leurs peuples, aux dirigeants en costume-cravate, aux convives repus des banquets officiels, aux « nomenclatures » du tiers-monde.



J. GRAF/OLYMPE

Jean-Paul Besset avec René Dumont : une « pédagogie de l'outrance ».

Là, il s'insurge contre les automobilistes, le Fonds monétaire international (*« Une pharmacie portative universelle »...*), l'Amérique pilleuse de ressources naturelles, les nantis *« qui sont tous des assassins »*. Avec chaque fois des sentences qui tombent comme des couperets, quand elles ne sont pas des prophéties. *« Je reviens du nord de votre pays et j'ai calculé qu'il faudra trente-sept ans de travail à un paysan pour gagner l'équivalent de l'indemnité de six mois qu'un parlementaire touche pour une session de l'Assemblée »*, dit-il au début des années 60, à Yaoundé, devant le président camerounais Ahidjo médusé. Avant de conclure : *« Ça ne durera pas trente-sept ans »*. *« Dumont n'a pas prédit le pire par facilité dramatique ou par vertige millénariste*, note Jean-Paul Besset. *Il a vu le pire. Et il l'a dit »*, ce socialiste-humaniste ayant toujours *« une mauvaise nouvelle en réserve »*.

Titulaire en 1952 de la chaire d'agriculture comparée à « l'Agro », René Dumont a très tôt en lui la passion de la terre, et de ce qu'elle peut donner aux hommes. Le premier combat de sa vie sera logiquement de lutter contre la faim, sur le terrain (en Indochine, dès 1929), prodiguant conseils précis et critiques directes, tout en noircissant des centaines de carnets de notes qui deviendront des livres passionnés, riches de détails significatifs et d'annonces visionnaires, comme son fameux *L'Afrique noire est mal partie*, publié en 1963, ou encore *Cuba est-il socialiste ?* (1970) et *l'Utopie ou la mort* (1973). D'après Jean-Paul Besset, *« personne n'a mis l'accent aussi précocement que lui sur l'accentuation des inégalités et démonté aussi nettement les mécanismes de la progression de la paupérisation à l'échelle de l'ensemble du tiers-monde »*. Mais parce que la faim décime encore plus sûrement que la mitraille, Dumont tarde à devenir *« le plus rouge des verts »*. Agronome productiviste, chantre de l'abondance au nom des affamés, il ne se convertit à l'écologie qu'en 1973, soudain conscient des risques inhérents à l'exploitation exagérée du sol et de la planète. Le voilà un moment happé par la politique, candidat « écolo » aux présidentielles de l'année suivante. On n'oubliera pas ce (déjà) vieux monsieur faisant campagne à bicyclette et buvant un verre d'eau à la télévision *« avant que nous en manquions... »*

Toute sa vie, Dumont aura couru les révolutions, y compris la « révolution verte » de l'agronome américain Norman Borlaugh, censée délivrée le monde de la faim grâce à des espèces « miraculeuses » de blé ou de riz. Mais, chaque fois, le professeur dénonce les impostures, vérifie sur place, interroge les populations villageoises, pour enfin dire leurs quatre vérités aux responsables de toutes sortes. Au fil des pages, malgré des redites allongeant inutilement la lecture et une construction un peu décousue (mais peut-on saisir Dumont ?), Jean-Paul Besset rend intelligible la complexité d'un homme de son siècle, Cassandre-cabotin, pris entre l'espoir dans le progrès et la colère face à la bêtise humaine.

Eric Fottorino

(1) Seuil.
(2) Seuil.

Psychodrame vert

Roger Cans dénonce les excès de l'écologie. Et réclame une lecture critique de son actualité

Notre collaborateur Roger Cans vient de publier un ouvrage sur « la surenchère écologique ». Nous avons demandé à Olivier Postel-Vinay d'en rendre compte.

TOUS VERTS :
LA SURENCHÈRE ÉCOLOGIQUE
de Roger Cans.
Calmann-Lévy, 222 p., 110 F.

« Combien de temps encore le monde va-t-il se permettre de gaspiller l'énergie ? », affiche la British Petroleum. Pour ses vœux du Nouvel An, Lafarge Bétons décora sa carte de photos d'oiseaux *« en voie de réintroduction grâce à nos réaménagements de carrières et sablières »*. Le lessivier allemand Werner et Merz propose un liquide *« sans phosphates ni phosphanates, sans amines ni azurants optiques »*, qui s'utilise *« sans bouillir et sans assouplissant »... Sans expérimentation animale*, ajoute son concurrent belge Ecover. Yves Rocher (cosmétiques) est *« un homme nature, une entreprise verte, une fondation pour sauver l'avenir »*. Rares sont désormais les entreprises qui se refusent à pousser leur bêlement écologique. Jusqu'à l'iconoclaste Jacques Calvet, qui s'est fourvoyé dans le mythe du « moteur propre ».

Nous voici donc introduits au cœur de ce que Roger Cans appelle *« la surenchère écologique »*. La France a un métro de retard (ticket chic, ticket vert), mais elle met les bouchées doubles. Hommes politiques de tout poil, intellectuels (mais si, mais si !), nucléocrates (ben voyons !), tous y viennent. C'est la diarrhée verte. La *« fièvre verte »*, dit, plus gentiment, notre journaliste, qui a pourtant la dent bien affûtée. *« Naturaliste depuis toujours »*, il suit les questions d'environnement depuis dix ans et manifestement, pour lui, la coupe est pleine.

Pour ceux que l'écologisme séduit ou irrite, ou les deux, ce pamphlet est une mine. C'est une description du grand théâtre vert où jouent désormais les enfants gâtés de l'Occident.

Roger Cans revient efficacement sur les grandes affaires des années 70 et 80 pour dévoiler le ballet des illusions et des intoxications croisées. Ce qui le conduit à douter de la validité de certains des grands enjeux du jour. Seveso était une bulle, la mort des forêts par les pluies acides, un mirage. Qu'en est-il de l'ozone ? De l'effet de serre ? Sa conclusion porte sur la surenchère des écologistes eux-mêmes. Celle-là serait inévitable et salutaire, car ce sont les excès de la minorité active qui conduisent à la prise de conscience globale et forcent aux décisions de précaution. Finalement, la *« fièvre verte »* elle-même est disculpée, car *« on ne voit pas en quoi elle menace qui que ce soit, sinon des intérêts personnels privés ou étroitements corporatifs »*.

L'auteur est cependant plus convaincant lorsqu'il montre que la fièvre brouille les idées et pollue l'espace mental au détriment de l'écologie elle-même. L'exemple type est celui de la voiture « propre », avec ou sans pot à trois voies. La logorrhée des constructeurs automobiles masque le problème de fond, qui est la croissance irrésistible du nombre de véhicules et leur usage intensif : *« Il n'y a pas plus d'essence propre que de voiture propre. »* Comme le montre par ailleurs Roger Cans, la surenchère écologique conduit à des psychodrames dont les résultats vont bien au-delà d'une remise en cause d'intérêts corporatistes. Three Mile Island, accident mineur, a conduit à l'arrêt de l'ensemble du programme nucléaire aux Etats-Unis, en Suède et ailleurs. C'est du sérieux. Les obsessions actuelles des Verts allemands sur le génie génétique conduisent les grands groupes pharmaceutiques allemands et suisses à délocaliser leur recherche outre-Atlantique. Ce n'est pas rien.

Recoudre le cordon ombilical ?

Il ne faut pas confondre la fièvre verte et l'écologisme en tant qu'idéologie. C'est dans ce second sens que l'écologisme est une menace. Il rencontre les désirs de tous ceux qui, malgré les désillusions de l'histoire, veulent encore croire à la possibilité pour l'homme de réaliser un projet global structuré. Il vient à point nommé guérir le désarroi d'une conscience morale qui ne sait plus où donner de la tête. On peut juger que cette idéologie vit encore un stade infantile. Roger Cans le souligne, elle n'a pas trouvé son Marx. Mais si les déséquilibres mondiaux continuent de s'aggraver, comme c'est probable, il n'est pas exclu qu'elle le trouve. Or elle est, en puissance, une idéologie plus totalitaire que le marxisme. En replaçant l'homme dans la biosphère, elle lui propose en quelque sorte de recoudre son cordon ombilical. Ce n'est pas un hasard si un scientifique de haut vol comme James Lovelock réinstaure le culte de Gaïa, la Terre mère.

Au pays de Descartes et de Voltaire, il reste toujours une fraction appréciable de la population pour se méfier des passions de l'âme et des idées simples. Ce livre en témoigne. Puisse-t-il annoncer une prise de conscience, chez les journalistes scientifiques en particulier, de l'importance qu'il y aurait à passer l'actualité écologique au crible d'un esprit très critique.

Olivier Postel-Vinay

« Série noire » au pays des narcos

« Etre journaliste en Colombie, c'est être correspondant de guerre » : Guillemette de Véricourt a vérifié, sur place, cette remarque de Gabriel Garcia Marquez

LES JOURNALISTES COLOMBIENS FACE AUX NARCOTRAFIQUANTS
de Guillemette de Véricourt.
Editions Ramsay, 224 p., 110 F.

Il s'appelait Fredy Erazo. Reporter âgé de vingt-neuf ans, il a été assassiné à Medellin le 15 février. Son cadavre était percé de quarante-trois balles de mitraillette. Motif : inconnu. Les tueurs : non identifiés. La routine. Dix lignes dans la presse et la trappe de l'oubli. L'habitude.

Le nom de Fredy Erazo venait s'ajouter à la longue liste d'une soixantaine de journalistes colombiens assassinés depuis une dizaine d'années. D'autres ont dû s'exiler, menacés de mort par les narcos ou les paramilitaires. C'est le record du monde de la spécialité. *« Etre journaliste en Colombie*, a écrit Gabriel Garcia Marquez, *c'est être au front, être correspondant de guerre. »* Une remarque amère de « Gabo » que rapporte Guillemette de Véricourt dans son ouvrage qui n'est pas seulement une enquête approfondie sur le martyrologe de la presse colombienne, mais aussi une étude sérieuse de la dure réalité du pays.

En fait, il n'y a pas de front, mais une violence multiforme. Politique, sociale, idéologique ou crapuleuse. Une exceptionnelle complexité des relations entre guérillas, narcos, paramilitaires, groupes d'autodéfense, armée et police. Un puzzle mouvant et déconcertant. Une nouvelle version de la violence est apparue à la fin des anénes *80* : le narcoterrorisme. La guerre à mort entre les cartels et le gouvernement a déclenché des tueries qui ont stupéfié et terrorisé une population pourtant habituée aux pires excès.

Guillemette de Véricourt a enquêté sur place. A Bogota et dans le pays profond. Dans la capitale, elle s'est installée dans les locaux du journal *El Espectador*, qui lui a ouvert ses archives. Son livre est d'abord un hommage justifié à la famille Cano, propriétaire du plus ferme et du plus courageux organe de presse dans la lutte contre les narcotrafiquants. Le plus touché aussi. Neuf de ses collaborateurs et le directeur lui-même, Guillermo Cano, ont été assassinés sur ordre du cartel de Medellin.

Pas de révélations, sans doute, mais un exposé clair, appuyé sur une solide documentation et de nombreux témoignages. C'est bien vu, bien compris, bien raconté dans un style alerte et simple. Cet ouvrage de journalisme d'investigation, dans le meilleur sens du terme, se lit comme un roman. Des portraits bien troussés des *capos* des différents cartels, de leurs avocats, des hommes politiques complaisants ou carrément complices, la négociation ayant abouti à la reddition sur mesure de Pablo Escobar, le récit par Francisco Santos, rédacteur en chef du *Tiempo*, de sa séquestration de sept mois par le cartel de Medellin, les confidences rapportées d'un jeune *sicario*. Une vérité sans fard et qui a pourtant des allures de « Série noire ».

Difficile, la Colombie. Pour comprendre il faut imaginer, dit l'auteur. Imaginons le meurtre, à Paris, par la mafia, du directeur du *Figaro* ou du *Monde*, l'assassinat, par les trafiquants, de plusieurs dizaines de journalistes français de la presse écrite et de la radio. Imaginons les principaux quotidiens de la capitale transformés en bunkers, protégés par des militaires en armes, les voitures blindées, les escortes, les familles aux abois. Et vous aurez une idée d'une certaine Colombie. Car il y en a une autre, majoritaire, industrieuse et pacifique. Celle du café, des vertes collines du Caldas, des managers efficaces, du business « normal », des universités surpeuplées, d'une société dynamique et qui a soif de progrès. Une Colombie qui marche bien et qui peut vivre parfaitement sans les milliards des narcos.

Une injustice mineure de l'auteur : ce n'est pas l'impuissance des pouvoirs publics qui est responsable de la suspension des travaux du métro de Medellin, mais les entreprises étrangères réticentes. Elles viennent, cependant, d'accepter de relancer ce chantier important. La conclusion de Guillemette de Véricourt est peu optimiste : l'incarcération d'Escobar n'a pas marqué la mort du cartel de Medellin. Le trafic continue. La guerre des cartels a repris. La violence, les meurtres et les enlèvements aussi, en courbe ascendante. La paix totale n'est pas, hélas ! encore à l'horizon.

Marcel Niedergang



SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

Du sexe au genre, et inversement

LA FABRIQUE DU SEXE
Essai sur le corps et le genre en Occident
de Thomas Laqueur.
Traduit de l'anglais par Michel Gautier.
Gallimard, 355 p., 230 F.

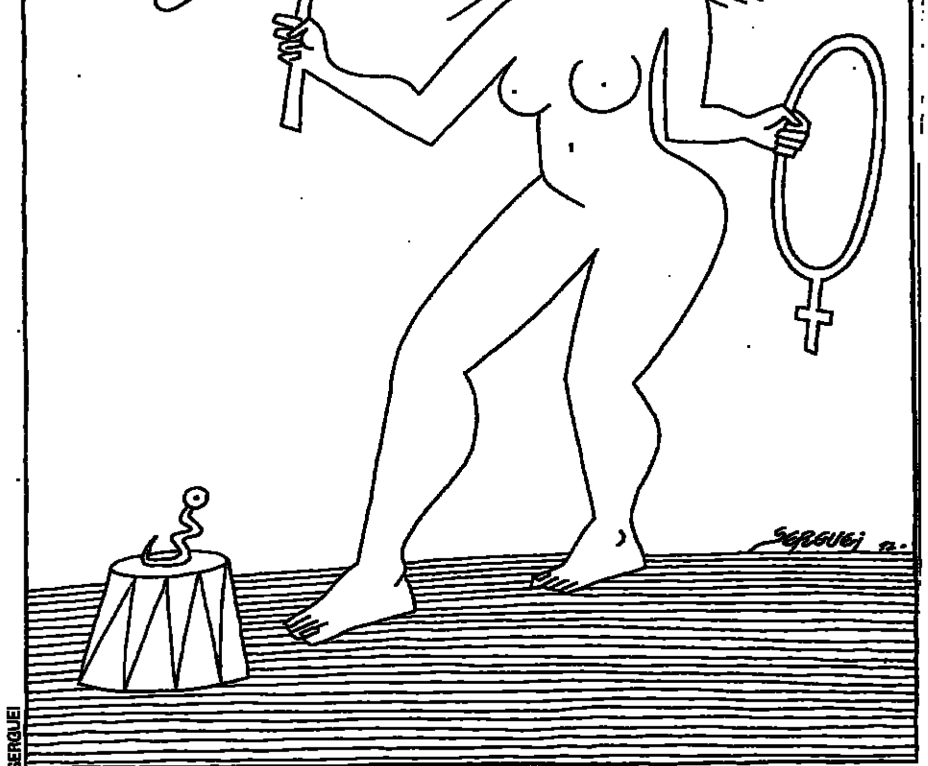
DES HOMMES ET DU MASCULIN
Numéro spécial de la revue *Bief*
Presses universitaires de Lyon, 245 p., 95 F.

QUELS PÈRES ? QUELS FILS ?
d'Evelyne Sullerot.
Fayard, 381 p., 130 F.

LA nature et la biologie ne constituent ni ne disent à elles seules la différence : il y a des femmes et des hommes, du sexe, mais il y a aussi du féminin et du masculin, du genre. Dès le commencement, la fabrique sociale fonctionne en utilisant et transformant ces données premières. Elle n'abandonne pas la reproduction à son état naturel ; elle règle son exercice ; elle convertit la fécondité féminine en enjeu décisif, attribuant à la capacité de faire naître, de faire être, la valeur suprême. Et nombre des mythes évoquent l'affrontement des deux sexes afin de parvenir à l'appropriation de ce pouvoir, au contrôle de la descendance et à la supériorité fondatrice.

Le désir de se situer à l'origine, de prendre place dans une filiation, prévaut alors sur l'érotisation du désir ; c'est à la fois vaincre la mort individuelle et accéder plus pleinement à l'existence sociale. Mais, au-delà, c'est toute une conception du monde, des êtres, des choses, de la société et de leur ordre propre qui se manifeste. Elle réfère à l'œuvre incessante des principes masculin et féminin, aux traductions sociales qui définissent les situations et les rôles respectifs des deux genres. A la limite, elle fait du sexe une création sociale, comme le révèlent les pratiques rituelles et initiatrices qui établissent nécessairement les hommes et les femmes dans une sexualité univoque et entière. Elle convertit le langage du corps en un langage social où du pouvoir est en jeu, où la distinction des deux genres et leur relation engendrent de l'inégalité, de la hiérarchie et de la subordination. C'est là, en version simplifiée, la leçon délivrée par l'anthropologie.

THOMAS LAQUEUR, historien, dans le plus remarquable des essais sur le corps et le genre en Occident, nous donne à voir et à comprendre le fonctionnement de la « fabrique du sexe » au cours de notre propre histoire. Son livre considère non pas la formation du genre, mais du sexe ; tout en constatant que *« ce que l'on peut vouloir dire sur le sexe... contient déjà une affirmation sur le genre »*. Il n'y a pas, d'un côté, de la nature, et, de l'autre, de la culture, mais une production conjointe : la différence sexuelle reçoit un contenu à travers les représentations, les symbolisations, les rhétoriques, et la façon dont elle signifie des rapports de force. Le dosage est variable, selon les formes de la société et du pouvoir, de la culture et du savoir, mais toujours instable et propice à l'ambiguïté. Thomas Laqueur distingue, à cet égard, deux grandes périodes dans l'histoire occidentale : celle, ouverte dès l'Antiquité, où se constitue et se maintient le *« modèle du sexe unique »*, celle, commençant avec la coupure moderniste du dix-huitième siècle, où émerge le *« modèle des deux sexes »*.



SERGUEI

Au départ, Aristote – avec la définition de l'ordre des êtres – et Galien – avec la composition du *corpus* anatomique – contribuent à amoindrir la différence sexuelle, à l'avantage de la différenciation des deux genres et des hiérarchies au sein desquelles elle s'inscrit. Selon le médecin, les sexes sont liés par une commune anatomie ; les femmes sont *« inverties »*, elles ont les mêmes organes, mais à l'intérieur ; en elles, l' *« économie des fluides du corps »* est plus faible et elle explique l' *« absence de perfection »*. Selon le philosophe, l'ordre des êtres et la distinction des causes (au masculin, l'efficience, au féminin, la matérialité) font placer la femme à un rang métaphysique inférieur. Elle apparaît ainsi, au regard des deux disciplines, comme un *« moindre mâle »*.

C'EST le genre qui subordonne la définition du sexe, et *« l'étalon du corps humain »* devient, pour longtemps, *« le corps mâle »*. Il s'agit d'une stratégie des représentations, elle résistera à l'épreuve d'une connaissance plus précise de l'anatomie génitale. En fait, *« la biologie du modèle unisexe »* doit s'interpréter en tant que *« discours sur le pouvoir, la légitimité et la paternité »*. Elle se transmet et conserve son autorité jusqu'au dix-septième siècle ; même lorsque l'observation à corps ouvert donne à voir directement les organes, la représentation de ceux-ci se conforme à l'idéologie plus qu'à l'exactitude de l'examen. La formule-clef reste : un seul sexe (biologique), deux sexes sociaux (genres) ; les organes et les qualités des corps sont *« autant de façons d'exprimer la hiérarchie »*.

C'est au dix-huitième siècle *« que fut inventé le sexe tel que nous le connaissons »* ; les principes d'isomorphisme sont alors abandonnés et les appareils de la reproduction *« deviennent le fondement d'une incommensurable différence »*. L'avènement de la raison, l'avancée de la science et, en conséquence, les progrès accomplis dans l'intelligence du sexe, la soumission au seul plan de la nature et à l'ordre des faits provoquent l'émergence du second modèle : celui des « deux sexes ». Mais aussi, les formes nouvelles prises par les luttes pour le pouvoir et le rang avec leur déplacement sur un autre terrain : *« celui de la nature et du sexe biologique »*. C'est par rapport à ce dernier – différence fondée en nature – que se définit le genre, avec les qualités, les vertus et les rôles résultant d'un effet de *« déterminisme biologique »* dans le champ des conventions sociales, politiques, culturelles. Le modèle ancien est inversé : la différence sexuelle sert de fondement à la différenciation des genres, au partage des domaines masculin et féminin. Pour les conservateurs, ce partage ne relève en rien de l'égalité mais de la soumission aux contraintes de la différence naturelle. Pour les évolutionnistes, la différenciation croissante des rôles féminin et masculin fait que *« les femmes peuvent devenir le moteur de nouvelles avancées »*.

LES deux modèles ne se succèdent pas nettement, ils coexistent à divers moments de l'histoire : jusqu'en plein vingtième siècle avec la théorie freudienne de la sexualité, selon laquelle *« la libido ne connaît point de sexe »*. Les grands bouleversements du présent n'ont point effacé l'ambiguïté, alors que l'économie sexuelle est désormais plus libre, plus ouverte à des choix individuels mieux informés. C'est le genre qui devient plus flou, par l'effet de la progression féministe et des incertitudes affectant l'identité masculine. Le genre *« fort »* faiblit ; la condition masculine commence à se définir autrement, au besoin sous l'impulsion des femmes, comme le révèle le numéro spécial de l'une de leurs revues (*Bief*) consacré aux hommes et au masculin, sous la direction de Daniel Welzer-Lang.

C'est une interrogation multiple portant sur *« les constructions sociales du féminin et du masculin »*, une incitation à *« abattre les prisons du genre »*. C'est d'abord un travail critique attaquant *« la sainte virilité »* et l'ordre du *« patriarcat »*, évaluant la révolution sexuelle et la nouvelle économie familiale. Mais le constat est aussi celui du silence des hommes, face à ce qui fait du genre masculin un *« genre flou »*, face au *« manque d'un discours d'échange et d'union »* – selon les formules de Marc Chabot, écrivain québécois. On comprend alors mieux qu'une femme, tôt engagée dans les combats de la cause féminine, Evelyne Sullerot, prenne avec ardeur la défense des *« pères »*.

Elle s'étonne du *« silence sur ce qui est advenu de la paternité »*. Dans un livre de passion, nourri d'histoire, de sociologie, de droit de la famille, elle montre comment le pouvoir des pères avec ses *« prérogatives millénaires »* s'est trouvé affaibli en quelques décennies. De 1965 à 1985, elle suit les trois évolutions génératrices de cet effacement ; démographiques (crise des mariages, montée des divorces, éclatement des familles, effets de l'individualisme), juridiques (les femmes deviennent le premier sexe parental devant la loi), et sociales (prévalence du couple *« sur la famille et sur le rapport de filiation »*). Evelyne Sullerot dénonce l'acheminement vers une *« société sans pères »*, désigne les risques d'une sexualité féminine qui, disposant enfin de moyens efficaces de sa gestion, peut conduire à une *« prise de pouvoir sur la maternité »*, à une *« guerre dont les pères sont les grands perdants »*. Elle mesure les dangers propres à cette prise de position contre *« le règne de la maternité sans partage »*, mais elle les estime nécessaires en raison des effets néfastes résultant de l'effacement de l'image paternelle.

Trois textes, trois parcours parmi les incertitudes, les ambiguïtés. La crise des identités est générale, elle ne peut pas ne pas affecter nos façons de vivre le masculin et le féminin. Et l'on reste, aujourd'hui comme hier, étonné par l'impossibilité de dire l'homme et la femme, de les lier par une définition.

La piste du linge

LA TRAME CONJUGALE
analyse du couple par son linge
de Jean-Claude Kaufmann.
Nathan, 216 p., 135 F.

Sociologue du quotidien, Jean-Claude Kaufmann est un chercheur inventif et indiscret qui étudie la vie conjugale entre piles de draps et chemises sales. Si l'idée fait sourire, cette « piste du linge » se montre pourtant sérieuse autant qu'astucieuse. Car, dans nos manières de séparer torchons et serviettes, d'amonceler ou de ranger tricots et chaussettes, de trier le propre du sale, le fonctionnement du couple se dévoile : séparation des tâches, amoncellement d'habitudes, héritages familiaux et sociaux, tris entre conflits et compromis.

On découvre ainsi un sens de l'ordinaire domestique qui ne correspond pas aux discours généralement tenus sur le couple et son évolution et qui dément aussi les propos des conjoints eux-mêmes, tant, ici, *« les gestes disent le contraire des mots »*. Certes, les choses ont changé en l'espace d'une génération : avant de s'installer tout à fait, on cohabite, la vie à deux est prudente et progressive, chacun, d'abord, gère et lave ses petites affaires, c'est le temps du Lavomatic ou de la lessive chez les parents.

L'acte qui, plus que tout autre, selon Kaufmann, engage véritablement la mise en ménage est l'acquisition du lave-linge. Dès lors se rencontrent et s'affrontent les conceptions du propre et du rangé, usages hérités, représentations familières, d'autant plus tenaces qu'elles relèvent de ce domaine de l'infime et de l'intime profondément ancré dans la personnalité et rarement explicité. Les habits qui traînent, le fouillis, les faux-plis sont des sujets de conflits dérisoires et peu avouables où se trouvent pourtant en jeu le rôle et le territoire de chacun. Les vêtements se mélangent et les travaux se distribuent. Généralement tacitement et toujours inégalement. Le tri, le rangement, le repassage reviennent aux femmes, même lorsque le partage égalitaire des tâches domestiques est voulu. Pourquoi ? *« C'est comme ça »*, répondent les couples interrogés par Kaufmann.

Un savoir des étoffes

Gestes appris, mémoire incorporée, il y a une longue connivence historique entre le linge et la féminité. Bien sûr, l'âge des trousseaux, des initiales brodées qui signaient un destin est révolu. Mais les femmes ont gardé un goût et un savoir des étoffes qui les piègent. Et, bien qu'aujourd'hui l'évidence séculairement construite de cette compétence s'effrite, on est encore loin d'une égalité qui impliquerait une reformulation profonde des identités de l'homme et de la femme. Dans une société où les modèles et règles ne sont plus imposés par la tradition mais intériorisés par les individus, les couples s'efforcent ainsi de tailler sur mesure, puis de repriser le tissu de leur relation.

Nicole Lapierre

Le théâtre des corps

Comment, pour se détacher de la bête, l'homme transforme son anatomie

LE VÊTEMENT INCARNÉ
de Françoise Borel.
Calmann-Lévy, 260 p., 130 F.

Soigner ou sauver son apparence est l'universelle exigence d'une humanité refusant la sauvagerie de la nudité. *« Il fallait être peint pour être homme »*, notait Claude Lévi-Strauss à propos des Cadureo du Brésil (1). Il faut être paré, marqué, pour se démarquer de l'animalité, constate à son tour Françoise Borel, qui nous invite à découvrir les effets de ce paradoxe : pour se détacher de la bête ou de la brute, les humains s'inventent des parures, transformant, déformant et brutalisant leur corps. Des lèvres distendues des « femmes à plateau » du Tchad aux tailles étranglées des Occidentales du dix-huitième siècle, des nez perforés d'un coquillage ou d'un os chez les Papous de Nouvelle-Guinée aux pieds atrophiés des Chinoises, des scarifications, qui marquent les étapes des rites de passage, à la chirurgie esthétique, qui s'efforce d'effacer les traces du temps, les empreintes des cultures sur les anatomies sont aussi diverses dans leur créativité, œuvrant de la tête aux pieds, que largement répandues à travers Histoire et sociétés.

Partout le contrôle des apparences se prouve avec rigueur et s'éprouve, non sans douleur, très tôt parfois. On apprend ainsi que le modelage du crâne des nouveau-nés, attesté déjà dans l'Antiquité et pratiqué sur divers continents, était courant dans les campagnes françaises au dix-huitième siècle. On découvre aussi les *« fantasmes incarnés de l'Occident »*, cette vogue des tatouages importée d'outre-mer par les premiers voyageurs et qui s'est répandue dans la haute société européenne au dix-huitième et surtout au dix-neuvième siècle, jusque chez les enfants de l'austère reine Victoria, le bras d'un des jeunes princes s'ornant d'un grand dragon !

Dans ce livre foisonnant et souvent surprenant, Françoise Borel mêle les exemples proches ou lointains, exotiques ou familiers ; elle décrit les rites et les techniques, relate les mythes ou les voyances qui les justifient et conjugue les approches, empruntant à l'ethnologie, à la psychanalyse, à l'Histoire ou à l'histoire de l'art des éléments d'interprétation en un parcours d'amateur éclairé et documenté.

Elle montre que le corps décoré par ces métamorphoses est signifiant : métaphore de la société, il rend visible l'appartenance, la distinction, le pouvoir, le statut ou la richesse. Mais elle montre aussi combien il est, en même temps, séduisant, érotisé : en s'exhibant par fragments, il en appelle au fétichisme et suscite le désir. Entre l'ordre social et le désordre des passions est ainsi tracé, de la bête à la belle, le motif incorporé des codes esthétiques.

N. L.

(1) *Tristes tropiques*, Plon, 1955.

Boycott à sens unique

Il n'y avait qu'un éditeur français à la Foire de Téhéran, mais... plus de trois cents anglo-saxons

En mars, à la suite de l'annonce que tout éditeur étranger était bienvenu à la Foire du livre de Téhéran – à condition de ne pas exposer *« d'images obscènes, d'œuvres anti-religieuses et anti-islamiques ainsi que tout type d'ouvrage propageant le sionisme »* (*le Monde* du 26 et du 27 mars), Mme Evelyne Pisier, directrice du livre au ministère de la culture, avait annoncé qu' *« il n'y aurait pas de stand de France-Edition à Téhéran »*.

France-Edition est l'organe promotionnel du livre français hors de nos frontières. Et l'Iran – où existe une élite francophone aisée et où plusieurs nouveaux départements universitaires de français ont été créés depuis la révolution islamique – est un marché potentiel non négligeable. Les importations de livres y ont augmenté de 355 % entre 1986 et 1990. La déclaration de Mme Pisier dissuada néanmoins les éditeurs français, désireux à l'origine de se rendre à Téhéran en « indépendants ».

Ni les affaires Rushdie ou Bakhtiar, ni le règlement « idéologique » de la Foire de Téhéran – au demeurant comparable à celui des salons culturels de la plupart des Etats musulmans – n'ont en revanche refroidi les éditeurs anglo-saxons : 305 d'entre eux (199 britanniques et 106 américains, bien que les Etats-Unis n'aient pas de relations diplomatiques avec l'Iran) ont participé à la Foire qui vient de s'achever à Téhéran et qui, selon la presse iranienne, a connu une énorme affluence et des ventes record.

Des maisons de Hollande, Suisse, Espagne, Italie, Australie, Egypte, Inde, Japon, etc. étaient également présentes au Salon. La France, finalement, n'était là qu'à travers un stand d'exposition – sans vente d'ouvrages, ce qui a mécontenté le public iranien – de la mission culturelle française en Iran, et par un seul éditeur, Technip. Emanation autonome de l'Institut français du pétrole, et distincte de la société d'ingénierie Technip, cette maison d'éditions techniques et scientifiques diffuse surtout des ouvrages sur le pétrole et les autres énergies, – dont une partie en anglais.

J.-P. P.-H.

L'affaire José Saramago

Selon un ministre portugais, l'écrivain porte atteinte au « patrimoine religieux » national. La polémique a gagné le Parlement européen

A un mois de la fin de son mandat européen, la présidence portugaise aurait volontiers fait l'économie d'un mini-scandale provoqué par le secrétaire d'Etat adjoint à la culture, M. Antonio Sousa Lara, qui a rayé d'une liste de candidats portugais au prix européen de littérature une œuvre de l'un des plus grands écrivains portugais contemporains, *l'Evangile selon Jésus-Christ*, de José Saramago, œuvre qui, selon lui, *« porte atteinte au patrimoine religieux des Portugais »*.

Cette initiative a soulevé aussitôt un tollé dans le monde des lettres et dans l'opposition socialiste et communiste, et un flot de protestations a déferlé sur le gouvernement accusé de *« censure »* et de vouloir *« en revenir au temps de l'Inquisition »*, tandis que, de tous côtés, des voix s'élevaient pour demander la démission de M. Sousa Lara.

La polémique a dépassé les frontières lusitaniennes et le Parlement européen a été saisi de l'affaire par les députés socialistes. Son président, M. Egon Klepsch, a adressé une lettre au président de la Commission, M. Jacques Delors, pour le saisir du « cas Saramago », tandis que M. Jack Lang se déclarait *« vivement ému »*. *« Cette censure d'une œuvre littéraire pour le prétexte qu'elle porte atteinte au patrimoine religieux est inacceptable, et elle touche en José Saramago un des plus grands écrivains de notre temps »*, a précisé, dans un communiqué, le ministre de l'éducation et de la culture, qui avait remis, l'an dernier, les insignes de chevalier des arts et lettres à l'écrivain portugais.

Même si M. Jacques Delors s'est bien gardé de prendre position, en affirmant, mardi à Bruxelles, que la Commission ne pouvait intervenir dans les processus de sélection de chacun des Etats membres, le gouvernement portugais se trouve fort embarrassé par cette encombrante affaire dont il ne sait comment sortir.

« Catholique enragé »

Le secrétaire d'Etat à la culture, M. Pedro Santana Lopes, a fait front contre la critique, et est monté au créneau, lundi, lors de la réunion des ministres de la culture à Bruxelles, pour défendre son adjoint. Il a critiqué José Saramago et M. Egon Klepsch, mais n'est pas intervenu sur le fond de l'affaire en considérant qu'elle était désormais réglée, puisque le jury, convoqué à nouveau pour réexaminer la liste des prétendants au prix, y a réintroduit *l'Evangile*.

Mais ce n'est pas l'avis de l'écrivain portugais qui affirme désormais son refus de voir son livre sélectionné, et promet de faire appel directement au jury européen du prix pour lui demander de l'éliminer de la compétition. Selon l'auteur du *Radeau de pierre*, devant l'ampleur de la protestation, le gouvernement a été *« contraint de faire marche arrière »*. Taxant M. Sousa Lara de *« catholique enragé »*, il a confié au *Monde* qu'il y avait *« peut-être dans ce gros livre de 450 pages des choses qui peuvent choquer, comme, par exemple, le fait que Marie n'est pas vierge, et que Joseph est responsable du massacre des Innocents »*, mais, ajoute-t-il tout aussitôt, *« si je voulais résumer mon livre en quelques mots, je dirais que c'est une réflexion sur la faute et la responsabilité »*.

De son côté, le jury portugais, qui a confirmé ses choix initiaux, estime que José Saramago ne peut, en aucun cas, retirer son œuvre de la liste. L'écrivain Casimiro de Brito, membre du jury et vice-président du Pen Club, est formel : *« La position de Saramago est indéfendable*, dit-il, *car ce sont des lecteurs spécialisés qui ont choisi trois ouvrages qui leur ont semblé les meilleurs de ces dernières années. » « Il a raison de continuer à se battre contre le gouvernement, mais maintenant*, ajoute-t-il, *il doit attendre la décision du jury européen. » Obra breve (Œuvre brève)*, de la poétesse Fiama Pais Branco, et *Tabua das materias (Table des matières)*, de Pedro Tamen, sont les deux autres ouvrages retenus pour représenter la littérature portugaise aux côtés de José Saramago dans cette compétition à laquelle participent trois auteurs représentant chacun des douze Etats membres de la CEE.

En attendant le verdict du jury européen, qui devrait trancher d'ici un mois environ à Madrid, la vague de la contestation – dont l'Eglise catholique a été totalement absente, que ce soit au moment de la publication de *l'Evangile* ou de son retrait de la liste – devrait refluer et le gouvernement tirer les leçons de sa *« gaffe »*.

Alice Ilicée

□ **Colloque France-Portugal.** – Un colloque, conjointement organisé par l'Association pour le développement des études portugaises, le Centre culturel portugais et la Fondation Calouste-Gulbenkian, intitulé « Images réciproques France-Portugal », se tiendra à l'Assemblée nationale (101, rue de l'Université, 75007), les 21, 22, et 23 mai. Pour tous renseignements, contacter l'ADEPBA au 40-46-24-99.

DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

MICHEL WINOCK : *Le Socialisme en France et en Europe, XIXe-XXe siècle. Un essai de synthèse sur l'histoire du mouvement socialiste* sur notre continent. L'ouvrage est divisé en deux parties : l'une porte sur l'ensemble des pays européens, la seconde plus particulièrement sur la France. L'une et l'autre s'étendent jusqu'aux développements les plus contemporains. (Le Seuil, coll. « Point Histoire », 430 p.)

De Michel Winock également, *1991-Les Frontières vives*, premier volume d'une série qui en comprendra dix et dans lesquelles dix auteurs tiennent une sorte de journal de l'année, tant sur le plan de la vie publique que sur celui de leur vie privée. Pour Michel Winock, 1991 aura été l'année du feu aux frontières, du Proche-Orient à l'Europe centrale et orientale. (Le Seuil, 422 p., 135 F.)

SOCIÉTÉ

MICHEL PASTOUREAU : *Dictionnaire des couleurs de notre temps.* Saviez-vous que l'eau n'est bleue que depuis deux siècles, que, selon les Occidentaux, la couleur moutarde est la plus laide? Vous êtes-vous demandé pourquoi le vainqueur du Tour de France porte un maillot jaune, pourquoi les Martiens sont verts? Michel Pastoureau essaie de répondre. Depuis près de dix ans (*Figures et couleurs*, le Léopard d'or, 1986), il regarde, écoute et enquête sur la place de la couleur dans la société occidentale. Loin de soumettre au lecteur un répertoire didactique et austère, il choisit de livrer, en connaisseur mais avec humour et une subjectivité piquante, un éventail varié d'objets, de noms et de concepts qui entretiennent un lien étroit avec les couleurs. (Ed. Bonneton, 215 p., 99 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

BARBARA VINE : *Le Tapis du roi Salomon.* Prolifique, omniprésente Ruth Rendell. On a publié d'elle, ces derniers mois, deux recueils de nouvelles, *Volets clos* et *Heures fatales*, cependant que la collection « Bouquins » réédite quelques-uns de ses meilleurs romans. Voici une nouvelle facette de son – grand – talent : car Barbara Vine, c'est encore Ruth Rendell. C'est d'ailleurs sous ce pseudonyme qu'elle obtint, en 1987, le Grand Prix britannique de littérature policière. Et si le roman criminel, c'est la mise au jour des passions souterraines, rien de plus criminel que celui-ci : car toute l'intrigue se déroule dans le métro londonien. (Traduit de l'anglais par François Rosso, Calmann-Lévy, 356 p., 120 F.)

GOTTHOLD LESSING : *Minna von Barnhelm.* L'histoire mouvementée d'un commandant de l'armée prussienne et d'une jeune et riche héritière saxonne dans le Berlin du XVIIIe siècle. L'introduction d'Henri Simondet permet d'apprécier le succès rencontré par cette comédie qui marque une date dans l'histoire littéraire de l'Allemagne. (Traduit de l'allemand par Henri Simondet, Aubier bilingue, 112 p., 75 F.)

CARLO GOLDONI : *Le Serviteur de deux maîtres.* La célèbre comédie, écrite à Pise en 1745 à partir d'un sujet de la commedia dell'arte, est ici précédée d'un « avis au lecteur » et de la dédicace – rédigée en 1753 sous forme de lettre privée et imprimée la même année au tome III de l'édition Paperini, – à *Rainieri Bernardino Fabri* (1675-1767) qui accueillit et protégea Goldoni pendant son séjour à Pise de 1744 à 1748. (Traduit de l'italien et préfacé par Valeria Tosca, Aubier bilingue, 310 p., 35 F.)

□ **Rencontre sur les « nouvelles archives ».** – L'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine) organise une rencontre internationale, intitulée « Archives et recherches : vers une nouvelle intelligence des archives ? ». Cette rencontre s'organisera en deux temps : le 25 mai, à Paris, sur le bateau *Princess-Elizabeth* (base Alpha, port de Javel haut, 75015), journée d'étude sur le thème « Nouvelles archives, nouvelles recherches ». Les 26, 27 et 28 mai, à Paris, puis à Londres et à Cambridge, se déroulera un colloque, organisé conjointement par l'IMEC et le Centre for English Studies (University of London), sur le thème « Archives d'éditeurs et histoire littéraire ». Pour tout renseignement, contacter l'IMEC, 25, rue de Lille, 75007, tél. : 42-61-29-29.

□ **Autour de Pierre Oster.** – Un colloque international autour de Pierre Oster, intitulé « Poétique et poésie », se tiendra les 25, 26 et 27 mai à l'université de Pau. (Faculté des lettres de Pau, amphithéâtre 3 ; ouverture le lundi 25 à 9 heures. Le mercredi 27 après-midi, la séance se déroulera au Parlement de Navarre).

□ **Rectificatif.** – L'album Prévert de la « *Bibliothèque de la Pléiade* » que mentionnait André Velter dans « le Monde des livres » du 15 mai, et qui présente 601 documents, ne coûte évidemment pas... 601 francs. Comme tous les albums de « la Pléiade », il est offert, pendant la Quinzaine de la Pléiade, pour l'achat de trois volumes.

HISTOIRE

Louis, occis par la hache et par l'épée...

En 1407, le duc d'Orléans, frère du roi, est assassiné par son cousin Jean de Bourgogne. Anatomie d'un meurtre qui est, pour Bernard Guenée, « le puissant révélateur d'une société »

UN MEURTRE, UNE SOCIÉTÉ
L'assassinat du duc d'Orléans
23 novembre 1407
de Bernard Guenée. Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 350 p., 170 F.

Voilà bien un livre d'histoire. Il est introduit par le récit d'un événement, suivi d'une chronologie. Dans la vieille rue du Temple à Paris, en ce 23 novembre 1407, Louis, duc d'Orléans et frère du roi fou Charles VI, était tué à coups de hache et d'épée. Il fallut bientôt se rendre à l'évidence : le commanditaire de ce *« très cruel homicide »* n'était autre que le duc Jean de Bourgogne, dit « sans Peur », le propre cousin du roi. Il avait poussé l'impudence jusqu'à pleurer et gémir avec tous ses parents aux obsèques, en habit de deuil, tenant même le drap qui recouvrait le cercueil. Quatre jours avant le meurtre, il n'avait pas craint de jurer alliance avec son royal cousin et de communier avec lui : l'homicide se doublait d'une trahison.

« C'est un meurtre parmi d'autres, commente Bernard Guenée, *mais qui, perpétré si près du roi, met à nu de façon exemplaire les structures et les ressorts du monde qui l'a permis et sécrété. Le meurtre est le puissant révélateur d'une société. »*

Et l'historien invite son lecteur à le suivre dans la société politique de la première moitié du quinzième siècle et dans le drame de conscience politique et spirituel ouvert par l'événement. Les deux partis refusèrent tout pardon. Le duc de Bourgogne voulait prouver que son acte était méritoire tandis que les fidèles du duc d'Orléans réclamaient que l'Etat impose sa justice. Ne l'obtenant pas, ils empruntèrent eux aussi *« la voie de fait »*, et la violence répondit à la violence. Le 10 septembre 1419, sur le pont qui franchit la Seine à Montereau, Jean sans Peur était à son tour occis par les vengeurs du duc d'Orléans.

D'un meurtre à l'autre, Bernard Guenée analyse brillamment une vie politique reposant sur l'honneur et les vertus, chargés de maintenir le corps politique en bonne ordonnance. *Mais péchés et violence* viennent briser un ordre et une paix qui, pour les contemporains de Charles VI, font partie des rêves.

La Fortune auxiliaire de justice

Le désordre serait-il caprice de Fortune ? Une admirable étude nous montre ici que Fortune *« beaucoup moins qu'une déesse et beaucoup plus qu'un mot, était une force dont les savants peinaient à préciser quelle liberté lui laissait la providence divine ou la position des astres, et quelle liberté elle laissait aux hommes »*. Mais pour l'immense majorité des chrétiens, la Fortune menait le monde avec la permission de Dieu. Loin d'être fauteur de désordre, elle apparaissait à beaucoup, en 1406, comme le redoutable auxiliaire d'une justice trop souvent défaillante.

Car le désordre est le fruit des péchés des hommes, au premier rang desquels l'orgueil et l'avarice, semant partout la haine qui engendre la violence : *« Loin d'être un danger marginal, la violence imprégnait le tissu même de tout le corps politique. »*

CAGNAT

Au désordre, il fallait bien chercher remède. En approfondissant le sens de la *« majesté royale »* et du *« bien commun du royaume »*, les juristes en sont venus à mieux définir la violence légitime pour en faire le monopole du souverain. Mais la justice du roi au quinzième siècle ne pouvait encore juguler la violence et imposer la paix. Rien ne valait pour cela de solides alliances par mariage ou fraternités diverses reposant sur l'amour mutuel et sanctionnées par un serment devant Dieu.

Encore eût-il fallu qu'il y ait bien amour et loyauté pour que justice du prince et alliances multiples ne s'opposent pas. Entre un désir d'Etat plus fort et un désir d'alliances plus nombreuses, le corps politique était, à la veille du meurtre du duc d'Orléans, à la croisée des chemins.

C'est dans ce contexte que Bernard Guenée inscrit le meurtre proprement dit. Il s'est livré à de rigoureuses études des termes employés par les contemporains, démontrant une nouvelle fois qu'une histoire des idées et des attitudes politiques passe par une histoire des mots. Il a déployé ses dossiers, riches d'exemples et de citations, en une architecture impeccable.

L'événement est ensuite inscrit dans son cadre parisien. L'historien décrit la cour, dresse des portraits de grands personnages, analyse leurs passions et leurs affrontements jusqu'au meurtre. Alors s'engage le débat : justification, pardon ou justice ? Convoqués en bon ordre, voici les grands témoins : Jean Petit, Jean Gerson, Christine de Pisan, dont les œuvres sont mises à la portée du lecteur attentif.

La mort du duc d'Orléans assure à Jean sans Peur un triomphe aux moindres frais : la seule mort d'un homme. Mais cette mort d'homme tué par son proche parent au mépris de tous les serments posait à la société française des problèmes de conscience difficilement surmontables.

Il aurait fallu, pour rétablir la paix, persuader les partisans du duc d'Orléans de renoncer à la vengeance. Mais il aurait fallu pour cela que s'exerçât la justice du roi à l'encontre du duc de Bourgogne, après qu'il eut imploré son pardon. Or le duc ne demande pas son pardon : il justifie sa conduite. Il exige d'être approuvé et *« rémunéré d'amour, d'honneur et de richesses »*. *« Par cette prétention stupéfiante,* poursuit Bernard Guenée, *il paralysait la procédure de réconciliation. Il empêchait la paix. En vérité, si les sujets de Charles VI ont si longtemps souffert, ce n'est pas tant à cause de la mort du duc d'Orléans; c'est bien plutôt pour l'honneur du duc de Bourgogne. »*

Ce dernier trouve dans l'universitaire Jean Petit, théologien et juriste, un brillant orateur qui démontre que le duc d'Orléans avait été un criminel de lèse-majesté, un traître et un tyran qui méritait la mort. Et il sait exploiter le désir populaire de paix pour contraindre les princes à négocier : une injuste paix civile est conclue à Chartres en 1409.

Ce n'était pas une bonne paix, car il n'y a pas de bonne paix sans miséricorde, vérité et justice, allait bientôt exposer Gerson. A partir de 1413, le chancelier de l'université de Paris emploie trois longues années à réfuter la justification du duc de Bourgogne. Il montre combien la conduite du duc était scandaleuse pour la conscience de chaque chrétien. Jean sans Peur avait violé les deux principes fondamentaux de tout ordre social : *« Tu ne tueras pas »* et *« Tu ne te parjureras pas »*.

On lui rétorque que le *« Tu ne tueras pas »* ne s'applique pas toujours, puisqu'on doit tuer le tyran. Gerson, par son acharnement importun, empêcherait finalement la paix civile ! De fait, son exigence de vérité, comme naguère le désir de justice du fils du duc assassiné, venait se briser contre l'honneur du duc de Bourgogne.

Restait alors la vengeance, le meurtre contre le meurtre. En janvier 1418, le duc de Bourgogne avait reçu de la reine Isabeau de Bavière le gouvernement légal du royaume et, en mai de la même année, ses partisans s'emparaient de Paris, tandis que le dauphin, futur Charles VII, s'enfuyait pour s'installer à Bourges.

En son conseil, le jeune Charles décida qu'il fallait tuer le duc. Rendez-vous fut pris avec lui pour une entrevue sur le pont de Montereau au cours de laquelle, sur un signe du dauphin lui-même, le duc de Bourgogne est tué *« d'une petite hache »*. *« Le meurtre de Montereau avait été décidé par la froide raison politique, et par les trop bons élèves que Jean Petit avait eus, qui pensaient pouvoir tuer le tyran notoire. Le duc de Bourgogne mourait de son meurtre. Il mourait aussi de sa justification. »*

Le remords de Charles

Cette fois, l'homicide n'était pas le fait de soudoyeurs de bas étage comme en 1407, mais bien le fait du dauphin lui-même, entouré de ses conseillers. *Le roi Charles VI* condamna son fils : *« On ne pourra plus l'appeler que Charles le Mal Avisé, soi-disant de France. »* En 1420, par le désastreux traité de Troyes, il est privé de ses droits à la couronne. C'est son beau-frère Henri V, roi d'Angleterre, qui sera l'héritier du royaume de France.

Le dauphin Charles, satisfait de son meurtre dans un premier temps, fut bientôt rongé par le remords, le doute sur la légitimité de son acte et donc sur sa légitimité royale. Le secret que lui révèle Jeanne d'Arc, suggère Bernard Guenée dans un épilogue lumineux, c'est que le Dieu de miséricorde lui a pardonné Montereau et qu'en se repentant, il est désormais le roi légitime. En 1429, Orléans est délivrée. En 1436, les troupes royales entrent à Paris. En 1453, les Anglais ne tiennent plus que Calais.

Le pardon, annoncé par Jeanne d'Arc au roi de France, a eu raison du meurtre, de *« la grande pitié du royaume »*, et il a libéré l'avenir.

Michel Sot

L'armée, cette accoucheuse d'Etat

Premier tome d'une « Histoire militaire de la France » en quatre gros volumes ou comment la guerre a parachevé la genèse de l'Etat moderne

HISTOIRE MILITAIRE DE LA FRANCE
Tome I : Des origines à 1715
sous la direction d'André Corvisier et de Philippe Contamine, PUF, 648 p., 550 F.

Voilà une grande entreprise, comme l'édition en offre périodiquement, qui comportera quatre gros volumes, dont le premier vient de paraître. Les auteurs n'entendent évidemment pas revenir à une dérisoire « histoire-batailles », mais bien revendiquer, *« sans ostentation ni fausse honte, le terme, moqué il y a peu encore, d'histoire militaire »*. Cette histoire militaire s'entend dans un sens large. L'art militaire proprement dit, les batailles et les sièges, les armes offensives et les fortifications y sont bien *présents, mais* situés dans leurs rapports avec l'histoire de l'Etat et celle de toute la société.

Le volume paru s'ouvre avec l'arrivée des Francs, un peuple en armes qui s'établit sur les ruines de l'Empire romain à la fin du cinquième siècle. Il s'achève à la mort de Louis XIV en 1715. La France a alors une solide armée permanente avec un corps d'administrateurs et même un corps de principes et d'usages : ce qu'on appellera le « droit des gens ». Cette armée, c'est l'armée du roi – c'est-à-dire de l'Etat, – et l'on peut considérer que les quelque 600 000 combattants réunis pour la guerre de la Succession d'Espagne constituent une armée nationale.

Tout au long de ce volume courent deux idées-forces : le perfectionnement de l'armée a généré l'Etat et le fait militaire a puissamment contribué à faire de la France une nation. L'histoire militaire de la France, c'est donc largement aussi une histoire politique et événementielle de la France à travers laquelle les auteurs progressent par chapitres chronologiques, donnant aux lecteurs de remarquables épures de l'histoire de chaque période, avant d'en développer les aspects proprement militaires.

Quoi de plus guerrier dans nos mémoires que les rois mérovingiens ? Et pourtant, voici que le spécialiste du fait militaire conclut que les premiers siècles du Moyen Age ne furent pas plus troublés que d'autres et qu'une grande civilisation put alors se déployer dans une paix relative. Il est vrai que les documents sont rares. On est mieux documenté sur la guerre carolingienne, qui est vraiment une guerre du roi, ou de l'empereur. On voit se dessiner, au temps de Charlemagne, un service militaire de tous les hommes libres et se préciser l'idée que la désertion est un lèse-majesté.

Entre la fin du neuvième siècle et jusqu'au début du treizième siècle, des dizaines de puissances territoriales, lignagères ou personnelles, sont susceptibles de mener des opérations militaires pour leur propre compte. Le guerrier par excellence est alors le chevalier calé sur ses étriers, qui charge lance couchée. Mais l'arme par définition de ce qu'on a appelé la « révolution féodale », c'est le château construit sur une motte, moyen de défense inexpugnable, mais aussi moyen d'encadrement et d'asservissement des populations paysannes : *« L'armée de Philippe Auguste était faite de pierres plus encore que d'hommes. »*

Paradoxalement décisive pour l'histoire militaire apparaît la longue paix qui sépare la bataille de Bouvines (1214) du déclenchement de la guerre de Cent Ans. C'est sous le règne de Philippe le Bel (1285-1314) que l'Etat, devenu militaire, engendra l'Etat de finance. *« Désormais, et jusqu'au dix-huitième siècle, les ressources de la monarchie furent consacrées au financement de la guerre à raison de 50, 60, voire 75 %. »* Et tout se passe comme si la monarchie n'avait plus attendu grand-chose des obligations féodales des vassaux : les combattants, même nobles, sont le plus souvent soldés. A Philippe le Bel revient aussi le mérite d'avoir ébauché un noyau permanent de forces navales au service de la couronne et créé, avec le Clos des Gallées à Rouen, le premier arsenal.

La révolution du boulet

On ne sera pas surpris de trouver, sous la plume de Philippe Contamine, une analyse très fine de la guerre de Cent Ans, des grandes chevauchées anglaises des premiers temps, où les arcs rapides des assaillants ont raison de la lourde armée continentale, à la réorganisation de cette dernière par Charles V : le capitaine de compagnie devient, pour plusieurs générations, le personnage essentiel des armées royales. Armées de professionnels mercenaires, qui risquent toujours d'échapper à l'autorité royale, dès que le souverain est dans l'impossibilité de les solder. Au milieu du quinzième siècle pourtant, s'affermit l'idée que des troupes permanentes, réparties à travers le royaume, peuvent assurer la sécurité publique. Au cours de la guerre de Cent Ans a, peu à peu, mûri un sentiment non seulement dynastique mais national, qui n'est pas étranger à la victoire finale de la France.

Avec Louis XI (1461-1483), on entre dans la modernité. Passionné de la chose militaire, il redoute pourtant la bataille et cherche la dissuasion par la réunion d'armées impressionnantes – *« en nombre infini »*, dit une de ses ordonnances – *au prix d'un effort fiscal* sans précédent.

Mais la modernité est aussi technologique. C'est l'invention du boulet métallique qui provoque une révolution tactique et stratégique : on peut désormais frapper efficacement à cent mètres et détruire les murailles verticales des places médiévales. Les ingénieurs acquièrent une grande importance dans les armées et mettent au point de nouvelles fortifications moins hautes, plus épaisses et à la face externe inclinée. En deux siècles, on aboutit à Vauban et à la forteresse enterrée de Neuf-Brisach.

Le grand bénéficiaire politique de l'invention du canon est le roi, seul capable de se le procurer et de bâtir les nouvelles forteresses. La guerre moderne a parachevé la genèse de l'Etat moderne, malgré la difficulté récurrente pour le roi ou l'Etat à contrôler son armée.

Ce livre invite à une réflexion sur l'ambivalence de l'armée : son rôle est décisif dans l'histoire de ce que nous sommes et, pourtant, elle est toujours redoutable quand elle n'a pas en face d'elle un Etat assez fort. Or, la force de l'Etat, ce fut en grande partie son armée... Nul doute que les trois volumes annoncés pour couvrir la période entre 1715 et nos jours amèneront à poursuivre et actualiser cette réflexion.

M. S.

★ De Philippe Contamine, signalons également *Des pouvoirs en France (1300-1500)* aux Presses de l'Ecole normale supérieure (270 p, 160 F.



CIVILISATIONS

A la lumière d'Ibn Arabî

La méditation que propose Michel Chodkiewicz sur l'œuvre du grand théosophe est aussi une thèse sur le destin de la communauté islamique

UN OCÉAN SANS RIVAGE
Ibn Arabî,
le livre et la Loi
de Michel Chodkiewicz.
Le Seuil, 222 p., 120 F.

L'œuvre du grand théosophe andalou Ibn Arabî (1165-1240) jouit d'une faveur exceptionnelle. Cela ne veut pas dire qu'elle soit toujours bien connue. Malgré les traductions, son immensité décourage les efforts, et il est nécessaire parfois de se référer à ceux, très rares, qui ont consacré leur vie à lire Ibn Arabî exhaustivement pour saisir, dans une intuition d'ensemble, la signification ultime de la spiritualité déployée en tant de milliers de pages. Michel Chodkiewicz sait à nouveau, dans son dernier livre, poser une question qui engage l'interprétation intégrale d'Ibn Arabî, tout en multipliant les lectures étourdissantes de précision et de savoir.

Disons mieux : dans la méditation qu'il propose du sens dernier des *Conquêtes spirituelles de la Mecque*, cet «océan sans rivage» de la gnose qui correspond à l'océan sans rivage de l'écriture coranique, Michel Chodkiewicz propose à qui sait le lire une thèse sur l'islam et sur le destin de sa communauté. Ainsi disposons-nous ici, tout ensemble, d'un guide pour lire Ibn Arabî, et d'un jugement d'entre les mieux instruits et les plus autorisés sur l'essence de la «soumission» ou de «l'obéissance» à Dieu, en quoi consiste pour finir toute attitude qui se veut musulmane.

S'étonnant de ce que les nombreux auteurs qui ont commenté Ibn Arabî, qui l'ont cité, qui l'ont loué, dans l'islam sunnite comme dans le chî'isme, n'aient jamais conçu le projet d'élucider publiquement le plan de l'ouvrage majeur d'Ibn Arabî, Michel Chodkiewicz découvre que ce n'était ni l'effet d'une ignorance, ni la conséquence d'un quelconque amateurisme, mais la pratique tenue secrète d'une lecture ésotérique. Il faut prendre ici ce mot dangereux en un sens précis : lire Ibn Arabî, ce n'est pas dégager de la lettre un sens arbitraire qui y serait lové, c'est manifester les relations cachées très complexes qui rendent compte des structures voilées du livre et de la pensée.

Or, voici ce que démontre, dans le détail, Michel Chodkiewicz : la structure de la pensée est toujours gouvernée par les structures rigoureuses, mais infinies en puissance, de la lettre coranique. Ou encore, il existe une homologie consciente, un travail minutieux de mise en correspondance entre l'ordre des sourates, la découpe des versets, les pauses dans la lecture de ces versets, parfois même les mots isolés du Coran et l'ordre des chapitres, le choix de leur objet, l'intention qui guide ou l'inspiration qui entraîne. La structure des *Conquêtes spirituelles (Futûhât)* est celle-là même du Coran.

Quelles en sont les conséquences ? D'abord, nous devons renoncer à traiter la méthode du grand soufi que fut Ibn Arabî comme si elle était l'équivalent dans le monde sunnite de l'exégèse chî'ite extrémiste, le *ta'wîl*. Si les ismaéliens d'Alamût, par exemple, ont conçu le rapport exégétique au Livre saint comme une transgression et une abolition de la lettre, il n'en va pas de même chez Ibn Arabî. Ou plutôt, les chî'ites ismaéliens valorisent la lettre en en faisant le symbole de la haqîqa, ou réalité-essentielle du Verbe divin, de sorte que pour saisir pleinement le sens symbolique des versets du Coran, il est nécessaire de les métamorphoser, de faire monter, sous le sens apparent, une série de significations cachées, parfois très éloignées du sens obvie. On voit que dans une telle perspective, la *haqîqa* divine ne saurait être la Loi *(charî'a)* ou même, plus largement, la religion légalitaire, ordonnée aux obligations privées et publiques, mais qu'elle ne surgit que dans l'abolition de cette vie légalitaire.

La lettre identifiée à la Loi

La perspective d'Ibn Arabî serait tout autre : la lecture, l'inspiration mystique, le dévoilement sont soumis rigoureusement à l'ultime législation de la lettre coranique. C'est la lettre qui norme la quête, c'est la lettre qui gouverne l'ordre symbolique (ainsi l'enchaînement des théophanies est-il dicté par celui des versets de la deuxième sourate). Enfin, c'est la lettre, identifiée à la Loi, qui est la réalité essentielle du Verbe : *« La Loi n'est pas le symbole de la haqîqa, elle est la haqîqa. »* Signalons que Michel Chodkiewicz esquisse une remarquable critique de l'allégorisme, dont la cible est Philon d'Alexandrie, dans une orientation fort semblable à celle que Benny Lévy a suivie, fidèle à la lettre hébraïque, dans *le Logos et la Lettre* (1). De là cette seconde conséquence : la gnose d'Ibn Arabî est l'invite à un «état d'enfance» qui est la condition d'une mise à l'épreuve de la littéralité, d'une pratique qui consiste à faire accueil aux versets. Cet abandon de la Parole aura pour fin de réaliser toute l'architecture des états spirituels dans la prière, où la vassalité du fidèle à l'égard de son Seigneur exprime le statut éternel de l'homme.

Plus qu'un légalisme, le retour à la Loi est une découverte de ce statut ontologique, la *ubûda*, qui constitue le serviteur *(abd)* comme tel. On lira les pages vibrantes où Michel Chodkiewicz met en relation le silence de la volonté, le silence de l'intelligence, le silence de l'être. Telle serait l'expérience mystique authentique, celle où les existants rejoignent l'existence unique. La Loi en serait le véhicule et Michel Chodkiewicz propose, en Ibn Arabî, un modèle pour la conscience islamique, entre les deux périls du pseudo-littéralisme des docteurs exotéristes (l'islam saoudien actuel ?) et de l'exégèse chî'ite messianique. Ibn Arabî serait ainsi l'origine d'une légalité irénique. Et il est vrai que tout le débat porte sur ce point : la réalisation spirituelle en islam passe-t-elle essentiellement par la Loi, ou suppose-t-elle l'autre de la Loi (l'imâm des chî'ites par exemple) ?

Christian Jambet

(1) Verdier, Lagrasse, 1988.

★ **Signalons aussi *Un temps entre les temps, l'imam, le chiisme et l'Iran*, de Lelli Echghi, préface de Christian Jambet, Le Cerf, coll. « Patrimoines Islam », 176 p., 100 F.**

Images d'Orient

L'ORIENT ANCIEN
sous la direction
de Bartel Harouda.
Préface de Jean Bottéro,
Bordas, coll. « Civilisations »,
460 p., 480 ill. couleur,
45 cartes et dessins, 475 F.

ISTANBOUL
LE REGARD DE PIERRE LOTI
Présentation
d'Alain Quella-Villéger,
avec un journal inédit de Loti,
Casterman, coll. « Images »,
115 p., 185 F.

DU SINAI A L'EUPHRATE
Samaritains, Assyriens,
Druzes, derviches
et hassidim
de Paul-Jacques Callebaut.
Casterman, coll. « Images ».
115 p., 185 F.

L'incertitude plane toujours, depuis la guerre du golfe Persique, sur nombre de merveilles archéologiques d'Irak, et le département oriental du Grand Louvre n'ouvrira qu'en 1993. Mais avec *l'Orient ancien*, ouvrage collectif traduit de l'allemand sous la responsabilité de Jean Bottero, on peut déjà se trouver face aux taureaux ailés à museau humain d'Assyrie ou devant la barbe et les moustaches frisées au petit fer d'Assournasirpal II de Nimrôd.

Les photos géantes en couleur n'ont évidemment jamais le noble mystère du noir et blanc. Néanmoins, elles renseignent crûment le sédentaire ou le futur voyageur sur les monuments antiques d'Anatolie, de Syrie, de Mésopotamie et de Perse. Les objets muséifiés sont accompagnés de vues aériennes des sites dans leur état actuel, ce qui met – involontairement – un peu de vie parmi ces splendeurs mortes ; comme si l'ombre d'un arbre ou le bleu d'un camion rendaient moins mélancoliques Suse l'Achéménide ou les ziggourats d'entre Tigre et Euphrate. Les restaurations – scandaleuses selon les uns, géniales selon d'autres – réalisées par Saddam Hussein à Babylone près de la Tour de Babel rappellent irrésistiblement le Viollet-le-Duc de Carcassonne, voire de Pierrefonds. Il est conseillé d'attendre un siècle pour juger...

Si Nabuchodonosor et Sémiramis ne sont plus là pour donner leur avis, les déesses, par définition, elles, restent parmi nous. Et on peut constater qu'Astarté – qui nous a donné les beaux mots d'«astre» et de «star» – ne s'est pas encore vengée, sur la personne de Saddam en tout cas... Regrettons au passage que nos érudits allemands et français n'aient même pas jugé bon de rappeler, pour le pékin, que c'est notre presque familière Astarté qu'ils ont cachée sous le rêche et savant prénom d'Ishtar.

Croyons, avec Jean Bottero, en la qualité d'ensemble de ce travail, mais osons dire qu'un peu moins de raideur universitaire et sémantique n'aurait certainement pas nui à cette fresque artistique et historique aussi sûre d'elle-même que la garde perse défilant depuis trois mille ans sur les briques vertes de Susiane.

Astarté, pour Loti, s'appela Aziyadé, mortelle divine parce qu'injoignable. On croit tout savoir sur le plus adulé des romanciers francophones de son temps (1850-1923) et sur ses amours turcoïdes. En outre, la plupart des clichés de Stamboul et environs – par Loti lui-même – se trouvent déjà dans le catalogue d'une mémorable exposition promenée, en 1985-1986, de Poitiers à Rochefort, *via* la Turquie et Paris.

Les derniers « descendants de Moïse »

Cependant, on nous ressort ces images, avec sans doute quelques autres, accompagnées d'un *Journal inédit* de Loti – un de ses meilleurs spécialistes, Alain Quella-Villéger, animateur notamment de la piquante revue *les Carnets de l'exotisme*, nous garantit ce texte comme vraiment inédit. On en oublie les mimiques de circonstance, si facilement ridicules pour notre époque, de l'officier-écrivain posant dans les cimetières mahométans ou costumé en émir dans son salon-mosquée des Charentes, et on se laisse prendre derechef par ce style liquoreux qui va comme un gant à l'Orient Belle Epoque.

C'est au cours d'un séjour de vingt mois dans l'Empire ottoman, en 1903-1905, que M. Viaud, alias Loti, réalisa ce «reportage» entre Corne d'or et Eaux-Douces d'Asie.

Bon Samaritain, jusqu'à défendre les Turcs lors du génocide arménien, Loti savait-il que les vrais Samaritains existent encore ? Paul-Jacques Callebaut, essayiste et photographe, a retrouvé les derniers cinq cents *«descendants de Moïse»*, néanmoins en coquetterie avec les juifs ; vivant en Cisjordanie et en Israël ; coiffés de tarbouches stambouliotes ; pratiquant séparation des sexes et célébration de la Pâque. Bref, on est en pleine Bible.

On ne quitte guère le livre le plus lu du monde, si ce n'est pour y ajouter l'Evangile avec les Assyriens, ces chrétiens de Mésopotamie qui, en compagnie des Chaldéens et des Syriaques, sont les seuls peuples orientaux à avoir toujours pour langue maternelle un avatar de l'araméen, l'idiome du Christ.

Drôle d'idée de Paul-Jacques Callebaut que d'avoir installé côte à côte dans son album les Assyriens, ethnie victime de massacres répétés de la part de ses voisins kurdes, turcs ou arabes, et les Druzes, dont les «exploits» en la matière, sur d'autres variétés de chrétiens il est vrai, ne sont que trop connus. Fermant cette marche, parmi les minorités les plus «aberrantes» de l'Orient proche, les derviches tourneurs – les vrais ! – et les israélites hassidim, uniquement préoccupés du *«verger mystique de la communion avec Dieu»*, des subventions de la diaspora new-yorkaise et de chicanes avec les Israéliens laïques.

D'Astarté, ancêtre de Marlène Dietrich, aux Samaritains, musée humain des temps christiques, l'Orient ancien est toujours debout.

J.-P. Péroncel-Hugoz

LISEZ AUSSI LES LIVRES DE VOS ENFANTS

Histoires d'adolescents

« Je n'aime pas les Juifs parce qu'ils ont pris notre patrie et traitent mal les Arabes. Ici, personne n'a l'intention d'arrêter de jeter des pierres tant qu'il y aura des soldats... » « Pourquoi tu dis que tu hais les Israéliens alors que tu ne connais que des soldats ? » Deux fillettes, qui habitent à 15 kilomètres l'une de l'autre, Mervet, treize ans, du camp palestinien de Dheisheh, et Galit, douze ans, de Jérusalem, commencent à s'écrire en 1988. Pour apprendre à se connaître, essayer de se comprendre. De l'Intifada à la guerre du Golfe et à la conférence de Madrid, elles se racontent avec les préjugés de leur communauté, elles parlent de l'amitié impossible : *« Tu es peut-être sympathique mais tu es quand même arabe. A cause de ça, je ne pense pas qu'on sera amies un jour. »*

Le livre, issu d'un documentaire de Lisa Boudalika diffusé par l'émission « Envoyé spécial » sur Antenne 2 en octobre 1991, présente le contexte historique et un glossaire des us et coutumes israélo-arabes parallèlement à cette correspondance qui sonne vrai et veut faire croire au dialogue possible.

▶ **Si tu veux être mon amie,** *de Galit Fink et Mervet Akram Sha-'ban, Gallimard, coll. « Page blanche », 128 p., 59 F. (A partir de 13 ans).*

★

« La porte de l'appartement des Weiland a été repeinte en bleu. Les portes des autres appartements de l'immeuble récent de la Feldbergstrasse sont blanches. » Cela ne plaît pas aux voisins. Après la mort du père, Jakob, douze ans, et sa mère, Mia, doivent commencer une nouvelle vie. Jakob se sent seul et se réfugie dans un monde imaginaire, sèche l'école, voudrait fuir.

▶ **Derrière la porte bleue,** *de Peter Hartling, traduit de l'allemand par François Mathieu, Messidor-La Farandole, coll. « Accents », 128 p., 52 F. (A partir de 10 ans).*

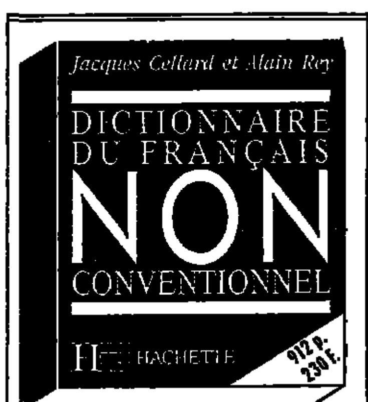
★

Un collège de la région parisienne. Un matin, les élèves trouvent leur établissement déserté par les professeurs. *« Il a raté son train... Il s'est endormi sur ses copies. »* Non. Ils ont voulu faire réfléchir les élèves sur leurs comportements et leurs violences. Ceux-ci vont tenter de s'organiser. Une confrontation, avec toutes ses ambiguïtés et ses torts réciproques, présentée par un auteur enseignant.

▶ **Où sont passés les profs ?,** *de Michel Peyroux, Syros Alternatives, coll. « Les uns et les autres », 120 p., 45 F. (A partir de 12 ans).*

★

Secrets de lecture, avec cent fiches de lecture présente l'analyse détaillée de cent « Castor Poche » et un index par thèmes, à l'intention des enfants et de leurs parents (320 p., gratuit pour l'achat de trois « Castor Poche »). Ainsi que le *Guide de lecture « Castor Poche »*, une analyse détaillée des trois cents premiers titres de Castor Poche et destinée aux enseignants, bibliothécaires, libraires (« Castor Poche » Flammarion, 700 p., 17 F).



□ **Un siècle de livres d'enfants. –** Avec l'exposition « Illustrateurs et illustrés de jeunesse (1850-1950) », c'est un siècle de productions de livres d'enfants que couvrira la manifestation proposée par les bouquinistes du marché Georges-Brassens, les 22, 23 et 24 mai. Le public y retrouvera notamment les fonds anciens de la Bibliothèque de l'heure joyeuse et des éditions Hachette. (Marché du livre ancien et d'occasion Georges-Brassens, rue Brancion, 75015).

Echec au bonhomme Ennui

Trente-cinq mille candidats et une lauréate de treize ans pour le cinquième concours « Plume en herbe », organisé par Nathan et « le Monde »

Trente-cinq mille candidats ont participé au concours « Plume en herbe » organisé par Nathan et *le Monde*, et qui fête cette année son cinquième anniversaire. Cent manuscrits ont d'abord été sélectionnés par les étudiants du CELSA (Institut des hautes études de l'information et de la communication). Une deuxième sélection des vingt meilleurs textes a été soumise à un jury composé de douze membres, présidé par Jacques Lesourne, directeur du *Monde*, auquel a participé la lauréate du concours « Plume en Herbe » 1991, Sophie Solal.

La règle du concours consistait à raconter une histoire originale en s'appuyant sur une série de onze dessins de Pef parus dans *le Monde*, que chaque candidat pouvait classer dans l'ordre de son choix. L'enfant pouvait ainsi organiser lui-même la trame de l'histoire qu'il inventait et assimiler les dessins à sa propre imagination.



C'est Sophie Cuenot, âgée de treize ans, qui a été élue « plus jeune écrivain de France » et qui voit son texte publié en un livre.

Née en 1979, elle est élève de cinquième au collège de Chamonix. Ses goûts littéraires sont très éclectiques, avec une préférence pour les « livres de mystère » et les grands classiques de l'aventure, tels les romans de Jules Verne et de Dumas, dont elle vient de lire *les Trois Mousquetaires*. Sophie adore préparer ses rédactions, mais n'avait jamais écrit d'histoire. C'est son professeur de français qui l'a incitée, avec d'autres élèves de sa classe, à participer au concours. Elle n'avait pas d'idée préconçue pour construire l'intrigue d'*Un étrange mariage* et s'est totalement inspirée des illustrations de Pef. L'histoire est celle d'un petit garçon poursuivi par le bonhomme Ennui, et qui voit, au mariage auquel il a été invité, se dérouler de drôles de choses lorsqu'il s'empare des lacets de « l'homme au chapeau »...

Les vingt premiers lauréats reçoivent un Ordilangues ; les autres gagnants, du vingt et unième au centième, recevront une encyclopédie illustrée Nathan. Tous pourront retrouver leur nom dans la liste que nous publions ci-dessous.

▶ **Un étrange mariage,** *de Sophie Cuenot, Nathan-*le Monde*, 28 p., 52 F.*

Les gagnants

DU 1er AU 20e PRIX
(Un Ordilangues)

La lauréate : Cuenot Sophie, collège de Chamonix, 74400 Chamonix.

Bohbot Elsa, école Marguerite-Picard, 31120 Portet-sur-Garonne ; **Boucher Sébastien,** CES Michel-Bégon, 41000 Blois ; **Boyer Adrien,** CES Manon-Roland, 44600 Saint-Nazaire ; **Bretin Raphaël,** collège de Buxy, 71390 Buxy ; **Cellier Camille,** école La Pigacière, 14000 Caen ; **Dautry Romain,** collège Armand-Coussens, 30500 Saint-Ambroix ; **Gros Elodie,** collège Joseph-Calvet, 66220 Saint-Paul-de-Fenouillet ; **Henry Gaëlle,** école Paul-Eluard, 52000 Chaumont ; **Luczak Virginie,** collège de Loos-en-Gohelle, 62750 Loos-en-Gohelle ; **Malusi Marianne,** collège Les Ecrins, 05200 Embrun ; **Nizier Laurence,** collège Les Prés, 63500 Issoire ; **Perillat Ariane,** collège Lavoisier, 93500 Pantin ; **Pesenti Nicolas,** collège Rome-de-l'Isle, 70100 Gray ; **Platini Vincent,** collège Louis-Lumière, 78160 Marly-le-Roi ; **Sadirac Lise,** collège Pierre-Mendès-France, 65500 Vic-en-Bigorre ; **Thiaville Céline,** collège Louis-Pergaud, 88330 Châtel-sur-Moselle ; **Trinquier Anne,** école Jeanne-d'Arc, 11000 Carcassonne ; **Villemur Claire,** 11210 Port-La-Nouvelle ; **Zimmer Pierre,** école mixte d'Illange, 57110 Illange.

DU 21e AU 100e PRIX
(Une encyclopédie illustrée Nathan)

Allaneau Fanny, école Les Granges Est, 60180 Nogent-sur-Oise ; **André Aurélien,** école Saint-Bertulphe, 62310 Fruges ; **Andrieu Simon,** collège Albert-Camus, 66025 Perpignan ; **Barbin Nicolas,** collège Saint-Joseph, 03100 Montluçon ; **Bardoux François,** collège Paul-Eluard, 51434 Tinqueux ; **Barha Caroline,** école des Huissiers, 92200 Neuilly ; **Barrière Anne-Lise,** collège de Balma, 31130 Balma ; **Beguet Mathilde,** collège Saint-Joseph, 01600 Trevoux ; **Belgaïd Rahmona,** école Louis-Pasteur, 79000 Niort ; **Berard Céline,** école Pasteur, 91380 Chilly-Mazarin ; **Berthier Charlotte,** école de Rongères, 03150 Rongères ; **Bockstall Hélène,** école de Genevrières, 52500 Genevrières ; **Borles Benjamin,** école Victor-Hugo, 12000 Rodez ; **Burlot Vincent,** collège Camille-Claudel, 22410 Saint-Quay-Portrieux ; **Cauuet Paul,** collège Victor-Hugo, 81400 Carmaux ; **Chaubert Laurine,** collège de l'Arche-Guedan, 77200 Torcy ; **Chavet Aude,** école de Menetou-Salon, 18510 Menetou-Salon ; **Chariet Félicia,** collège Jean-Moulin, 73200 Albertville ; **Comuzet Jean,** école Lakanal, 31000 Toulouse ; **Cornu Emilie,** école Jean-Yole, 85501 Les Herbiers ; **Coste Sylvain,** CEG Thérouanne, 62129 Thérouanne ; **Danceleur Nicolas,** collège le Vieux Chêne, 72200 La Flèche ; **Daoud Kahina,** école Ambroise-Thomas, 95100 Argenteuil ; **Delaigue Bastien,** école Notre-Dame-de-France, 43000 Le Puy-en-Velay ; **Delprat Pauline,** école de Pourrières, 83910 Pourrières ; **Despax Nirmala,** collège Jules-Michelet, 60100 Creil ; **Dukem Sandrine,** collège Calmette, 76330 Notre-Dame-de-Gravenchon ; **Dumont Dorothée,** école Paul-Langevin, 83130 La Garde ; **Dumonteil Vincent,** collège Pierre-et-Marie-Curie, 79000 Niort ; **Faure Patricia,** collège enseignement général, 69610 Sainte-Foye-l'Argentière ; **Gaulier Karine,** collège André-Malraux, 60200 Compiègne ; **Gindre Aurélie,** collège les Louataux, 39300 Champagnole ; **Girard-Reydet Mathieu,** collège André-Maurois, 91360 Epinay-sur-Orge ; **Gonnet Jorisse,** collège des Balmettes, 74000 Annecy ; **Guillermet Mathieu,** collège Voltaire, 92600 Asnières ; **Haes (de) Nancy,** école Saint-André, 6000 Charleroi (Belgique) ; **Henot Ludovic,** collège Fernande-Benoist, 59190 Hazebrouck ; **Hind Letaïef,** collège Aboulekassem-Chelbi, 2013 Ben-Arous (Tunisie) ; **Joly Emilie,** collège Albert-Camus, 13430 Eyguières ; **Karminski Clothilde,** école Basly, 62700 Bruay-la-Buissière ; **Kelche Lucie,** collège Grandville, 54460 Liverdun ; **Laurendeau Sandrine,** collège Foch, 67504 Haguenau ; **Lavragueta Laure,** école Victor-Hugo, 44600 Saint-Nazaire ; **Leonardon Emilie,** école George-Sand, 42270 Saint-Priest-en-Jarez ; **Leprince Céline,** école Jean-Jaurès, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse ; **Lesclaux Emilie,** collège Henri-Brisson, 33401 Talence ; **Lestien Vincent,** collège Manon-Roland, 44600 Saint-Nazaire ; **Lilium Léonard,** collège Mozart, 75019 Paris ; **Litzinger Séverine,** collège La Source, 57360 Amnéville ; **Lopez Pédro,** collège Camille-Pissarro, 94210 Saint-Maur-des-Fossés ; **Malick Elisabeth,** collège Jean-Moulin, 57600 Forbach ; **Marain Delphine,** collège Alphonse-Terroir, 59990 Saultain ; **Mas Caroline,** collège Condorcet, 75008 Paris ; **Mauraisin Mélina,** collège Paul-Eluard, 91270 Vigneux-sur-Seine ; **Mengelle Renaud,** école Edouard-Vaillant, 13290 Saint-Mitre-les-Remparts ; **Mercier Frédéric,** collège Pierre-de-Ronsard, 75017 Paris ; **Metay Aurore,** collège Paul-Bert, 92240 Malakoff ; **Milbach Julien,** collège La Source, 57360 Amnéville ; **Millet Pierre,** collège Jean-Moulin, 28007 Chartres ; **Mirlit Pierre,** école Saint-Joseph, 49150 Baugé ; **Morano Sandra,** collège Charles-de-Gaulle, 57290 Fameck ; **Niorthe Aurélie,** école Ernest-Gabard, 64110 Jurançon ; **Pensera Nathalie,** collège La Source, 57360 Amnéville ; **Parisse, Wilfried,** école de Saint-Aulaye, 24410 Saint-Aulaye ; **Patin Cynthia,** école Le Grand Meaulnes, 18000 Bourges ; **Pauw (de) Caroline,** collège Paul-Eluard, 51430 Tinqueux ; **Petit Aurélie,** école Paul-Langevin, 59360 Le Cateau ; **Philipponneau Elodie,** lycée français Vincent-Van-Gogh, 2585 La Haye (Pays-Bas) ; **Pineau Sylvain,** école La Reinetière, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire ; **Pingenot Adrien,** collège Paul-Bert, 92240 Malakoff ; **Poussard Olivier,** CES Manon-Roland, 44600 Saint-Nazaire ; **Pouteaux Michaël,** collège Paul-Fort, 21120 Is-sur-Tille ; **Raoul Aurélie,** collège l'Ardillière-de-Nezant, 95350 Saint-Brice ; **Rubio Sophie,** école publique mixte, 11480 La Palme ; **Saniossian Lionel,** école Maurice-Cantin, 72300 Auvers-le-Hamon ; **Stoffaes Elvire,** collège William-Henri-Classen, 80250 Ailly-sur-Noye ; **Telle Vincent,** école Youri-Gagarine, 62640 Montigny-en-Gohelle ; **Terrien-Faucher Tremen,** collège de Grand Air, 44500 La Baule ; **Turlet Aurélie,** école Saint-Pierre, 91800 Brunoy ; **Vauloun Clothilde,** école Saint-François-de-Sales, 61000 Alençon ; **Verraux Amanda,** école primaire, 08000 Charleville-Mézières.

L'écrivain et ses doubles

De Hamsun à Perec, en passant par Beckett et Jabès : voilà les frères en écriture de Paul Auster, pour qui la littérature est, d'abord, un « art de la faim »

L'ART DE LA FAIM
(Art of Hunger)
de Paul Auster.
suivi de
Conversations avec Paul Auster,
traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Christine Le Bœuf.
Actes Sud, 300 p., 150 F.

L'écriture de Paul Auster : claire, nette comme la ligne du ciel découpée par les tours de Manhattan vues de Brooklyn, un matin de printemps. Dans l'essai, l'article, la préface, cette écriture est d'une extrême politesse pour le lecteur : celui-ci comprendra immanquablement l'analyse la plus subtile car elle est exprimée dans des questions, parfois vertigineuses, mais taillées toujours de façon à couper et mettre au net.

L'écriture (poésie, prose, critique littéraire ou picturale) est, pour Paul Auster, un *« art de la faim »*, un art qu'on ne peut séparer de la vie, comme il le montre au sujet du roman célèbre de Knut Hamsun, *la Faim* – *« un art qui est l'expression directe de la tentative de s'exprimer »* et qui trouve sa métaphore la plus méticuleuse dans le récit de Kafka, *Un champion de jeûne*. Un art du besoin, de la nécessité, du désir.

La critique d'écrivain se distingue de la critique universitaire notamment en ceci que le lecteur y vient d'abord par amitié pour l'auteur. On voudrait savoir quels sont les livres, les poèmes, les essais, les peintures, les films peut-être qu'aime l'écrivain dont on aime l'œuvre, savoir comment il les voit, ce qu'il leur doit et ce qu'il leur donne.

Sensibilité écorchée

Les fervents des romans d'Auster liront sans doute, pour commencer, les deux conversations biographiques qui ferment le volume, car elles répondent à l'affectueuse curiosité pour l'homme éveillée par ses livres où une sensibilité écorchée se dérobe à l'aveu trop direct – même dans un texte aussi personnel que *l'Invention de la solitude* (1), livre de toute urgence.

Entre autres choses, on apprend de ces entretiens les deux grandes chances que la vie a offertes à Paul Auster : l'héritage qui lui a permis au bon moment (car c'est vraiment affaire de moment) de devenir écrivain et sa rencontre avec un ange, écrivain elle aussi, avec qui il vit heureux, après un premier mariage qui s'était ensablé. On comprend alors que *Moon Palace* (2) ait, comme il le dit, *« la structure d'un conte de fées »*.

On le savait très européen par sa culture, on le découvre fin connaisseur de la littérature française contemporaine, dont il s'est fait, essayiste autant que traducteur, le médiateur aux Etats-Unis (3). Elle plonge loin, sa réflexion sur le rapport entre les deux langues, donc sur les influences réciproques de leurs poésies. L'introduction à l'anthologie de la poésie française du vingtième siècle qu'il a publiée chez Random House en 1982 est reprise dans *l'Art de la faim*. L'écrivain qui compte le plus aux yeux d'Auster est Edmond Jabès, pour avoir infiniment interrogé cette conviction qu' *« en ce monde hyperchrétien/les poètes sont des juifs »*, comme l'affirmait Marina Tsvetaieva. C'est ce que montre aussi la réflexion d'Auster. Désolée et admirative, sur Paul Celan, le *« poète qui n'a jamais cessé d'affronter le dragon du passé et celui-ci, à la fin, l'a dévoré »*.



NANCY CRAMPTON

Paul Auster : « Il ne peut exister d'équivalent littéraire à la vérité »

De ces écrits très divers qui parcourent l'arc-en-ciel étrange tracé de Hamsun à Perec, en s'arrêtant avec sidération devant Louis Wolfson (*le Schizo et les langues*), et avec émerveillement devant le funambule fil-de-fériste Philippe Petit, celui qui hantera le plus durablement notre mémoire est peut-être le texte consacré à *« la Mort de Sir Walter Raleigh »*, l'auteur de *l'Histoire du monde* (1614), le prisonnier de la Tour de Londres, qui offrit sa tête au bourreau pour accomplir l'idée qu'il se faisait de sa destinée. Cette mort est l'occasion, pour l'écrivain, d'un éloge austère de l'art de vivre : *« Qu'on prenne tout à un homme, cet homme continuera d'exister. S'il a été capable de vivre, il le sera de mourir. Et quand il ne restera rien, il saura comment affronter le mur. »*

Sur Beckett, il a cette formule : *« Le mouvement qui anime toute son œuvre va dans le sens d'une sorte d'allègement grâce auquel il nous amène aux limites de l'expérience – en un lieu où esthétique et jugements moraux deviennent inséparables. »* Ce qui fait dire à Paul Auster, à propos de Laura Riding, qui a publié d'un coup, en 1938, ses *Collected Poems*, rien avant, et plus rien après : *« Si ce que vous écrivez est vrai, ce ne sera pas à cause de ce que vous êtes en tant qu'écrivain, mais de ce que vous êtes en tant qu'être. Il ne peut exister d'équivalent littéraire à la vérité. Si, dans un texte, la vérité est la qualité de ce que l'on dit, de ce que l'on exprime, il ne s'agit pas d'une réussite littéraire : il s'agit simplement d'une réussite humaine. »* Rencontrer Paul Auster, l'écrivain, dans ses essais comme dans ses romans, ses poèmes, et comme dans la vie, c'est se convaincre tout à fait de cette réussite.

Michel Contat

(1) Actes Sud, 1988
(2) Actes Sud, 1990
(3) La France littéraire, qui doit beaucoup à Paul Auster, lui rend la pareille grâce à Christine Le Bœuf, traductrice qui s'approche autant qu'il est possible de son style à la transparence de verre.

Ordinaire moscovite

CORRIDOR
de Sergueï Kalédine.
Traduit du russe
par Joëlle Aubert-Yong
et Odile Melnik-Ardin.
Payot, 352 p., 150 F.

Lipa est née en 1896, et plus de quatre-vingts ans auront passé lorsque nous apprendrons, aux dernières pages de ce *Corridor*, qu'elle s'est éteinte, *« tout simplement desséchée »*, au terme de ces longues décennies d'existence. Mariée à la veille de la révolution d'octobre, elle aura eu des enfants qui eux-mêmes auront fondé des familles, les auront abandonnées, quitte à revenir ou à survivre de loin dans le souvenir de leurs propres enfants. Nous ne sommes pas chez des « prolétaires », ni chez des paysans – toute l'histoire ou presque se passe à Moscou – mais dans un milieu qui se réclame lui-même de *« la petite bourgeoisie la plus ordinaire »*. Les réalités étant ce qu'elles sont, cela n'empêchera pas l'expérience des appartements collectifs mais, apparemment, c'est une famille où l'on mange généralement à sa faim, où les enfants font des études, où l'on peut même faire appel aux soins d'un spécialiste si la maladie de l'un ou de l'autre le nécessite.

On pensera que le récit d'une vie qui traverse un peu plus des derniers trois quarts de siècle en Russie ne peut être que dramatique, à tout le moins marqué d'épisodes tragiques et tourmentés. Sergueï Kalédine a, semble-t-il, pris délibérément le parti de démontrer le contraire, au point que le lecteur se demande à l'occasion, faute de repères historiques clairs, à quelle époque en sont au juste les personnages dont la vie lui est contée. A l'exception de Lénine – inévitable, ne serait-ce que dans des titres de films ou des noms de rues, – aucun nom des principales personnalités de l'histoire contemporaine de l'URSS n'est cité. Pas même celui de Staline... Deux événements, pas plus, sont mentionnés. La NEP (nouvelle politique économique) dans les années 20, parce qu'elle entraîne quelques changements dans la vie quotidienne, mais tout juste. La guerre aussi, parce que les femmes et les enfants sont évacués à Sverdlovsk et qu'on apprendra, chemin faisant, mais jamais sur le coup, que tel ou tel a trouvé la mort sur le front.

Cela aurait pu donner un roman « plat », comme on le dit d'un encéphalogramme où l'on ne décèle aucun signe de crise ni de vie active. C'est, en réalité, la calme relation d'une époque, traversée de troubles majeurs mais vue, pour une fois, d'un point de vue presque intimiste, où la politique en tout cas – et ses inévitables retombées – ne sort jamais d'un vague arrière-plan sur lequel le projecteur ne se fixe jamais. C'est à peine si quelques notions-clés – « goulag », arrestation (et encore, on parle de *« partir en cure »*), « juifs », « réhabilitation » – apparaissent au détour d'une phrase et témoignent que cette tribu et tous ceux qui l'entourent ne vivent pas complètement à l'écart du monde extérieur.

Il faut un peu de persévérance pour pénétrer dans ce livre. Oblomov, en un sens, n'est pas si loin de ces personnages qui mangent, boivent, font des enfants et semblent si peu concernés par les temps qui courent. Oui, s'il n'y avait l'extraordinaire description des relations affectives qui se nouent et se développent entre eux, pour le meilleur et pour le pire. Il faut beaucoup de talent pour savoir émouvoir, comme y parvient Sergueï Kalédine, au soir de cette histoire, par l'évocation sans fioriture aucune de la vie partagée par le jeune Roman et sa grand-mère Lipa.

Alain Jacob

Noir Auster

FAUSSE BALLE
(Squeeze play)
de Paul Benjamin.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Lili Sztajn,
Gallimard, coll. « Série noire »,
nº 2295, 279 p.

C'est une histoire que l'on croirait sortie tout droit de l'univers romanesque de Paul Auster, l'une de ces coïncidences avec lesquelles il aime tant jouer, l'un de ces hasards qui, pour lui, ne sont jamais tout à fait innocents. L'été dernier, pour une série sur les écrivains américains destinée au « Monde des livres », Patrick Raynal rencontrait l'auteur de *Cité de verre*. Il concluait ainsi le compte rendu de leur entretien : *« Avant de nous quitter, et comme j'insistais un peu sur les rapports que son œuvre entretient avec les thèmes fondamentaux du polar, il m'a confié un exemplaire de son premier roman, un polar écrit sous un pseudo* : « Un roman écrit quand j'avais besoin de manger, à l'époque de la poésie... » *Le roman s'appelle* Squeeze Play. *Il est aussi bon que les autres. »* Quelques mois plus tard, Patrick Raynal devenait directeur de la « Série noire ». Et l'une de ses premières décisions était, bien sûr, d'inscrire au catalogue de la vénérable collection l'œuvre d'un certain Paul Benjamin, alias Paul Auster...

Dira-t-on de *Fausse Balle* – puisque c'est l'étrange titre qu'ont choisi les éditions Gallimard – que c'était le chaînon manquant ? C'est un exercice toujours délicat que celui qui consiste à lire une première œuvre en ayant en mémoire le parcours d'un écrivain parvenu à maturité. Difficile, alors, de se placer en état d'innocence. *Fausse balle* rend pourtant vaines ces alarmes, tant s'y manifeste l'évidence des noces entre l'univers du roman noir et l'imaginaire austérien.

Tout au long de cette enquête sur le passé d'une ex-star de base-ball, victime d'un chantage et bientôt assassinée, Auster-Benjamin ne cesse, en effet, de marier, avec une tranquille aisance, les codes les plus classiques de la mythologie hammetto-chandlérienne – un détective solitaire, las de côtoyer la misère humaine, mais honnête et obstiné, une femme séductrice et manipulatrice, des puissants cyniques et corrompus, etc. – et des notations qui les subliment, ou les détournent, comme on voudra, introduisant l'étrangeté, la distance onirique, voire métaphysique, qui parcourt toute la suite de son œuvre. Il n'est pas si fréquent, en « Série noire » ou ailleurs, de rencontrer un privé tapissant les murs de son bureau – un peu minable, bien sûr – de gravures de la tour de Babel pour mieux méditer sur la suffisance humaine...

Pari faustien

Genre oblige, l'énigme, cette fois, trouvera sa solution. Un dénouement très austerien, puisque George Chapman, le champion de base-ball, se révélera victime d'un pari faustien, pour avoir joué contre lui-même. *« Nous vivons sous l'œil de la mort et il n'y a aucune échappatoire*, constatera, avec une lucidité douloureuse, Max Klein, le privé. *Nous ne trouvons pas la mort, comme le dit l'expression, elle est en nous depuis le commencement et nous suit partout où nous allons. »* Sous Klein perce déjà Queen, le futur héros, de *Cité de verre*...

Bertrand Audusse

ALBUMS
DÉCOUVERTES GALLIMARD
Format 21 × 28 cm
sous emboîtage couleur

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand

Le cabinet des curieux du vingtième siècle

PIERRE MARCHAND, qui dirige depuis vingt ans Gallimard-Jeunesse, n'a pas fini de nous étonner. Il avait déjà pu rendre les adultes jaloux de leurs enfants et de leurs livres grâce à la beauté de ses albums illustrés de toutes dimensions et pour tous âges. Il avait franchi le mur de l'âge avec « Découvertes », la passionnante encyclopédie au format de poche, en faisant de l'illustration un complément à part entière du texte. Cette fois, avec la collaboration de son équipe (Elisabeth de Farcy, Alain Gouessant), il a *parié sur les images. Et sur le raffinement*. Des images pour les adultes. Mais surtout pour tous ceux qui sont prêts à se laisser emporter avec tous leurs sens, toute leur curiosité, dans des illustrations qui *vous transportent* ailleurs, dans d'autres temps, d'autres lieux, dans le rêve, dans l'inconnu. Des trouvailles qui ne sont jamais exposées, des dessins qui dorment au fond des bibliothèques, des collections privées, ou des archives des bagnes, et qui sont, finalement, des documents sur la façon de penser à une époque donnée.

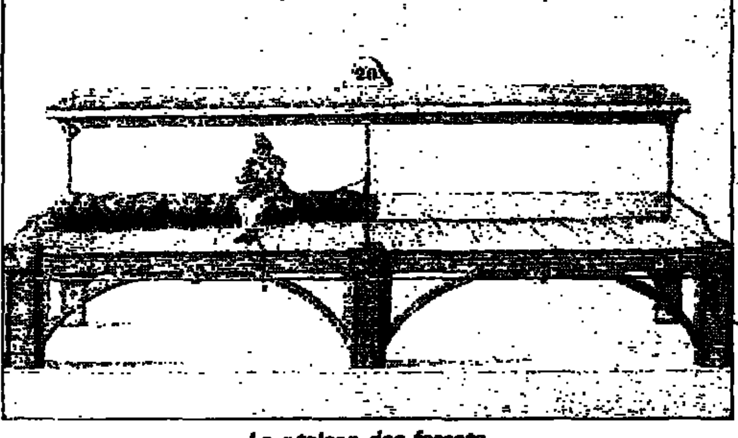
Les six premiers titres qui *paraissent* cette semaine dans la nouvelle collection « Découvertes Gallimard Albums » sont, disons-le tout de suite, un éblouissement. Ils indiquent déjà, par leur diversité même, la logique d'une collection *qui semble n'obéir à aucun didactisme* et qui offre, superbement reproduits, soigneusement commentés, dans une présentation et une mise en pages raffinées, des documents rares, des archives qui ne sortaient jamais, à peu près inconnues... même des archivistes, jamais photographiées, jamais publiées intégralement. Une collection qui se propose de constituer le cabinet de curiosités des amateurs éclairés de notre siècle.

PAR lequel commencer ? On en tire un de son emboîtage. On l'ouvre. On s'y plonge. Avec étonnement, Avec ravissement. Avec *horreur. On en ressort la tête troublée*, comme si l'on avait été témoin de secrets extraordinaires, comme si on avait accompagné un homme d'un autre temps. Théodore de Bry, par exemple, graveur-éditeur huguenot, né à Liège, bourgeois de Strasbourg, qui, avec les *Grands Voyages*, publie à Francfort, à partir de 1592, un siècle après Colomb, la première chronique illustrée du Nouveau Monde (1). Vu du seizième siècle et de l'Europe. Car T. de Bry, qui n'est jamais allé en Amérique, reprend des illustrations antérieures et utilise des récits de voyages pour illustrer et légender (en latin) l'histoire de son temps : l'arrivée en 1584 des Anglais en Virginie, un pays *« où les habitants sont très doux, affectueux et fidèles, exempts d'artifices et de trahisons, et vivant à la manière de l'Age d'or »* ; l'établissement des Français en Floride en 1562, afin de créer là-bas un refuge pour les protestants, jusqu'à ce que surviennent les Espagnols, jaloux de leurs prérogatives ; le Brésil, « terre des cannibales », *d'après le récit d'un soldat* sujet de Charles Quint, revenu dans sa Hesse natale après avoir assisté pendant neuf mois, sans savoir quand il serait dévoré, aux rituels sanglants des Tupinambas *qui l'ont fait prisonnier*... Le choc des mirages, le poids des images...

Des cartes (plutôt exactes), des dessins, documents inoubliables sur les mœurs des « sauvages », qui réinterprètent les faits, idéalisent les corps nus des païens et les somptueux costumes des colonisateurs, avec une illustration remarquable, des points de vue pictural et ethnographique, dans un style helléno-germanique tout imprégné de l'art de l'Ancien Monde. Des images qui marqueront longtemps l'imagination des Européens, et qui resteront, pendant deux siècles au moins, la référence visuelle sur l'Amérique et les mœurs des Indiens.

Un style tout à fait différent de la *Découverte de l'Amazone* dans les dessins d'un Niçois qui tiendra, entre 1826 et 1829, la chronique de l'expédition scientifique du baron de Langsdorf patronnée par Alexandre Ier (2). Des fauves, des poissons, des oiseaux, les corps peints des Indiens Apiacas, des femmes Bororos.

DESCENDRE la vallée du Nil en 1856, voilà qui est possible avec les photos de l'Anglais Francis Frith (1822-1898), que conserve la Royal Photographical Society de Bath. Un livre qui n'est absolument pas une étude archéologique ou historique, comme l'était le premier des volumes « Découvertes », *A la recherche de l'Egypte oubliée*, mais un vrai voyage (3). Des photos en noir et blanc (mais imprimées en cinq couleurs), *qui ont parfois rougi*, verdi, jauni, qui ont près d'un siècle et demi. Cinq ans après Flaubert et Maxime du Camp. Quand le sphinx avait les pattes sous le sable et que Karnak était en ruine... *Quand le voyage de Haute-Egypte ne pouvait se faire que par le Nil, comme du temps de Ramsès* (la ligne de chemin de fer n'atteindra Assouan qu'en 1895). Quand l'île de Biggeh et les temples de Nubie n'avaient pas encore disparu avec le barrage d'Assouan. Remontés aujourd'hui pierre à pierre à proximité (temples de Kardassi, de Kalabcha, de Maharraka) ou à Madrid (le temple de Debod) ou complètement immergés (Gerf-Hussein).



Le « tolar » des forçats.

Ces temples, on croit les reconnaître parce qu'on les a vus grâce aux gouaches de David Roberts, *mais*, avec *la photo*, on a l'impression qu'on pourrait être dans l'image, une des formes minuscules, avec ombrelle et chapeau, cadrées par le photographe. Une technique qui, à ses débuts, exigeait une bonne forme physique, du temps et des connaissances de chimie. Un gros appareil en bois avec de lourds objectifs en cuivre et des temps d'exposition très longs qui font de chaque cliché une œuvre unique. Dans la chaleur, les produits chimiques réagissent de façon inattendue et le collodion entre en ébullition ou s'évapore quand on le verse sur la plaque de verre. Les mouches, la poussière, le sable peuvent gâter le négatif. Frith essaiera diverses chambres noires, tentes ou tombes creusées dans le roc, avant de se faire expédier un chariot en osier qui cumule les fonctions de chambre noire et de chambre à coucher.

« A l'exception peut-être d'Edfou, je ne connais pas de ruine de temple aussi infestée et polluée que celle du grand temple de Louxor, note Frith. *Il doit être vraiment intrépide, l'amateur d'antiquités dont l'enthousiasme le mène parmi toutes ces colonnes à moitié enterrées dans les ordures et les immondices des générations précédentes, tandis que l'autre moitié émerge des détritus puants amoncelés par nos contemporains. »* Temples ensablés, colonnes enchevêtrées, chapiteaux effondrés, pyramides et colosses morcelés, obélisques brisés, cette vallée du Nil que nous montre le photographe du dix-neuvième siècle, cette immortalité mêlée de souvenirs d'enfance, n'a pas encore été défigurée, inondée, aménagée, nettoyée, reconstruite pour le bonheur des troupeaux de touristes. Pourtant, que ce soit à chameau, en barque ou en 4 × 4, les ruines de Soleb en Haute-Nubie, dans un Soudan incertain, sont d'un accès aussi difficile que du temps de Champollion et de Frith... Et la dernière photo du livre reste encore inaccessible.

VOIR Naples et mourir... Lorsqu'en 1764, alors qu'on vient de redécouvrir Herculanum et Pompéi, Sir William Hamilton, âgé de trente-quatre ans, arrive à Naples comme ambassadeur de Sa Majesté britannique, il ne se doute pas qu'il va tomber amoureux d'un volcan : le Vésuve. Il va en explorer trois cents fois les pentes, escalader cinquante-huit fois le cratère. Fasciné par les coulées de lave et les éruptions dont il est le témoin (en 1766, 1767, 1779), ce savant, proche des encyclopédistes, soucieux de faire comprendre les mécanismes volcaniques, va faire œuvre de géologue et transmettre régulièrement ses observations à la Société royale de Londres, créant ainsi une nouvelle science : la volcanologie moderne. Soucieux d'éviter les discours théoriques, il va confier à un peintre, Pierre Fabris, la tâche de le suivre et de montrer ce qu'il a vu. Cinquante-quatre gouaches, retrouvées par hasard au Cabinet des estampes de la BN, qui constituent les mémoires d'un savant. Aussi précises qu'éclatantes, elles nous transportent à l'intérieur du cratère avant, pendant, après l'éruption, ou à travers la Campanie, dans la grotte du Pausilippe, sur *les lacs qui sont les cratères* d'anciens volcans (lac d'Averne, d'Agnano, île de Nisida), Solfatara, Stromboli. Ou qui reproduisent les morceaux de lave, les échantillons de pierres vitrifiées, les cristaux recue*illis. Scènes infernales* qui sont comme un enchantement et que Sir Hamilton décrit avec un talent passionné (4). Ce n'est qu'en 1791 qu'il épousera la jolie et scandaleuse Lady Hamilton. Mais c'est là une autre *histoire*.

Au bagne de Rochefort, en 1840, le forçat Jean-Joseph Clemens, condamné pour vol, a tenté de s'évader après quinze ans de travaux forcés. Repris, il lui reste vingt-neuf ans à accomplir ! Dessinateur de talent, il va raconter la vie du bagne pour montrer, sous l'influence du nouveau directeur, que le bagne n'a aucune vertu *curative*, que l'homme en revient pire qu'il n'y est entré. Un *Journal* illustré qui nous fait voir le bagne avec plus de couleurs que Papillon (bonnets rouges pour ceux qui sont pour la première fois condamnés aux fers, bonnets verts pour les plus dangereux), mais c'est déjà le même monde, la chiourme, les fers aux chevilles, les mutilés et mutinés, les « tolars » de la nuit sur lesquels dorment les forçats, ces *« bancs de 17 pieds de large sur 6 de long (...) garnis de 20 planches et* [qui] *doivent recevoir 10 forçats, ce qui donne à chacun 2 planches qui forment en totalité 21 pouces de place. A la tête de ces bancs est une planche élevée de 2 pieds pour mettre le pain, gamelles, etc. Une tringle de fer est adaptée au pied pour mettre les forçats au ramas pendant la nuit »*. Un tolar, donc, c'est le lit des taulards... Aucun dictionnaire ne le signalait. A noter la saveur du glossaire de l'argot du bagne, en fin de volume (5) !

Quant à l'ingénieur Mariano di Jacopo, dit Taccola (1382-1458) et surnommé *« l'Archimède de la grande et puissante cité de Sienne »*, il est un précurseur de Léonard de Vinci. A la transition du Moyen Age et de la Renaissance, cet inventeur de machines de guerre *« contre les peuples infidèles et barbares »*, a laissé sur parchemin des planches coloriées d'une fraîcheur extraordinaire pour décrire le fonctionnement d'une foule de joujoux d'attaque et de défense, ainsi qu'un commentaire qui devrait ravir tous les stratèges : comment inonder le camp adverse, comment attaquer dans *un mantelet* de bois à deux roues supportant un baril en feu, comment empoisonner l'air et l'eau des fontaines avec de la térébenthine putrescente, des viscères d'animaux ou de poissons pourris, etc. *(6). Le manuscrit publié*, exécuté pour le sultan Mahomet II, qui avait été rapporté à la Bibliothèque nationale au dix-huitième siècle, provient de la Bibliothèque du sérail de Constantinople et Napoléon *III* y aurait consacré quelques recherches.

(1) *Le Théâtre du Nouveau Monde. Les Grands Voyages de Théodore de Bry* (232 p., 248 F).

(2) *A la découverte de l'Amazonie. Les Carnets du naturaliste Hercule Florence* (148 p., 215 F).

(3) *L'Egypte à la chambre noire. La Croisière sur le Nil de Francis Frith* (172 p., 225 F).

(4) *Les Fureurs du Vésuve, ou l'autre passion de Sir William Hamilton* (196 p., 235 F).

(5) *La Légende noire du bagne. Le Journal du forçat Clemens* (92 p., 185 F. Jusqu'au 30 juin : 148 F).

(6) *L'Art de la guerre. Machines et stratagèmes de Taccola, ingénieur de la Renaissance* (212 p., 245 F).

Erri De Lucca, l'écrivain surprise

Ce maçon quadragénaire, traducteur d'hébreu, est l'un des romanciers les plus originaux de l'Italie contemporaine

UNE FOIS, UN JOUR
(Non ora, non qui)
de Erri De Lucca.
Traduit de l'italien
par Danièle Valin,
Verdier, 86 p., 78 F.

Le narrateur de ce récit d'enfance napolitaine a soixante ans. L'auteur en a vingt de moins, mais il retrouve dans les accents de son personnage sa propre nostalgie, à la fois fragile et assurée, toujours précise, ramassée dans des analyses d'une extrême intensité, d'une émotion vibrante et tranchante. *« J'étais bègue par hâte de conclure. En contrepartie, je savais le point d'équilibre des objets. En contrepartie : j'utilise cette expression parce que je crois que l'habileté a un lien de réciprocité avec la maladresse. »* Cette rêverie à partir de vieilles photographies prises par le père du narrateur, est aussi un long discours mélancolique sur la cécité, sur la pauvreté, sur l'amitié, sur le souvenir.

Au centre du livre, outre les figures du père devenu aveugle et de la mère restée éternellement jeune, celle de Massimo, ami de l'adolescence, nageur incomparable, maître de l'apnée et mort noyé. *« Il avait un large sourire ingénu qui, de temps en temps, passait très vite au rire. J'éprouvais de l'admiration pour son corps mais plus encore pour la modestie de son maintien (...). C'était un sentiment profond, sans équivoque et je l'ai éprouvé alors et plus jamais. »*

Ecrivain unique dans le paysage littéraire italien, Erri De Lucca a commencé relativement tard à publier mais n'a cessé d'écrire depuis l'âge de vingt ans. Maçon par choix et par orgueil (*« Un orgueil*, dit-il *en souriant, qui s'est évaporé avec ma sueur »*), il a refusé le statut plus facile d'intellectuel contestataire auquel auraient pu le conduire ses amitiés soixante-huitardes.

Aux chapelles complaisantes, il a préféré les chantiers de la banlieue parisienne, de la Tanzanie, puis des faubourgs de Rome où il vit. Cette expérience difficile inspire ses autres livres, déjà écrits et annoncés par son éditeur, stupéfait par l'apparition d'un écrivain non identifié. Car ce maçon est aussi traducteur d'hébreu. Sa traduction des livres prophétiques concernant la ville de Ninive va paraître chez Einaudi et il vient de publier, chez Feltrinelli, des réflexions *sur les* psaumes, proposant tel André Chouraqui, des traductions plus littérales et poétiques des métaphores de l'Ancien Testament.

Ainsi, il propose de remplacer *« les colonnes de nuée »* qui guident Israël dans le désert par *« un tapis de nuages »*, formule dont le caractère paradoxal ne nous arrête que si nous ne comprenons pas que ce *« tapis »* est l'ombre des nuages portés par le vent et filant sur la terre en éclaireurs. Alors, la comparaison est clairement justifiée. Est-ce sa fréquentation des Ecritures qui donne au style d'Erri De Lucca sa simplicité, son dépouillement, sa force ?

R. de C.

